



19, avenue de la Liberté
L-2930 Luxembourg

R.C. Luxembourg B 82.454

www.arcelor.com



Steel solutions for a better world

Message du Président du Conseil d'administration	p. 2
Message du Président de la Direction générale	p. 4

1 ARCELOR EN BREF p. 6

Portrait synthétique du Groupe	p. 8
Organes d'administration	p. 10
Chiffres clés et évolution des cours de Bourse	p. 12
Faits marquants de l'exercice 2004	p. 16

2 RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE p. 18

Rapport consolidé de gestion du Groupe	p. 20
Rapport sur la gestion des risques	p. 39

3 PRÉSENTATION DU GROUPE p. 44

Stratégie	p. 46
Les activités	p. 51

4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE p. 62

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne	p. 64
Informations boursière et politique d'information financière	p. 87

5 DÉVELOPPEMENT DURABLE p. 92

Tableau de bord Développement durable	p. 96
Axe 1 : Rentabilité financière	p. 100
Axe 2 : Santé-Sécurité et Risk management	p. 101
Axe 3 : Protection de l'environnement et des ressources rares	p. 105
Axe 4 : Dialogue avec les partenaires	p. 109
Axe 5 : Développement des compétences	p. 111

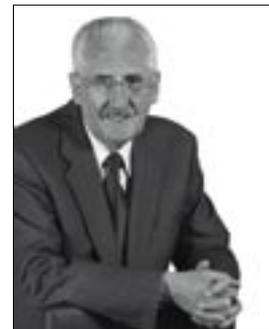
Axe 6 : Innovation et Qualité	p. 114
Axe 7 : Gouvernance d'entreprise	p. 117
Axe 8 : Citoyenneté Responsable	p. 118

6 INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES p. 124

Informations juridiques	p. 127
Renseignements sur le capital	p. 129
Contentieux et barrières commerciales	p. 131
Comptes consolidé du Groupe	p. 135
États financiers consolidés	p. 136
Annexe aux états financiers consolidés	p. 140
Rapport du réviseur d'entreprises	p. 206
Comptes annuels d'Arcelor SA	p. 207
États financiers	p. 208
Affectation du résultat de l'exercice	p. 209
Annexe	p. 210
Rapport du réviseur d'entreprises	p. 218
Résolutions	p. 220
Glossaire	p. 222
Comment fabrique-t-on l'acier? un processus en trois étapes	p. 224



RAPPORT ANNUEL 2004



Message du Président du Conseil d'administration

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

L'année 2004 a été excellente tant pour le groupe Arcelor que pour le marché mondial de l'acier. Portée par la vigueur des économies chinoise et américaine, la consommation mondiale de produits sidérurgiques a en effet progressé de 8,8 % par rapport à 2003 pour s'établir à environ 935 millions de tonnes. La production mondiale d'acier brut a elle aussi connu une croissance remarquable et franchi pour la première fois de l'histoire la barre du milliard de tonnes avec une production annuelle de 1,05 milliard de tonnes, soit une hausse de 84,6 millions de tonnes par rapport à 2003 !

Notre Groupe affiche une progression spectaculaire de ses résultats en 2004. Grâce à la réussite de la politique d'amélioration de nos performances opérationnelles et de croissance externe, notre Groupe connaît une augmentation de son chiffre d'affaires de 16,4 % (17,7 % à périmètre comparable) pour atteindre 30,1 milliards d'euros. Le résultat brut opérationnel s'élève à 4,3 milliards d'euros contre 2,2 milliards en 2003. L'endettement financier net baisse de 2,0 milliards d'euros, permettant au Groupe d'anticiper la réalisation de ses objectifs en termes de calendrier et de structure de bilan. La rentabilité des capitaux employés dépasse 26 %.

Face à la réduction des importations d'acier en Europe, Arcelor a conduit ses affaires en maintenant son engagement à servir prioritairement ses clients européens historiques malgré des prix plus attractifs en dollars américains, particulièrement en Amérique du Nord. Couplée aux gains de gestion, la hausse des prix de vente de l'acier, particulièrement au cours de la seconde moitié de l'année 2004, a contribué à la bonne qualité des résultats malgré le renchérissement important des matières premières.

Le résultat net, part du Groupe, de 2,3 milliards d'euros nous permet de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires un dividende brut de 0,65 euro par action contre 0,40 euro pour l'année 2003 (+ 62,5 %).

Les résultats obtenus témoignent de l'ampleur de notre démarche au service de l'ensemble de nos partenaires. Notre ambition est de poursuivre sur cette dynamique afin de fournir sur le long terme à notre Groupe les moyens nécessaires à sa croissance interne et externe et à la rémunération des capitaux engagés.

Pour un Groupe comme Arcelor, ayant réalisé au cours de l'exercice écoulé près de 77 % de son chiffre d'affaires en Europe, il apparaît clairement que cette exposition doit être rééquilibrée vers des régions au développement économique plus dynamique, ceci dans un souci de profitabilité continue. À l'horizon 2010-2015, la croissance de la consommation d'acier se fera à raison de 80 % dans les pays émergents. La poursuite des mouvements de rationalisation et de regroupement initiés avec la création d'Arcelor, reste vivement souhaitable en raison du degré insuffisant de concentration de notre profession. L'objectif de notre société est de figurer d'ici cinq à dix ans parmi les 4 à 5 grands qui représenteront environ 40 % de la production mondiale d'acier.

Dans cette perspective, nous avons décidé d'orienter notre croissance externe vers des pays tels que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Europe orientale et la Turquie.

La stratégie d'expansion de notre Groupe a en effet franchi une étape importante en 2004 par la prise de contrôle de la société brésilienne CST, considérée comme l'un des producteurs d'aciers plats au carbone de qualité les plus compétitifs au monde. Ce mouvement décisif fait d'Arcelor le plus important sidérurgiste brésilien. Le nouvel ensemble Acesita, Belgo-Mineira, CST et Vega do Sul produit près de 10 millions de tonnes d'acier par an et regroupe 15 000 personnes.

Afin de mieux servir le marché chinois et nos clients mondiaux actifs dans cette région, nous avons développé une coopération forte avec Bao Steel et Nippon Steel dans le cadre d'un joint-venture industriel et commercial basé à Shanghai produisant des produits laminés à froid et revêtus. Cette alliance nous permettra notamment de saisir les formidables opportunités de croissance qu'offre le marché chinois en proposant des produits à haute valeur ajoutée.

Parallèlement, afin d'ancrer nos performances dans la durée, nous avançons dans nos programmes d'amélioration de la compétitivité de nos usines européennes.

Nous poursuivons ainsi la mise en œuvre des orientations stratégiques dans le secteur des aciers plats au carbone qui se traduira par la fermeture d'un haut-fourneau continental en Europe prévue pour l'été 2005. D'autre part, le plan « Arco » permettra au même secteur d'améliorer la compétitivité des

usines d'Arcelor dans les Asturies par une meilleure maîtrise des coûts et par une amélioration des performances de la gestion de ces usines.

La réalisation du plan de modernisation « LUX 2006 » alignera les usines luxembourgeoises du secteur des produits longs au carbone au niveau des meilleures usines mondiales.

Visant à atteindre de nouveaux standards de production, la reconfiguration du secteur des aciers inoxydables se traduira en automne 2005 par le démarrage de la nouvelle aciérie en amont du train à bandes de Charleroi en Belgique. Par ailleurs, ce secteur a continué sa gestion active de portefeuille avec des cessions de sociétés dans des activités non stratégiques ou non profitables, en Thaïlande et aux États-Unis.

Dans un objectif de positionnement, de différenciation et de compétitivité, notre Groupe s'est pleinement engagé sur la voie du développement durable. Conformément à ses valeurs, Arcelor vise l'excellence dans le domaine de la sécurité. Grâce à l'effort de tous, nous avons pu réduire significativement la fréquence et la gravité des accidents du travail. Le « zéro accident » reste notre ambition.

Dans une approche guidée par l'esprit de solidarité et de responsabilité, nous avons diminué nos émissions de gaz à effet de serre de 18 % depuis 1990 dans le cadre d'accords volontaires. Afin de poursuivre les améliorations dans cette direction, Arcelor coordonne les efforts de 48 entreprises et universités dans le cadre d'un programme de recherche ambitieux, ULCOS (Ultra Low CO₂ Steelmaking), qui vise à développer des technologies de rupture.

Dès lors, sans remettre en cause le bien fondé de la politique de lutte contre le changement climatique, nous regrettons l'évolution du cadre réglementaire européen en la matière qui, dans un contexte où la croissance de la consommation

d'acier se concentre principalement dans les pays émergents, interpelle Arcelor quant à l'établissement de sa stratégie pour les années à venir.

Enfin, en cohérence avec notre démarche visant à optimiser la transparence et la qualité de l'information diffusée en matière de gouvernement d'entreprise, nous avons créé sur notre site

Internet une rubrique consacrée à ce sujet qui complète utilement le Rapport sur la gouvernance et le contrôle interne inclus dans le présent Rapport annuel.

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Fort de ses réalisations, le groupe Arcelor aborde 2005 avec une confiance raisonnée.

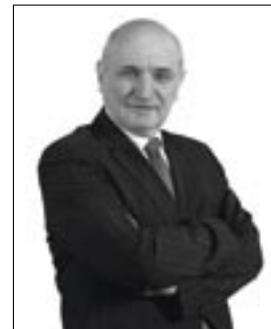
On peut admettre d'ores et déjà, que le moteur de la croissance globale d'acier pour cette année sera à nouveau la Chine avec pour conséquence des tensions persistantes sur le marché des matières premières. L'augmentation du coût résultant de cette situation constituera un vrai défi ; notre capacité à gérer ces coûts sera mise à l'épreuve, mais nous avons déjà démontré notre savoir-faire dans ce domaine.

Je suis convaincu que la politique que nous poursuivons au niveau de l'expansion internationale et du renforcement conséquent de notre Groupe, tant sur le plan industriel que sur le plan financier, nous permettra d'optimiser notre rentabilité dans l'intérêt de tous les partenaires de notre société.

En guise de conclusion, je voudrais remercier les femmes et les hommes qui travaillent dans nos entreprises et qui par leurs compétences, leur diversité culturelle et leurs formations complémentaires, nous assurent d'être perçus comme la référence mondiale de l'acier.

Joseph Kirsch
Président du Conseil d'administration

“
**Je suis convaincu que la
politique que nous poursuivons
nous permettra d'optimiser
notre rentabilité dans l'intérêt
de tous les partenaires
de notre société**”



Message du Président de la Direction générale

Quel bilan tirez-vous de l'année 2004 pour la sidérurgie mondiale ?

Trente ans après le début de la grande crise de 1974, qui marqua la fin de décennies prospères pour la sidérurgie occidentale, l'année 2004 apparaît comme symbolique du point de vue de la production comme de la consommation d'acier dans le monde.

Le seuil historique du milliard de tonnes d'acier brut a été franchi et la consommation d'acier a augmenté de 9 % dans le monde. Cette **croissance exceptionnelle** est due en grande partie au dynamisme de la consommation de la Chine et des pays émergents. Cela s'est traduit par une demande très élevée des matières premières entrant dans le cycle de fabrication de l'acier, conduisant à une situation de pénurie et entraînant une hausse des prix de l'acier au niveau mondial. Cela s'est traduit aussi par des profits retrouvés pour la plupart des groupes sidérurgiques et c'est évidemment une très bonne nouvelle pour notre métier.

Cette « **embellie de l'acier** » ne doit pas faire oublier pour autant de grandes disparités dans la croissance de la consommation d'acier dans le monde, dont les conséquences à court et à moyen termes ont et auront des répercussions importantes sur les comportements des acteurs sidérurgiques dans le monde. Il est vraisemblable que l'année 2004 marque l'avènement d'un nouveau cycle. Nous verrons. Mais dans tous les cas, **c'est l'acier qui est gagnant**.

Notre matériau se porte bien et laisse libre cours aux plus belles réalisations. Dans le domaine de la construction, les prouesses architecturales en acier sont nombreuses partout dans le monde et donnent lieu à de superbes réalisations qui portent haut les couleurs de notre matériau et celles d'Arcelor. Il en va de même bien sûr dans l'automobile où les qualités esthétiques et mécaniques de nos aciers contribuent aux succès de nos clients. L'acier, présent dans tous les domaines de l'activité humaine, est décidément un matériau innovant, jeune, sûr et indispensable au développement et au progrès de nos sociétés.

Vous aviez dit que l'année 2004 serait l'année de la « transformation » d'Arcelor. Êtes-vous satisfait du résultat ?

La transformation, c'est un long mouvement, continu. Elle ne se décrète pas, ni ne se limite à une seule année. Elle fait appel à toutes les forces vives de l'entreprise pour bâtir un projet commun dans un contexte de plus en plus concurrentiel où les défis sont très importants. L'année 2004 vient de démontrer avec force avec quelle vitesse et avec

quelle amplitude les pays dits émergents, Chine en tête, pouvaient redistribuer les cartes de la sidérurgie mondiale.

Pour Arcelor, l'année 2004 a été la prise de conscience par tous les collaborateurs qu'il fallait transformer notre Groupe rapidement pour accompagner ces grandes mutations mondiales. Nous avons donc structuré cette nécessaire transformation autour de **trois grands axes** qui sont détaillés dans ce Rapport annuel : **être leader en coûts**, susciter la **loyauté des clients** et favoriser l'**esprit d'initiative**.

Dans le domaine de la sécurité par exemple, nous enregistrons des résultats contrastés. Inscrite au fronton de notre politique de Développement durable, **la sécurité est un incontournable d'Arcelor** et notre Groupe fait partie des meilleurs mondiaux. Mais en dépit des progrès importants réalisés en 2004 en matière de sécurité, nous avons encore beaucoup à faire pour réduire drastiquement les accidents graves, trop nombreux, en particulier chez nos co-traitants.

Nous savons qu'il est possible d'**atteindre le zéro accident**, et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir. En 2004, nous avons initié un partenariat original avec le Comité d'entreprise européen pour travailler tous ensemble dans cette direction.

La réactivité de notre Groupe à un environnement rapidement changeant s'est matérialisée en 2004 par des **résultats très satisfaisants**, qui s'expliquent aussi bien par une politique commerciale ambitieuse que par la mise en œuvre efficace de notre programme de gains de gestion et de synergies. Nous avons tenu nos promesses en temps et en heure en matière de désendettement, de management du portefeuille d'activités et de mise en œuvre de nos orientations stratégiques dans chaque secteur opérationnel.

La transformation, c'est aussi la croissance, interne et externe. 2004 a été la première réalisation d'ampleur en **croissance externe**. Avec l'acquisition et la consolidation d'Acindar en Argentine, dans les produits longs, et de CST au **Brésil**, dans les produits plats, nous sommes devenus **les premiers sidérurgistes en Amérique latine**, grâce à l'engagement de nos actionnaires qui soutiennent notre développement dans un pays clé pour l'approvisionnement en matières premières et en produits compétitifs et pour sa capacité à servir les marchés en croissance de l'Amérique latine et de l'Amérique du Nord.

De ce fait, Arcelor est aujourd'hui à la fois le résultat des engagements que nous avons pris vis-à-vis de nos actionnaires et **un Groupe très différent de celui créé en 2002**. Cette

transformation en marche est le fruit de l'engagement de chaque collaborateur. C'est pourquoi les « trois piliers de la transformation » constituent, avec la croissance, la feuille de route de développement du Groupe. Nous voulons que chaque collaborateur agisse un peu plus chaque jour comme un entrepreneur. L'objectif de tous doit être de satisfaire ses clients dans une relation partenariale, durable, fondée sur une offre innovante et compétitive de services de qualité.

Vous avez fixé des cibles ambitieuses de croissance pour le Groupe dans les années à venir. Où en êtes-vous ?

En créant Arcelor, nous voulions contribuer à changer le business model de l'acier au niveau mondial, par une plus grande concentration de notre métier et une création de valeur retrouvée. La consolidation est la matérialisation de cette ambition.

Nous avons démontré au marché que nous étions capables de nous désendetter efficacement si bien que nous disposons aujourd'hui des marges de manœuvre et des **moyens financiers pour croître**. Nous avons aussi démontré que nous étions capables de gérer des multinationales avec des modèles culturels et de management différents, notamment grâce à **l'échange des meilleures pratiques**. Avec les récentes acquisitions en Amérique latine, nous sommes en train de créer **un Groupe véritablement européen-latino-américain**. Nous avons aussi réalisé des **acquisitions ciblées**, en fonction des objectifs stratégiques de chacun des secteurs opérationnels et des opportunités qui se présentaient à nous.

Aujourd'hui, nous sommes prêts et déterminés pour **une nouvelle étape de croissance**. Celle-ci se fera prioritairement dans les pays de la zone dite « B.R.I.C.E.T » (Brésil-Russie-Inde-Chine-Europe orientale-Turquie), en fait dans les pays qui vont capter, dans les dix ans qui viennent, la plus grande partie de la croissance de la consommation d'acier. Mais cette croissance pour Arcelor ne sera possible qu'en créant de la valeur, ce qui signifie que nous devons améliorer significativement notre valorisation boursière et notre rentabilité pour pouvoir envisager demain des mégafusions ou des acquisitions significatives. Nous y travaillons activement, sans précipitation mais avec détermination.

Quelles leçons tirez-vous des trois premières années d'Arcelor pour la décennie en cours ?

L'année 2004 a confirmé les grandes tendances de la sidérurgie qui ont présidé à la création d'Arcelor. En particulier, **la consolidation** s'est poursuivie tout au long de l'année 2004 avec l'émergence de nouveaux leaders régionaux ou mondiaux très ambitieux et orientés création de valeur. Cette consolidation doit s'accélérer car elle est le gage d'une relation plus équilibrée avec nos fournisseurs et nos clients. Elle est aussi une invitation à poursuivre nos efforts

pour rechercher de nouvelles synergies et améliorer notre rentabilité au niveau mondial. La constitution de groupes créateurs de valeur ayant la taille critique au niveau mondial se poursuivra, Arcelor en tête !

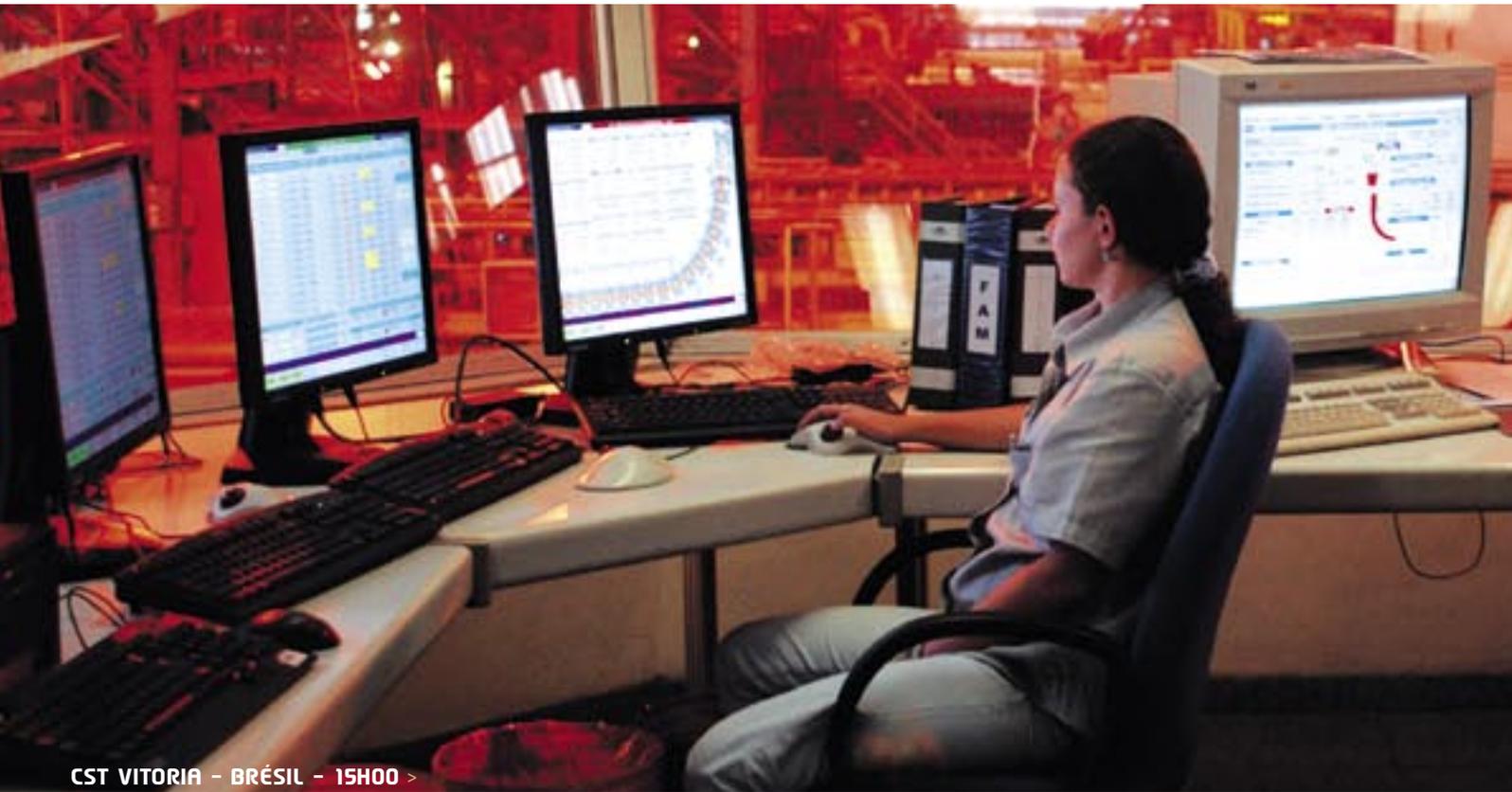
L'année 2004 a aussi confirmé la montée en puissance des questions globales, aussi bien sur le plan environnemental qu'international ou social. Les problématiques de **changement climatique** seront de plus en plus au cœur de nos groupes mondiaux et les sidérurgistes devront s'appuyer sur une innovation renforcée pour apporter de nouvelles solutions, aussi bien en termes de produits que de procédés, aux grandes interrogations environnementales qui émanent de nos sociétés. **Le projet européen ULCOS** (Ultra Low CO₂ Steelmaking), développé en partenariat avec 48 partenaires et animé par Arcelor, est une réponse ambitieuse à ces préoccupations. Nous sommes convaincus que l'acier est un matériau qui apporte les bonnes réponses à ces questions par sa recyclabilité totale et par les nombreuses propriétés qui sont les siennes. Grâce à **l'efficacité de notre R&D** et la relation partenariale qu'elle a su nouer par exemple avec le secteur automobile, nous sommes en train de gagner « la bataille de l'allègement » qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Sur le plan international, l'irruption de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce a rappelé, si besoin en était, que l'acier est un des matériaux les plus échangés au monde. Il faut là aussi **mieux réglementer le marché mondial de l'acier** pour garantir des conditions de concurrence équilibrées entre les zones et établir des règles reconnues par tous. La mondialisation nous place également devant de **nouvelles responsabilités sociales mondiales** qui s'inscrivent dans la droite ligne de notre politique de Développement durable.

2004 a redoré le blason de l'acier au niveau mondial, et Arcelor y a largement contribué. **Nous sommes fiers d'Arcelor** et des résultats obtenus. Ce succès, nous le devons en premier lieu à tous les collaborateurs du Groupe qui ont compris les enjeux de la transformation d'Arcelor. Mais nous savons bien, en sidérurgie, que rien n'est jamais acquis et qu'il faut sans cesse retoucher ses manches. Il va falloir surveiller de près les évolutions de la croissance, en particulier en Chine, pour continuer à croître et à saisir les opportunités de création de valeur tout en adaptant nos métiers aux aléas de la conjoncture.

La nouvelle dimension mondiale d'Arcelor crée de **nouvelles responsabilités** et de nouveaux défis pour tous les collaborateurs de notre Groupe. Mais chacun a l'ambition de **conforter notre position de leader mondial** en faisant de l'acier la référence des matériaux et d'Arcelor **la référence** de la sidérurgie mondiale.

Guy Dollé
Président de la Direction générale



CST VITORIA - BRÉSIL - 15H00 >

SI PERFORMANTS SOIENT-ILS, LES SYSTÈMES DE SURVEILLANCE NE SE PASSERONT JAMAIS DE LA VIGILANCE DES HOMMES. VOILÀ POURQUOI UN BATEAU



< Océan Atlantique - 15h00

NE NAVIGUERA JAMAIS SANS CAPITAINE ET QUE CHEZ ARCELOR, LES RÔLES-CLÉS SERONT TOUJOURS OCCUPÉS PAR DES HOMMES ET... DES FEMMES.

ARCELOR EN BREF

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU GROUPE p.8

Organisation du Groupe p.8

ORGANES D'ADMINISTRATION p.10

Conseil d'administration
et Comités du Conseil p.10

Conseil d'administration p.10

Secrétariat du Conseil d'administration p.10

Comité d'audit p.10

Comité de nominations
et de rémunérations p.11

Direction générale p.11

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES CHIFFRES CLÉS ET ÉVOLUTION DES COURS DE BOURSE p.12

Chiffres clés p.12

Évolution boursière
du 18 février 2002 au 28 février 2005 p.13

CHIFFRES CLÉS 2004 p.14

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2004 p.16

Portrait synthétique du Groupe

Le groupe Arcelor est né en février 2002, de la volonté de trois sidérurgistes, Acelialia, Arbed et Usinor de créer un leader mondial dans l'industrie de l'acier. Le groupe Arcelor développe ses activités dans quatre secteurs principaux : les Aciers Plats Carbone, les Aciers Longs Carbone, les Aciers Inoxydables et la Distribution-Transformation-Trading.

Employant près de 95 000 personnes dans plus de 60 pays, Arcelor est un acteur majeur de la sidérurgie mondiale avec, en 2004, une production de 47 millions de tonnes d'acier et un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros. 30 % de sa production est issue de ferrailles au sein de la filière électrique, 70 % étant réalisée à partir de minerai de fer. En données pro forma sur l'année 2004, incluant les nouvelles activités brésiliennes et argentines du Groupe, le chiffre d'affaires s'élève à 31,26 milliards d'euros pour une production de 51 millions de tonnes d'acier. Le Groupe constitue un opérateur de premier plan sur tous ses grands marchés : l'automobile, la construction, l'électroménager, l'emballage et l'industrie générale.

Arcelor est le premier producteur mondial d'aciers plats au carbone, en volume et en valeur, avec des expéditions de près de 28,4 millions de tonnes en 2004. Ce secteur, qui emploie 48 000 salariés, représente un chiffre d'affaires d'environ 16 milliards d'euros en 2004. Le portefeuille de produits couvre toute la gamme des aciers plats minces : bobines à chaud, bobines à froid, tôles revêtues.

Ces produits sont utilisés sur les marchés de l'automobile, de l'électroménager, de l'emballage, de la construction, du génie civil, de la construction mécanique et de la transformation.

Arcelor est également le premier producteur mondial d'aciers longs au carbone, avec des expéditions de 13,4 millions de tonnes en 2004. Ce secteur, qui emploie plus de 20 000 salariés, représente un chiffre d'affaires d'environ 6,2 milliards d'euros en 2004, avec les trois catégories de produits suivantes :

- les produits de commodités (produits laminés) : poutrelles légères et moyennes, aciers marchands et ronds à béton ;
- les produits de spécialités (produits laminés) : palplanches, poutrelles lourdes, profilés spéciaux et rails ;
- les produits tréfilés : steelcord, acier au bas carbone et acier au haut carbone.

Les produits longs laminés sont essentiellement utilisés sur les marchés de la construction, de l'infrastructure et de

l'équipement. Les produits tréfilés sont destinés à de multiples utilisations comme la fabrication de pneus (steelcord), l'agriculture (fils à vigne, clôtures), l'industrie (fils galvanisés pour l'armature de câbles) et la construction (fibres).

Arcelor est l'un des leaders mondiaux, en volume et chiffre d'affaires, dans le secteur des aciers inoxydables avec des expéditions de 2,1 millions de tonnes en 2004. Ce secteur, qui emploie environ 11 500 salariés, représente un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2004. Arcelor produit la quasi-totalité de la gamme des produits inoxydables et des alliages, mais procède à un recentrage sur les produits plats.

Les aciers inoxydables sont utilisés sur quatre marchés privilégiés : le ménager (gros électroménager et petit équipement ménager), l'automobile (principalement l'échappement), le bâtiment et le mobilier urbain (façades et équipement) et l'industrie (notamment alimentaire, chimique et pétrolière).

Le secteur Distribution-Transformation-Trading développe ses activités à partir des aciers produits par le Groupe ou achetés à des tiers. Ce secteur emploie plus de 11 000 personnes. Il a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de l'ordre de 8,3 milliards d'euros correspondant à 14,9 millions de tonnes d'acier expédiées, dont 70 % en provenance des autres secteurs du Groupe.

Les métiers exercés par le secteur Distribution-Transformation-Trading d'Arcelor sont caractérisés par :

- la proximité d'une clientèle diffuse, fidélisée par une force de vente importante ;
- l'importance du service et de la logistique ;
- l'expertise dans la promotion aval des « solutions acier » ;
- l'apport de valeur ajoutée aux produits sidérurgiques commercialisés.

Ce secteur est organisé en cinq unités opérationnelles développant des activités spécifiques mais complémentaires.

Organisation du Groupe

Le Conseil d'administration d'Arcelor a défini les pouvoirs de la Direction générale.

L'organisation managériale du Groupe est structurée en trois niveaux :

- au niveau de la société de tête du Groupe, la Direction générale et le Corporate (directions fonctionnelles et services centraux),
- les secteurs d'activités,
- les unités opérationnelles à l'intérieur des secteurs.

La Direction générale, organe collégial, est composée de huit membres y compris son président, dont quatre sont responsables de directions fonctionnelles et quatre sont responsables d'un secteur d'activités. Les directions fonctionnelles regroupent principalement les fonctions Achats, Finances, Stratégie, International Business Development, Recherche et Développement, Ressources humaines, Technologies de l'information.

La Direction générale, avec l'assistance du Corporate, pilote le Groupe selon quatre axes majeurs : orientations stratégiques, management du progrès, ressources humaines et coordination et intégration. Elle a pour mission de définir et de suivre les orientations stratégiques et le plan de gestion du groupe Arcelor, de coordonner les projets communs aux

secteurs, de gérer d'une façon centralisée les ressources financières, de mettre en œuvre les synergies.

Au niveau du Groupe, chaque secteur d'activités est responsable de ses résultats (en s'assurant notamment de la performance de ses résultats opérationnels, de la rentabilité des capitaux employés, de la maîtrise du besoin en fonds de roulement), de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, telle que définie par la Direction générale, de la gestion de son personnel et des synergies entre unités opérationnelles.

Les unités opérationnelles conduisent les opérations industrielles et commerciales (selon les cas) et sont, elles aussi, responsables de la performance de leurs résultats opérationnels et de la rentabilité des capitaux employés. Elles couvrent soit une zone géographique soit une gamme de produits et de services. Le Groupe fait évoluer son organisation depuis sa création pour l'adapter aux besoins de son environnement et optimiser l'obtention des synergies visées. Début 2005, les principales unités opérationnelles sont :

Aciers Plats Carbone	Aciers Longs Carbone	Aciers Inoxydables	Distr-Transf-Trading	Autres activités
Europe du Nord	Sections (profilés et poutrelles)	UGINE & ALZ (Europe)	Arcelor Négoce Distribution	Paul Wurth
Centre Europe	Bars and Rods (ronds à béton, fil machine...)	Ugitech	Arcelor Steel Services Centres	Circuit Foil
Europe du Sud	RPS (rails et profilés spéciaux, palplanches)	IUP Precision Strip (laminés de précision)	Arcelor Construction	DHS Group
Arcelor Packaging International (API)	Tréfileries	Tubes Inox	Arcelor International	Industeel (plaques spéciales)
Brésil	Americas	Acesita (Brésil)	Arcelor Projects	

Organes d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL

Conseil d'administration

- **Joseph Kinsch,**
Président du Conseil d'administration, Luxembourg
- **José Ramón Álvarez Rendueles,**
Vice-président du Conseil d'administration, Espagne
- **John Castegnaro,**
Administrateur, représentant des salariés, Luxembourg
- **Jean-Yves Durance,**
Administrateur, président du Directoire MARSH, France
- **Noël Forgeard,**
Administrateur, président et CEO d'Airbus, France
- **Jean-Pierre Hansen,**
Administrateur, vice-président du Comité exécutif de Suez SA, Belgique
- **Ulrich Hartmann,**
Administrateur, Vorsitzender des Aufsichtsrats der E-ON AG, Allemagne
- **Corporación JMAC** représentée par **Ramón Herмосilla Martin,**
Administrateur, Espagne
- **Hedwig De Koker,**
Administrateur, président du Conseil d'administration de Van der Veken Vastgoed SA, Belgique
- **Manuel Fernandez Lopez ***,
Administrateur, représentant des salariés, Espagne
- **S.A.R. le Prince Guillaume de Luxembourg,**
Administrateur, Luxembourg
- **Michel Marti,**
Administrateur, représentant des salariés, France
- **Daniel Melin,**
Administrateur, président EMEA South EDS, France
- **Edmond Pachura,**
Administrateur, président de l'UNAS, France
- **Francisco Javier de la Riva Garriga,**
Administrateur, vice-président exécutif de Fertiberia SA, Espagne
- **Georges Schmit,**
Administrateur, Premier conseiller de Gouvernement, Luxembourg
- **Sergio Silva de Freitas,**
Administrateur, senior vice-président de Banco Itaú, Brésil
- **Fernand Wagner,**
Administrateur, Luxembourg

Secrétariat du Conseil d'administration

- **Paul Junck,**
Secrétaire général

Comité d'audit

- **José Ramón Álvarez Rendueles,**
Président
- **Hedwig De Koker,**
Membre
- **Jean-Yves Durance,**
Membre
- **Georges Schmit,**
Membre

* Coopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 12 novembre 2004.

Comité de nominations et de rémunérations

- **Joseph Kinsch,**
Président
- **José Ramón Álvarez Rendueles,**
Membre
- **Jean-Pierre Hansen,**
Membre
- **Edmond Pachura,**
Membre

DIRECTION GÉNÉRALE

- **Guy Dollé,**
Président de la Direction générale, CEO
- **Jacques Chabanier,**
Directeur général Achats, R&D, Technologies de l'Information, Commerce en ligne, Alliance avec Nippon Steel Corporation
- **Jean-Yves Gilet,**
Directeur général Aciers Inoxydables
- **Roland Junck,**
Directeur général Aciers Longs Carbone
- **Paul Matthys,**
Directeur général Stratégie, International Business Development
- **Guillermo Ulacia,**
Directeur général Aciers Plats Carbone
- **Gonzalo Urquijo,**
Directeur général adjoint Distribution, Transformation, Trading
- **Michel Wurth,**
Directeur général Finances, Pilotage par Objectifs

Les modalités de fonctionnement des organes d'administration et de direction du Groupe sont précisées dans le Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne.



2^{ème} plan : Guillermo Ulacia; Roland Junck; Paul Matthys; Gonzalo Urquijo; Jean-Yves Gilet

1^{er} plan : Michel Wurth; Guy Dollé; Jacques Chabanier

Tableau synthétique des chiffres clés et évolution des cours de Bourse

CHIFFRES CLÉS

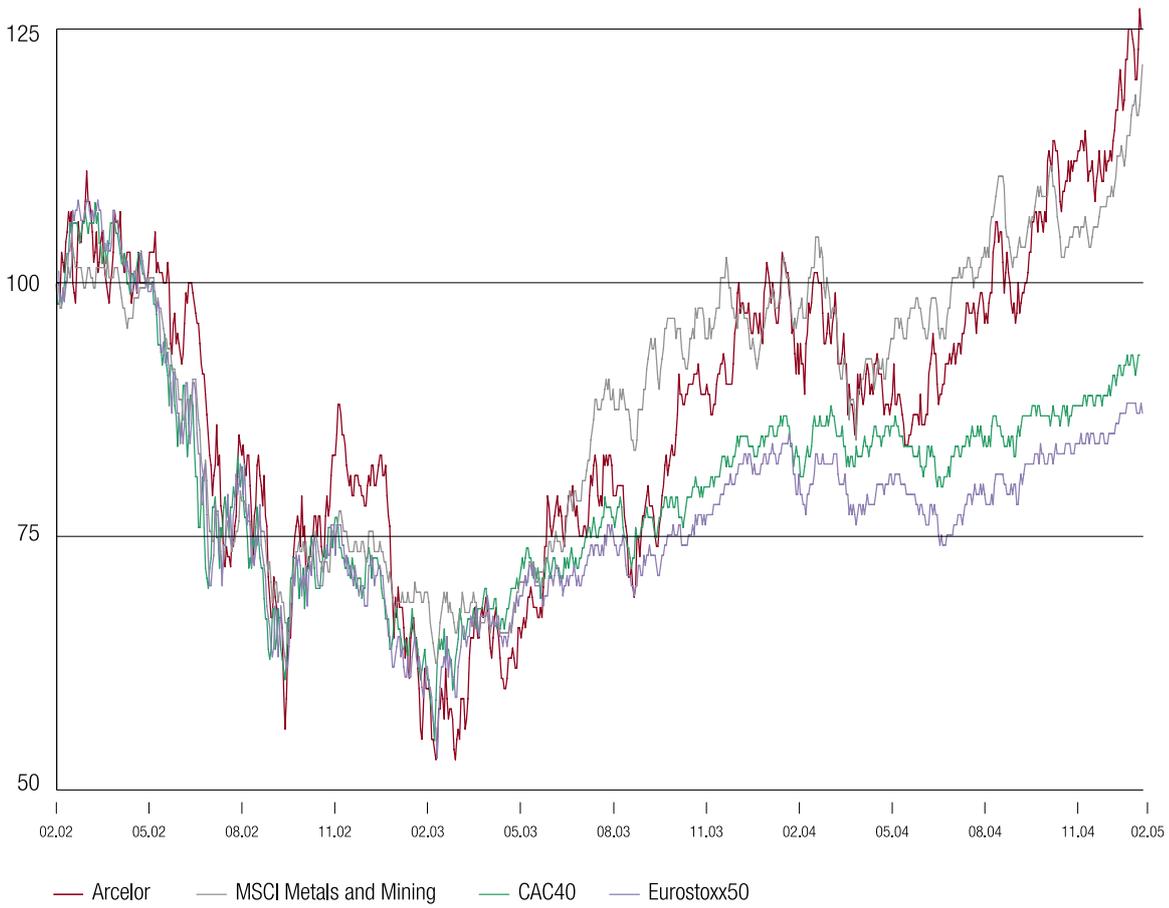
<i>En millions d'euros</i>	2003	2004
Chiffre d'affaires	25 923	30 176
Résultat brut opérationnel	2 228	4 341
Résultat opérationnel	738	3 194
Résultat net (part du Groupe)	257	2 314
Résultat net par action (en euro)	0,54	4,26 *

	31/12/2003	31/12/2004
Endettement financier net	4 464	2 512
Fonds propres (part groupe et intérêts minoritaires)	7 463	12 317
Badwill résiduel	676	
Total	8 139	12 317
Endettement financier net / Fonds propres	0,55	0,20

* Y inclus 106 629 054 actions nouvelles émises le 27 juillet, et à l'exclusion des actions d'auto-contrôle.

ÉVOLUTION BOURSIÈRE DU 18 FÉVRIER 2002 AU 28 FÉVRIER 2005

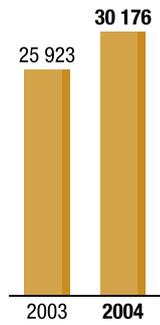
Indice 100 = 18 février 2002



Chiffres clés 2004

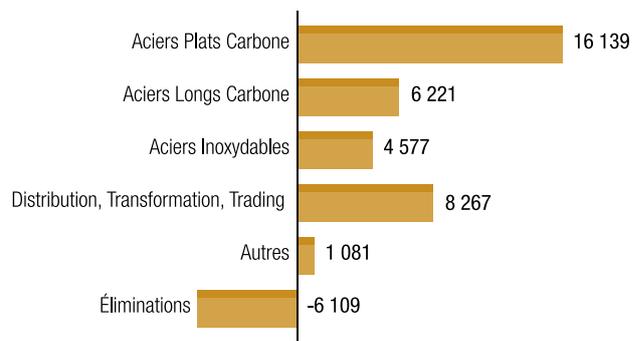
Chiffres d'affaires

(en million d'euros)



Répartition du chiffre d'affaires par secteur

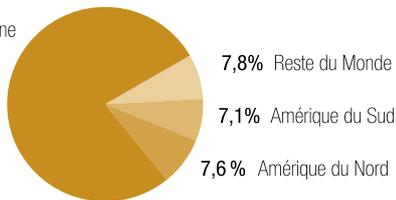
(en million d'euros)



Chiffre d'affaires par zone géographique

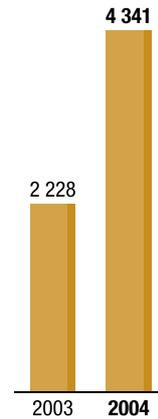
(en %)

77,5% Union européenne



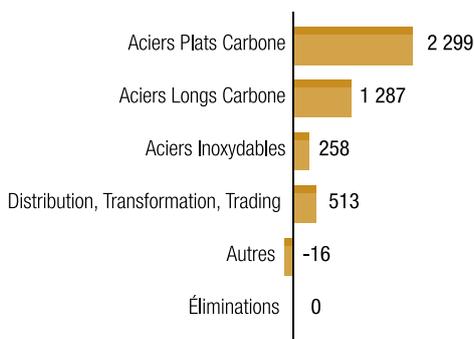
Résultat brut opérationnel

(en million d'euros)



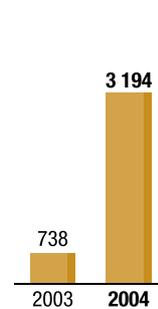
Résultat brut opérationnel par secteur

(en million d'euros)



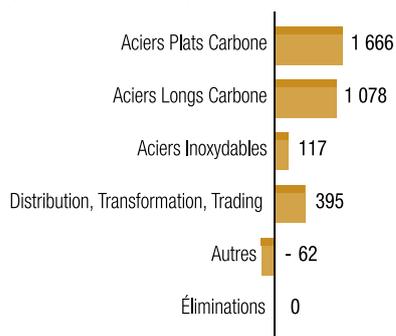
Résultat opérationnel

(en millions d'euros)



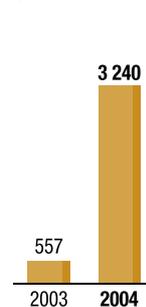
Résultat opérationnel par secteur

(en million d'euros)



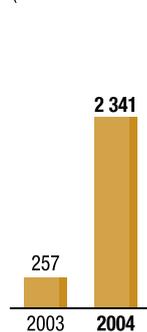
Résultat avant impôt

(en millions d'euros)



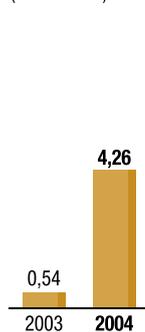
Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)



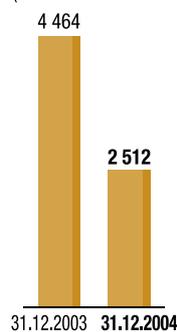
Résultat net par action

(en euros)

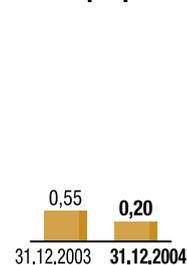


Endettement financier net

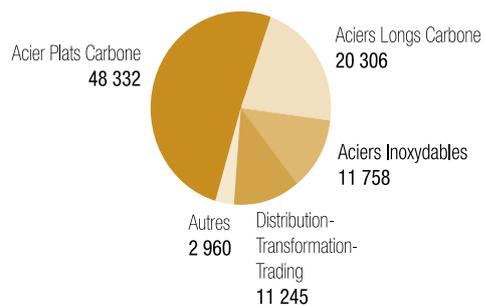
(en millions d'euros)



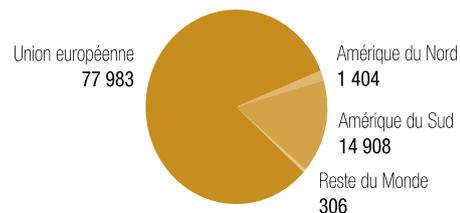
Endettement financier net / Fonds propres



Effectifs par secteur au 31.12.2004



Effectifs par zone géographique au 31.12.2004



Faits marquants de l'exercice 2004

Le 11 février 2004, Arcelor a signé un accord avec Bagoeta S.L., actionnaire majoritaire de Conducciones y Derivados SA (Condesa) en vue de la **cession de son activité Tubes**.

En 2003, l'activité Tubes du groupe Arcelor a expédié plus de 1,2 million de tonnes d'acier pour un chiffre d'affaires de 587 millions d'euros. La vente a été conclue le 3 juin 2004.

Le 17 février 2004, J&L Specialty Steel, LLC (États-Unis) a signé un accord de cession de la majorité de ses actifs à une filiale détenue à 100 % par Allegheny Technologies Incorporated. J&L Specialty Steel est un acteur majeur dans le domaine des produits plats en acier inoxydable. La cession est intervenue le 1^{er} juin 2004.

Le 19 mars 2004, Arcelor a annoncé la cession de l'intégralité de sa participation (96 %) dans le capital de **Thainox** (Thaïlande), usine de laminage à froid et de parachèvement d'aciers inoxydables. Dans le cadre de cette cession, Arcelor continue à bénéficier d'un accord pluriannuel de fournitures à prix de marché pour une majorité des approvisionnements de Thainox.

Le 16 avril 2004, Arcelor a signé avec Siderúrgica Añón SA un accord pour la vente de sa participation de 100 % dans **Acierie de l'Atlantique, SAS (ADA)**. ADA est une société française située à Bayonne (France) exploitant un four électrique et une coulée continue. La vente a été réalisée le 22 juin 2004.

Le 27 avril 2004, Arcelor a annoncé le rachat à Corus de son activité commerciale britannique pour les **palplanches**.

En avril, le Conseil d'administration d'Arcelor a approuvé le plan de modernisation de la sidérurgie luxembourgeoise, baptisé « Lux 2006 ». La mise en œuvre du plan « Lux 2006 » permettra aux usines luxembourgeoises relevant du secteur des produits longs au carbone de rattraper leur handicap de productivité.

En mai, le plan « Arco » a été lancé au sein du secteur Aciers Plats Carbone pour améliorer la compétitivité des usines du Groupe dans les Asturies (Espagne). Ce plan vise des gains importants en termes de coûts et doit aboutir à une amélioration des performances de gestion, grâce, entre autres, à la contribution d'idées de la part des salariés. Il permettra également d'adapter les effectifs aux besoins réels de l'entreprise ainsi que d'atteindre un niveau plus élevé de qualification et d'expertise technique des membres du personnel.

Le 28 juin 2004, Arcelor a annoncé son intention de consolider ses positions au Brésil par consolidation de ses participations dans CST et Acesita. Le 29 juin 2004, Arcelor procédait à une augmentation de capital de 1,14 milliard d'euros via l'émission de bons de souscription d'actions.

Le 22 juillet 2004, Arcelor et la SNCI ont cédé l'intégralité du capital détenu dans la société IEE, entreprise spécialisée dans le développement de systèmes de sécurité automobiles à base de capteurs, à Apax Partners, associé aux sociétés BGL Investment Partners, Luxempart et au management d'IEE.

Le 23 juillet 2004, Arcelor et le fonds d'investissement Chequers Capital sont parvenus à un accord définitif en vue de l'acquisition, par la société Financière Mistral, holding de reprise constituée et contrôlée par Chequers Capital, de la participation de 36 % détenue par la société Produits d'Usines Métallurgiques PUM - Station Service Acier (groupe Arcelor), dans le capital de la société IMS - International Métal Service, dont les actions sont admises aux négociations sur le Second Marché d'Euronext Paris.

Le 12 août 2004, IUP (Imphy Ugine Précision), filiale d'Arcelor, et la société SAW Pipes Limited, filiale du groupe sidérurgique indien Jindal, ont signé un accord de joint-venture en vue de la création d'une société spécialisée dans la production et la commercialisation, **en Inde**, de laminés de précision en aciers inoxydables et en alliages au nickel à forte valeur ajoutée destinés à divers secteurs industriels tels que les machines textiles, l'horlogerie ou l'appareillage électrique.

Le 27 août 2004, Arcelor, Nippon Steel Corporation et Baoshan Iron & Steel Co. ont officiellement lancé le joint-venture industriel et commercial dédié à la production d'aciers galvanisés pour l'automobile et l'industrie générale « **Baosteel-NSC/Arcelor Automotive Steel Sheets Co., Ltd.** ». Ce joint-venture s'intègre dans le cadre de l'alliance stratégique globale entre Arcelor et Nippon Steel Corporation.

Le 14 octobre 2004, Arcelor a conclu avec les principaux actionnaires minoritaires de CST des accords définitifs portant sur la cession, le transfert des droits et obligations ainsi que sur des options d'achat relatives à des actions ordinaires de CST. La conclusion de ces accords a permis à Arcelor de consolider pleinement CST à partir du 1^{er} octobre 2004. Au 31 décembre 2004, Arcelor détenait 73,34% de CST en pourcentage de participation.

ARCELOR : GROUPE EURO-BRÉSILIEN

Depuis 1920, une des sociétés fondatrices d'Arcelor a une présence et un engagement industriel au Brésil à travers la société Belgo Mineira, établie dans le Minas Gerais.

En 1998, une autre des sociétés fondatrices d'Arcelor prenait des participations significatives dans les sociétés Acesita, producteur d'acier inoxydable, et CST, producteur de brames en acier au carbone.

En 2004, Arcelor a mis en service les installations industrielles de Vega do Sul, une nouvelle entité spécialisée dans les produits plats pour l'industrie automobile.

Également au cours de l'exercice 2004, Arcelor a pris une participation majoritaire dans CST et le contrôle de la société Acindar en Argentine à travers Belgo-Mineira.

Le Groupe se place donc aujourd'hui en tête des producteurs d'acier au Brésil avec des installations industrielles modernes et compétitives sur le plan mondial.

À partir de sa base brésilienne, Arcelor entend intensifier sa politique d'investissement en Amérique du Sud.



STAHLWERKE BREMEN - ALLEMAGNE - 13H00 >

AU VOLANT DE LEUR VOITURE, LES AUTOMOBILISTES NE PRÊTENT GUÈRE ATTENTION AUX ACIERS ARCELOR. CEPENDANT, TOUT

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

RAPPORT CONSOLIDÉ DE GESTION DU GROUPE

	p.20	Commentaires d'activité par secteur	p.26
Environnement Économique	p.20	Aciers Plats Carbone	p.26
Évolution du secteur sidérurgique	p.20	Aciers Longs Carbone	p.27
Évolution de la production mondiale d'acier brut	p.21	Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales	p.29
Commentaires sur les résultats consolidés en 2004	p.22	Distribution, Transformation, Trading	p.31
Principes comptables	p.22	Autres activités	p.33
Chiffre d'affaires et résultats	p.23	Investissements corporels	p.34
Endettement financier net	p.23	Actions propres	p.35
Besoins en fonds de roulement	p.24	Perspectives	p.37
Rentabilité des capitaux employés (RCE) avant impôts	p.24	Événements postérieurs à la clôture	p.38
Chiffre d'affaires par zone géographique de commercialisation	p.25	Informations complémentaires relatives à Arcelor SA	p.38
Effectifs	p.25		



< VIADUC DE MILLAU - FRANCE - 13H00
ARCHITECTE : LORD FOSTER

CHANGE LE JOUR OÙ ILS EMPRUNTENT DES PONTS SPECTACULAIRES.

RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES

	p.39	de taux, de change, sur titres en capital détenus)	p.41
Risques juridiques généraux liés aux activités du groupe Arcelor	p.39	Approvisionnements – Risques de dépendance	p.41
Risques industriels	p.39	Assurance et couverture des risques	p.42
Les différentes étapes de production des produits en acier	p.39		
Nature des risques encourus	p.39		
Évaluation des risques en termes d'impact et de probabilité	p.40		
Procédures mises en place pour assurer le suivi et la mesure de ces risques	p.40		
Risques environnementaux	p.40		
Risques marchés (risque de liquidité,			

Rapport consolidé de gestion du Groupe

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2004 s'est achevée avec une croissance économique mondiale de 4,9 %, taux le plus élevé enregistré depuis 1988.

Aux États-Unis, la croissance a atteint 4,4 % sur l'année grâce notamment à une forte hausse de la consommation finale. Les dépenses d'investissement en équipements des entreprises ont également été très dynamiques. La croissance devrait rester élevée en 2005 avec un rythme voisin de 3,6 %.

Le Canada et le Mexique ont bénéficié de la dynamique américaine avec des taux de croissance respectifs de 2,7 % et 4 %.

En Asie, hors Japon, la croissance économique, quoiqu'en léger ralentissement en fin d'année, est restée très soutenue tout au long de 2004, les économies chinoise et indienne en étant les principaux moteurs. Sur l'ensemble de l'année 2004, la Chine a connu une progression du PIB de 9,2 % et de la production industrielle de 15 %, correspondant à la plus forte croissance économique enregistrée en sept ans. La croissance économique indienne a atteint 6,5 %.

Au Japon, après trois trimestres de croissance soutenue, l'économie a enregistré en fin d'année un léger ralentissement alimenté par le prix élevé du pétrole et les incertitudes sur la poursuite de la croissance en Chine. La croissance a été de 2,6 % en 2004.

Dans la zone euro, la croissance économique est restée faible en 2004 avec une progression du PIB d'à peine 2 %. La confiance des consommateurs et des milieux d'affaires est restée faible. Si l'Allemagne a enregistré de bonnes performances à l'exportation, les résultats ont été plus médiocres dans les autres pays de la zone. La France a de son côté bénéficié d'une demande interne soutenue. La croissance économique du Royaume-Uni a dépassé 3 % grâce à la demande interne et au soutien du secteur résidentiel en particulier.

Les nouveaux pays membres de l'Union européenne ont enregistré un rythme de croissance soutenu, avec un PIB en hausse de 5 %. La production industrielle a été dynamique, notamment dans les secteurs utilisateurs d'acier, et a enregistré une hausse de 13 % en Pologne, de 9,5 % en République Tchèque, de 8,8 % en Hongrie et de 4,4 % en Slovaquie.

En Amérique centrale et du Sud, l'évolution économique favorable se confirme. Le PIB a été en hausse de plus de 5 % sur l'année et la production industrielle a progressé de plus de 8 %. En Argentine, le dynamisme de la croissance s'est poursuivi, avec un PIB en croissance de 7,5 %, rythme également atteint par la production industrielle. Au Brésil, la croissance a été soutenue avec une hausse du PIB de 4,6 % sur l'année, et un accroissement de la production industrielle de plus de 8 %.

Évolution du secteur sidérurgique

La croissance mondiale a généré une hausse importante des prix des matières premières, du pétrole et du fret maritime qui ont rejoint des sommets historiques. L'industrie sidérurgique mondiale a participé à cette dynamique et a connu, en 2004, une activité particulièrement forte.

En Chine, la consommation apparente d'acier aurait progressé de 11 %, avec un effet d'ajustement à la baisse des stocks. Les exportations de Chine ont progressé de 134 %, à plus de 20 millions de tonnes en 2004. Les importations chinoises se sont élevées à 33 millions de tonnes, en baisse de 24 %.

Aux États-Unis, l'année 2004 a été exceptionnelle avec, pour les produits sidérurgiques finis, une consommation apparente en accroissement de 14 % et des importations en augmentation de 53 % par rapport à l'année précédente. La consommation réelle ne progressant que de 4 %, les stocks auprès des consommateurs d'acier se sont retrouvés à un niveau élevé en fin d'année.

En Union européenne (UE15), les **secteurs utilisateurs d'acier** ont enregistré une croissance satisfaisante en rythme annuel. Les immatriculations sur l'année 2004 de voitures particulières ont progressé de 2 %, celles de véhicules utilitaires légers de 8,7 % et celles de véhicules utilitaires lourds de 8 %. Le secteur de la construction a enregistré une progression de l'ordre de 1 % tandis que celui de l'équipement mécanique et du travail des métaux était en hausse de 4 %. La croissance du secteur de l'équipement ménager a atteint 2,5 %. En conséquence, la **consommation réelle d'acier** a augmenté en 2004 de 2,8 %, tandis que la consommation apparente progressait de 4,3 % sur un an. En fin d'année, les **stocks de produits sidérurgiques** auprès des utilisateurs d'acier et du négoce se situaient à un niveau plus élevé qu'en 2003.

Les **importations** totales de produits sidérurgiques finis ont progressé de 1 % sur un an, les produits longs ayant fléchi de 3,3 % et les produits plats ayant augmenté de 3,1 %. Par catégorie de produits, la variation des importations a été très différenciée. Ainsi, les importations de coils à chaud (hors coils pour relaminage), de poutrelles, de fil machine et de ronds à béton ont chuté respectivement de 14,6 %, 5,6 %, 8,6 % et 8,9 %, tandis que celles des tôles à froid, des tôles revêtues, des tôles quarto et des aciers marchands ont fortement progressé de respectivement 17 %, 34,4 %, 7,2 % et 18 %.

Dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne, la demande d'acier a été très élevée en 2004, en augmentation de 15 % pour les produits plats au carbone.

Les **prix sidérurgiques**, exprimés en euro, ont régulièrement augmenté au cours de l'année 2004 en raison de la hausse des

prix des matières premières et du déséquilibre entre l'offre et la demande d'acier, liés principalement aux fortes demandes américaine et chinoise de produits sidérurgiques.

Concernant les **aciers plats inoxydables**, la consommation mondiale a connu au cours de l'année 2004 une croissance de l'ordre de 7 %. Elle a été plus particulièrement visible en Asie, notamment en Chine, et en Amérique du Nord, et a atteint 4,5 % en Europe. Cette croissance confirme le fort attrait dont bénéficie l'acier inoxydable en liaison avec l'augmentation des taux d'équipement, en particulier ménager, et avec le processus de substitution à d'autres matériaux, phénomène plus sensible dans les marchés matures tels que l'Europe occidentale ou l'Amérique du Nord. Elle est cependant ralentie par les prix du nickel.

Évolution de la production mondiale d'acier brut

Selon les estimations de l'IISI¹, la production mondiale d'acier brut a atteint 1,055 milliard en 2004. Tirée par la consommation chinoise, la production mondiale a ainsi progressé de 8,8 % par rapport à 2003.

PRODUCTION MONDIALE D'ACIER BRUT *

	2002	2003	2004	Variation 2004/2003 en %
<i>En millions de tonnes</i>				
Monde **	903,8	969,3	1 054,7	8,8
Europe de l'Ouest ***	207,4	213,3	225,4	5,7
dont : UE 25	180,9	184,2	193,5	5,0
dont : UE 15	158,7	160,7	168,3	4,7
Europe centrale et orientale ****	101,1	107,5	111,8	4,0
dont : Russie	59,8	62,7	64,3	2,5
Amérique du Nord et Amérique centrale	122,9	126,2	133,0	5,4
dont : États-Unis	91,6	93,7	98,5	5,2
Amérique du Sud	40,9	43,0	45,9	6,7
dont : Brésil	29,6	31,1	32,9	5,7
Asie	394,9	441,2	499,5	13,2
dont : Chine	182,3	221,2	272,5	23,2
dont : Japon	107,7	110,5	112,7	2,0
Autres pays	36,6	38,1	39,1	2,7

* Chiffres estimés IISI, janvier 2005.

** Monde = 63 pays représentant 98 % de la production mondiale d'acier brut.

*** Europe de l'Ouest = UE25 + autre Europe (Croatie, Norvège, Roumanie, Serbie-Monténégro, Turquie).

**** Europe centrale et orientale (CEI) = Biélorussie, Kazakhstan, Moldavie, Russie, Ukraine, Ouzbékistan.

La Chine aurait fourni à elle seule plus du quart (26 %) de la production d'acier brut, soit 272,5 millions de tonnes, en hausse de 23,2 % par rapport à 2003. Elle devance l'Union européenne avec 193,5 millions de tonnes (+ 5 %) et le Japon avec 112,7 millions de tonnes produites (+ 2 %).

L'ensemble des pays asiatiques a relevé ainsi sa production de 13,2 % à 499,5 millions de tonnes, soit près de la moitié de la production mondiale d'acier brut (47,3 %).

Les États-Unis ont augmenté leur production de 5,2 % à 98,5 millions de tonnes. L'ensemble Amérique du Nord et Amérique centrale a enregistré une hausse de sa production

1. International Iron & Steel Institute.

d'acier brut de 5,4 % par rapport à 2003. Les pays d'Amérique du Sud ont progressé de manière inégale avec une hausse relativement forte au Brésil (+ 5,7 %) et une augmentation de plus faible importance en Argentine (+ 1,8 %).

Dans l'Union européenne (UE25), la production d'acier brut a atteint 193,5 millions de tonnes, en progression de 5 % par rapport à 2003. Les augmentations de production ont été particulièrement marquées en Pologne (+ 16,9 %), en Espagne (+ 7,2 %), en Italie (+ 5,6 %) et en France (+ 5,1 %).

Après une diminution de sa production d'acier brut en 2003 par rapport à l'année précédente, l'Allemagne a retrouvé et dépassé le niveau de sa production de 2002.

En Europe centrale et orientale, la production a atteint 111,8 millions de tonnes, en progression de 4 % par rapport à l'année précédente.

La Turquie, quant à elle, prend la douzième place des producteurs mondiaux d'acier, avec une production de 20,5 millions de tonnes, en hausse de 11,9 %.

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN 2004

Après une phase d'intégration de ses trois groupes fondateurs, Arcelor s'est engagé dans une nouvelle étape de croissance dans un contexte d'accélération de la consolidation de la sidérurgie mondiale et de déplacement des zones de consommation d'acier. Tout en se recentrant sur ses principaux métiers et dans la recherche de la maîtrise de ses coûts, Arcelor a, en 2004, accéléré son déploiement au niveau mondial. Cette évolution se traduit à travers les résultats du Groupe avec un résultat brut opérationnel de 4,3 milliards d'euros et un résultat net, part du Groupe, de 2,3 milliards pour un chiffre d'affaires de 30,2 milliards d'euros. L'endettement financier net diminué de 2 milliards d'euros, le ratio d'endettement net se situant au 31 décembre 2004 à 0,20. La rentabilité des capitaux employés (RCE) avant impôts est de 26,6 %.

Le périmètre du Groupe a fortement évolué notamment avec la finalisation de la première phase d'expansion du Groupe en Amérique du Sud. Au Brésil, Arcelor a consolidé sa position chez CST, un des leaders mondiaux des brames en acier au carbone et l'un des producteurs d'acier les plus compétitifs au monde. CST est consolidé (73,34 % en pourcentage de participation, 73,22 % part du Groupe) depuis le 1^{er} octobre 2004 dans les comptes d'Arcelor. En Argentine, Arcelor renforçait sa participation (prise de contrôle de 66 % en mai 2004 puis 72,68 % en octobre) dans le groupe Acindar, spécialisé dans la production de produits longs au carbone (fils, profilés, ronds à béton). Acindar est consolidé dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} mai.

À titre d'information, des comptes pro forma 2004 (non audités) intégrant une année pleine pour CST et Acindar ont été établis pour évaluer l'impact des acquisitions sud-américaines sur les comptes du Groupe. Avec Acindar et CST sur 12 mois, le chiffre d'affaires du groupe Arcelor pour l'exercice 2004 aurait été de 31 258 millions d'euros. Le résultat brut opérationnel se serait élevé à 4 879 millions d'euros, soit 15,6 % du chiffre d'affaires, à comparer au 14,4 % du publié. Le résultat net aurait été de 2 475 millions d'euros soit 7,9 %, du chiffre d'affaires à rapprocher des 7,7 % du publié. La rentabilité des capitaux employés (RCE) aurait été de 28,6 % contre 26,6 %

en publié, le ratio d'endettement restant inchangé. Ces éléments démontrent la pertinence des investissements en Amérique du Sud et leur impact positif sur les comptes du Groupe.

Parallèlement, Arcelor a procédé à une gestion active de son portefeuille d'activités avec les cessions de J&L aux États-Unis et de Thainox en Thaïlande dans le secteur des Aciers Inoxydables, de IMS en France, de JFK aux États-Unis, de son activité Tubes dans le secteur Distribution, Transformation, Trading, de ADA (Aciérie de l'Atlantique) dans le secteur Aciers Longs Carbone, ainsi que d'autres activités non stratégiques, dont IEE, société luxembourgeoise spécialisée dans la conception et la fabrication de capteurs.

Principes comptables

Les états financiers du groupe Arcelor pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 sont préparés en application des normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) en vigueur à cette date. Comme il est indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, ces normes ont été partiellement adaptées par l'International Accounting Standards Board « IASB » en décembre 2003 et mars 2004 (5 nouveaux standards émis et 15 standards existants amendés), notamment dans la perspective de l'échéance 2005 fixée par l'Union européenne.

À l'exception de la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, entrée en vigueur en 2004, et l'application des normes IAS 36 et 38 révisées qui en découlent, l'ensemble de ces normes (nouvelles ou amendées) n'est d'application qu'à compter du 1^{er} janvier 2005. Le groupe Arcelor n'anticipe cependant pas d'impact significatif de l'application de ces normes (nouvelles ou amendées) sur sa situation financière consolidée.

Certaines incertitudes demeurent néanmoins dans l'état actuel de définition et de mise en œuvre des normes. Une des incertitudes majeures, pour Arcelor ainsi que pour de nombreux groupes industriels européens, porte sur la comptabilisation

des droits d'émission de CO₂ telle que proposée par le Comité d'interprétation de l'IASB dont l'application est sujette à controverse au sein de l'Union européenne.

Arcelor regrette le caractère mouvant du référentiel comptable international qui a pour effet d'altérer la comparabilité et la lisibilité dans le temps de ses comptes consolidés et participe activement, sur les plans national et international, à des groupes de réflexion sur l'évolution des normes IFRS.

Afin de garantir une transparence et lisibilité optimale des comptes, les changements de politiques comptables du Groupe et les impacts induits par les diverses évolutions évoquées ci-dessus seront détaillés et explicités dans l'annexe aux états financiers consolidés annuels ainsi que, le cas échéant, dans l'information consolidée trimestrielle (respectivement semestrielle) d'Arcelor.

Chiffre d'affaires et résultats

CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

En millions d'euros	2003	2004
Chiffre d'affaires	25 923	30 176
Évolution		+16,4 %
Résultat brut opérationnel (RBO)	2 228	4 341
Résultat opérationnel (RO)	738	3 194
Résultat net (part du Groupe)	257	2 314
Résultat net par action (en euro)	0,54	4,26*

* Y inclus 106 629 054 actions nouvelles émises le 27 juillet, et à l'exclusion des actions d'auto-contrôle.

Le **chiffre d'affaires** consolidé du Groupe s'élève à 30 176 millions d'euros en 2004 contre 25 923 millions en 2003, soit une hausse de 16,4 % (17,7 % à périmètre comparable). L'exercice se caractérise par une forte hausse des prix moyens de l'acier au cours de la seconde moitié de l'année ainsi que des matières premières depuis le mois d'avril.

Le **résultat brut opérationnel** consolidé du Groupe affiche presque un doublement et s'élève à 4 341 millions d'euros en 2004 contre 2 228 millions en 2003 et comprend -245 millions d'éléments non récurrents (118 millions d'euros pour restructurations en Espagne). Les gains de gestion (programmes de réductions de coûts et synergies), une demande mondiale soutenue, la variation du périmètre

de consolidation et la hausse des prix de vente de l'acier (notamment pour les aciers longs au carbone) ont contribué à la bonne qualité des résultats.

Le **résultat opérationnel** consolidé du Groupe s'élève à 3 194 millions d'euros en 2004 contre 738 millions en 2003 et comprend -227 millions d'éléments non récurrents.

Après des charges financières nettes de 367 millions d'euros, une contribution positive des sociétés mises en équivalence de 413 millions, une charge d'impôt de 523 millions, et la prise en compte de 403 millions d'intérêts minoritaires, le **résultat net** consolidé, part du Groupe, s'élève à 2 314 millions d'euros contre 257 millions pour l'exercice 2003.

Endettement financier net

RATIO DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions d'euros	31/12/2003	31/12/2004	Variation
Emprunts portant intérêts (long terme)	4 871	4 348	- 523
Partie court terme des emprunts	1 551	2 293	+ 742
Trésorerie et équivalents	- 1 890	- 4 043	- 2 153
Revalorisation d'instruments financiers (court terme & long terme)	- 68	- 86	- 18
ENDETTEMENT FINANCIER NET	4 464	2 512	- 1 952
Fonds propres (part Groupe et intérêts minoritaires)	7 463	12 317	+ 4 854
Badwill résiduel	676		- 676
TOTAL	8 139	12 317	+ 4 178
ENDETTEMENT FINANCIER NET / FONDS PROPRES	54,8 %	20,4 %	-

Le Groupe a réduit son endettement financier net de 2 milliards d'euros au cours de l'exercice 2004 (2 512 millions d'euros au 31 décembre 2004 contre 4 464 millions au 31 décembre 2003). L'augmentation de capital de 1 136 millions d'euros réalisée au mois de juillet 2004 a été utilisée principalement pour financer l'achat des actifs brésiliens (CST) tandis que la trésorerie disponible réduisait l'endettement net.

La génération de cash s'est accélérée trimestre après trimestre, renforcée par l'amélioration des prix de vente au

cours de la seconde moitié de l'année et par un contrôle rigoureux des besoins en fonds de roulement. Les dépenses d'investissements s'élèvent à 1,4 milliard d'euros et ont été maintenues à un niveau correspondant aux amortissements en Europe.

Le ratio endettement financier net sur fonds propres, y compris intérêts minoritaires, est de 0,20 au 31 décembre 2004 contre 0,55 au 31 décembre 2003.

Besoins en fonds de roulement

DÉCOMPOSITION DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT

En millions d'euros

	31/12/2003	31/12/2004	Variation
Stocks	5 497	6 801	1 304
Clients	3 253	3 757	+ 504
Fournisseurs	- 4 348	- 4 997	- 649
BFR OPÉRATIONNEL	4 402	5 561	+ 1 159
Autres débiteurs et créditeurs	- 979	- 1 558	- 579
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	3 423	4 003	+ 580

Rentabilité des capitaux employés (RCE) avant impôts

ÉVOLUTION DE LA RENTABILITÉ DES CAPITAUX EMPLOYÉS

En millions d'euros

	2003	2004
Résultat opérationnel (RO)	738	3 194
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (après impôts)	140	413
Ajustement fiscal sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	75	130
Revenus des participations	29	31
Charges liées aux titrisations	- 6	
(TOTAL I)	976	3 768
Actifs non courants	12 590	15 249
Écarts d'acquisition net négatifs	676	
Impôts différés (actif)	- 1 436	- 1 284
Revalorisation d'instruments financiers	- 68	- 86
Besoin en fond de roulement	3 423	4 003
Provisions *	- 3 729	- 3 708
TOTAL CAPITAUX EMPLOYÉS (TOTAL II)	11 456	14 174
RENTABILITÉ DES CAPITAUX EMPLOYÉS (I/II) (RCE)	8,5 %	26,6 %

* Provisions : impôts différés non compris.

Chiffre d'affaires par zone géographique de commercialisation

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Pays	2003	%	2004	%
UNION EUROPÉENNE (25)	20 141	77,70	23 377	77,47
AUTRES PAYS EUROPÉENS	588	2,27	882	2,92
Canada	268	1,03	377	1,25
Mexique	160	0,62	160	0,53
États-Unis	1699	6,55	1 771	5,87
TOTAL AMÉRIQUE DU NORD	2 127	8,21	2 308	7,65
Argentine	16	0,06	336	1,11
Brésil	904	3,49	1 472	4,88
Autres	273	1,05	338	1,12
TOTAL AMÉRIQUE DU SUD	1 193	4,60	2 146	7,11
Chine	582	2,25	239	0,79
Autres	1293	4,99	1 224	4,06
TOTAL AUTRES PAYS	1 874	7,23	1 463	4,85
TOTAL GROUPE	25 923	100,00	30 176	100,00

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique traduit d'une part, la politique du Groupe de privilégier en priorité ses clients traditionnels dans le cadre des partenariats

mis en place, et d'autre part la consolidation d'Acindar pour l'Argentine et de CST au Brésil.

Effectifs

Les effectifs (équivalent temps plein) au 31 décembre 2004 s'élèvent à 94 601 personnes contre 96 294 personnes fin décembre 2003.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS CONSOLIDÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Effectifs (ETP fin de période)	31/12/2003	31/12/2004	Variation
Aciers Plats Carbone	46 259	48 332	+ 2 073
Aciers Longs Carbone	17 913	20 306	+ 2 393
Aciers Inoxydables	14 042	11 758	- 2 284
Distribution, Transformation, Trading	14 957	11 245	- 3 712
Autres activités	3 123	2 960	- 163
TOTAL	96 294	94 601	- 1 693

Les sorties de périmètre, soit par cessions de sociétés, soit par déconsolidation de sociétés non significatives, représentent une sortie des effectifs de 5 976 personnes. Les entrées de nouvelles sociétés dans le périmètre ont conduit à l'entrée de 7 573 personnes supplémentaires au 31 décembre 2004, dont 2 914 personnes pour Acindar et 4 261 personnes pour CST.

À périmètre comparable, la réduction d'effectif pour le Groupe s'établit à 3 290 personnes (soit 3,4 %).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS CONSOLIDÉS À FIN 2004 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Effectifs (ETP fin de période)	Nombre	%
France	28 456	30
Belgique	15 591	16
Espagne	14 897	16
Allemagne	9 630	10
Luxembourg	5 959	6
Autres UE25	3 450	4
Autres pays européens	251	1
Amérique du Nord	1 404	1
Amérique du Sud	14 908	16
Extrême-Orient	55	0
TOTAL	94 601	100

COMMENTAIRES D'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Aciers Plats Carbone

Chiffre d'affaires et résultat

Aciers Plats Carbone	2003	2004
<i>En millions d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	13 994	16 139
Évolution à périmètre comparable		+ 12,6 %
Résultat brut opérationnel (RBO)	1 365	2 299
% du chiffre d'affaires	9,8 %	14,2 %
Rentabilité des capitaux employés (RCE)	17 %	25,2 %
Expéditions (en millions de tonnes)	25,6	28,4

Le secteur Aciers Plats Carbone a généré en 2004 un **chiffre d'affaires** de 16 139 millions d'euros soit 53,5 % du chiffre d'affaires du Groupe. À périmètre comparable, il progresse de 12,6 % par rapport à 2003 du fait de la hausse significative des prix de vente sur le second semestre et d'une augmentation des volumes vendus. Tous produits confondus, l'effet prix est de 8,8 % et l'effet volume de 3,9 %. L'intégration de CST dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} octobre 2004 représente un effet périmètre de 456 millions d'euros au niveau du chiffre d'affaires.

Le **résultat brut opérationnel** du secteur s'élève à 2 299 millions d'euros, en hausse de 934 millions d'euros par rapport à 2003, la contribution de CST étant de 192 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 1 666 millions d'euros en 2004 contre 774 millions pour l'exercice 2003 et comprend - 178 millions d'euros d'éléments non récurrents.

Activité

La production d'acier brut est de 31,9 millions de tonnes en 2004 (y compris 3 mois de contribution de CST pour 1,2 million de tonnes) contre 28,6 millions de tonnes en 2003. Les expéditions sont en progression, à périmètre comparable, de 6,1 % à 28,4 millions de tonnes. En Europe, 35 % des expéditions sont à destination du marché de l'automobile, 52 % vont vers l'industrie (dont la construction et l'équipement ménager), 6 % vers le secteur de l'emballage et 7 % vont à des transformateurs (relamineurs). Au Brésil, le marché automobile représente 23 % des expéditions et l'industrie générale 77 %.

La demande mondiale d'acier a été particulièrement soutenue en 2004 sur un grand nombre de marchés en Asie, sur le continent américain et en Europe occidentale, provoquant un

déséquilibre entre l'offre et la demande. Cette situation conjuguée à un renchérissement très significatif de l'ensemble des coûts de production, principalement de l'énergie et des matières premières, a conduit à des augmentations substantielles des prix de l'acier sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Dans ce contexte, tout en répercutant la hausse des coûts de production, Arcelor s'est efforcé de satisfaire au mieux la demande de sa clientèle européenne en utilisant la totalité de ses capacités de production et en privilégiant ses relations partenariales.

Le secteur **Industrie** a particulièrement bénéficié de la bonne conjoncture avec une augmentation de ses expéditions de plus de 6 % par rapport à 2003 et une hausse significative de ses prix de vente, dépassant la croissance de ses principaux marchés que sont la construction, l'équipement ménager, l'équipement mécanique et le travail des métaux.

Sur le marché de la **construction**, Arcelor a profité du dynamisme enregistré dans les pays d'Europe orientale et s'est imposé comme leader, notamment dans les produits à haute valeur ajoutée tels que les produits revêtus organiques et Aluzinc, doublant ses ventes par rapport à 2003. En Europe occidentale, les livraisons ont enregistré une hausse de 15 % qui s'est accompagnée d'une amélioration très forte de la rentabilité. 2004 a également vu le lancement de nombreux développements en partenariats pour de nouvelles solutions constructives destinées à la toiture, aux façades et au logement résidentiel en structure légère.

Sur le segment de l'équipement ménager, Arcelor a consolidé, en 2004, sa position de premier fournisseur d'acier, en garantissant la livraison de ses produits à ses clients traditionnels. De nouveaux produits répondant aux exigences des nouvelles normes environnementales européennes ont été développés et des solutions ont été proposées pour les aciers à revêtement organique, les aciers émaillés et les produits galvanisés.

Les livraisons à l'**automobile** ont progressé de 1,7 %. En 2004, le marché automobile a enregistré une légère progression de 2 % des immatriculations en Europe occidentale. Les exportations ont soutenu l'activité dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, et les remises et offres commerciales ont parfois permis de dynamiser le marché. Malgré les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement des matières premières, Arcelor a respecté ses engagements en volumes à long terme avec la clientèle automobile. Dans ce contexte, Arcelor a consolidé ses positions en Europe occidentale chez les clients automobiles et a développé ses ventes hors Europe.

Ainsi, hors Europe, les livraisons d'aciers plats au carbone ont fortement progressé, en particulier sur les marchés des pays d'Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Turquie et au Brésil où Arcelor a profité pour ces marchés, de la pleine capacité de production, 18 mois après leur lancement, des nouvelles usines du Groupe, Vega do Sul au Brésil et Borcelik en Turquie.

Les partenariats développés par Arcelor avec d'autres sidérurgistes permettent d'accompagner les constructeurs automobiles dans leurs développements sur les marchés émergents. Severgal, unité de galvanisation construite en Russie avec Severstal devrait entrer en service au second semestre 2005 ; la ligne de galvanisation construite en partenariat avec Nippon Steel et le sidérurgiste chinois Bao Steel devrait démarrer en juin 2005. Enfin l'association technique avec le sidérurgiste indien Tata Steel permet désormais de proposer le produit Extragal™ au marché indien.

L'offre produits Arcelor adressée à la clientèle automobile a continué de progresser, avec en 2004 la poursuite du développement des aciers à haute et très haute résistance, l'arrivée de la tôle sandwich Quiet Steel™ (en coopération avec Material Sciences Cooperation) et le développement de la nouvelle métallurgie au manganèse, qui sera lancée en 2006.

En matière de services, le développement de nouveaux produits par Arcelor Auto et les constructeurs et équipementiers s'est étendu quasiment à l'ensemble de l'industrie automobile.

Aujourd'hui, bon nombre de projets de véhicule en cours de conception, sont développés en faisant appel au savoir-faire d'Arcelor Auto et des sous-traitants (emboutisseur ou designer), avec pour objectif d'optimiser la production des véhicules, notamment dans les étapes amont.

Arcelor a mis aussi à profit 2004, pour progresser au niveau des solutions aciers avec le projet ABC (Arcelor Body Concept), véritable vitrine des solutions aciers qui permet à Arcelor d'offrir aux constructeurs de nouvelles réponses face aux contraintes d'allègement et de sécurité.

Enfin, 2004 a été marquée par la mise en place d'une organisation commerciale européenne pour la clientèle automobile, avec des équipes dédiées, et localisées à proximité des centres de décisions des principaux constructeurs.

L'activité **Emballage** a augmenté légèrement ses prix de vente, malgré une évolution défavorable de la conversion euro/dollar par rapport à la répartition de son chiffre d'affaires. Le niveau des expéditions a enregistré une hausse de 1,7 %

grâce notamment à une évolution très favorable des ventes à l'export, venant compenser la baisse des volumes vendus aux principaux fabricants d'emballage en Europe.

La **performance commerciale et industrielle du secteur** ainsi que l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ont pu compenser les très fortes hausses de prix des matières premières, particulièrement sur le marché de l'industrie.

Dans le cadre du plan Apollo qui a défini la politique industrielle du secteur pour les années à venir, les programmes d'amélioration en continu déclinés au niveau des sites ont permis d'améliorer considérablement les gains de gestion par rapport à 2003 (+ 33 %). Les actions mises en œuvre au niveau industriel ont singulièrement participé à l'amélioration des performances. La fiabilité des aciéries a permis d'accroître la production de plus de 2 millions de tonnes. De même, le démarrage réussi des injections de charbon dans les hauts-fourneaux allemands de Brême et d'Ekostahl se sont traduits par des gains de gestion.

Sur le **plan industriel**, l'année 2004 a vu le démarrage en novembre de l'usine de fabrication de flans soudés destinés aux constructeurs automobiles située à Shanghai (Chine). Cette unité a été réalisée en partenariat avec le sidérurgiste chinois Bao Steel. Au Brésil, un plan de développement de CST a été lancé au printemps : il doit permettre de faire passer la production de l'usine de 5 millions à 7,5 millions de tonnes de brames d'ici fin 2006 grâce à la construction d'un troisième haut-fourneau, l'extension de l'aciérie et une nouvelle cokerie.

Aciers Longs Carbone

Chiffre d'affaires et résultats

Aciers Longs Carbone	2003	2004
<i>En millions d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	4 381	6 221
Évolution à périmètre comparable		+ 36,1 %
Résultat brut opérationnel (RBO)	493	1 287
% du chiffre d'affaires	11,3 %	20,7 %
Rentabilité des capitaux engagés (RCE)	15,2 %	39,2 %
Expéditions (<i>en millions de tonnes</i>)	12,2	13,4

Avec 6 221 millions d'euros pour l'exercice 2004, le secteur Aciers Longs Carbone enregistre une progression de son **chiffre d'affaires** de 42 %, elle-même résultant de la forte hausse du prix de la ferraille et des autres matières premières. La consolidation d'Acindar (Argentine) au 1^{er} mai 2004 contribue à hauteur de 394 millions d'euros à cette évolution.

À périmètre comparable, l'évolution du chiffre d'affaires est de 36,1 %.

Le **résultat brut opérationnel** progresse de plus de 160 % par rapport à 2003, à 1 287 millions d'euros. Le mécanisme de supplément « extra-ferraille » mis en place fin 2003 a compensé l'explosion des prix de cette matière première. La stabilisation du réal brésilien et du peso argentin a également contribué à l'amélioration des résultats. À 20,7 %, la marge brute opérationnelle du secteur atteint des niveaux historiques (11,3 % en 2003).

Le **résultat opérationnel** est de 1 078 millions d'euros en 2004 contre 311 millions en 2003. La contribution d'Acindar pour les 8 mois est de 161 millions d'euros.

Activité

La production d'acier brut est de 12,6 millions de tonnes en 2004 contre 11,5 millions de tonnes en 2003, soit une hausse de 10 %. Les expéditions augmentent de 9,8 % en 2004, à 13,4 millions de tonnes contre 12,2 millions de tonnes en 2002 et sont en hausse, à périmètre comparable, de 2,5 %. Les clients principaux en Europe sont le secteur de la construction pour 73 % des produits expédiés, et l'industrie pour 20 %. Le marché des produits tréfilés représente 3 % des expéditions. Au Brésil, le marché de la construction représente 37 % des expéditions, l'industrie générale 41 %, et le marché des produits tréfilés 19 %.

Dans les **ronds à béton**, la politique commerciale a visé une optimisation du prix de vente face à des hausses rapides et élevées du coût de la ferraille. En Europe du Nord, les variations de prix ont engendré un comportement d'achat fortement spéculatif. Suite aux ventes à des prix intéressants aux deuxième et troisième trimestres 2004, le quatrième trimestre a été caractérisé par un affaiblissement de la demande et du prix de vente. En Europe du Sud, le secteur de la construction a connu une activité exceptionnelle, notamment dans le résidentiel. L'activité a également été élevée dans le bâtiment public, surtout au premier semestre. Les actions commerciales ont permis la compensation des hausses successives du coût de la matière première et l'amélioration de la marge sur la ferraille.

Dans les **aciers marchands**, après une période d'augmentation des prix de vente durant le premier semestre 2004, l'évolution s'est stabilisée au troisième trimestre pour entamer un mouvement de baisse de la demande au quatrième trimestre. La demande en **fil machine** a été très élevée en début d'année, générant une certaine pénurie. Arcelor s'est engagé à assurer l'approvisionnement de ses clients dans cette période exceptionnelle.

L'explosion du marché de la construction en Chine, associée à une croissance mondiale soutenue, a impacté

l'activité **poutrelles** du Groupe. Les expéditions se sont élevées à 4,4 millions de tonnes, en progression de 6 % par rapport à 2003. Malgré les opportunités sur les marchés à l'exportation, Arcelor a privilégié ses clients traditionnels en Europe. En Allemagne, au Benelux et en France, la demande apparente s'est maintenue à son niveau de 2003, après une première moitié de l'année caractérisée par une demande apparente très forte, poussée par la spéculation et des craintes de pénurie, alors que la fin de l'année connaissait des phénomènes de déstockage dans un environnement conjoncturel moyen.

Dans la péninsule Ibérique, la demande apparente a été en nette progression en 2004 avec cependant un ralentissement des ventes en fin d'année, dû au niveau des stocks.

Dans les autres pays de l'Union européenne, hors nouveaux États membres, Arcelor consolide ses positions par rapport à 2003. Dans les pays de l'Europe centrale et orientale, Arcelor a poursuivi sa politique de pénétration, tout en donnant priorité à une harmonisation des prix par rapport aux marchés de l'UE 15.

À l'exportation, les livraisons ont diminué. Les marchés les plus porteurs d'Arcelor pour les poutrelles ont été le Moyen Orient, la Turquie et le Mexique. Les ventes en Amérique du Nord ont été en net retrait par rapport à 2003 du fait, d'une part, des disponibilités restreintes de produits, et, d'autre part, par la volonté affichée des producteurs locaux de limiter les importations.

Au niveau des prix, Arcelor a pu compenser les hausses répétitives des matières premières avec l'introduction en novembre 2003 d'un supplément « extra-ferraille », lié de façon dynamique à l'évolution des prix de la ferraille en Europe. Ce modèle de prix, la limitation des importations, due à la situation mondiale du marché des produits longs, ainsi que la demande spéculative soutenue ont permis une amélioration sensible des marges en Europe. À partir du deuxième semestre, les réalisations étaient cependant entravées par la forte position de l'euro vis-à-vis du dollar (USD), situation qui s'aggravait encore vers la fin de l'année, du fait de la hausse continue de la monnaie européenne.

Pour le marché des **palplanches**, 2004 a été une année de contrastes. Alors que le volume des ventes de palplanches laminées à chaud et formées à froid était en progression, les prix, sous pression, ont continué à se dégrader malgré leurs niveaux déjà faibles atteints en fin d'année 2003, pour ensuite se redresser à un niveau satisfaisant durant le deuxième semestre. La progression des ventes a été particulièrement significative sur les marchés européens et cela en dépit d'un environnement concurrentiel difficile. L'acquisition du fonds de commerce anglais de Corus

Group plc pour les palplanches a contribué favorablement à cette évolution.

À la grande exportation, le volume des ventes en Amérique du Nord s'est confirmé et les efforts de promotion entamés dès 2002 en Amérique latine ont commencé à porter leurs fruits, permettant de compenser la perte de volume enregistrée au Moyen Orient et en Asie du Sud-Est.

Tout au long de l'année, l'évolution des prix a été fonction des cours des matières premières. Après un point bas au début du premier semestre, dû principalement à un environnement concurrentiel défavorable, les marges dégagées ont atteint à nouveau un niveau satisfaisant en fin de second semestre.

Sur le marché des **rails pour ponts roulants et des profilés spéciaux**, les volumes des ventes ont atteint un nouveau record grâce à une gamme complète et une haute technicité des produits offerts. Au niveau des prix, la hausse du coût des demi-produits a pu être compensée dans une bonne mesure par la hausse des prix de ventes, ce qui a permis de dégager, au courant du second semestre, des marges satisfaisantes.

Dans le domaine des **rails pour transport en commun**, l'année 2004 s'est clôturée avec un volume des ventes en régression tant sur le marché espagnol que sur les marchés à l'exportation.

Dans les **tréfileries**, la stratégie commerciale de la branche steelcord se focalise sur un renforcement continu des relations avec les clients, l'augmentation des parts de marché hors Europe et le maintien des parts de marché en Europe tout en suivant la croissance dans les marchés émergents. La demande a été en augmentation tout au long de l'année et les prix de vente ont évolué à la hausse pour compenser le coût élevé de la matière première.

Dans les aciers au bas carbone, dont la stratégie est axée sur la croissance dans les produits à haute valeur ajoutée, notamment les fils à vigne, les toiles soudées et les fibres pour l'armature de béton, l'exercice 2004 a été marqué par les efforts pour faire face à la hausse du coût des matières premières par une augmentation correspondante des prix de vente.

Sur le **plan industriel**, le projet d'extension de la capacité de production d'acier brut de l'aciérie Belgo Mineira à Piracicaba, au Brésil, a pu être terminé dans les délais prévus et la capacité additionnelle de 0,5 million de tonnes par an était pleinement opérationnelle à partir du début du second semestre 2004.

En Europe, les premiers essais de laminage à chaud sur le nouveau train moyen à Belval, au Luxembourg, ont été effectués en décembre 2004. La capacité totale du train sera disponible à partir de la fin mars 2005. La production

du train universel de Longwy (France) étant transférée sur le nouveau train à Belval, ce train sera arrêté au cours du premier trimestre 2005.

Dans sa démarche systématique d'amélioration des coûts (recherche du « cost leadership »), Arcelor a adopté le plan d'actions « LUX 2006 » dont l'objectif est de dynamiser les sites du secteur Aciers Longs Carbone au Luxembourg. Ce plan prévoit la réorganisation du travail, l'augmentation de la production et un programme d'investissement ambitieux comprenant la mise à niveau des aciéries électriques et la reconfiguration des laminoirs. D'autre part, les tréfileries seront adaptées aux changements structurels dans leur secteur. La réalisation du plan LUX 2006 est en cours et se prolongera jusque fin 2006.

La révision du portefeuille produits du secteur Aciers Longs Carbone a amené au désinvestissement de l'Acierie de l'Atlantique à Bayonne (France), cédée au groupe espagnol Añon. D'autre part, les tréfileries acier au haut carbone d'Emesa et de Galycas en Espagne ont été reprises par le groupe portugais Socitrel.

En ce qui concerne les projets de croissance, le secteur a élargi son fonds de commerce anglais en palplanches par une acquisition auprès de Corus Group plc. En Amérique du Sud, Belgo Mineira a augmenté sa participation dans Acindar, en Argentine, en deux étapes pour la porter à 66 % en mai 2004 et à 72,68 % en octobre 2004. Acindar est consolidée dans les comptes du Groupe depuis mai 2004.

Par ailleurs, la filiale chinoise du joint-venture coréen Trefilarbed-Kiswire construit une deuxième usine de production de fil pour le renforcement de carcasses radiales (steelcord) à Nantong, en Chine.

Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales

Chiffre d'affaires et résultats

Aciers Inoxydables	2003	2004
<i>En millions d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	4 280	4 577
Évolution (à périmètre comparable)		+ 14,5 %
Résultat brut opérationnel (RBO)	23	258
% du chiffre d'affaires	0,5 %	5,6 %
Rentabilité des capitaux engagés (RCE)	- 39,6 %	+ 12,8 %
Expéditions (<i>en millions de tonnes</i>)	2,4	2,1

Le secteur Aciers Inoxydables a poursuivi en 2004 son redressement engagé en 2002 autour de son métier stratégique « aciers plats inox Europe et Brésil ».

Avec 4 577 millions d'euros au 31 décembre 2004 contre 4 280 millions pour l'exercice 2003, le **chiffre d'affaires** du secteur Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales augmente de 6,9 % (+14,5 % à périmètre comparable). Cette évolution s'explique par une augmentation générale des prix de vente, surtout liée à l'envolée des prix des matières premières. En Europe, l'extra d'alliage a ainsi doublé d'une année sur l'autre (environ 400 euros par tonne en moyenne pour 2003 contre plus de 800 dollars par tonne en 2004). Un extra ferraille, qui n'existait pas en 2003, a également été mis en place à partir du second trimestre 2004.

Avec 258 millions d'euros pour l'exercice 2004 contre 23 millions d'euros en 2003, le **résultat brut opérationnel** est en très nette progression. Le résultat s'est amélioré grâce à un ciseau de prix légèrement positif, à un mix plus favorable et à la réalisation de gains de gestion significatifs, dont l'impact cumulé a dépassé l'effet de différents éléments non récurrents liés à la restructuration en cours du secteur. Les programmes de réduction de coûts engagés dans toutes les unités opérationnelles, améliorations continues ou véritables ruptures, ont en effet largement contribué à la progression de la rentabilité du secteur.

Le résultat opérationnel s'élève en 2004 à 117 millions d'euros, contre - 463 millions d'euros en 2003.

La production d'acier inoxydable est de 2,453 millions de tonnes en 2004 contre 2,650 millions de tonnes en 2003, soit une baisse de 7,4 % mais en hausse de 1,4 % à périmètre comparable. Le volume des expéditions, à 2,1 millions de tonnes, est en baisse de 11 % mais en augmentation de 1,6 % à périmètre comparable.

Activité

La conjoncture, meilleure qu'en 2003, a été globalement satisfaisante en 2004 ; pour autant, les marchés de l'acier inoxydable n'ont pas connu des conditions aussi favorables que celles des marchés des aciers au carbone en raison du démarrage de nombreuses capacités nouvelles en Europe et en Asie, créant une pression de l'offre sur les prix de base.

Le facteur déterminant dans le comportement des marchés a été l'évolution des prix des matières premières :

- les tendances perçues fin 2003 concernant le nickel se sont confirmées : d'une part son cours a fortement augmenté (en moyenne à moins de 10 000 dollars la tonne en 2003, il est passé à une moyenne de près de 14 000 dollars la tonne en 2004) ; d'autre part, il a été sujet à une très forte volatilité (avec un minimum en 2004 à environ 10 500 dollars la tonne et un maximum à environ 17 800 dollars la tonne) ;
- les prix du molybdène ont connu des augmentations considérables, étant multipliés par quatre entre le début et la fin de l'année 2004 ;

- les prix du chrome ont aussi fortement augmenté (plus de 30 % sur l'année) ;
- enfin, les prix de la ferraille ont plus que doublé.

Dans les **produits plats inoxydables**, la consommation mondiale a connu au cours de l'année 2004 une croissance de l'ordre de 7 %. Elle a été plus particulièrement visible en Asie ; elle a été moindre en Europe aux alentours de 4,5 %, mais largement supérieure à la tendance des dernières années.

En Europe, la demande apparente a été correcte, surtout en début d'année. Les prix de base ont augmenté au cours du premier semestre mais se sont légèrement effrités à la fin de l'année, entre autres du fait d'importations plus importantes aidées par la faiblesse du dollar.

Au Brésil, le marché a connu une très bonne année avec une demande soutenue et des prix élevés. La consommation apparente a augmenté de plus de 10 % par rapport à 2003.

La demande sur les marchés asiatiques est repartie au cours du troisième trimestre après une phase de réajustement et de déstockage au début de l'année. L'Asie, et surtout la Chine, reste le principal moteur de la croissance mondiale.

Aux États-Unis, le marché s'est bien redressé par rapport à 2003. Après quelques tensions en début d'année liées à la réduction de l'offre, les prix ont fortement augmenté au cours du premier semestre pour se maintenir à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année.

UGINE & ALZ, l'unité opérationnelle du secteur dédiée aux aciers plats inoxydables, a conforté, en 2004, sa position sur ses marchés stratégiques, grâce à la forte technicité de ses produits et à l'accompagnement de ses clients dans la mise en œuvre de solutions innovantes. L'organisation en pôles dédiés à des marchés a largement contribué au renforcement des relations qu'UGINE & ALZ entretient avec ses clients partenaires.

Dans les **produits longs inoxydables**, la demande s'inscrit en hausse dans tous les domaines (barres, tréfilés et fil machine). L'augmentation des prix de base, principalement au début de l'année, et la répercussion des hausses de matières premières, y compris la ferraille, ont permis de maintenir l'activité dans un ciseau de prix positif.

Sur le segment des **plaques spéciales**, la deuxième partie de l'année a vu une demande forte associée à des hausses de prix significatives. Ce regain d'activité au niveau mondial a été essentiellement provoqué, de manière directe ou indirecte, par les marchés asiatiques, notamment chinois et indien.

La poursuite de la **reconfiguration des activités inoxydables** au sein d'Arcelor s'est traduite par un certain nombre de cessions en 2004.

Le 19 mars 2004, Arcelor a cédé l'intégralité de sa participation (96 %) dans le capital de Thainox à son président fondateur Kuhn Prayudh Mahagitsiri, acteur majeur de l'industrie thaïe.

Le 1^{er} juin 2004, J & L Specialty Steel, LLC a cédé la majorité de ses actifs à une filiale majoritairement contrôlée par Allegheny Technologies Incorporated.

En Australie, la participation de 50 % d'Arcelor dans le centre de service Pacific Stainless Steel Processors a été cédée au partenaire Atlas Steel, tout en maintenant des liens privilégiés avec cet important distributeur.

Ugitech a conclu en décembre 2004 la cession de son activité de visserie-boulonnerie TEVI en Italie à la société Electro Services et a finalisé la cession de ses activités de tréfilage aux États-Unis, Techalloy, dont la signature est intervenue le 9 février 2005.

Sur le **plan commercial**, le secteur a renforcé ses infrastructures sur les marchés en croissance. Une filiale de Matthey, Matthey Sro, a été créée en République tchèque pour servir les marchés de l'échappement automobile. Premier tubiste implanté dans cette région, la société a démarré l'activité coupe fin 2004. Le démarrage de l'activité soudure est prévu pour le premier semestre 2005. En avril 2004 était inauguré un nouveau centre service produits plats Uginox Vietnam à Hanoï et, en juin 2004, le doublement du centre de services Arcelor Stainless Processing à Detroit (États-Unis) devenait opérationnel. En août 2004, IUP signait un accord de joint-venture avec le groupe Jindal en Inde pour la création d'une unité de laminage de précision d'aciers inoxydables et d'alliages.

Enfin, le secteur a poursuivi sa **refonte organisationnelle et industrielle**. La restructuration de la phase amont d'UGINE & ALZ a progressé. L'aciérie de l'Ardoise (France) a été arrêtée fin juin 2004. L'aciérie de Genk (Belgique) a poursuivi sa montée en régime. Le projet Carinox, l'installation d'une nouvelle aciérie en amont du train à bande à Charleroi (Belgique) dont la pose de la première pierre a été célébrée le 2 avril 2004, se déroule conformément au planning prévu pour un démarrage fin 2005.

Dans le même temps, UGINE & ALZ a revu son organisation, au travers du projet U&A Way, conduisant à la création de trois pôles orientés marché – Spécialités à Gueugnon, France, Industrie à Genk, Belgique, et Automobile à Isbergues, France – alimentés par un pôle amont comprenant les aciéries et le train à chaud de Carlam-Carinox.

À l'automne 2004, UGINE & ALZ a annoncé le regroupement sur Isbergues de ses activités de distribution en France

conduisant au transfert progressif du centre service de Gonesse (région parisienne) vers Isbergues.

L'entité Imphy Ugine Précision a revu son organisation en dissociant les activités aciers inoxydables et alliages et en spécialisant ses sites en France : Pont de Roide est désormais dédié à l'inox tandis que Imphy et Firminy sont dédiés aux alliages.

Ugitech a mené son plan de simplification de son organisation et de réduction de ses structures et frais généraux.

Au Brésil, Acesita, seul producteur d'aciers inoxydables plats en Amérique du Sud, dont Arcelor détient 27,68 % et mis en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, a poursuivi son redressement après une année 2003 encore marquée par une situation financière difficile en raison d'un endettement élevé, amplifié par les effets de la dévaluation intervenue fin 2002.

Les progrès de gestion, la bonne marche des installations, la bonne tenue du marché brésilien, dont la croissance s'est confirmée, et la compétitivité en coûts qui assurent de fortes marges à l'exportation ont permis à l'entreprise de renouer avec les profits qui font maintenant d'Acesita une des entreprises les plus rentables du secteur de l'acier inoxydable et de poursuivre son désendettement.

Distribution, Transformation, Trading

Chiffre d'affaires et résultats

Distribution, Transformation, Trading	2003	2004
<i>En millions d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	7 954	8 267
Évolution (à périmètre comparable)		+12,5 %
Résultat brut opérationnel (RBO)	284	513
% du chiffre d'affaires	3,6 %	6,2 %
Rentabilité des capitaux engagés (RCE)	9,2 %	24,2 %
Volumes vendus (<i>en millions de tonnes</i>)	15,99*	14,98

* Hors Tubes et PUM Processing.

Avec 8 267 millions d'euros en 2004 pour 7 954 millions en 2003, le **chiffre d'affaires** du secteur Distribution, Transformation, Trading a augmenté de 3,9 %. Hors effet de change (-128 millions d'euros, sous l'effet de la dépréciation du dollar) et effet périmètre (- 836 millions d'euros) la progression a été de 17,7 %, dont - 6,9 % en volume et + 26,5 % en prix.

Le volume des expéditions est de 14,9 millions de tonnes en 2004 contre 15,9 millions de tonnes en 2003. En moyenne, 30 % du volume total des expéditions annuelles proviennent d'approvisionnements hors du Groupe.

Les variations de périmètre sont dues au recentrage stratégique du secteur vers les activités de négoce et de parachèvement de produits métalliques en Europe des 25 (Arcelor Négoce-Distribution, Arcelor Steel Service Centres), vers les activités de profilés et panneaux de construction (Arcelor Construction), vers les activités de fondations métalliques (Arcelor Projects) et de négoce international (Arcelor International).

En 2004, les principales cessions ont porté sur la société J&F (parachèvement d'aciers plats au carbone aux États-Unis), précédemment consolidée par intégration globale et sur la société IMS (distribution), précédemment consolidée par mise en équivalence. En outre, les cessions réalisées en 2003 ont eu leur plein effet sur le chiffre d'affaires 2004 (Arcelor Tubes, PUM Plastiques, Considar). Le secteur a également cédé sa participation dans Condesa.

L'acquisition de Ravené Schäfer, une importante société de négoce et distribution de produits métalliques en Allemagne a pris effet en fin d'année.

La tension qu'a connue le marché de l'acier en 2004 (effet Chine) s'est traduite pour le secteur par une hausse marquée de ses prix moyens de ventes et une raréfaction des produits. Grâce au soutien des activités « amont » du groupe Arcelor, Distribution, Transformation, Trading a pu livrer l'essentiel de ses clients dans les meilleurs délais.

L'augmentation de **la marge brute opérationnelle** (résultat brut opérationnel/chiffre d'affaires), qui passe de 3,6 % à 6,2 % entre 2003 et 2004, est due à la capacité du secteur à répercuter rapidement les fortes hausses de coûts matières qu'il a dû supporter, ainsi qu'à des gains de gestion de plus de 40 millions d'euros et à un effet de valorisation des stocks.

Activité

Pour **Arcelor Négoce-Distribution (AND)**, 2004 se caractérise par une évolution favorable du niveau moyen des prix de vente, évolution due à la hausse très prononcée du coût des matières premières, répercutée sur les prix de ventes, et à la relative rareté de certains produits sur le marché. À périmètre comparable, le chiffre d'affaires d'AND a augmenté de 27,6 %, soit + 31,6 % pour les prix et - 3 % pour les volumes.

AND a renforcé sa position en Allemagne avec l'acquisition d'un des grands acteurs du marché, la société Ravené Schäfer. Par cette opération AND est dorénavant le troisième acteur du négoce en Allemagne.

Dans les autres pays européens, la marche des affaires n'a pas connu de progression sensible, à l'exception de l'Espagne, où le volume moyen d'activité d'AND a augmenté de 12 %, tiré par la demande en produits métallurgiques destinés à la rénovation. Les ventes sur le marché français

ont légèrement reculé conformément au choix d'une politique commerciale privilégiant la rentabilité sur les volumes.

Le déploiement d'AND s'est poursuivi en Europe centrale et orientale. Cinq nouveaux points de vente ont été ouverts en 2004, portant le total des implantations d'AND à 29 dans cette région.

Dans un marché caractérisé par la raréfaction de l'offre de matières premières nécessaires à la production d'acier, **Arcelor Steel Service Centres (ASSC)** s'est attachée, en partenariat avec le secteur Aciers Plats Carbone d'Arcelor, à livrer ses clients européens dans les meilleures conditions de services. À périmètre comparable, et hors effet de change, le chiffre d'affaires d'ASSC a augmenté de 16,5 %, dont + 19,2 % pour les prix moyens de vente et - 2,2 % pour les volumes.

Grâce aux diverses actions de développement engagées sur l'exercice, ASSC a réussi à maintenir son positionnement sur ses marchés historiques et à se développer dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les volumes commercialisés par Arcelor Stal Serwis Bytom (Pologne) sont passés de 58 milliers de tonnes en 2003 à 85 milliers de tonnes en 2004 et l'ouverture d'un nouveau Steel Service Centre en Slovaquie est prévue pour l'été 2005.

Par ailleurs, ASSC a poursuivi en 2004 plusieurs opérations de rationalisation destinées à renforcer sa compétitivité, en particulier en Allemagne, en France et au Royaume-Uni et a cédé la société J&F, qui exploite quatre centres de service aux États-Unis. En complément de ces opérations, ASSC a accentué ses opérations de benchmarking et d'échanges de bonnes pratiques dans le domaine industriel et les a étendues à l'animation de la démarche sécurité.

ASSC a également conforté sa démarche de service aux clients. Ainsi, avec l'acquisition de la société Dechefer en France, ASSC a consolidé sa présence sur le marché des revêtus organiques et pris pied dans l'activité poinçonnage.

Grâce à l'extension de son offre, ASSC a pu fin 2004 répondre aux besoins d'externalisation d'une partie de l'activité poinçonnage d'un grand client dans le domaine du matériel et des coffrets électriques. Cette même démarche qui a conduit à doubler la capacité du site de Bytom en Pologne avec l'implantation d'une seconde refendeuse et de trois presses de découpes de flans, a permis de répondre à l'intégralité des besoins d'externalisation en matière de découpes de flans pour glissière automobile d'un grand client international.

Arcelor Construction a enregistré une progression marquée de ses prix de vente tout au long de l'exercice 2004, alors que ses volumes déclinaient par rapport à 2003, dans un contexte de net ralentissement des investissements, principalement au second semestre. À périmètre comparable cependant, et hors

effet de change, le chiffre d'affaires d'Arcelor Construction a augmenté de 10,6 %, dont + 8,9 % pour les prix moyens de vente et + 1,6 % pour les volumes.

La migration du carnet des profilés vers les panneaux, produits à plus haute valeur ajoutée, s'est poursuivie et a permis d'améliorer chiffre d'affaires et marges. La croissance de l'activité s'est également poursuivie en Europe centrale avec l'ouverture d'une nouvelle unité de production à Kiskun en Hongrie (ligne de profilage).

La montée en puissance de la ligne de décapage d'Haironville en France a été le principal fait marquant industriel de 2004. Elle participe notablement à l'amélioration des résultats pour cet exercice. Les effets de la restructuration effectuée en Allemagne en 2003 ont également contribué à l'amélioration du résultat de l'année. Un vaste plan de restructuration répondant à la baisse tendancielle du marché du bâtiment industriel et commercial en France a été lancé et mené à bien.

Arcelor International a enregistré une baisse des volumes en 2004 dans un contexte de forte progression des prix. Le recul des ventes enregistré en Asie et dans les marchés de grande exportation (Proche et Moyen Orient, Afrique du Nord) a été compensé en partie seulement par une légère augmentation de la reprise des ventes aux États-Unis, les secteurs « amont » d'Arcelor ayant réservé en priorité leurs volumes à la clientèle européenne.

À périmètre comparable, et hors effet change, le chiffre d'affaires d'Arcelor International a augmenté de 3,7 %, dont + 20,6 % pour les prix moyens de vente et - 14 % pour les volumes.

Arcelor International a poursuivi en 2004 la réorganisation de son réseau de vente en mettant tout particulièrement l'accent sur la constitution de « toits communs Arcelor » dans différents pays comme la Chine, l'Inde ou le Mexique. Arcelor International a également finalisé en 2004 un contrat avec un des plus importants bureaux d'étude japonais dans le cadre de la construction du nouveau Shanghai World Financial Centre, la seconde plus haute tour du monde. Ce projet permettra à Arcelor International de livrer en Chine pour la première fois des profilés en qualité HISTAR 345, un des produits phares du secteur Aciers Longs Carbone du Groupe, permettant des économies de coûts et de poids substantielles.

Arcelor Projects a connu une progression des volumes vendus dans le métier des produits pour fondations ainsi qu'une augmentation de ses prix moyens de vente, en particulier aux États-Unis. À périmètre comparable, et hors effet change, le chiffre d'affaires d'Arcelor Projects a augmenté de 13,8 %, dont + 13,1 % pour les prix moyens de vente et + 0,7 % pour les volumes.

L'unité américaine, Skyline, a engagé la construction d'une nouvelle usine de production de gros tubes lui permettant de développer une offre complète de solutions acier pour les projets de fondations en Amérique centrale et du Nord.

Enfin, 2004 a vu la création d'Arcelor Projects China afin de promouvoir et de vendre des solutions aciers pour fondations et profiter des opportunités offertes par le marché chinois.

Autres activités

Paul Wurth

Évoluant dans un secteur porté par une demande soutenue et les effets bénéfiques de la consolidation du marché sidérurgique, Paul Wurth a connu en 2004 une progression significative de ses activités et de sa rentabilité au niveau de l'ensemble du Groupe. Son chiffre d'affaires a atteint en 2004 163 millions d'euros contre 145 millions d'euros l'année précédente. Les nouvelles commandes ont enregistré une hausse de 70 % par rapport au volume de 2003.

Avec l'acquisition stratégique, en décembre 2004, de la société d'engineering allemande Didier - M&P Energietechnik GmbH, spécialisée dans le domaine des cowpers à vent chaud et des revêtements réfractaires pour hauts-fourneaux, Paul Wurth complète sa gamme de produits, renforçant ainsi sa position de leader global sur le marché des technologies de haut-fourneau. Dans ce secteur, Paul Wurth continue de bénéficier de la forte demande chinoise. Les contrats en provenance de la Chine ont représenté en 2004 près d'un quart de l'ensemble des nouvelles commandes de Paul Wurth SA. Le Brésil et la Russie constituent également des marchés importants.

Au niveau des équipements pour aciéries et coulées continues, Paul Wurth a poursuivi avec succès la commercialisation de ses lingotières à oscillation intégrée Vibromold®.

Dans le domaine de la recherche et du développement, les activités de Paul Wurth se sont concentrées en 2004 essentiellement sur la continuation des travaux de recherche effectués dans le cadre du projet Primus®. D'une part, des essais en laboratoire et à l'échelle industrielle ont porté sur le traitement des boues d'usines intégrées, d'autre part, des travaux d'optimisation des équipements permettront la modification de l'installation Primus® chez Primorec SA en mars 2005 en vue d'une augmentation de sa capacité à raison de 10 tonnes par heure de coproduits sidérurgiques traités.

La division de gestion de grands projets de génie civil a pu consolider sa position au niveau régional, tant pour des projets privés et publics qu'industriels, en remportant également en 2004 des commandes et des contrats importants.

Circuit Foil

Après la crise de surcapacité de 2001 qui a touché le secteur des feuilles de cuivre, les années 2002 et 2003 ont été des années difficiles. Le marché s'est déplacé de l'Europe, des États-Unis et du Japon vers les pays du Sud-Est asiatique et la Chine. La part de l'Asie représente maintenant environ 50 % des ventes de Circuit Foil. Bien que pour 2004 la production ait augmenté de 16 % et les prix de vente de 20 %, une baisse des volumes a été enregistrée en fin d'année, ce qui a entraîné la décision de mettre en veilleuse l'usine de Granby au Québec. La hausse de coût du cuivre à 3 000 dollars la tonne et la faiblesse du dollar ont pesé sur les résultats de Circuit Foil. Cependant, le programme de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité, lancé en 2004, a permis une amélioration des performances de 15 %.

Industeel

Le groupe Industeel, producteur de plaques spéciales (aciers alliés et inoxydables) a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 666 millions d'euros pour 342 milliers de tonnes de tôles expédiées. Une politique de spécialités, confortée par l'envol de la demande, a permis de renouer avec des résultats opérationnels positifs malgré l'explosion du prix de certaines matières premières.

Industeel investit environ 1,2 % de son chiffre d'affaires dans une politique de Recherche et Développement active. Le Groupe emploie 50 personnes dans son Centre de recherche métallurgique du Creusot. En 2004, le Groupe a, entre autres, mis sur le marché les deux nouvelles nuances Superplast 400 pour les moules et l'acier Duplex Ur45N à soudabilité améliorée.

En 2005, Industeel continue sa spécialisation sur des niches rentables et pilote activement le processus d'innovation pour maintenir son avance technologique tout en préparant son plan d'avenir à long terme, y compris à travers la conclusion de partenariats.

Activité financière

Arcelor a poursuivi en 2004 la mise en œuvre de sa politique financière, à la fois en termes d'organisation centrée autour de ses deux véhicules Arcelor Finance SCA et Arcelor Treasury SNC et en termes d'optimisation de sa charge financière et de sécurité de financement par une liquidité très forte.

Arcelor Finance est le support de 4,9 milliards d'euros de financement à court, moyen et long termes ; elle intervient sur les marchés financiers avec la notation Arcelor.

Arcelor Treasury assure la couverture quotidienne des risques financiers, notamment de change, de taux ou sur matières premières, selon les principes détaillés (voir la Note 25 annexée aux comptes) approuvés par le Comité d'audit ; elle assure en outre la gestion de trésorerie centralisée.

En 2004, Arcelor a réalisé plusieurs opérations sur le marché financier, dont principalement :

- en mars, exercice de l'option de rachat des O.C.E.A.N.E. 2006, qui s'est traduit par la conversion de 80 % de l'émission en capital par échange de 22 millions d'actions d'auto-contrôle ;
- en juillet, émission de 533 millions de warrants qui, après exercice, ont permis d'augmenter les fonds propres de 1,1 milliard d'euros ;
- en octobre, lancement de l'emprunt obligataire d'Arcelor Finance pour 500 millions d'euros à 10 ans au taux de 4 5/8 %.

Arcelor a par ailleurs procédé au remboursement anticipé de certains emprunts à taux élevés en vue de réduire la charge d'intérêt.

Enfin, Arcelor Finance a, en décembre, lancé une nouvelle syndication bancaire, qui s'est conclue en février 2005 avec succès auprès de 41 banques pour 3 milliards d'euros, en remplacement de lignes antérieures.

INVESTISSEMENTS CORPORELS

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	2004	Part du secteur
Aciers Plats Carbone	722,8	53,4 %
Aciers Longs Carbone	376,3	27,8 %
Aciers Inoxydables	145,4	10,7 %
Distr. Transf. Trading	76,7	5,7 %
Autres activités	32,0	2,4 %
TOTAL	1 353,2	100,0 %

Les dépenses d'investissements corporels dans le **secteur Aciers Plats Carbone** s'élèvent à 722,8 millions d'euros à fin décembre 2004. Elles avaient principalement pour objet :

- l'injection de charbon dans le haut-fourneau de SWB, à Brême et dans celui d'Ekostahl à Eisenhüttenstadt, en Allemagne ;
- les travaux relatifs à la ligne de décapage et à l'extension de la seconde ligne de coulée de brames minces chez ACB, Bilbao, en Espagne ;

- la transformation de la ligne d'électrozingage de Mardyck et la rénovation du gazomètre de la cokerie et du haut-fourneau de Dunkerque (France) ;
- la rénovation du laminoir 4 cages, du recuit continu mixte et du train à bandes chez Sollac Lorraine (France) ;
- l'augmentation de la capacité de production de la cokerie et de la capacité de dépoussiérage dans les cheminées de l'agglomération de Sollac Méditerranée (Fos, France) ;
- la ligne prototype de revêtement sous vide Plasma coating chez Cockerill Sambre (Belgique) ;
- la finalisation de la construction de l'usine de Vega do Sul (Brésil) ;
- la réfection de la ligne d'étamage chez Arcelor Packaging Intl. Espana (Espagne) ;
- ainsi que des investissements portant sur l'amélioration de la qualité, le développement et l'adaptation de matériels et la protection de l'environnement.

En août 2004, CST, Belgo-Mineira et Sun Coal & Coke Company ont signé un accord afin de constituer un joint-venture SOL Coqueria Tubarão destinée à la construction d'une nouvelle cokerie dans l'État de Espírito Santo dans le sud-est du Brésil. Pour l'année 2004, les dépenses engagées sont de 60,6 millions d'euros. Cette nouvelle usine, dont le lancement est prévu en juillet 2006, totalisera un investissement de 380 millions de dollars (USD) et disposera d'une capacité annuelle de 1,55 million de tonnes de coke sidérurgique. La création de ce joint-venture rentre dans la stratégie d'expansion de CST pour passer d'une production annuelle de 5 millions de brames à 7,5 millions en 2006. SOL Coqueria Tubarão est détenue à concurrence de 62 % par CST, 37 % par Belgo Mineira et 1 % par Sun Coal & Coke Company.

Les sociétés du secteur **Aciers Longs Carbone** ont réalisé des dépenses d'investissements pour 376,3 millions d'euros afin de réaliser la construction du nouveau train moyen au Luxembourg, de moderniser et d'étendre des installations

existantes notamment celle de Piracicaba au Brésil pour la production de barres. Par ailleurs, des dépenses visant à augmenter la sécurité du personnel, la modernisation d'installations et la protection de l'environnement viennent compléter les investissements du secteur.

Dans la modernisation et l'extension des installations existantes, les investissements les plus importants portent sur la coulée continue et le laminoir de Zumarraga, le laminoir d'Azpeitia, le laminoir d'Olaberria et la coulée continue à Madrid en Espagne et au Brésil la modernisation du laminoir de Vitoria.

Les dépenses réalisées par le secteur **Aciers Inoxydables** s'élèvent à 145,4 millions d'euros et concernent essentiellement :

- la poursuite des dépenses pour la nouvelle aciérie électrique Carinox, qui se met en place en amont du train à bande de Carlam à Châtelet (Belgique) pour 63,2 millions ;
- les investissements relatifs à la ligne de planage sous traction chez UGINE & ALZ France ;
- les dépenses chez Ugitech concernant l'installation d'un second dépoussiéreur dans l'aciérie et une nouvelle installation de recuit cloche (France).

Diverses dépenses augmentant la sécurité au travail et la sûreté industrielle complètent les investissements du secteur.

Le **secteur Distribution, Transformation, Trading** a réalisé des dépenses d'investissements diverses pour un montant de 76,7 millions d'euros et ont concerné essentiellement :

- une augmentation de capacité de transformation chez Arcelor Stal Serwis en Pologne ;
- la construction d'une usine pour gros tubes pour fondations aux États-Unis chez Arcelor Project ;
- la nouvelle ligne de décapage à Contrisson (France) pour Arcelor Construction.

ACTIONS PROPRES

L'Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004 a, en remplacement d'une autorisation analogue du 25 avril 2003, autorisé le Conseil d'administration, dans les conditions fixées par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales (« la loi », à acquérir des actions de la Société ou à en faire acquérir par d'autres sociétés du Groupe visées par l'article 49 bis de la loi. L'autorisation du 30 avril 2004 est stipulée valable pour une durée de 18 mois (jusqu'au 30 octobre

2005), sauf renouvellement avant cette échéance, et elle permet l'acquisition d'actions Arcelor en nombre tel qu'à aucun moment, la limite de 10 % du capital souscrit telle qu'elle découle des articles 49-2 et 49 bis de la loi ne soit dépassée, dans une fourchette de prix allant de 5 euros à 25 euros par action. Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 29 avril 2005 de remplacer l'autorisation du 30 avril 2004 par une autre dont le contenu sera adapté à la

nouvelle réglementation de l'Autorité des marchés financiers (France) en matière de rachat d'actions.

Arcelor SA n'a pas directement acquis ni détenu d'actions propres en 2004, sauf à titre transitoire.

Au 31 décembre 2004, le groupe Arcelor détenait 26 802 407 actions propres, représentant 4,19 % du total des actions émises et un pair comptable total de 134 012 035 euros. Sur ces 26 802 407 actions, 25 010 596 seulement (soit celles détenues par les filiales directes Arbed et Usinor) devaient être prises en compte pour la limite prémentionnée de 10 % ; toutefois, sur la totalité des 26 802 407 actions propres, le droit de vote était suspendu.

Au cours de l'exercice 2004, le Groupe a effectué les mouvements suivants sur actions propres :

Acquisitions

- 1 269 018 actions achetées sur le marché au comptant par Arbed pour des contre-valeurs se situant dans une fourchette allant de 13,13 euros à 14,77 euros, le prix moyen pondéré ayant été de 14,36 euros par titre. Ces achats ont été faits en vue de la régularisation du cours de Bourse.

Cessions

- 4 109 694 actions cédées sur le marché au comptant par Arbed pour des contre-valeurs se situant dans une fourchette allant de 13,29 euros à 15,03 euros, le prix moyen pondéré ayant été de 14,97 euros. Ces ventes ont été faites en vue de la régularisation du cours de Bourse.
- 900 000 actions cédées par Arbed sur exercice d'options call pour des contre-valeurs se situant dans une fourchette

allant de 14,60 euros à 15,90 euros, le prix moyen pondéré (prime comprise) ayant été de 15,44 euros. Ces ventes ont permis de refinancer partiellement au niveau du Groupe le rachat des actions Aceralia intervenu dans le cadre de l'offre publique d'achat lancée le 22 janvier 2004.

- 316 047 actions cédées par Arbed à Arcelor pour transfert aux actionnaires Usinor ayant exercé leur faculté d'échange, à la suite de la radiation des titres Usinor du Premier Marché d'Euronext Paris en 2002, pour des contre-valeurs se situant dans une fourchette allant de 12,59 euros à 15,85 euros, la contre-valeur moyenne pondérée ayant été de 14,26 euros par titre.
- 337 707 actions cédées par Arbed à Arcelor pour satisfaire des demandes d'attribution d'actions Arcelor émanant de détenteurs d'O.C.E.A.N.E. 2005 pour une contre-valeur de 19,33 euros par titre.
- 22 488 690 actions cédées par Sidmar à Arcelor pour satisfaire des demandes d'attribution d'actions Arcelor émanant de détenteurs d'O.C.E.A.N.E. 2006 pour une contre-valeur de 13,81 euros par titre.
- 1 887 actions cédées par Arbed à Arcelor pour satisfaire des demandes d'attribution d'actions Arcelor émanant de détenteurs d'O.C.E.A.N.E. 2006 pour une contre-valeur de 13,81 euros par titre.
- 957 375 actions (sur un total de 1 020 000 actions cédées par Arbed à Usinor) livrées par Usinor dans le cadre des plans de stock-options pour des contre-valeurs se situant dans une fourchette allant de 13,92 euros à 15,24 euros, la contre-valeur moyenne pondérée ayant été de 13,93 euros par titre.

Actions propres	31/12/2003	31/12/2004	Mouvements
Arbed SA	30 260 403	24 844 086	- 5 416 317
Usinor SA	103 885	166 510	+ 62 625
Sidmar NV	24 280 501	1 791 811	- 22 488 690
TOTAL	54 644 789	26 802 407	- 27 842 382

Le Groupe a par conséquent acquis 1 269 018 actions propres au cours de l'exercice 2004, représentant un pair comptable total de 6 345 090 euros soit 0,20 % du capital souscrit au 31 décembre 2004. Il a d'autre part cédé 29 111 400 actions propres au cours de l'exercice 2004, représentant un pair

comptable total de 145 557 000 euros soit 4,55 % du capital souscrit au 31 décembre 2004. Par solde, il a donc cédé 27 842 382 actions propres, représentant un pair comptable de 139 211 910 euros soit 4,35 % du capital souscrit au 31 décembre 2004.

PERSPECTIVES

Les principaux instituts économiques estiment que la performance économique mondiale resterait globalement bonne en 2005, quoiqu'en léger retrait par rapport à 2004, qui a été une année exceptionnelle en termes de croissance économique mondiale. La reprise demeurerait soutenue au cours de l'année, et la croissance du PIB mondial dépasserait, avec 3,3 %, son taux de croissance à long terme de 3,1 %. L'évolution possible à court terme de l'économie mondiale dépendra surtout de la performance des économies américaine et chinoise, principaux moteurs de la croissance depuis la crise asiatique de 1997-1998. La production industrielle progresserait au cours de cette année de 4 % contre 5 % en 2004.

Aux États-Unis, sur l'ensemble de l'année 2005, le PIB devrait croître de l'ordre de 3,5 %. Les experts tablent aussi sur la poursuite d'une hausse significative de 4 % de la production industrielle, après 4,5 % en 2004. En effet, face à l'augmentation des prix pétroliers, à la hausse progressive des taux d'intérêt et à la fin des réductions d'impôts, un ralentissement de la croissance américaine semble inéluctable.

En Amérique centrale et du Sud la croissance resterait très vigoureuse en 2005. Le PIB serait en hausse de 4,1 % en 2005 et la production industrielle, encore plus dynamique, afficherait un taux de croissance de 4,7 %, après un bond de 6,2 % et de 9,7 % respectivement en 2004.

Dans les pays européens émergents (CEI, dix nouveaux membres de l'Union européenne, autres pays de l'Est), la bonne tenue de l'économie devrait perdurer. Le PIB, pour l'ensemble de ces pays, afficherait cette année une croissance de l'ordre de 5,7 %, légèrement inférieure à celle enregistrée en 2004 (6,7 %).

La croissance de l'économie japonaise devrait se ralentir au cours de l'année à 1,5 % en raison surtout du fléchissement prévu de la croissance des exportations et de la stagnation du revenu disponible des ménages limitant toute reprise de la consommation.

En Chine, une politique économique plus restrictive, conjuguée à une hausse des prix du pétrole, devrait entraîner en 2005 un ralentissement de la croissance qui serait de l'ordre de 7,5 % à 8 %. L'activité économique resterait néanmoins soutenue grâce notamment aux investissements dans le secteur de la production électrique, à la forte progression du secteur immobilier et à la croissance de la consommation privée due à une forte progression des revenus ruraux.

Pour l'ensemble des autres pays asiatiques, les experts visent pour 2005 une progression de 5 % du PIB et de la production industrielle.

En Europe occidentale, après une croissance de 2,1 % en 2004, le PIB, tiré par les exportations, augmenterait de 1,9 %. La production industrielle, en hausse de 1,6 % en 2004, serait en progression de 2,3 % cette année. Dans la zone euro, le PIB devrait s'accroître de 1,7 % en 2005 et la production industrielle afficherait un taux légèrement supérieur de 2,3 %.

La production des secteurs consommateurs d'acier devrait rester orientée légèrement à la hausse tout au long de cette année. En UE15, le SWIP (steel weighted industrial production index) progresserait de l'ordre de 2 % sur l'ensemble de 2005, soit une hausse inférieure à celle enregistrée en 2003 (+3 %).

Sur la base de ces hypothèses, la consommation apparente mondiale d'acier, hors Chine, devrait croître de l'ordre de 3 %. En Chine, la consommation apparente devrait augmenter de 7 %. Tout en restant importateur net de produits plats au carbone, la Chine devrait se rapprocher de l'équilibre.

En UE15, la consommation apparente devrait être voisine de celle de 2004, suite à une contribution légèrement négative du cycle des stocks.

Aux États-Unis, la consommation apparente devrait baisser en 2005 de l'ordre de 5 % comme suite à l'approvisionnement excessif en 2004.

L'industrie sidérurgique devrait bénéficier de cette situation positive, notamment grâce à la consommation continue de la Chine. Les tensions observées sur la disponibilité et les prix des matières premières et les coûts du fret confirment cette situation et les prix de vente devraient rester à un niveau élevé.

Après une année 2004 exceptionnelle, l'année 2005 devrait être une année de croissance plus modérée pour l'industrie sidérurgique et une très bonne année pour Arcelor.

Après deux années et demie dédiées à la mise en œuvre de la fusion, Arcelor a initié au mois de juillet 2004 un vaste programme de transformation. La consolidation des actifs de CST (Brésil) au mois d'octobre est la première étape visant à améliorer profondément les niveaux de rentabilité du Groupe. Le développement à l'international est une priorité, tant au travers d'un développement organique qu'au travers d'acquisitions relatives dans des régions à forte croissance ou sur des marchés spécifiques. Arcelor entend continuer sa gestion active de portefeuille avec des cessions attendues dans les activités non stratégiques ou non profitables et poursuivre les restructurations avec une première fermeture de haut-fourneau continental en Europe attendue pour cet été.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Le 28 décembre 2004, Arcelor a lancé une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (« OPRO ») sur les actions Usinor. À l'issue de l'offre et du retrait obligatoire le 11 janvier 2005, le Groupe détenait 100 % d'Usinor.
- Sur les 24 723 689 O.C.E.A.N.E. Arcelor 2005 en circulation au 31 décembre 2004, 328 512 ont fait l'objet d'une demande de conversion ou d'échange, honorée par la livraison de 337 707 actions Arcelor existantes, le solde (soit 24 395 177) ayant été remboursé le 3 janvier 2005.
- Le 9 février 2005, Arcelor a signé avec Central Wire un accord pour la vente des actions de Techalloy Company, Inc., détenue par Arcelor à travers sa filiale Ugitech SA, est une société américaine spécialisée dans la production de fils en aciers inoxydables et en alliages de nickel ainsi que dans celle des électrodes pour soudure. La cession de Techalloy Company, Inc. participe au recentrage du secteur Aciers Inoxydables sur ses activités Inox Plats Europe et Brésil.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES À ARCELOR SA

Arcelor SA, société mère du groupe Arcelor, a continué à gérer en 2004 son portefeuille de participations. L'exercice 2004 a été surtout marqué par l'augmentation de capital de 1,1 milliard d'euros via l'émission de bons de souscription d'actions, réalisée en juillet. Sur les 533 145 273 bons de souscription d'actions (« warrants ») attribués gratuitement par la Société, 498 251 550 bons, représentant approximativement 93,5 % des bons, ont été exercés et ont donné lieu à l'attribution le 27 juillet 2004 de 99 650 310 actions nouvelles. 6 978 744 actions nouvelles également émises le 27 juillet 2004 et correspondant aux 34 893 723 bons non exercés (en tenant compte du fait que 3 bons ne pouvaient être exercés en raison de la quotité d'exercice retenue), ont fait l'objet d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels en dehors des États-Unis.

Dans le cadre d'une optimisation de la structure du bilan du Groupe et de la réduction du coût de la dette, Arcelor avait décidé de procéder au remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006, les conditions de mise en œuvre de ce remboursement étant réalisées. Les O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 ont été émises à 12,81 euros et devaient venir

à échéance le 1^{er} janvier 2006 portant un intérêt annuel de 3 % et convertibles ou échangeables à raison d'une action pour une obligation. En l'absence de conversion et d'amortissement anticipé, ces obligations devaient être remboursées à l'échéance à 110,905 %, soit 14,20 euros. Les porteurs d'O.C.E.A.N.E. avaient la faculté, jusqu'au 11 mars 2004 (inclus), d'exercer leur droit à l'attribution d'actions servies dans ce cas par mise à disposition d'actions détenues en autocontrôle, jouissance au 1^{er} janvier 2004. Au terme de cette offre, 22 490 577 O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006, soit 81,05 % de l'émission initiale, ont été échangées contre des actions et 5 256 793 O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006. ont été remboursées le 22 mars 2004 au prix de 13,81 euros par obligation.

La Société clôture l'exercice 2004 avec un bénéfice de 707 millions d'euros provenant essentiellement de revenus des participations.

Il est proposé à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende brut de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2004 contre 0,40 euro par action au titre de l'exercice précédent.

Rapport sur la gestion des risques

RISQUES JURIDIQUES GÉNÉRAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ARCELOR

Le Groupe n'est pas exposé à des risques juridiques majeurs du fait de ses activités sidérurgiques. Les installations de production du Groupe fonctionnent en conformité avec les réglementations qui leurs sont applicables.

Les conditions de livraison des marchandises produites et commercialisées par le groupe Arcelor font l'objet d'une négociation commerciale. Ces conditions de livraison peuvent préciser que ce sont les tribunaux du pays dans lequel l'acheteur est situé qui sont compétents en cas de litige. De plus, l'instabilité des législations ou des réglementations de certains pays dans lesquels le groupe Arcelor est implanté (notamment par le biais de « joint-ventures ») peut constituer un risque juridique général de nature à l'exposer dans la conduite de ses activités. Le Groupe dispose cependant d'antennes juridiques délocalisées dans ses principaux pays d'implantation en dehors de l'Europe. Là où il n'est pas économiquement raisonnable de disposer de telles ressources juridiques propres, le Groupe fait appel à des cabinets d'avocats reconnus et de réputation internationale.

Le groupe Arcelor peut être amené à faire prévaloir ses droits et sauvegarder ses intérêts dans le cadre de ses activités, notamment dans le cadre de litiges techniques ou commerciaux (voir sur ce point les chapitres « Contentieux », « Barrières commerciales » et « Pratiques antidumping et anti-subsventions »).

Les risques juridiques habituels liés à la conduite des activités et des opérations du Groupe font l'objet d'un contrôle de la part de la Direction des affaires juridiques du Groupe. Celle-ci est elle-même soumise à des procédures de contrôle interne de la part des services d'audit interne (voir le Rapport du Président sur la gouvernance et le contrôle interne).

Il convient de noter que les risques juridiques identifiés ont fait l'objet de provisions au sein des différentes filiales du groupe Arcelor concernées conformément aux normes comptables applicables en la matière.

Le groupe Arcelor ne dispose plus, en Europe, d'activité minière d'extraction de minerai ou de charbon.

RISQUES INDUSTRIELS

Les différentes étapes de production des produits en acier

L'acier liquide est élaboré à partir du minerai (la filière fonte, représentant 70 % de la production d'Arcelor) ou à partir de ferrailles (la filière électrique, représentant 30 % de la production du Groupe). L'acier liquide est ensuite solidifié par moulage dans une machine de coulée continue. En sortent les demi-produits, des barres de section rectangulaire (brames) ou carrée (blooms ou billettes), qui sont les ébauches des formes finales. Enfin, les ébauches sont transformées en produits finis par laminage, dont certains subissent un traitement thermique. Plus de la moitié des tôles laminées à chaud sont relaminées à froid et éventuellement revêtues d'une protection anti-corrosion.

Nature des risques encourus

Au sein des différentes installations de production de l'acier : cokeries, agglomérations, haut-fourneaux, fours électriques...

les incendies et les explosions accidentels constituent les risques opérationnels majeurs.

Ces risques résultent entre autres de la production de gaz (dans la cokerie et le haut-fourneau), de la combustibilité du charbon employé et de la mise en contact d'eau de refroidissement avec le métal en fusion.

Dans les laminoirs à chaud et à froid ainsi que dans les installations de revêtement, les équipements électriques et les fours de réchauffage constituent les principales cibles pour les incendies. Les huiles lubrifiantes et les fluides hydrauliques sont considérés comme inflammables.

La production d'acier nécessite l'utilisation de ferrailles que ce soit au cours de la transformation de la fonte en acier dans un convertisseur dans la filière fonte ou directement dans un four électrique. Arcelor est amené à se prémunir contre le risque d'enfourner de la ferraille radioactive au moyen d'un contrôle interne rigoureux.

Évaluation des risques en termes d'impact et de probabilité

La sûreté industrielle est un enjeu stratégique pour Arcelor. Chaque établissement décline de façon compréhensible sa propre politique, dans le respect des législations locales, à partir de celle du Groupe. Cette politique regroupe l'ensemble des dispositions organisationnelles et matérielles permettant d'assurer la prévention des accidents ou des incidents industriels et d'en limiter les conséquences pour les personnes, les installations et les biens.

Des objectifs généraux et les responsabilités de gestion sont écrites. Des plans d'actions concrets, partant des écarts entre la réalité et les objectifs fixés, sont définis.

Les risques industriels sont analysés dès la conception et des mesures de prévention sont prises en respectant le « Loss Prevention Guide » d'Arcelor. Des audits internes et externes sont réalisés dans les établissements selon une fréquence fixée en fonction de l'importance du risque. Ces audits font l'objet de rapport d'évaluation des risques et des actions de prévention à la fois sur le plan humain et matériel. Les sites soumis Seveso II ont fait l'objet d'un audit spécifique par des experts internes selon le référentiel Arcelor DCO-18001. Ces

audits seront étendus aux autres établissements du Groupe en 2005.

Procédures mises en place pour assurer le suivi et la mesure de ces risques

Depuis la création d'Arcelor, une organisation a été mise en place avec la création d'un Comité sûreté industrielle au sein de la Direction Santé-Sécurité. Ce Comité est composé de représentants d'unités opérationnelles en sûreté industrielle et ingénierie. Il a pour mission de définir et proposer des axes d'orientation à la Direction générale. Il a mis en place le référentiel « Loss Prevention Guide Arcelor » qui a pour objectif de mesurer et d'assurer un niveau de sûreté industrielle cohérent sur tous les sites du Groupe, ainsi qu'un réseau de correspondants spécialisés en sûreté industrielle responsables de la gestion quotidienne, de la conformité des installations et du respect des règles.

Chaque année, un plan d'investissement pour les recommandations d'ordre matériel est mis en place selon un ordre prioritaire, avec un suivi, par le Comité sûreté industrielle.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

La gestion des risques environnementaux distingue les dommages connus et estimés faisant l'objet de provisions bilantielles, des événements futurs plus ou moins incertains, d'origine interne ou externe, susceptibles de porter atteinte à la réalisation des objectifs environnementaux d'Arcelor et pouvant se traduire, d'un point de vue comptable, par la reconnaissance d'un engagement hors bilan (correspondant à l'estimation d'une charge future possible mais non certaine) ou donner lieu, le cas échéant, à un investissement.

Les événements internes sont principalement dus à des défaillances dans les processus de production ou de traitement des rejets industriels et des résidus. Ces défaillances peuvent entraîner une atteinte aux objectifs fixés par Arcelor qui sont le respect des législations en vigueur et une diminution continue des rejets et des matières non valorisables.

Pour maîtriser ces risques de défaillance, Arcelor développe des activités de contrôles de quatre types :

- **directifs** : l'obligation pour tous les sites de production d'obtenir la certification ISO 14001 et le déploiement d'une politique environnementale à travers le Groupe ;

- **préventifs** : par l'implication systématique de la Direction de l'environnement dans les projets d'investissement majeurs, afin de construire des installations respectueuses de l'environnement ainsi que la participation de responsables environnementaux dans les dues diligences préalables aux acquisitions ;

- **de détection** : des audits de conformité par rapport à la législation et à la politique environnementale du Groupe sont régulièrement menées par la Direction de l'environnement et un tableau de bord de suivi des rejets pour toutes les filiales du Groupe a été mis en place en 2004 ;

- **correctifs** : avec la mise en place d'une organisation au niveau du Groupe pour stimuler les synergies et intensifier le partage des meilleures pratiques dans le domaine environnemental.

Les événements externes sont principalement issus de la pression croissante des lois et règlements environnementaux. Cette poussée législative s'exerce principalement dans quatre domaines :

- la directive européenne de **marché des droits d'émission de CO₂** qui entre en vigueur en 2005 ;
- le traitement des **rejets émis par les usines d'agglomération** avec principalement la mise en œuvre des directives européennes IPPC (Integrated Pollution Prevention and Control) et NEC (National Emission Ceilings) ;
- le stockage et l'élimination des résidus industriels de plus en plus restrictifs et taxés ;

- la remise en état des sols des sites désaffectés qui représente un grand défi pour le Groupe, le coût de remise en état pouvant être partiellement compensé par la réaffectation des terrains vers des nouvelles activités.

La modification continue des cadres législatifs déplace sans cesse l'objectif de conformité réglementaire et leurs conséquences sur l'augmentation des coûts futurs d'exploitation des usines sidérurgiques, principalement en Europe.

RISQUES MARCHÉS (RISQUE DE LIQUIDITÉ, DE TAUX, DE CHANGE, SUR TITRES EN CAPITAL DÉTENUS) —

> Cf. Note 25 des annexes aux comptes consolidés.

APPROVISIONNEMENTS — RISQUES DE DÉPENDANCE

Matières premières

Le groupe Arcelor est un acheteur important de matières premières, notamment de minerai de fer et de charbon. Les achats de minerai de fer ont représenté 42,3 millions de tonnes en 2004 en provenance du Brésil, de l'Australie, mais aussi de la Mauritanie, de Suède et du Canada. En 2004, les charbons ont été achetés, pour un tonnage de 18 millions de tonnes, principalement en Australie, aux États-Unis, au Canada et en Russie.

Arcelor s'est approvisionné en zinc pour 320 000 tonnes à périmètre constant, en chrome pour 360 000 tonnes, en nickel pour 71 000 tonnes et en chutes inoxydables (ferrailles de nickel) pour 610 000 tonnes.

Énergie

Arcelor est l'un des principaux consommateurs d'énergie dans plusieurs pays européens mais assure la production d'un tiers de ses besoins. Afin de réduire l'exposition électrique du Groupe, Arcelor développe cette autoproduction à travers des projets en Espagne (inauguration de la nouvelle centrale d'Avilès en juillet 2004), en France (à Dunkerque en 2005 et à

Fos en 2006), ainsi qu'en Belgique (à Gand). L'année 2004 a permis de terminer le cycle de renégociation de l'ensemble des contrats d'achat de gaz naturel sur la totalité du périmètre européen en réduisant le risque de volatilité inhérent à ce marché, même si l'exposition au sous-jacent brent reste un facteur de risque important.

Performance achats du Groupe

La maîtrise du processus achat s'est concrétisée par une première certification ISO 9001/V2000 et l'attestation TS 16949. Le développement de l'e-purchasing (approvisionnement en ligne) renforce l'efficacité des actions déjà mises en œuvre. Sur le plan organisationnel, une équipe dédiée a été mise en place pour accompagner le développement des activités du Groupe dans les pays à bas coûts.

Le plan de développement 2005 s'inscrit dans la continuité de ces résultats en fédérant les actions autour des missions d'anticipation des marchés, du management du risque, de la sécurité des sous-traitants travaillant sur les sites et d'achats et de coopération transversale entre tous les acteurs du processus.

ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

La politique d'Arcelor consiste en la souscription, auprès d'assureurs présentant une solvabilité de premier rang, de polices d'assurance Groupe monde entier couvrant les risques catastrophiques et de polices d'assurance locales pour ceux dont la couverture est obligatoire. Les montants assurés sont fonction des risques financiers définis par les scénarii de catastrophes et de l'offre du marché d'assurance.

Pour tous les risques assurables, le Groupe privilégie l'auto-assurance pour les risques de fréquence de faible amplitude supportable par chaque entité. Cela se traduit par la mise en place de franchises adaptées à la surface financière de chaque entité pour une meilleure sensibilisation des acteurs à la prévention des risques.

La captive de réassurance intervient pour les risques de fréquence de moyenne amplitude pour optimiser et lisser le coût d'assurance au niveau du Groupe. Son exposition aux risques est limitée par des protections mises en place avec le marché de la réassurance.

En 2004, dans le cadre de la sûreté industrielle, Arcelor a alloué un budget supplémentaire de 30 millions d'euros pour la protection de ses outils industriels, en sus des budgets d'investissements usuels de prévention des entités. L'engagement d'Arcelor pour l'amélioration de la protection de ses outils industriels induit un double impact positif : une réduction très sensible du montant des sinistres dommages sur l'année et la poursuite de la réduction de la prime à payer au marché de l'assurance.

Pour réduire ses risques, le Groupe met en place des formations internes pour sensibiliser et former, à tous les niveaux, les acteurs concernés.

En dommages et pertes d'exploitation consécutives, le Groupe fait effectuer, par des organismes externes, des audits d'ingénierie sur la sécurité incendie et le risque bris de machine de toutes ses installations dont la valeur des biens assurés dépasse 50 millions d'euros. 95 % des installations concernées ont ainsi été auditées. Les recommandations, issues de ces audits, servent de base à la décision d'allocation de budget supplémentaire pour les investissements de prévention. Il étudie les scénarii de sinistres majeurs en estimant les conséquences possibles pour les personnes, pour l'environnement et pour les installations. Il renforce les moyens destinés à limiter la probabilité de survenance de

ces sinistres catastrophiques et de leurs conséquences. Il formalise les moyens de dépannage intra-Groupe existants pour limiter les pertes d'exploitation consécutives. Il transfère les risques catastrophiques résiduels au marché d'assurance, pour la part excédant 20 millions d'euros par sinistre, avec des montants assurés en ligne avec son secteur d'activité et l'offre du marché.

Pour ce qui est de la responsabilité civile, le risque financier maximal ne pouvant être estimé par une approche objective, les montants assurés sont en ligne avec l'offre du marché et avec les montants assurés achetés par les groupes industriels de taille et d'activité comparables. Pour répondre aux besoins spécifiques locaux, le Groupe souscrit des polices Groupe locales par pays. Afin d'harmoniser les garanties responsabilité civile au niveau du Groupe notamment pour les produits livrés, il souscrit une police Groupe monde entier venant compléter les polices locales précédentes.

Pour le transport des produits, lorsque le client le confie au Groupe, les navires utilisés doivent :

- être classifiés par une société de classification membre de l'International Association of Classification Societies (IACS) ;
- être couverts par un P&I club présentant une solvabilité de premier rang ;
- détenir le certificat International Safety Management (ISM) et le certificat International Ship & Port Facility Security (ISPS) en cours de validité pour toute la durée du voyage ;
- être âgés de moins de 21 ans si possible.

À ces critères s'en rajoutent deux autres quand Arcelor affrète les navires :

- la connaissance des résultats des derniers contrôles effectués par l'autorité portuaire ;
- l'existence ou non d'événement majeur ayant touché le navire durant les 12 derniers mois.

Le plein assuré correspond au risque maximum potentiel par événement.



SOLLAC LORRAINE - FRANCE - 12H00 >

ALCHIMIE MAGIQUE, IMAGES FASCINANTES DE GESTES DÉLICATS ET PRÉCIS, CONNUS DE CEUX QUI D'UN PAYS À L'AUTRE PERPÉTUEMENT,



LUHEMBOURG - LUHEMBOURG - 12H00

CHACUN À SA MANIÈRE, LEUR SAVOIR-FAIRE ET DONNENT VIE À LA MATIÈRE.

PRÉSENTATION DU GROUPE

STRATÉGIE	P.46	LES ACTIVITÉS	P.51
Alliance stratégique mondiale	p.48	Le secteur Aciers Plats Carbone	p.51
Une offre commune de produits techniques	p.48	La stratégie	p.51
Un travail de R&D commun	p.48	L'organisation et le dispositif industriel	p.52
Politique de Recherche & Développement	p.48	Les produits, les marchés	p.52
Arcelor et la construction :		Le secteur Aciers Longs Carbone	p.54
Building & Construction Support	p.49	La stratégie	p.54
		L'organisation et le dispositif industriel	p.55
		Les produits, les marchés	p.55
		Le secteur Aciers Inoxydables	p.56
		La stratégie	p.56
		L'organisation	p.56
		Les marchés des produits plats inoxydables	p.57
		Le secteur Distribution, Transformation, Trading (DTT)	p.58
		La stratégie	p.58
		L'organisation	p.58
		Les produits et services, les marchés	p.59
		Autres activités	p.61

Stratégie

L'histoire passée et récente de la sidérurgie en Europe a été marquée par une forte concentration des clients sur certains marchés (l'automobile, l'emballage, l'électroménager), des capacités de production excédentaires et la présence d'un grand nombre de producteurs, induisant une tendance structurelle à la baisse des prix. Malgré la reconfiguration de la profession sidérurgique en Europe, les concentrations récentes (création des groupes TKS, Corus, et Arcelor), les restructurations et les mesures de réductions de coûts mises en œuvre ces dernières années, une large part des économies réalisées ont été absorbées ces dernières années par la diminution régulière des prix de vente.

Dans ce contexte, l'année 2004 constitue un changement important dans le caractère non seulement cyclique de l'activité, mais aussi dans les raisons structurelles qui laissent entrevoir un changement de la tendance à long terme. Le rapprochement des sidérurgistes Mittal et ISG, et le renforcement des positions d'Arcelor au Brésil confirment le bien-fondé des stratégies de concentration qui doivent se poursuivre. La Chine devient un acteur incontournable du secteur : au cours des deux années 2003 et 2004, elle a augmenté sa production d'acier de respectivement 40 et 50 millions de tonnes, soit environ l'équivalent de deux années de production du groupe Arcelor, ou près de la moitié de la production européenne. Cette augmentation de la production de plus de 20 % deux années consécutives fait de la Chine le premier pays producteur d'acier, avec plus du quart de la production mondiale. Cette situation a provoqué, dès fin 2003, sur l'ensemble des marchés mondiaux, une demande très forte de matières premières, minerai, charbon à coke et fret maritime. Ainsi, contrairement à l'excès d'offre sur la demande qui a prévalu ces dernières années, l'année 2004 a été marquée par une tension de la demande, et consécutivement des prix, tant des matières premières que des produits sidérurgiques. Les prix de l'acier n'ont toutefois atteint au maximum, en monnaie déflatée, que le niveau de 1991, encore bien en deçà de celui de 1989.

Dans ce contexte favorable, le groupe Arcelor a poursuivi sa stratégie d'acteur global. La présence importante d'Arcelor sur le marché automobile, où il est de loin le premier fournisseur mondial, présence stratégique de long terme supposant des développements en commun avec les clients, conduit à une part plus importante de contrats annuels ou pluriannuels, qui, dans une année de forte hausse des prix spots, a limité les gains instantanés. L'objectif durable d'Arcelor est de bénéficier de l'effet de taille pour proposer une offre globale tout en réduisant les coûts et les risques financiers, afin d'améliorer les performances et la rentabilité

et de créer de la valeur pour ses actionnaires, ses clients et ses salariés.

Le Groupe s'est fixé pour objectif de dégager un rendement sur capitaux engagés de 15 % avant impôts en moyenne sur le cycle, et visait une réduction sensible du ratio dettes nettes/fonds propres par rapport à la situation fin 2003, ce qui a été obtenu fin 2004, au-delà des prévisions, malgré une acquisition majeure financée par une augmentation de capital, l'objectif d'endettement restant de 30 % à 50 % de dette nette par rapport aux fonds propres.

Pour mettre en œuvre sa stratégie, le groupe Arcelor entend pour chacun de ses grands secteurs d'activité, à savoir les aciers plats et longs au carbone, les aciers inoxydables et la distribution :

- optimiser le schéma industriel européen pour améliorer la productivité, la compétitivité, gagner en flexibilité, pour mieux servir les clients et en utilisant tous les gisements de synergie. Au cours de l'année 2004, la mise au point technique et logistique des transferts de production de Liège (Belgique) vers les sites côtiers a été mise en place, en vue de l'arrêt d'un premier haut-fourneau en 2005. Pour les aciers inoxydables, la construction de la nouvelle aciérie Carinox à Charleroi (Belgique) a commencé. Cette aciérie est un investissement stratégique majeur, structurant pour les aciers inoxydables, permettant la fermeture des aciéries de L'Ardoise et d'Isbergues (France) ;
- gérer le portefeuille d'activités en désinvestissant des activités non stratégiques, comme cela a été fait pour les petits tubes soudés, les activités d'acier inoxydable aux États-Unis et en Thaïlande ;
- proposer la même offre produits/services partout dans le monde en réponse à la demande des clients globaux, par un meilleur accès au marché (réseau de distribution étendu, plates-formes de e-business, alliances et partenariats) ; la construction en cours à Shanghai (Chine) d'une usine de laminage à froid et de galvanisation de produits pour l'automobile, en joint-venture entre les sidérurgistes chinois Bao Steel, japonais Nippon Steel et européen Arcelor en est une bonne illustration ;
- proposer une large gamme de produits et enrichir le portefeuille, grâce aux complémentarités en produits et en marchés des divers secteurs, et à une force d'innovation bien focalisée ; dans ce cadre, la transformation de la Recherche a été mise en œuvre ;

- attirer les meilleurs talents, gérer et développer ses ressources humaines ;
- être un acteur efficace de l'évolution de la sidérurgie mondiale, afin d'accompagner les clients dans leurs développements et d'assurer la croissance du Groupe par des acquisitions ciblées créatrices de valeur susceptibles de renforcer la présence géographique d'Arcelor. La consolidation des activités brésiliennes de CST, une des références mondiales de production de produits plats, et de l'Argentin Acindar, également une référence en produits longs, constitue non seulement l'action stratégique majeure de l'année 2004, mais également un pas réel dans la voie de la globalisation. En trois ans les activités sud-américaines d'Arcelor sont passées de 4 % à 13 % du chiffre d'affaires d'Arcelor, et les 15 000 salariés sud-américains ont pris toute leur place au sein du Groupe.

Ces orientations ont et auront pour conséquences :

- d'accroître les performances opérationnelles par le déploiement de processus d'amélioration continue, l'échange de « meilleures pratiques » et de savoir-faire technique ;
- d'améliorer la rentabilité, grâce notamment aux changements du portefeuille d'actifs et aux synergies dégagées, en limitant les investissements ;
- d'atténuer les effets négatifs de la cyclicité de la demande par la complémentarité des produits et des marchés, et ainsi d'améliorer la stabilité des flux de trésorerie ; et
- de renforcer la visibilité du Groupe sur les marchés de capitaux et sa perception par ces mêmes marchés, en vue de devenir la valeur de référence d'investissement du secteur.

Les règles de gouvernement d'entreprise et les responsabilités des membres de la Direction générale ont été définies de manière à assurer une intégration rapide et mener à bien l'ambition stratégique d'Arcelor. La Direction générale est collégalement responsable de l'élaboration de la stratégie, de la fixation des objectifs, de l'allocation des ressources entre les secteurs et du suivi de l'optimisation industrielle. Les secteurs ont la pleine responsabilité de leurs résultats et de la réalisation des plans industriels et commerciaux.

Améliorer en continu l'offre en produits et services

En réorganisant au sein des secteurs les ressources de R&D du Groupe, en capitalisant sur l'approche multi-marchés,

multi-procédés et multi-produits, Arcelor multiplie les atouts pour renforcer l'attractivité des solutions acier, pour mieux faire face aux offres de substitution (aluminium, plastique, ciment) et pour développer de nouvelles applications pour l'acier en associant par exemple les produits longs et plats pour mieux servir le secteur de la construction.

L'évolution des fonctionnalités demandées : allègement, sécurité, durabilité, aspect... guideront le développement des nouveaux produits. La suppression progressive d'étapes de transformation chez les clients, le respect des contraintes d'hygiène, de sécurité et d'environnement, la quête permanente d'une plus grande flexibilité et de meilleurs prix de revient, guideront les développements de nouveaux procédés, en particulier permettant de réduire la production de dioxyde de carbone ou les revêtements par dépôts sous vide, ainsi que le développement de nouveaux produits. Chacun des développements continus effectués par une des composantes du nouveau Groupe bénéficiera à l'ensemble d'Arcelor, améliorant ainsi le retour sur les investissements stratégiques. Ces développements seront menés en relation étroite avec les processus d'innovation des clients.

Arcelor met également la dimension environnementale au centre de ses projets de recherche. Alors même que la directive européenne fixant des objectifs d'émissions de CO₂ différents par pays constitue une contrainte supplémentaire pour le Groupe, Arcelor a pris l'initiative de créer et d'animer un consortium de 43 entreprises, centres de recherche et universités, pour lancer un programme de recherches cofinancé par la Commission européenne. Ce consortium, ULCOS (Ultra Low CO₂ Steel Processes) pilotera les projets de recherche de procédés de réduction de minerai de fer économes en CO₂.

L'alliance avec Nippon Steel Corporation, maintenant bien établie, a permis, jusqu'ici par l'utilisation en commun de moyens de recherche, de mettre au point de nouveaux produits communs pour l'industrie automobile.

Poursuivre l'amélioration de la rentabilité

Les réalisations de synergies enregistrées en 2004 confirment Arcelor dans sa stratégie : devenir la référence mondiale en matière de sidérurgie, à la fois pour ses actionnaires par la performance économique et pour ses clients, par l'innovation en matière de produits et de services.

ALLIANCE STRATÉGIQUE MONDIALE

Arcelor et NSC ont conclu un accord d'alliance stratégique mondiale en janvier 2001.¹ Cet accord a créé un modèle d'entreprise innovant, permettant à une entreprise européenne et à une entreprise japonaise d'accroître leur compétitivité et d'utiliser au mieux leurs ressources, sans aucune fusion ni aucune intégration d'activités. Les deux entreprises ont décidé de remettre à plat l'ensemble de leur portefeuille d'activités communes, d'analyser les progrès enregistrés jusqu'à présent et d'identifier clairement tous les résultats obtenus.

Une offre commune de produits techniques

L'un des principaux objectifs de l'alliance consiste à bâtir progressivement un réseau d'approvisionnement mondial de tôles de haute qualité pour nos clients « mondiaux », qui ont besoin de tôles d'acier « équivalentes » dans toutes les régions du monde où ils ont des unités de production.

Pour satisfaire les clients qui exigent aujourd'hui des produits équivalents pour toutes leurs implantations dans le monde, les deux sociétés ont sélectionné une centaine de produits, dont des aciers à très haute résistance (de 1200 à 1500 Mpa), en comparant en détail leurs produits respectifs et en évaluant leurs différents procédés de fabrication. Elles sont ainsi parvenues à élaborer **une offre technique et un**

ensemble de produits communs pour les grandes zones de production automobiles telles que l'Europe, le Japon, l'Amérique du Nord et la Chine.

Pour étendre encore cette offre, les deux sociétés ont également échangé des licences.

Un travail de R&D commun

Pour regrouper leurs efforts en matière de recherche et développement, les deux sociétés ont axé leur coopération sur le développement de nouveaux aciers et de nouvelles solutions en matière de procédé de production, en particulier pour l'acier à haute résistance. Elles ont d'ores et déjà réalisé en la matière la plupart des études qu'elles s'étaient fixées il y a quatre ans et ont commencé un travail de recherche et développement commun sur un certain nombre de projets ainsi identifiés.

Évaluation croisée

Les deux sociétés ont pu accroître leur rentabilité, grâce à un échange de ratios techniques entre ingénieurs chargés des opérations d'élaboration du fer, de l'acier et du laminage, pour les produits plats. Elles sont convenues de poursuivre ce type d'échange entre différentes aciéries et même de l'étendre à d'autres activités, au-delà de la production proprement dite.

POLITIQUE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Arcelor a pour volonté de créer de la valeur en proposant à ses clients des solutions acier toujours plus adaptées à leurs besoins. L'innovation Recherche & Développement est au centre de ce projet en développant dans tous les domaines des produits et des procédés innovants et créateurs de valeur. Le portefeuille Recherche & Développement est en grande partie défini et conduit au niveau des secteurs et des unités opérationnelles, garantissant ainsi une détermination des objectifs et des projets de recherche au plus près de la stratégie tant industrielle que commerciale sur l'ensemble des marchés d'Arcelor.

La politique de Recherche & Développement d'Arcelor vise à contribuer activement au renouvellement de l'offre de produits et de solutions acier du Groupe. L'outil de R&D participe également à l'amélioration des procédés de production, que ce soit en continu ou en rupture. Pour réaliser ses objectifs, le Groupe s'appuie sur la recherche d'une amélioration en continu de l'offre en produits et services, sur une approche multi-marchés, multi-procédés et multi-produits.

En ce qui concerne les processus de fabrication, la Recherche & Développement initialise des innovations techniques ayant trait à la production tout en y incluant les aspects environnementaux et elle développe de nouveaux procédés et méthodes opérationnelles, l'objectif étant d'améliorer les coûts, d'augmenter les performances, de réduire l'impact sur l'environnement et d'accroître la flexibilité des installations.

1. Arcelor et NSC collaborent étroitement dans le cadre d'un accord « d'alliance stratégique mondiale » signé le 22 janvier 2001 entre Usinor et NSC, puis confirmé entre Arcelor et NSC le 22 avril 2002.

Au niveau du développement produit, les activités de Recherche & Développement concernent l'amélioration de la qualité, le développement de nouveaux types d'acier et de produits, l'identification de nouvelles solutions aciers en partenariat avec les clients et la promotion de l'acier face aux produits de substitution. Les activités de recherche se développent dans de nombreux domaines, en particulier, la sécurité, le respect de l'environnement, les revêtements, les assemblages, la définition des codes et des normes ainsi que la réalisation de guides et logiciels d'utilisation optimale des produits. Le développement de solutions acier de plus en plus légères et performantes est un axe de progrès important. C'est ainsi, par exemple, que le développement d'aciers plus résistants dans l'automobile contribue à l'amélioration de la sécurité, et à travers l'allègement, à la réduction des émissions de CO₂ des véhicules.

L'efficacité et la compétence des activités de Recherche & Développement sont renforcées par des partenariats, tout d'abord avec les grands clients d'Arcelor et d'autres grands industriels, ainsi qu'avec d'autres producteurs d'acier dans le cadre des projets de recherche de la Communauté européenne. En outre, Arcelor coopère activement avec des universités et des instituts de recherche.

Arcelor pratique une politique de brevets qui vise à protéger et valoriser son capital de connaissances tant vis-à-vis des autres sidérurgistes que des autres matériaux. Arcelor a pour objectif de breveter les inventions touchant les domaines dits stratégiques, et notamment le renouvellement de l'offre.

Arcelor s'est doté d'un Conseil scientifique, composé d'experts internationaux mondialement reconnus dans leurs domaines, qui a pour mission de donner à la direction générale du Groupe un avis indépendant sur :

- les programmes R&D et l'organisation de la recherche ;
- les domaines de compétences scientifiques nécessaires à Arcelor et la position d'Arcelor dans ces domaines ;
- les évolutions scientifiques et technologiques et leurs conséquences majeures sur les produits et procédés d'Arcelor.

Le Conseil se réunit cinq fois par an. En 2004, les travaux du Conseil ont été notamment consacrés à :

- la réduction des gaz à effet de serre (projet ULCOS, réduction des émissions par les automobiles, projet Primus...) ;
- la gestion des personnels de recherche (embauches, carrières, relations avec les universités...) ;
- le portefeuille R&D pour l'industrie ;
- la compétition technique entre les matériaux.

Une illustration des programmes de recherche est fournie en page 114 (Axe 6, Développement durable).

ARCELOR ET LA CONSTRUCTION : BUILDING & CONSTRUCTION SUPPORT

L'activité du marché de la construction a été très intense dans le monde en 2004, et tout particulièrement en Chine. L'acier, partenaire idéal de l'industrie du bâtiment, a bénéficié naturellement de ce contexte.

La construction demeure clairement le premier marché utilisateur de l'acier tant dans le monde qu'en Europe. Ce marché se caractérise par sa grande fragmentation et corollairement par une forte composante locale qui le met en partie à l'écart des mouvements de délocalisation. Arcelor livre plus de 12,5 millions de tonnes d'acier aux clients de la construction dans le monde, dont 10 millions de tonnes en Europe. La hausse des prix de l'acier a eu une incidence sur ce marché. Cependant, l'acier ne représente qu'une part du coût total d'une construction comprise entre 6 % et 13 %. La répercussion sur les indices globaux du coût de la construction est donc fortement atténuée.

Building and Construction Support (BCS) est une équipe transversale d'Arcelor, créée en 2002, en charge de mobiliser toutes les synergies, au service des secteurs et unités opérationnelles pour les aider à atteindre leurs objectifs, afin d'améliorer significativement et durablement la position du Groupe en termes de volumes et la performance en termes de valeur créée sur le marché de la construction. Ainsi le groupe Arcelor a participé à la construction d'ouvrages phares tels que le viaduc de Millau et les ponts du TGV-Est (France), la tour du World Trade Center à Shanghai (Chine), ou encore le CERN à Genève (Suisse).

BCS développe ses activités sur l'ensemble des marchés géographiques d'Arcelor. En 2004, le Brésil et la Pologne ont rejoint le périmètre d'intervention de BCS. Arcelor cherche dans ces pays, comme dans ceux de son marché stratégique, à définir des solutions acier constructives adaptées et optimisées pour chaque projet, en liaison avec

les développeurs, les architectes, les bureaux d'études et les maîtres d'ouvrage.

En parallèle, avec les équipes dédiées à la recherche et à l'innovation au sein des secteurs, des unités opérationnelles du Groupe, ou avec des partenaires affichant des qualités d'entrepreneur, BCS s'attache à élargir et structurer l'offre de produits, solutions et services. Ainsi des percées commerciales notables ont été réalisées grâce à l'offre de solutions de planchers métalliques proposée sous le label « global floor ».

Enfin, BCS est entièrement engagé dans des programmes visant à améliorer la performance et l'efficacité de la construction durable. BCS anime et soutient ainsi le vaste programme mis en œuvre par l'International Iron and Steel Institute. En France, Arcelor s'est impliqué dans la Fondation publique pour la recherche dédiée au bâtiment à énergie positive. Ces programmes visent à améliorer la position de l'acier face à ses matériaux concurrents, mais aussi à contribuer de manière significative à maîtriser la production de CO₂ liée au chauffage et à la climatisation des logements et des immeubles à usage professionnel.

Les activités

LE SECTEUR ACIERS PLATS CARBONE

Le secteur Aciers Plats Carbone d'Arcelor produit et commercialise une gamme étendue de produits plats en acier au carbone : bobines, produits revêtus et parachevés, flans de forme et flans soudés. Présent sur l'ensemble des marchés mondiaux, le secteur Aciers Plats Carbone propose des solutions aciers aux industries de l'automobile, de l'emballage et du packaging industriel, de la construction mécanique, ainsi qu'aux secteurs du bâtiment et de l'équipement ménager. Le secteur Aciers Plats Carbone vise à garantir à ses clients le meilleur niveau de qualité et de performance sur l'ensemble de la gamme des produits et services proposés. En Europe, la densité du réseau industriel et commercial du secteur Aciers Plats Carbone et l'appui d'Arcelor Négoce Distribution (secteur Distribution-Transformation-Trading) permettent à Arcelor d'être proche de tous les utilisateurs d'aciers plats au carbone auxquels il peut ainsi fournir le meilleur service. Dans le reste du monde, la politique active d'investissements et de partenariats, en particulier en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, en Russie et en Chine, permet à Arcelor de fournir, dans les meilleures conditions, ses clients mondiaux.

La stratégie

Le secteur Aciers Plats Carbone s'inscrit résolument dans la stratégie de transformation du Groupe. Les axes stratégiques majeurs sont l'internationalisation, la satisfaction des clients et la maîtrise des coûts.

Les phénomènes puissants de concentration et de globalisation, constatés dans plusieurs grands secteurs consommateurs d'aciers plats au carbone, notamment dans l'automobile et l'équipement ménager, conduisent les industriels de ces secteurs à rechercher des fournisseurs capables de leur fournir des produits et des services identiques partout dans le monde. Arcelor, qui est le premier fournisseur d'acier européen aux constructeurs automobiles et aux fabricants d'électroménager, conduit une politique de développement lui permettant d'accompagner ses clients par une politique active d'investissements et de partenariats. Ainsi, en Amérique du Sud, le secteur Aciers Plats Carbone est désormais fortement ancré avec sa participation majoritaire dans CST, un des leaders mondiaux sur le marché des brames en acier au carbone avec une part de marché globale d'environ 20 % et présentant un des plus bas niveaux de coût au monde, et avec Vega do Sul, une usine de galvanisation destinée à

l'industrie automobile brésilienne. En Amérique du Nord, en Turquie et en Russie, des sociétés nouvelles ont été créées avec les groupes sidérurgiques Dofasco, Borcelik et Severstal pour la production de tôles galvanisées. Une coopération en Inde avec Tata Steel et la création d'un joint-venture ensemble avec Nippon Steel et avec Bao Steel en Chine permettront de livrer les clients du Groupe en tôles à froid et revêtues sur les marchés asiatiques. Dans le domaine de l'emboutissage, Arcelor a développé des partenariats approfondis avec les sous-traitants majeurs de l'automobile, en particulier avec ses associés, Gestamp Automocion et Magnetto, leaders européen et sud-américain de l'emboutissage automobile et de la production de roues.

Dans le domaine des aciers pour emballage, Arcelor Packaging International a étendu ses activités en Turquie et en Chine en coopération avec Erdemir et Bao Steel.

Parallèlement à l'accompagnement de ses clients, le secteur Aciers Plats Carbone crée les moyens lui permettant de capturer la croissance dans les nouvelles zones d'influence géographiques en se positionnant sur les produits techniques.

Afin de permettre à Arcelor de conserver ses positions sur ses marchés traditionnels et pour faciliter la conquête de nouveaux marchés, le secteur Aciers Plats Carbone a engagé un programme d'adaptation de son dispositif industriel et procède activement à l'échange des meilleures pratiques industrielles et logistiques.

À cette fin, le secteur Aciers Plats Carbone a optimisé l'affectation de la production sur l'ensemble de ces actifs industriels, en retenant la chaîne logistique (de l'approvisionnement en matières premières à la livraison aux clients) la plus rentable en distinguant les fonctions « amont », correspondant à la production d'acier, et les fonctions « aval » correspondant à la fabrication des produits destinés aux clients. Ainsi, les usines « amont » littorales, dont l'approvisionnement en matières premières est facilité par leur positionnement en bord de mer, vont assurer progressivement la quasi-totalité de la production d'acier du fait de leurs avantages en matière de coûts structurels. Le dispositif « aval » est redessiné pour plus de souplesse afin de mieux répondre aux attentes des clients.

Parallèlement, une importante politique de réduction et de maîtrise des coûts d'achat est menée.

Enfin, afin d'accroître la valeur ajoutée apportée aux clients, le secteur Aciers Plats Carbone synchronise ses projets de recherche et sa stratégie commerciale en lançant une approche intégrée des ventes, de la promotion des ventes et du marketing ainsi que de la R&D. Afin de réduire les délais de mise sur le marché des nouveaux produits, le secteur a spécialisé ses centres de recherche par marché et process.

L'organisation et le dispositif industriel

Industriellement, le secteur Aciers Plats Carbone est constitué d'usines intégrées relevant de la filière « fonte », les produits en acier livrés aux clients étant élaborés à partir de fonte (voir schéma page 224), et d'unités de transformation. Sa

filiale ACB, à Bilbao (Espagne) relève de la filière électrique et contribue, grâce à sa flexibilité, à l'ajustement à la demande. Le secteur est organisé en unités opérationnelles géographiques : l'unité opérationnelle « Nord » couvrant l'Allemagne et la Flandre – Belgique, l'unité opérationnelle « Centre » couvrant la Wallonie – Belgique et les régions Nord et Est de la France, l'unité opérationnelle « Sud » couvrant le Sud de la France, l'Espagne et l'Italie, et l'unité opérationnelle « Brésil ». S'y ajoute une unité opérationnelle dédiée qui assure la commercialisation de ses produits : API (Arcelor Packaging International) pour les aciers pour emballages, avec des sites de production à Liège (Belgique), Florange (France), Basse-Indre (France), Etxebarri (Espagne) et Avilès (Espagne).

	Fonte		Acier			Laminage			Revêtements			Fer blanc
	Agglomération	Haut-fourneau	Convertisseur	Four électrique	Coulée continue	Laminage à chaud	Laminage à tôle forte	Laminage à froid	Galvanisation à chaud	Électro-zingage	Revêtement organique	Étamage
UO NORD	4	6	6	0	5 ^a	3	0	6 ^b	7	1	3	0
UO CENTRE Europe	5	7 ^c	8	0	7	3	0	5	15 ^d	4 ^d	5	0
UO SUD	3	4	7	2	8	3	1	4	7	1	4	0
UO BRÉSIL yc CST	1	2	2	0	2	1	0	1	1	0	0	0
UO API	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	0	10

a. Dont une coulée continue de blooms à Ekostahl (Allemagne).

b. Après fermeture du laminage de Dudelange programmé en 2005.

c. Après fermeture d'un haut-fourneau programmé en 2005.

d. Transformation d'une ligne d'électro-zingage en ligne de galvanisation dont la mise en service est prévue en avril 2005.

Les capacités de production d'acier brut du secteur Aciers Plats Carbone s'élèvent à 38,5 millions de tonnes, dont 5,0 millions pour l'unité opérationnelle Brésil.

Sur le plan commercial, les Aciers Plats Carbone d'Arcelor s'articulent autour de deux grands pôles. Le premier, Arcelor Auto, est spécialisé dans le secteur automobile, le second, Arcelor Flat Carbon Steel Commercial, se consacre aux clients de l'industrie. Ces deux équipes s'appuient sur un réseau commun de succursales commerciales réparties dans plus de 20 pays.

Au sein du pôle Industrie, les ventes sont organisées par segments : la distribution, l'électroménager et l'industrie générale, la construction, les équipements industriels et l'industrie de première transformation.

Les produits, les marchés

La clientèle automobile

Au sein du secteur Aciers Plats Carbone, Arcelor Auto est l'entité du groupe Arcelor dédiée au marché automobile,

secteur qui comprend les constructeurs ainsi que leurs nombreux équipementiers. Arcelor Auto propose une gamme complète d'aciers plats (produits laminés à froid, revêtus galvanisés, électrozingués, revêtements organiques, produits laminés à chaud éventuellement revêtus) utilisés aussi bien pour la caisse en blanc que pour les équipements (sièges, roues, échappements, accessoires...). Ces produits sont disponibles sous forme de bobines larges ou refendues, de flans droits, de flans de forme ou de flans soudés multi-épaisseurs dont les applications concernent aussi bien les portes, les longerons que les planchers de véhicules.

Interface entre les unités industrielles du Groupe, ses centres de recherche et les clients du secteur automobile, Arcelor Auto est présent à chaque étape dans laquelle l'acier est impliqué, depuis la conception avancée des projets de véhicule jusqu'à leur fabrication en série. Au travers de relations étroites nouées par ses ingénieurs « résidents » avec les centres de conception automobile, grâce à de véritables

partenariats s'inscrivant dans la durée, Arcelor Auto propose des solutions acier alliant performance, sécurité, esthétique et économie. Le projet ABC (Arcelor Body Concept) vitrine des principales solutions aciers d'Arcelor a par ailleurs reçu un accueil très positif de la part du monde automobile. Arcelor Auto répond ainsi aux besoins spécifiques de chacun de ses clients, et fait face à la concurrence des matériaux tels que les plastiques ou l'aluminium.

Associant expertise technique et service commercial, cette étroite relation entre Arcelor et ses clients permet à Arcelor d'avoir une connaissance très fine des attentes du secteur automobile, d'axer plus efficacement sa recherche afin de renouveler toujours plus rapidement son offre produit et de la maintenir au niveau le plus différenciant.

Cette différenciation passe aussi par une offre complète de services pouvant être déployée depuis les premières phases de la conception automobile et jusqu'à la mise en œuvre industrielle du produit acier. Elle fait intervenir tous les acteurs de « l'équipe client », entité de l'organisation d'Arcelor Auto dédiée à chacun de ses clients et qui assure une parfaite continuité dans la prestation globale.

Arcelor Auto détient 14 % du marché mondial, avec une position très forte en Europe. Au-delà des frontières européennes, sa part de marché varie de 3 à 15 %, selon la zone géographique, avec des opportunités de croissance exceptionnelles.

Après avoir atteint en Europe occidentale sa pleine maturité auprès des constructeurs automobiles en direct, Arcelor Auto accroît sa position de fournisseur auprès des équipementiers du secteur automobile, eux-mêmes de plus en plus impliqués dans la conception de modules pour l'automobile. Parallèlement à cette croissance organique, Arcelor Auto s'engage dans une croissance géographique en livrant ses clients dans leurs nouvelles zones de développement à l'est de l'Europe (notamment en Turquie, dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Russie) grâce à la présence industrielle d'Arcelor dans ces pays. Cela place le Groupe en situation favorable par rapport à ses principaux concurrents.

Dans le reste du monde, à travers ses filiales CST et Vega do Sul implantées au Brésil, Arcelor vise l'ensemble du continent sud-américain. Des accords de partenariats et des alliances ont été noués avec Bao Steel (Chine) et Nippon Steel Corporation (Japon) pour intégrer le marché chinois et avec Tata Steel (Inde) pour le marché indien, c'est-à-dire là où les potentiels de développement du marché automobile sont très importants et où les constructeurs s'implantent massivement.

Enfin, aux États-Unis, l'unité de production Dosol, fruit du partenariat avec le Canadien Dofasco, permet de démontrer à l'industrie automobile américaine l'excellence technique du produit « Extragal® », produit phare du Groupe dans le domaine des tôles galvanisées.

L'alliance stratégique signée avec Nippon Steel Corporation dans le domaine des produits automobiles renforce cette capacité technologique à répondre aux besoins du secteur automobile.

Arcelor s'affirme ainsi comme un partenaire incontesté et incontournable du secteur automobile.

La clientèle Industrie

Sur le plan commercial, le secteur Aciers Plats Carbone développe une politique de fidélisation et de partenariat avec ses clients. Parmi les valeurs de différenciation d'Arcelor, le Groupe s'emploie à trouver et à apporter de plus en plus rapidement les solutions qui répondent le plus précisément aux besoins initiaux des utilisateurs d'acier. Dans ce cadre, trois axes de développement sont privilégiés :

- les produits verts : ce sont des produits non toxiques, présentant un haut niveau de sécurité tant au niveau de leur fabrication que dans leur mise en œuvre, et facilement recyclables ;
- la fonctionnalité des produits : en facilitant la mise en œuvre du matériau, l'utilisation de l'acier par rapport aux matériaux concurrents doit devenir une opportunité pour les utilisateurs et doit contribuer à diminuer le coût du produit final ;
- les produits plus économiques : en favorisant des fabrications plus simples, le coût de production et le taux de rebut diminuent, permettant ainsi d'améliorer la rentabilité des produits.

Des guides d'utilisation des produits sont établis et diffusés aux clients pour les aider dans la maîtrise de leur process industriel.

Arcelor Flat Carbon Steel Commercial développe également son accompagnement des clients en leur proposant toute une palette de services, allant de l'analyse chimique dans les laboratoires d'Arcelor à l'assistance technique sur site. L'ensemble de ces services est proposé sur le site Internet du secteur Aciers Plats Carbone : www.fcs.arcelor.com.

Arcelor Flat Carbon Steel Commercial a adopté une organisation lui permettant d'adapter la relation commerciale en fonction du client. Pour les clients directs (grands industriels de l'équipement ménager ou de la construction), des équipes dédiées sont mises en place. Avec les clients associés ou affiliés (notamment les unités opérationnelles du secteur

Distribution, Transformation, Trading), l'organisation a été simplifiée le plus possible. Enfin, les agences commerciales suivent les clients locaux.

Plus de 50 % des produits livrés par Arcelor Flat Carbon Steel Commercial sont à destination de la distribution, et notamment du secteur Distribution, Transformation, Trading. Le second marché est celui de la première transformation : il s'agit des revêteurs, des relamineurs, des fabricants de gros tubes soudés, de la construction navale, des fabricants de conteneurs, de silos...

Sur le marché de la construction, le secteur Aciers Plats Carbone offre à sa clientèle les avantages d'un acteur international : nombre élevé de sites de production et de transformation, large gamme de produits offrant diverses spécialités (Aluzinc, aciers galvanisés de forte épaisseur étamés à chaud), grande expérience dans les produits à haute valeur ajoutée (tôles prélaquées, aciers à haute limite élastique). Concernant le marché résidentiel, le secteur Aciers Plats Carbone développe, en coopération avec les centres de recherche Arcelor BCS (Building & Construction Support), de nouveaux pôles d'activité : dalles, structures légères, plafonds, portes de garage...

Dans l'électroménager, la gamme d'aciers couvre toutes les pièces de structure d'habillage des appareils. Une approche dédiée permettant de mieux répondre aux besoins des clients internationaux permet de répondre aux nouveaux besoins du marché européen de l'électroménager en matière de délocalisation de la production en Europe centrale et orientale, de fourniture de sous-éléments en acier et de produits verts.

Le secteur Aciers Plats Carbone propose aussi au marché des équipements industriels une gamme très étendue de produits allant des aciers à très hautes limites élastiques pour grues, aux qualités pour traitement thermique et applications pétrolières, en passant par les aciers pour radiateurs, fûts, rayonnage industriel, citernes, bouteilles de gaz. En fonction des applications, ces aciers peuvent être livrés à l'état nu ou avec revêtement métallique.

API (Arcelor Packaging International)

API est le leader européen et mondial sur son secteur, tant en volume (1,7 million de tonnes d'acier 1^{er} choix produit en 2004), que pour la technicité de ses applications. API détient 37 % du marché européen, qui représente 85 % de sa production.

Les clients d'API sont les principaux fabricants de boîtes européens et mondiaux sur tous les segments de l'emballage en acier. 50 % de la production européenne est utilisée dans l'alimentaire pour la fabrication de boîtes et composants très divers, dont 17 % pour les boîtes de boisson, marché en croissance constante. Les autres segments sont les aérosols, bouchons-couronnes, capsules, boîtes de peintures, boîtes décoratives et applications diverses.

De nouveaux produits arrivent sur le marché et une nouvelle ligne baptisée « Creasteel » vient d'être lancée afin de faciliter et d'assouplir la production des boîtes de forme, dont les concurrents directs sont les emballages en plastique et en aluminium léger. Le programme de recherche sur l'acier plastifié est en cours et des premiers échantillons semi-industriels sont actuellement testés sur les sites de certains clients.

LE SECTEUR ACIERS LONGS CARBONE

Le secteur Aciers Longs Carbone comprend une activité sidérurgique et une activité de transformation avec des tréfileries. L'activité sidérurgique est implantée en Union européenne et en Amérique du Sud, et fournit principalement les marchés de la construction, du génie civil et de l'équipement. L'activité Tréfileries se développe en Union européenne, en Amérique du Sud, aux États-Unis et en Asie, à travers ses joint-ventures avec le groupe Kiswire en Corée du Sud et en Chine et avec le groupe Bekaert au Brésil.

Le secteur Aciers Longs Carbone s'appuie sur un dispositif industriel performant situé à proximité des clients, et propose au marché une gamme très étendue de produits. La qualité de ses outils et la souplesse de son organisation lui permettent de réagir rapidement aux évolutions du marché tout en maintenant un niveau de coûts très compétitifs.

La stratégie

Le secteur Aciers Longs Carbone participe à la phase de transformation du Groupe par une gestion dynamique de ses actifs. Il développe une politique de croissance en se positionnant sur de nouveaux marchés géographiques, notamment dans les nouveaux pays de l'Union européenne et en Amérique du Sud, tout en renforçant ses positions sur ses marchés traditionnels en s'appuyant sur une politique commerciale basée sur la satisfaction du client.

À l'écoute de ses marchés, le secteur Aciers Longs Carbone développe des produits, propose des solutions et offre des services adaptés aux besoins de ses clients. Cette stratégie, centrée sur les clients et les produits, est conduite dans une recherche permanente de maîtrise des coûts et de

rentabilité. De nombreuses actions tendant à comparer les performances des différentes usines du secteur sont menées. Les meilleures pratiques en la matière sont échangées afin de réduire les écarts qui pourraient être constatés entre les différents sites. Enfin, les achats sont optimisés grâce à une coordination géographique efficace et en s'appuyant sur les ressources de la plate-forme Achats du Groupe.

L'organisation et le dispositif industriel

Le secteur Aciers Longs Carbone est organisé par famille de produits et se compose de cinq unités opérationnelles, chacune étant responsable de sa politique industrielle et commerciale et de son résultat opérationnel. L'unité opérationnelle Bars and Rods est dédiée aux aciers marchands, ronds à béton, fil machine et demi-produits. L'unité opérationnelle Sections produit les profilés. L'unité opérationnelle RPS est spécialisée dans les palplanches, les profilés spéciaux et les rails. L'unité opérationnelle Tréfileries, organisée en une sous-unité acier au bas carbone et une sous-unité steelcord, comprend l'ensemble des tréfileries du secteur à l'exception des installations situées en Amérique du Sud, qui sont rattachées à l'unité opérationnelle Americas. Celle-ci comprend l'ensemble des activités du secteur Aciers Longs Carbone en Amérique du Sud.

Industriellement, le secteur Aciers Longs Carbone, hors tréfileries, s'appuie, en Europe, sur 11 aciéries électriques et 19 laminoirs localisés en Allemagne (1 aciérie, 1 laminoir), en Espagne (7 aciéries, 11 laminoirs), en France (1 laminoir), en Italie (1 laminoir) et au Luxembourg (3 aciéries, 5 laminoirs). Le secteur dispose également d'ateliers de parachèvement et d'une installation de palplanches à froid. La capacité totale d'acier liquide au 31 décembre 2004 est de 9,5 millions de tonnes. D'autre part, Arcelor détient une participation de 49,9 % dans l'aciérie électrique Acciai-Duferco spa en Italie.

L'unité opérationnelle Tréfileries dispose, pour les aciers au bas carbone, d'une usine au Luxembourg, d'une usine en République tchèque et d'une usine au Royaume-Uni, et pour l'activité steelcord de trois usines en Europe (Autriche, Hongrie, Luxembourg), d'une usine aux États-Unis et, en joint-venture avec le groupe sud-coréen Kiswire, de quatre usines

en Corée du Sud et d'une usine en République populaire de Chine, une deuxième y étant en construction.

L'unité opérationnelle Americas est constituée des activités du groupe Belgo Mineira au Brésil, et du groupe Acindar en Argentine. Belgo Mineira dispose d'une aciérie de conversion de 1,2 million de tonnes, de trois aciéries électriques représentant une capacité d'acier liquide totale de 2,5 millions de tonnes, et de sept laminoirs. L'activité tréfileries de Belgo Mineira comprend trois tréfileries et une participation de 55 % dans le joint-venture Belgo Mineira / Bekaert exploitant sept tréfileries. Le dispositif industriel d'Acindar en Argentine est constitué d'une usine intégrée de réduction directe et trois fours électriques avec une capacité d'acier liquide totale de 1,4 million de tonnes et de cinq laminoirs. Acindar produit également des tubes soudés et des produits tréfilés.

Les produits, les marchés

Le secteur Aciers Longs Carbone est spécialisé dans la production et la vente de produits longs en acier au carbone. Les produits laminés en Europe sont des poutrelles petites, moyennes et lourdes, des aciers marchands, du fil machine, des ronds à béton, des palplanches, et des profilés spéciaux. Ils sont essentiellement utilisés sur les marchés de la construction, de l'infrastructure et de l'équipement. Le secteur produit également des rails ferroviaires et des rails pour ponts roulants. En Amérique du Sud, le secteur fournit les marchés en aciers marchands, fil machine, ronds à béton, poutrelles et profilés.

Les tréfileries proposent en acier au bas carbone des fils clairs et recuits, des fils galvanisés ordinaires ou riches, des fils à vigne, des produits de clôture, des fibres pour l'armature de béton et pour les pointes. La branche steelcord produit des fils steelcord entrant dans la fabrication des pneumatiques, du hosewire pour l'armature de tuyaux pneumatiques et du sawwire utilisé notamment dans l'industrie du photovoltaïque.

Les marchés du secteur Aciers Longs Carbone sont principalement soit locaux ou régionaux, soit mondiaux pour certains produits de spécialité comme les palplanches ou les poutrelles lourdes.

LE SECTEUR ACIERS INOXYDABLES

Le secteur Aciers Inoxydables d'Arcelor regroupe les activités liées à la fabrication et à la commercialisation de produits en aciers inoxydables et en alliages de nickel. Présent sur les grands marchés mondiaux, le secteur a engagé un processus de recentrage sur son métier stratégique, les aciers inoxydables plats en Europe et au Brésil.

La stratégie

Dès la création d'Arcelor en 2002, la stratégie du secteur Aciers Inoxydables a été de redresser la rentabilité de ses activités à travers, d'une part, le lancement de programmes d'amélioration des coûts de production dans toutes les unités, et d'autre part la gestion active du portefeuille d'activités. Entre 2002 et 2004, le secteur Inox a accompli des progrès significatifs, en améliorant ses résultats grâce principalement aux actions de réduction des coûts de - 20 % réalisées sur trois ans.

Une réflexion sur la reconfiguration des activités Aciers Inoxydables au sein d'Arcelor a été menée. Trois axes stratégiques ont été définis :

- le centre de gravité du secteur est l'activité « Inox Plats Europe et Brésil » ;
- le modèle économique des produits plats correspond à une phase amont robuste (1 million de tonnes sur site intégré), une présence forte en commodités, une base régionale, une capacité à saisir les opportunités mondiales ;
- les activités autres que les produits plats doivent assurer leur compétitivité de façon autonome.

En conséquence, le secteur Aciers Inoxydables d'Arcelor a défini son cœur de métier : les inox plats Europe et Brésil. Dans le cadre de cette politique de recentrage, J&L et Thainox ont été cédées lors du premier trimestre 2004. Le 1^{er} janvier 2005, l'unité opérationnelle, composée des entités Industeel Belgium et Industeel France, a rejoint le secteur « Autres Activités » d'Arcelor.

Les autres activités du secteur sont dès lors amenées à évoluer hors du Groupe au travers d'alliances ou de cessions. La réorganisation commerciale, administrative et logistique d'Ugitech (produits longs inox et alliages) avec une réduction allant jusqu'à 40 % de ses frais de structure et une simplification de l'organisation s'inscrit dans la recherche d'amélioration des coûts menée au sein du secteur.

La reconfiguration du schéma industriel de Matthey, producteur de tubes en acier inoxydable pour lignes

d'échappement automobile, permettra une plus grande proximité géographique avec les clients équipementiers notamment dans leur développement en Europe centrale et orientale. Arcelor a ainsi décidé un investissement de 14 millions d'euros chez Matthey Sro en République tchèque. Cette filiale sera le premier tubiste « inox » pour l'automobile implanté dans cette région d'Europe centrale et orientale.

L'entité Imphy Ugine Précison (IUP) a également revu son organisation en dissociant les activités « inox » et « alliages » et en spécialisant ses sites : Pont de Roide est désormais dédié à l'inox tandis que Imphy et Firminy sont dédiés aux alliages.

L'organisation

L'activité « Inox Plats Europe et Brésil » est constituée d'UGINE & ALZ en Europe et d'Acesita au Brésil. Acesita, dans laquelle Arcelor détient une participation de 27,68 %, est le seul producteur d'aciers inoxydables plats en Amérique du Sud et une des entreprises les plus rentables du secteur de l'inox.

UGINE & ALZ, leader du marché européen avec plus de 25 % de parts de marché, procède à la reconfiguration de son dispositif amont, aujourd'hui dispersé et insuffisamment compétitif, hérité des fusions successives. UGINE & ALZ se recentre sur deux aciéries de taille mondiale (Genk et Carinox en Belgique) autour d'un train à chaud performant. La construction de la nouvelle aciérie Carinox à Charleroi, la poursuite accélérée du progrès continu et la refonte de l'organisation de la phase à froid sont les trois principaux leviers pour optimiser la performance d'UGINE & ALZ.

Dans un métier où la part des commodités est croissante et l'érosion des marges sur matière de 3 à 4 % par an, la différence avec la concurrence se fera par les coûts et le service offert au client. Les synergies issues de la fusion entre UGINE & ALZ et les programmes d'amélioration de la performance opérationnelle lancés sur tous les sites sont autant d'atouts pour maîtriser cette pression compétitive.

Le doublement de l'aciérie de Genk, réalisé en 2002, et la nouvelle aciérie en connexion directe avec le laminoir à chaud assurent un schéma industriel optimisé, une économie de coûts de transport et une compétitivité de premier rang.

La nouvelle aciérie emploiera un effectif de l'ordre de 400 personnes y compris les emplois dans les entreprises partenaires. Le calendrier de réalisation de cet investissement

de 240 millions d'euros prévoit un démarrage de la production en septembre 2005 et une montée en puissance lui permettant d'atteindre sa capacité nominale fin 2006. Le projet d'arrêt de l'aciérie d'Isbergues en 2006, annoncé le 2 juin 2003, a été confirmé. Le 30 juin 2004 a eu lieu la dernière coulée à L'Ardoise.

L'arrêt de l'aciérie de L'Ardoise conjuguée à la montée en puissance de l'aciérie de Genk a permis de commencer à réduire l'écart de coûts structurel de la phase amont. À ce titre, les principales sources d'économie sont la réduction des coûts de transports, des coûts de structure et du coût direct aciérie. Par ailleurs la poursuite des gains de gestion obtenus grâce au progrès continu conduit globalement à des réductions de coûts de l'ordre de 8 % par an.

La mise en œuvre du plan Arcade de réduction des coûts de structure d'UGINE & ALZ, couplée à la mise en place de l'organisation par pôles, inclut un recentrage des forces commerciales en usine et répond aux exigences de simplification et d'allègement de l'organisation. La nouvelle organisation est articulée autour de quatre pôles opérationnels. Le pôle amont est responsable de la fourniture de bobines noires aux trois tôleries (Genk en Belgique, Gueugnon et Isbergues en France), au moindre coût et avec le meilleur service. Les trois pôles aval, responsables de leur activité et de leurs résultats, sont dédiés aux marchés de l'industrie (Genk et Isbergues), de l'automobile (Isbergues) et des produits minces (Gueugnon et Genk). Cette organisation vise un partage plus efficace des compétences des forces commerciales et attribue des savoir-faire spécifiques à chacun des sites pour optimiser les coûts et le service au client.

Les marchés des produits plats inoxydables

La première contribution majeure de la R&D du secteur est de proposer aux clients une offre alternative aux aciers inoxydables austénitiques à haute teneur en nickel. Ainsi, UGINE & ALZ propose une gamme élargie de produits ferritiques dont des aciers à emboutissabilité améliorée, sans nickel, mais présentant les caractéristiques requises de tenue à la corrosion. Cette nuance permet de s'affranchir des fluctuations du cours du nickel. UGINE & ALZ et Acesita disposent d'une vaste palette d'applications d'aciers ferritiques avec une performance équivalente à celle des aciers austénitiques et une réduction très significative des coûts.

Au-delà des solutions techniques, UGINE & ALZ met également l'accent sur le service. Des offres logistiques sont ainsi en cours de déploiement, permettant de répondre aux besoins spécifiques des clients et de garantir un service de haut niveau. UGINE & ALZ dispose d'un réseau de huit

centres de service en Europe, grâce auxquels un service de proximité et de très haut niveau est obtenu. Deux centres sont implantés en Allemagne, un en Italie, un en Espagne, un en France, un en Belgique, un au Luxembourg et un en Pologne.

Une partie de l'activité des clients se déplace vers les pays d'Europe centrale et orientale, notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'électroménager. UGINE & ALZ accompagne ses clients dans cette démarche, et s'appuie en particulier sur un centre de service à Bytom, en Pologne, dont la capacité sera doublée. Les autres centres de service continuent de croître pour optimiser leur outil et donc leur performance de service auprès de leurs clients.

La clientèle automobile

L'échappement représente le principal débouché dans le secteur automobile et UGINE & ALZ détient une part de marché qui le positionne en leader. De nouvelles nuances ont été développées, améliorant encore la résistance à la corrosion et aux hautes températures, tout en répondant au souci constant de l'allègement. Plusieurs partenariats ont permis de développer des solutions innovantes, par exemple dans le domaine des filtres à particules dont l'usage se généralise. Les aciers inoxydables sont aussi utilisés dans des pièces de décoration, pour lesquelles UGINE & ALZ dispose d'un savoir-faire spécifique. Enfin, UGINE & ALZ a engagé un effort significatif de recherche et développement pour l'utilisation de l'acier inoxydable dans les structures automobiles. Les caractéristiques mécaniques élevées et la résistance à la corrosion des aciers inoxydables peuvent contribuer de façon remarquable à la sécurité des véhicules, sans augmentation de leur masse.

Des nuances ferritiques sont en cours de développement pour les applications concernant les collecteurs d'échappement. La maîtrise de la pollution conduit à équiper certains véhicules de pots particuliers résistant à de plus hautes températures que les échappements standard.

L'équipement ménager

UGINE & ALZ conforte sa position de leader sur le marché de l'équipement ménager, en particulier dans le gros électroménager. Les partenariats avec les grands fabricants ont permis une amélioration continue de la performance des aciers inoxydables en matière d'esthétique avec une vaste gamme de finis de surface et de résistance à la corrosion. UGINE & ALZ continue la promotion active des aciers ferritiques (nuances à bas nickel) dans ce secteur d'activité.

Le bâtiment

Grâce à des efforts constants, l'inox poursuit sa croissance

dans le bâtiment. Son esthétique, sa résistance à la corrosion et ses caractéristiques d'hygiène en font un matériau de choix. La gamme spécifique de produits pour le bâtiment d'UGINE & ALZ, notamment pour la couverture, suscite chez les maîtres d'ouvrage et les architectes un intérêt croissant.

Les marchés de l'industrie

De nombreuses applications font appel aux qualités des aciers inoxydables, et plusieurs travaux de R&D contribuent à améliorer la compétitivité des produits d'UGINE & ALZ. Facilité d'utilisation et allègement ne cessent d'augmenter la valeur d'usage des aciers inoxydables au profit du client. L'année 2004 a vu la concrétisation de plusieurs succès : nuances ferritiques pour les ballons d'eau chaude, avec une réduction de coût significative par rapport aux aciers

inoxydables à haute teneur en nickel, et permettant dans certains cas le remplacement d'aciers émaillés, une nouvelle nuance permettant l'allègement des conteneurs, et donc l'augmentation de leur charge utile. Par ailleurs, le lancement de nouveaux états de surface ouvre de nouveaux champs d'application aux aciers inoxydables.

Arcelor Stainless International, le réseau commercial et de centres de services du secteur, a poursuivi sa stratégie d'implantation à la grande exportation de centres de services dans les zones géographiques présentant de forts potentiels de croissance. Cette stratégie est destinée à accompagner les développements de ses principaux mandants, UGINE & ALZ et Acesita, et à les aider dans leurs partenariats avec leur principaux clients.

LE SECTEUR DISTRIBUTION, TRANSFORMATION, TRADING (DTT)

Présent dans plus de 50 pays avec plus de 11 000 collaborateurs, le secteur Distribution, Transformation, Trading (DTT) du groupe Arcelor propose une vaste gamme des produits plats et longs et des « solutions acier » pour des projets sur mesure. Il est un acteur de référence sur les marchés de l'automobile, de l'électroménager et de la construction (travaux publics, génie civil, offshore). En distribuant et en parachevant les produits sidérurgiques proposés à ses clients, le secteur DTT répond à une demande sans cesse réaffirmée de service et de valeur ajoutée. S'approvisionnant principalement auprès des usines du groupe Arcelor tout en faisant appel au marché pour une partie de ses besoins (à hauteur de 30 à 35 % environ, tous produits confondus), le secteur DTT s'articule sur un vaste réseau de dépôts, centres de services et sites industriels dont le maillage permet à ses clients européens un accès rapide à toute la gamme des produits du Groupe. Veillant à l'évolution du besoin de ses clients, petites et moyennes entreprises ou groupes multinationaux, le secteur DTT participe à la transformation d'Arcelor en adaptant ses structures et ses outils, en consolidant son réseau sur ses marchés historiques et en investissant dans des régions en croissance.

La stratégie

Le secteur DTT a défini une stratégie lui permettant de pérenniser ses performances financières. L'évolution de son environnement (maturité de certains marchés traditionnels, redéploiement géographique ou repositionnement stratégique de certains clients, progrès de la concurrence) le conduisent à redéfinir sa politique de consolidation et

d'expansion. Celle-ci se fonde sur le renforcement de ses avantages concurrentiels (étendue du réseau, puissance logistique, innovation et assistance technique), ainsi que sur le recentrage de ses activités sur ses métiers stratégiques. Acquisitions ou cessions et l'adaptation de ses outils et de son offre constituent les leviers d'action du secteur.

La mise en œuvre de sa politique de développement conduit également le secteur DTT à déployer son réseau dans des régions en croissance forte. Les pays d'Europe centrale et orientale constituent des zones attractives dans lesquelles Arcelor DTT a déjà commencé à investir. D'autres régions, non européennes, sont également étudiées pour leur potentiel de développement futur.

L'organisation

Le secteur est organisé par métier en cinq unités opérationnelles, chacune étant responsable de sa politique industrielle et commerciale et de son résultat opérationnel. L'unité opérationnelle Arcelor Négoce-Distribution assure une activité de négoce multiproduits avec stockage. Arcelor Steel Services Centers distribue des aciers plats au carbone parachevés. Arcelor International est spécialisée dans la grande exportation et le trading. Arcelor Projects intervient dans les projets sur mesure pour grands travaux. Arcelor Construction est présent sur le marché de la construction métallique.

Les produits et services, les marchés

Arcelor Négoce-Distribution (AND)

Arcelor Négoce-Distribution, unité opérationnelle du secteur DTT en charge du négoce de produits sidérurgiques, occupe une position de leader dans son domaine d'activité, avec 4,3 millions de tonnes d'acier vendues dans le monde en 2004. AND emploie environ 4 600 personnes. En 2004, les aciers longs au carbone ont représenté 66 % des produits distribués par AND et les aciers plats au carbone 30 %. AND propose également à ses clients des aciers techniques, inoxydables ou des produits aluminium, qui ont représenté 4 % de ses expéditions au cours du dernier exercice.

Le secteur de la construction, métalliers, charpentiers métalliques, entreprises de pose et entreprises générales du Bâtiment et des Travaux publics, représente le principal marché d'AND avec 54 % de ses livraisons en 2004. AND a également servi ses clients dans divers autres secteurs, comme ceux du travail des métaux plats, de l'industrie générale ou encore de l'outillage agricole.

AND est organisée en grandes régions géographiques. Les zones « Atlantique », « Belgique & Pays-Bas », « Péninsule ibérique », « Europe du Nord », « Europe du Sud » constituent les implantations historiques du Groupe. L'Europe centrale se développe, étant servie depuis l'Allemagne grâce à la consolidation de la présence d'AND dans ce pays suite à l'acquisition du stockiste DEAG courant 2004. Deux autres régions, l'Europe orientale et la Chine, font par ailleurs l'objet d'analyses approfondies. Enfin, le principe de commercialisation des produits d'AND sur des zones en croissance a aussi été décliné en Argentine et dans les départements et territoires français d'outre-mer. L'Argentine sera servie depuis la péninsule ibérique et les DOM-TOM depuis la région « Atlantique ».

L'avantage concurrentiel d'AND tient à sa capacité à distribuer des produits standard ou sur mesure, sous 80 enseignes différentes, dans plus de 30 pays. Implantée sur 200 sites, AND peut répondre à la demande de près de 180 000 clients, grands comptes ou clients de proximité. La mutualisation de ses outils, une gestion optimisée des stocks et une coordination commerciale accrue sont les trois leviers actionnés par AND dans la mise en œuvre de sa politique de croissance. Ce modèle de développement garantit le succès du Groupe sur les marchés émergents.

Arcelor Steel Service Centres (ASSC)

Arcelor Steel Service Centres est l'unité opérationnelle du secteur DTT qui parachève les aciers plats au carbone pour les marchés de l'automobile ou de l'industrie. Ayant commercialisé 5,6 millions de tonnes en 2004, et employant

3 600 personnes environ, ASSC est le principal réseau de centres de services en Europe.

Sa gamme de produits et services est large : refendage en bobines étroites de bobines d'aciers provenant du secteur Aciers Plats Carbone du Groupe, laminage extra-mince, coupe de bobines en feuilles et flans rectangles et trapèzes, découpe à la presse, poinçonnage, fourniture de composants et de sous-ensemble spécifiques.

ASSC est implanté en Europe dans 8 pays au service de plus de 3 000 clients. Son organisation lui permet de servir les grands marchés industriels généralistes et le secteur automobile :

- **Arcelor Auto Processing** est l'entité d'ASSC dédiée aux clients du marché automobile. Elle est implantée sur 8 sites en Allemagne, Belgique, France et Royaume-Uni.
- **Arcelor SSC Industrie**, ensemble de 30 centres de services généralistes répondant aux besoins de marchés industriels divers, est actif en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni et Suède.

Afin de renforcer sa compétitivité, ASSC met en œuvre un programme de restructuration qui passe par le regroupement de sites de production et la fermeture de plusieurs implantations en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. L'échange systématique de bonnes pratiques dans le domaine industriel et l'harmonisation de ses systèmes d'information s'ajoutent aux actions poursuivies par ASSC pour améliorer ses performances.

En matière de croissance, la stratégie d'ASSC se fonde sur l'accompagnement géographique de ses clients et sur l'intégration de certaines de leurs activités. Après un investissement à Bytom en Pologne, destiné à doubler la capacité de ce site et à répondre ainsi aux besoins d'externalisation d'un grand client du secteur automobile, ASSC continue à se développer en Europe centrale et prévoit l'ouverture d'un centre de services en Slovaquie dès 2005, au nord de Bratislava.

ASSC a également élargi son offre de produits via l'acquisition récente de la société Deschefer, en France, grâce à laquelle le Groupe consolide sa présence sur le marchés des aciers revêtus organiques et prend pied sur le marché du poinçonnage. Cette acquisition a permis à ASSC de répondre à la demande d'externalisation exprimée par un grand client dans le domaine du matériel et des coffrets électriques.

Arcelor Construction (AC)

Arcelor Construction est l'unité opérationnelle du secteur DTT active sur le marché des produits métalliques constituant l'enveloppe, l'ossature secondaire ou la structure des

bâtiments industriels et agricoles (bardages, profils, planchers, toiture, panneaux « sandwichs » isolants et façades lourdes architecturales). Elle y occupe le premier rang en Europe.

Employant près de 2000 personnes, Arcelor Construction est présent dans 27 pays à travers plus de 50 sociétés. Son activité a représenté, en 2004, 550 000 tonnes de profilés et 15 millions de mètres carrés de panneaux.

Arcelor Construction dispose d'un outil intégré en amont des lignes de profilage avec une unité de décapage, un laminoir, des lignes de galvanisation et de prélaquage, ce qui lui permet de répondre aux besoins des clients du secteur du bâtiment (charpentiers métalliques, bardeurs, couvreurs, étancheurs, négociants généralistes et spécialisés).

Arcelor Construction contribue à élargir les possibilités offertes par l'acier dans le cadre de réflexions sur le développement durable (économies d'énergie permises dans le bâtiment grâce à une offre innovante de solutions acier) en créant de nouveaux produits, notamment des éléments de façade acier, en développant des concepts comme la résistance au feu ou l'allongement des portées (en partenariat avec le secteur Aciers Longs Carbone).

Arcelor International

Arcelor International est le réseau international de vente du groupe Arcelor, avec plus de 50 bureaux à travers le monde. Arcelor International a commercialisé 3,6 millions de tonnes d'acier en 2004 et emploie près de 300 personnes.

Hors Europe et hors Brésil, cette unité opérationnelle du secteur DTT commercialise, en tant qu'agent exclusif, les produits longs et plats au carbone sortant des usines du Groupe.

Arcelor International exerce aussi une activité de « trading », qui lui permet de compléter la gamme des services et produits Arcelor qu'elle propose à ses clients par des achats hors Groupe, en fonction de leurs besoins. Cette activité conduit Arcelor International à assurer une veille commerciale au niveau international.

Enfin, Arcelor International dispose d'un réseau de compétences locales pouvant assurer pour les autres secteurs du Groupe un approvisionnement en produits finis ou semi-finis en cas de besoins particuliers.

Arcelor International développe par ailleurs une activité d'assistance technique de haut niveau et de fourniture de matériaux pour des projets complexes : construction de plates-formes de forage en mer ou sur terre ferme, bateaux grues multifonctionnels, ponts, grands projets d'infrastructures sportives, aéroports, centrales électriques, gratte-ciel.

Le réseau d'Arcelor International permet également de développer des « toits communs » pour les différents secteurs du Groupe. Ce concept fonctionne pour plus d'une dizaine de bureaux dans le monde. Ainsi, le bureau d'Arcelor International China établi à Shanghai est le toit commun pour les activités d'Arcelor en Chine. Il est en charge des bureaux de Shanghai, Pékin, Hong Kong et assure leur coordination.

Arcelor International exerce enfin un rôle de tête de pont. En 2004, Arcelor International a ouvert plusieurs bureaux dans des zones de croissance plus lointaines : en Roumanie à Bucarest, en Irak à Bagdad et à Bassora, en Lituanie à Tallin, en Azerbaïdjan à Bakou et en Iran à Téhéran.

Arcelor Projects

Arcelor Projects est l'unité opérationnelle du secteur DTT spécialisée dans la fourniture de **solutions acier** sur mesure pour la réalisation de grands projets dans les domaines du génie civil, des travaux publics et des constructions offshore, comme des installations portuaires, des parkings souterrains, des tunnels. Arcelor Projects a commercialisé 827 000 tonnes d'acier en 2004 et emploie environ 350 personnes.

L'offre d'Arcelor Projects se décline en une large gamme de produits (palplanches, pieux H et tubulaires, poutrelles, tubes, tôles fortes) et de services à haute valeur ajoutée, tels que conception, assemblage, parachèvement, support technique et logistique.

Arcelor Projects est présente en Amérique du Nord, au Mexique et dans les Caraïbes. Son orientation services et ses infrastructures ont permis à sa société Skyline Steel de devenir la référence dans le domaine de la livraison d'aciers pour fondations. Arcelor Projects est également présente en Europe (Pays-Bas) et en Asie (Malaisie et Singapour).

AUTRES ACTIVITÉS

Paul Wurth

Le groupe Paul Wurth est un acteur de renommée internationale dans le domaine de l'ingénierie et de la réalisation d'installations et d'équipements pour la sidérurgie et l'industrie des métaux non ferreux. L'entreprise est également présente dans la gestion de grands projets civils et industriels dans le secteur de la construction et développe depuis quelques années déjà de nouvelles technologies pour la protection de l'environnement dans l'industrie.

Basé au Luxembourg, Paul Wurth dispose de filiales et succursales en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en République tchèque, en Russie mais aussi en Asie (Inde, Chine, Corée, Taiwan), en Amérique latine (Brésil, Chili, Mexique), en Amérique du Nord et en Afrique de Sud, ainsi que d'un réseau de preneurs de licence et d'agents établis sur tous les continents. Au 1^{er} janvier 2005, Paul Wurth occupait 466 personnes au Luxembourg et 388 personnes dans ses filiales étrangères.

Circuit Foil

Circuit Foil est spécialisée dans la production de feuilles de cuivre extra-fines de 3 à 400 microns d'épaisseur, utilisées

dans la fabrication de circuits imprimés. Circuit Foil figure parmi les cinq plus grands producteurs mondiaux. La société exploite deux usines de production, notamment au Luxembourg et au Canada.

Industeel

Industeel compte parmi les grands producteurs mondiaux en chaudronnerie spéciale, aciers pour moules et outils résistants à l'abrasion. Implantée à Charleroi, la société Industeel Belgium est spécialisée dans la production de plaques en acier inoxydable et de plaques d'aciers spéciaux au carbone. En France, les sites du Creusot, Chateauneuf et Saint-Chamond sont respectivement dédiés à la production de tôles, de lingots de forge, de pièces moulées et de viroles. Industeel a participé au lancement du premier navire chimiquier réalisé en acier duplex en Chine.

Industeel dispose d'un réseau mondial d'agences commerciales et bénéficie également d'un large appui du réseau Arcelor Stainless International.

À fin 2004, le groupe Industeel employait 2 380 personnes en équivalent temps plein.



BELGO JUIZ FORA - BRÉSIL - 9H00

ARCELOR A PLACÉ LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS. ELLE EST L'AFFAIRE DE TOUS, SALARIÉS, SOUS-TRAITANTS,



< LITTLE ROCK - ARKANSAS - ÉTATS-UNIS - 9H00

PARTENAIRES OU CONSOMMATEURS, QUE CE SOIT AU TRAVAIL OU DANS LA VIE QUOTIDIENNE.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

p.64

A. Gouvernance d'entreprise

p.64

- 1. Objectifs p.64
- 2. Principes d'organisation p.64
- 3. L'Assemblée générale des actionnaires p.64
- 4. Le Conseil d'administration et ses Comités p.65
- 5. La Direction générale p.72
- 6. Rémunérations p.73
- 7. Principe de la double signature p.74
- 8. Réviseur d'entreprises p.74

B. Procédures de contrôle interne

p.75

- 1. Objectifs du contrôle interne p.75
- 2. Principes d'organisation du contrôle interne p.75
- 3. Fonctionnement du contrôle interne p.75
- 4. Dispositif d'évaluation des procédures de contrôle interne p.84
- 5. Fonctionnement du Business Risk Control p.84

INFORMATIONS BOURSIÈRES ET POLITIQUE D'INFORMATION FINANCIÈRE

p.87

Répartition du capital

p.87

Informations boursières

p.88

- Places de cotation p.88
- Indices p.88
- Évolution du cours p.88
- Autres titres donnant accès au capital p.90

Politique d'information financière

p.90

- Investisseurs institutionnels p.90
- Actionnaires individuels p.90

Calendrier de l'information financière

p.91

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne

A. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1. Objectifs

Les principes de gouvernance d'entreprise développés dans le présent rapport répondent aux recommandations internationales en la matière. Dans un contexte réglementaire en constante évolution, Arcelor entend poursuivre ses efforts de transparence et d'amélioration de la qualité de l'information diffusée afin de :

- concourir à la transparence et à l'efficacité des marchés ;
- protéger les droits des actionnaires et en faciliter leur exercice ;
- garantir la diffusion en temps opportun d'informations précises sur les faits significatifs affectant la vie du Groupe.

Soucieux de répondre aux attentes de nos actionnaires et des investisseurs, nous avons créé sur notre site Internet une rubrique web consacrée entièrement à la gouvernance d'entreprise (www.arcelor.com). En plus des sujets développés dans le présent rapport, cette rubrique web procède à une mise à jour régulière d'informations telles que les statuts de la Société, la structure de l'actionnariat et l'évolution du capital social.

2. Principes d'organisation

Arcelor est une société de droit luxembourgeois régie par la loi luxembourgeoise et en particulier par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée. Des informations détaillées peuvent être trouvées à ce sujet sur le site d'Arcelor, rubrique Gouvernance d'entreprise.

Dès la création d'Arcelor, les fonctions de Président et de Directeur général ont été dissociées, M. Joseph Kinsch étant le Président du Conseil d'administration alors que M. Guy Dollé occupe la fonction de Président de la Direction générale.

Dans un souci d'optimiser les processus de gestion dans la transparence à l'égard de chaque partenaire, le Conseil

d'administration et la Direction générale se sont dotés d'un règlement intérieur ayant pour objectif de préciser le mode de fonctionnement du Groupe en réalisant un juste équilibre entre le Conseil et la Direction générale.

3. L'Assemblée générale des actionnaires

L'Assemblée générale de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en œuvre ou ratifier tous actes en rapport avec les opérations de la Société.

L'Assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'administration et en son absence par le Vice-Président.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'Arcelor se tient à Luxembourg, au siège social, ou à tout autre endroit de la ville de Luxembourg précisé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois d'avril à 11 heures.

Tout actionnaire a le droit d'y assister ou de s'y faire représenter par la Présidence (avec ou sans instructions de vote) ou par toute personne de son choix justifiant d'une procuration, d'y prendre la parole et d'y exercer son droit de vote, sous réserve d'observer les statuts de la Société.

Il n'y a pas de nombre minimum d'actions à détenir pour participer à l'Assemblée générale des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix.

À la connaissance d'Arcelor, aucun pacte d'actionnaires n'existe au niveau de la Société.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter :

- les actionnaires personnellement inscrits dans le registre des actions nominatives d'Arcelor reçoivent à domicile tous les documents relatifs à la tenue de cette réunion et notamment l'Avis de convocation avec l'ordre du jour et les propositions de résolutions ainsi qu'un formulaire leur

permettant de signifier leur intention d'assister à l'Assemblée générale ou de s'y faire représenter ;

- les actionnaires non inscrits personnellement dans le registre des actions nominatives d'Arcelor doivent s'adresser à leur intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont détenues en compte.

L'Assemblée annuelle délibère valablement, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées. Les résolutions sont adoptées à la majorité simple des voix valablement exprimées des actionnaires présents ou représentés.

Arcelor entend suivre les principes d'une gouvernance d'entreprise destinés à assurer l'information des actionnaires et la transparence vis-à-vis du marché.

Quinze jours avant l'Assemblée générale annuelle, les actionnaires peuvent prendre connaissance au siège social :

- des comptes annuels et des comptes consolidés ;
- de la liste des fonds publics, des actions, obligations et autres titres de société qui composent le portefeuille ;
- du Rapport de gestion ;
- des documents établis par les réviseurs d'entreprises dont la communication aux actionnaires nominatifs est prescrite par la loi.

Le Rapport de gestion, les comptes annuels et consolidés, ainsi que les documents prédits établis par les réviseurs d'entreprises, sont adressés aux actionnaires nominatifs en même temps que la convocation. Tout actionnaire a le droit d'obtenir gratuitement, sur la production de son titre, quinze jours avant l'Assemblée, un exemplaire des pièces mentionnées à l'alinéa qui précède.

Après l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés, l'Assemblée générale se prononcera par vote spécial sur la décharge des administrateurs.

4. Le Conseil d'administration et ses Comités

4.1. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Arcelor est composé de 18 administrateurs – tous non exécutifs – désignés par l'Assemblée générale des actionnaires, dont trois représentent le personnel.

Il se caractérise entre autres par son caractère international, six nationalités différentes y étant représentées.

Au cas où un poste d'administrateur devient vacant, les administrateurs restants pourront, à la majorité des voix valablement exprimées, élire un administrateur qui exercera provisoirement cette fonction jusqu'à la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs agissent dans l'intérêt de la Société. En cas de conflit d'intérêt portant sur une opération soumise à l'approbation du Conseil d'administration, l'administrateur concerné en informe préalablement le président du Conseil, dans la mesure du possible. Il est tenu d'en faire part au Conseil d'administration. Il ne participe pas à la discussion et au vote concernant cette opération. Mention en est faite au procès-verbal de la réunion. L'Assemblée générale en est informée conformément à la loi.

Le Conseil d'administration comprend un nombre suffisant d'administrateurs indépendants pour que ces derniers disposent d'une influence significative sur ses processus de décision. Les administrateurs indépendants témoignent d'une indépendance particulière envers la Société et ses principaux actionnaires, ce qui implique :

- qu'ils n'occupent pas de fonction de direction au sein de la Société ;
- qu'ils n'ont pas de lien de parenté avec des membres de la Direction générale pouvant influencer leur jugement indépendant ;
- qu'ils ne représentent pas un actionnaire détenant au moins 2 % du capital social de la Société ;
- qu'ils ne fournissent à la Société ni services, ni biens qui soient, selon le Conseil d'administration, de nature à influencer leur jugement.

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 19 mars 2004 (puis à chaque cooptation d'un nouvel administrateur), examiné la qualification des administrateurs, notamment au regard des critères d'indépendance.

Le Conseil d'administration considère que 11 administrateurs remplissent tous les critères d'indépendance précédemment cités, à savoir MM. Joseph Kinsch, José Ramón Álvarez Rendueles, S.A.R. le prince Guillaume de Luxembourg, Noël Forgeard, Hedwig De Koker, Jean-Yves Durance, Ulrich Hartmann, Daniel Melin, Edmond Pachura, Francisco Javier de la Riva Garriga, et Sergio Silva de Freitas.

MM. John Castegnaro, Manuel Fernández López et Michel Marti sont classés comme étant des administrateurs représentant les salariés.

La société Corporación JMAC B.V., représentée par M. Ramón Hermosilla Martín, est considérée comme étant

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GOUVERNANCE

un administrateur non indépendant en raison du niveau de sa participation dans le capital social d'Arcelor.

MM. Georges Schmit et Jean-Pierre Hansen sont considérés comme étant des administrateurs non indépendants car ils ont été proposés au suffrage de l'Assemblée générale par deux actionnaires détenant une participation

significative dans le capital social d'Arcelor, à savoir respectivement l'État luxembourgeois et la Région wallonne.

M. Fernand Wagner est classé comme étant un administrateur non indépendant en raison de ses anciennes fonctions exécutives au sein d'Arbed.

COMPOSITION

NB : Il n'est précisé que les mandats dans des sociétés cotées	Date de naissance	Nationalité	Date de premier mandat	Date d'échéance (AG)	Qualification
Joseph Kinsch Président du Conseil d'administration, Luxembourg	2 mai 1933	Luxembourgeoise	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
José Ramón Álvarez Rendueles Vice-président du Conseil d'administration, Espagne, Madrid <u>Administrateur</u> Gestavisión Telecinco S.A	17 juin 1940	Espagnole	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
S.A.R le Prince Guillaume de Luxembourg, Luxembourg	1 ^{er} mai 1963	Luxembourgeoise	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
John Castegnaro Président honoraire de l'OGB-L, Luxembourg	3 novembre 1944	Luxembourgeoise	15 février 2002	2006	Administrateur représentant les salariés
Jean-Yves Durance Président du Directoire MARSH, France, Paris	28 juillet 1942	Française	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
Noël Forgeard Président et CEO d'Airbus, France, Toulouse	8 décembre 1946	Française	30 avril 2004	2008	Administrateur indépendant
Jean-Pierre Hansen Vice-Président du Comité exécutif de Suez, Belgique, Bruxelles <u>Administrateur</u> Agbar Acea Distrigaz Electrabel Fluxys	25 avril 1948	Belge	15 février 2002	2006	Administrateur non-indépendant
Ulrich Hartmann Vorsitzender des Aufsichtsrats der E-ON AG, Allemagne, Düsseldorf <u>Conseils de surveillance</u> IKB Industriebank AG (Président) Münchener Rückversicherungs – Gesellschaft AG RAG Aktiengesellschaft Deutsche Lufthansa AG. <u>Administrateur</u> Henkel KgaA	7 août 1938	Allemande	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant

NB : Il n'est précisé que les mandats dans des sociétés cotées	Date de naissance	Nationalité	Date de premier mandat	Date d'échéance (AG)	Qualification
Corporación JMAC B.V, représentée par Ramón Hermsilla Martín	-	-	15 février 2002	2006	Administrateur non-indépendant
Hedwig De Koker Président du Conseil d'administration de Van der Veken Vastgoed SA, Belgique, Anvers <u>Administrateur</u> Accentis N.V.	28 décembre 1955	Belge	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
Manuel Fernández López Secrétaire général de Metal, Construcción y Afines de la U.G.T., Federación Estatal (M.C.A.- U.G.T.), Espagne, Madrid	8 juin 1947	Espagnole	Coopté lors de la réunion du CA du 12 novembre 2004 Cooptation soumise à ratification lors de l'AG 2005	2006	Administrateur représentant les salariés
Michel Marti Ancien Secrétaire confédéral CFDT, France, Broye	6 juillet 1947	Française	30 avril 2004	2008	Administrateur représentant les salariés
Daniel Melin Président d'EMEA South EDS, France, Paris	29 mai 1944	Française	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
Edmond Pachura Président de l'UNAS, France, Paris	31 janvier 1934	Française	25 avril 2003	2006	Administrateur indépendant
Francisco Javier de la Riva Garriga Vice-président exécutif de Fertiberia S.A, Espagne, Madrid	28 août 1945	Espagnole	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
Sergio Silva de Freitas Senior Vice President de Banco Itaú S.A., Brésil, São Paulo	16 janvier 1943	Brésilienne	15 février 2002	2006	Administrateur indépendant
Georges Schmit Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère de l'économie et du commerce extérieur Luxembourg <u>Administrateur</u> S.E.S. Global S.A. ARES S.A.	19 avril 1953	Luxembourgeoise	15 février 2002	2006	Administrateur non-indépendant
Fernand Wagner Ancien CEO de l'ARBED, Luxembourg	24 février 1938	Luxembourgeoise	15 février 2002	2006	Administrateur non indépendant

Suite à sa démission présentée au Président du Conseil d'administration, M. Ignacio Fernández Toxo a quitté ses fonctions d'administrateur avec effet au 12 novembre 2004.

Le Secrétariat du Conseil d'administration est assuré par Paul Junck, Secrétaire général d'Arcelor.

Les membres du Conseil détenaient 99 118 actions de la Société au 31 décembre 2004, ceci sans y inclure Corporación JMAC B.V. qui en tant qu'actionnaire significatif détenait 22 738 890 actions Arcelor.

Rôle et pouvoirs du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a, dans les limites de la loi et des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la Société et pour la réalisation de l'objet social.

Il nomme les membres et le Président de la Direction générale.

Sans préjudice de ses missions légales, le Conseil d'administration établit, sur proposition du Président de la Direction générale, les objectifs stratégiques et le plan de gestion général de la Société et du Groupe, approuve les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre ces objectifs, veille à la mise en œuvre du plan de gestion général et à la surveillance de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires.

Il arrête notamment, sur proposition de la Direction générale :

- les comptes annuels de la Société et la proposition d'affectation du résultat,

- les comptes consolidés du Groupe,
- les prévisions budgétaires consolidées,
- les rapports à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires.

Il approuve tout investissement majeur et toutes les opérations stratégiques.

Fonctionnement

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Il a les pouvoirs prévus par les statuts et ceux que le Conseil lui confie. Il représente le Conseil d'administration vers l'extérieur.

En concertation avec le Président de la Direction générale, il entretient des contacts suivis avec les actionnaires importants d'Arcelor.

Il préside les réunions du Conseil d'administration.

Parmi ses responsabilités, le Président du Conseil d'administration doit évaluer les dossiers majeurs qui sont soumis par la Direction générale au Conseil d'administration pour élaborer sa propre opinion. À cette fin, il maintient ou développe sa nécessaire connaissance et compréhension des enjeux, défis, évolutions et opportunités des différents secteurs d'Arcelor à travers les échanges périodiques qu'il a avec la Direction générale et son président.

D'une façon générale, l'action du Président se développe dans le cadre d'un fonctionnement en équipe avec la Direction générale et son Président.

Le Conseil d'administration peut élire parmi ses membres un Vice-Président qui a les pouvoirs prévus par les statuts et ceux que le Conseil d'administration lui confie.

Le Conseil d'administration se réunit six fois par an sur convocation de son Président. D'autres réunions peuvent être convoquées si l'intérêt de la Société l'exige.

En cas d'empêchement du Président, le Conseil est présidé par le Vice-Président ou l'administrateur le plus âgé.

L'ordre du jour des réunions est fixé par le Président du Conseil, en concertation avec le Président de la Direction générale.

Le Président et les membres de la Direction générale participent aux réunions du Conseil d'administration avec voix consultative.

Sur invitation du Président du Conseil, d'autres personnes peuvent être admises avec voix consultative pour participer aux échanges concernant un point particulier de l'ordre du jour.

Le Conseil est assisté par un Secrétaire nommé par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Le Secrétaire du Conseil assiste aux réunions du Conseil d'administration, aide à les préparer et en rédige le procès-verbal. Il ne participe pas aux votes.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix valablement exprimées. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. Toutefois, les décisions du Conseil d'administration ayant pour objet l'émission, dans le cadre du capital autorisé, d'actions ou de tous autres titres donnant ou pouvant donner droit à des actions, seront prises à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

Les communiqués de presse portant sur les comptes sociaux et consolidés ou sur les décisions majeures du Groupe sont soumis pour accord au Conseil d'administration, les premiers après avis du Comité d'audit.

Information du Conseil

Il appartient au Président du Conseil, assisté du Secrétaire du Conseil d'administration, de transmettre aux administrateurs les informations appropriées préalablement à chaque réunion, en fonction des circonstances et selon les points figurant à l'ordre du jour.

Le Président du Conseil veille à ce que soient portées à la connaissance des administrateurs les principales informations concernant le Groupe, notamment les rapports d'analyse financière et les communiqués de presse.

Informations privilégiées – opérations sur le titre Arcelor

Au début de chaque année, les administrateurs sont informés des règles en matière de délits d'initiés ainsi que des périodes « d'abstention » pendant lesquelles ils ne doivent pas procéder à des opérations sur le titre Arcelor.

À compter de 2005, l'Autorité des marchés financiers (AMF) sera informée des opérations sur le titre Arcelor effectuées par les administrateurs et les membres de la Direction générale lorsqu'elles dépasseront 5 000 euros par année civile.

Confidentialité des informations

Les administrateurs et toutes personnes appelées à assister aux réunions du Conseil d'administration doivent garder le secret à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel dont ils ont eu connaissance du fait de leur participation aux dites réunions.

Cette obligation de secret reste en vigueur même après la cessation de leurs fonctions.

Rapport d'activité

En 2004, le Conseil d'administration a tenu 7 réunions, dont la durée moyenne a été proche de 3 heures et demie. Le taux moyen de présence des administrateurs a été de 89,7 %.

Au cours de chacune de ses réunions, le Conseil d'administration a consacré un point de son ordre du jour à la Santé-Sécurité sur l'ensemble des sites du Groupe en procédant à une analyse du taux de fréquence et de gravité ainsi que des accidents graves et mortels.

Le Conseil d'administration a accepté la démission de M. Robert Hudry – Directeur général – et a nommé M. Gonzalo Urquijo Directeur général adjoint d'Arcelor ayant sous sa responsabilité le secteur DTT (Distribution – Transformation – Trading). Le Conseil d'administration s'est déclaré d'accord à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2004, les candidatures au poste d'administrateur de MM. Michel Marti et Noël Forgeard, en remplacement de MM. Lapeyre et Bouton, démissionnaires. Ils ont été élus pour un mandat plein de 5 ans. Le Conseil a, lors de sa réunion du 12 novembre 2004, coopté M. Manuel Fernández López au poste d'administrateur en remplacement de M. Ignacio Fernández Toxo, démissionnaire. Cette cooptation est soumise à la ratification de l'Assemblée générale du 29 avril 2005.

Le Conseil d'administration a consacré sa première session à l'examen du budget pour l'année 2004. Il a arrêté les comptes annuels de l'exercice 2003 ainsi que les comptes trimestriels et semestriels de l'exercice 2004 lors de trois autres réunions. Les administrateurs ont par ailleurs été informés des périodes d'abstention concernant les opérations sur le titre Arcelor pour l'exercice 2004. Le Conseil a donné son accord au plan de stock-options pour l'année 2004.

Suite à l'expiration d'une première autorisation accordée le 21 juin 2002, le Conseil d'administration a renouvelé l'autorisation à la Direction générale d'émettre un ou plusieurs emprunts obligataires pour une enveloppe globale de 2 milliards d'euros dans le cadre d'une optimisation du financement du Groupe.

Le Conseil d'administration a approuvé la prise de contrôle de CST (Brésil) et la montée en puissance dans le capital d'Acesita (Brésil) ainsi que le financement de ces opérations par une augmentation de capital de 1,14 milliard d'euros. Le Conseil a estimé que ces opérations et l'augmentation de capital afférente permettront à Arcelor d'accéder à un nouveau gisement de croissance et par la suite à améliorer sensiblement sa rentabilité. Elles permettront en outre d'intégrer des actifs de grande qualité, qui resteront compétitifs de façon durable et dans lesquels le Groupe a déjà significativement investi en matière financière, commerciale, technique et humaine.

Le Conseil d'administration a délibéré sur les opérations d'acquisitions et de cessions significatives du Groupe telles que l'acquisition de DEAG Possehl (Allemagne) et du fonds de commerce palplanches de CORUS (Royaume-Uni) et les cessions de l'Acierie de l'Atlantique (France), d'IEE (Luxembourg), d'IMS (France), de J&L et J&F (États-Unis) et de Thainox (Thaïlande).

Le Conseil d'administration a donné son accord à la réorganisation de la participation d'Arcelor dans le groupe Gonvarri (Espagne) et à l'élimination de petites participations conjointes.

Le Conseil d'administration a été informé de la mise en place du plan « Arco » au sein du secteur des Aciers Plats au Carbone qui vise à améliorer la compétitivité des usines d'Arcelor aux Asturies. Ce plan générera des gains importants en termes de coûts et aboutira à une meilleure performance de la gestion de la Société, grâce entre autres à la contribution d'idées de la part des salariés. Il permettra également d'adapter les effectifs aux besoins réels de l'entreprise ainsi que d'atteindre un niveau plus élevé de qualification et d'expertise technique des membres du personnel.

Le Conseil d'administration a approuvé le plan de modernisation de la sidérurgie luxembourgeoise baptisé « LUX 2006 » qui prévoit une enveloppe d'investissements de 122 millions d'euros sur la période 2004 à 2006, auxquels il y a lieu d'ajouter 170 millions d'euros déjà accordés pour la construction du Nouveau Train Moyen (NTM) à Belval qui a démarré en phase d'essai à la fin de 2004. La mise en œuvre du plan « LUX 2006 » permettra aux usines luxembourgeoises relevant du secteur des produits longs au carbone de rattraper leur handicap de productivité et de les amener à un niveau de « world class performer ». Le Conseil d'administration a également été informé de l'arrêt progressif jusque fin 2005 des activités du laminoir à froid de Dudelange (Luxembourg).

Le Conseil d'administration a approuvé des investissements importants, tels que la création d'un centre des services acier en Slovaquie, la délocalisation en République tchèque d'une partie des activités de Matthey, l'extension de la cokerie et la mise en place d'une installation de dépoussiérage sur le site de Fos-sur-Mer (France), la rénovation des circuits des eaux de refroidissement du train continu à chaud et la réfection du haut-fourneau 3 sur le site de Dunkerque (France) ainsi que la relocalisation de l'usine de Saragosse (Espagne).

Le Conseil d'administration a consacré une réunion thématique à la stratégie du Groupe. Lors de cette réunion ont été analysés en détail l'évolution de la scène sidérurgique internationale ainsi que le positionnement afférent d'Arcelor sur les différents marchés et les différents segments de produits.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration a également consacré une réunion spécifique ayant eu pour objectif de dresser un bilan des activités d'Arcelor deux ans après sa création. Le Conseil d'administration a notamment vérifié l'état d'avancement atteint par le Groupe dans la mise en œuvre des objectifs généraux et sectoriels fixés lors de sa création. Il a procédé à une comparaison des performances du Groupe avec d'autres entreprises du secteur en termes de production, de rentabilité, d'évolution des marges et d'évolution des principaux indicateurs financiers.

Enfin, le Conseil a débattu de sujets de diverses natures relatifs à l'environnement général du Groupe, au développement durable, aux conséquences de la mise en œuvre en Europe d'un système d'échanges de permis de gaz à effet de serre, aux ressources humaines, à la R&D, à l'environnement macroéconomique et au marché de l'acier.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 29 juillet 2004, décidé qu'il procédera en 2005 à une auto-évaluation formalisée de son fonctionnement ainsi que du fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nominations et de rémunérations. À l'avenir, cette évaluation sera effectuée au moins une fois tous les trois ans sur la base d'un questionnaire approuvé par le Conseil.

Le questionnaire d'auto-évaluation portera sur six thèmes principaux :

- l'organisation des réunions du Conseil et leur suivi ;
- la composition du Conseil ;
- les missions et l'étendue des pouvoirs du Conseil ;
- la rémunération des membres du Conseil ;
- le fonctionnement du Comité d'audit ;
- le fonctionnement du Comité de nominations et de rémunérations.

4.2. Le Comité d'audit et le Comité de nominations et de rémunérations

Dans le cadre de l'application des principes de la gouvernance d'entreprise, deux Comités fonctionnent au sein du Conseil.

4.2.1. Le Comité d'audit**Mission**

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans sa fonction de contrôle de la Société

et du Groupe. Il examine par ailleurs les comptes annuels, semestriels et trimestriels tant sociaux que consolidés et se prononce sur les principes et règles comptables ainsi que sur les règles d'évaluation utilisées par la Société pour l'établissement des comptes susmentionnés.

Composition

Il se compose de :

- José Ramón Álvarez Rendueles, Président
- Hedwig De Koker, membre
- Jean-Yves Durance, membre
- Georges Schmit, membre

Fonctionnement

Le Comité d'audit se réunit sur convocation du Président au moins deux fois par an. Il peut se réunir, en outre, chaque fois que deux de ses membres au moins le demandent.

L'ordre du jour des réunions est établi par son Président.

Les réunions ne peuvent se tenir valablement que si trois au moins de ses membres sont présents.

Il peut associer à ses travaux et/ou inviter à participer à ses réunions :

- le Président du Conseil d'administration ;
- le Président de la Direction générale ;
- le Directeur général en charge des Finances ;
- le responsable des affaires comptables et le chef de l'audit interne ;
- les réviseurs externes ;
- toute autre personne dont il juge la collaboration utile.

Il dispose du plan de travail de l'audit interne et peut demander tout document et toute information qu'il juge utiles ou nécessaires pour la bonne exécution de sa mission.

Les travaux du Comité d'audit sont documentés dans des procès-verbaux dressés par le Secrétaire et signés par les quatre membres du Comité d'audit et le Secrétaire.

Rapport d'activité

En 2004, le Comité d'audit s'est réuni à cinq reprises. Le taux moyen de présence des membres a été de 85 %.

Lors de ses réunions, le Comité a notamment :

- analysé les états financiers de l'exercice 2003 dont les

principaux éléments non récurrents affectant le résultat consolidé de cet exercice, ainsi que les comptes trimestriels et semestriels de 2004 ;

- examiné le budget consolidé de 2004.

Le Comité d'audit a également analysé la stratégie d'intervention de la Société sur le marché de l'action Arcelor de même qu'il a proposé au Conseil d'administration des périodes spécifiques d'abstention liées à la publication des résultats en cours d'année.

Il a passé en revue les activités de financement du Groupe exécutées via les sociétés Arcelor Finance et Arcelor Treasury ainsi que la politique du Groupe en matière d'assurances. Le Comité d'audit a également voué une attention particulière aux procédures comptables relatives notamment à la couverture de change et en matière de métaux non ferreux ainsi que pour ce qui est des droits d'émission de CO₂.

Il a d'autre part pris acte du programme de travail pour l'année 2004 de la direction du « Business Risk Control » de même qu'un rapport détaillé de cette direction lui a été soumis concernant principalement le « risk mapping » du Groupe reprenant les risques majeurs identifiés au sein d'Arcelor ainsi qu'un résumé des rapports d'audit prestés en 2003 y compris les recommandations en vue d'une optimisation des procédures de contrôle interne.

Le réviseur d'entreprises se tenait à la disposition des membres du Comité d'audit à chacune de leurs réunions en vue de leur fournir les compléments d'information et les éclaircissements souhaités.

À l'issue de chaque réunion du Comité d'audit, son Président a présenté un rapport oral au Conseil d'administration consigné dans le procès-verbal du Conseil.

4.2.2. Le Comité de nominations et de rémunérations

Mission

Le Comité de nominations et de rémunérations a pour mission principale de proposer au Conseil d'administration la politique de rémunération des membres de la Direction générale et la nomination de nouveaux administrateurs ainsi que des membres de la Direction générale. Il est par ailleurs informé par le Président de la Direction générale des politiques et éléments de rémunération des principaux cadres dirigeants du Groupe.

Composition

Sa composition est la suivante :

- Joseph Kinsch, Président

- José Ramón Álvarez Rendueles, membre
- Jean-Pierre Hansen, membre
- Edmond Pachura, membre

Fonctionnement

Le comité se réunit au moins une fois par an. Il peut se réunir, en outre, chaque fois que son Président le demande.

Ses réunions ne peuvent se tenir valablement que si trois au moins de ses membres sont présents, dont le Président.

Il peut associer à ses travaux le Président de la Direction générale ou toute autre personne dont il juge la collaboration utile.

Rapport d'activité

En 2004, le Comité de nominations et de rémunérations s'est réuni à cinq reprises. Le taux de présence moyen des membres a été de 95 %.

Lors de ses réunions, le Comité de nominations et de rémunérations a notamment :

- suivi l'évolution de l'actionnariat de la Société ;
- élaboré des propositions destinées au Conseil d'administration en matière de rémunération des membres de la Direction générale, ceci tant au niveau de la part fixe que de la part variable et des stock-options ;
- soumis des propositions au Conseil d'administration pour la nomination de nouveaux administrateurs suite aux démissions de MM. Lapeyre et Bouton, propositions – qui après accord du Conseil – ont été validées par l'Assemblée générale du 30 avril 2004 ;
- soumis une proposition au Conseil d'administration pour la nomination de M. Urquijo à la tête du secteur DTT suite au départ en retraite de M. Hudry, proposition qui a trouvé l'accord du Conseil ;
- soumis une proposition au Conseil d'administration pour la fixation du tantième à payer aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2003, proposition qui après accord du Conseil a été validée par l'Assemblée générale du 30 avril 2004 ;
- élaboré un projet de questionnaire devant servir de base à une auto-évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses Comités qui a été approuvé par le Conseil ;
- établi une proposition de classification des membres du Conseil d'administration en fonction des critères d'indépendance retenus par la Société qui a été approuvée par les administrateurs.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GOUVERNANCE

À l'issue de chaque réunion du Comité de nominations et de rémunérations, son Président a présenté un rapport oral

au Conseil d'administration consigné dans le procès-verbal du Conseil.

5. La Direction générale

Composition

Le Président de la Direction générale et les membres de la Direction générale sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nominations et de rémunérations.

Au 31 décembre 2004, la Direction générale se compose comme suit :

	Fonction	Date de naissance	Nationalité
Guy Dollé	Président de la Direction générale, CEO	31 octobre 1942	Française
Jacques Chabanier	Directeur général Achats, R&D, Information Technology, e-commerce, Alliance avec Nippon Steel	11 mars 1949	Française
Jean-Yves Gilet	Directeur général Aciers Inoxydables	9 mars 1956	Française
Roland Junck	Directeur général Aciers Longs Carbone	10 novembre 1955	Luxembourgeoise
Paul Matthys	Directeur général Stratégie, International Business Development	1 ^{er} septembre 1949	Belge
Guillermo Ulacia	Directeur général Aciers Plats Carbone	12 février 1954	Espagnole
Gonzalo Urquijo	Directeur général adjoint Distribution-Transformation-Trading	17 septembre 1961	Espagnole
Michel Wurth	Directeur général Finances, Pilotage par Objectifs	17 avril 1954	Luxembourgeoise

Pouvoirs

Les pouvoirs de la Direction générale sont définis par le Conseil d'administration. Sur base d'une délégation du Conseil d'administration, la Direction générale a les pouvoirs suivants :

- définition et suivi des objectifs stratégiques et du plan de gestion général de la Société et du Groupe à proposer pour décision au Conseil après concertation avec le Président du Conseil ;
- définition des politiques et moyens destinés à la mise en œuvre de cette stratégie, les décisions autres que celles relatives à la gestion courante étant à soumettre au Conseil pour accord ;
- exécution et contrôle des décisions avec suivi des performances et des résultats.

Missions

La Direction générale est un organe collégial qui partage des valeurs communes et incarne un sens renforcé de l'identité et de l'esprit du Groupe.

Dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil d'administration, la Direction générale :

- est responsable des performances du Groupe et des secteurs opérationnels ;
- veille à l'exploitation des convergences industrielles, finan-

cières et commerciales et des synergies à l'intérieur et entre les secteurs opérationnels ;

- désigne les cadres dirigeants des principales sociétés du Groupe ;
- assure les relations avec les autorités publiques et communautaires ainsi qu'avec les associations professionnelles nationales et internationales ;
- prend en charge la coordination des relations publiques et veille au respect de la « corporate identity » du Groupe ;
- propose au Conseil d'administration :
 - les comptes annuels de la Société et la proposition d'affectation du résultat,
 - les comptes consolidés du Groupe,
 - les prévisions budgétaires consolidées,
 - les rapports à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires.

Principes de comportement

Les membres de la Direction générale adoptent les règles les plus élevées en matière de déontologie et de professionnalisme et se prêtent assistance mutuelle pour la réalisation des objectifs fixés.

6. Rémunérations

6.1. Conseil d'administration et Comités

Principes de rémunération du Conseil et des Comités

Chaque année, il est prélevé au profit du Conseil d'administration, sur décision de l'Assemblée générale ordinaire, un montant global sur les sommes distribuables à titre de dividende aux actionnaires. Ce montant – qui constitue le tantième – ne peut en aucun cas être inférieur à 1 million d'euros ni supérieur à 2 millions d'euros. En cas d'insuffisance des sommes mises en distribution, le montant de 1 million d'euros est imputé en tout ou en partie aux charges.

Ce montant est réparti en parts entre ses membres de façon telle que chaque administrateur reçoive une part, le Vice-Président une part et demie et le Président deux parts.

D'autre part, il est alloué au Conseil d'administration un montant global de 36 000 euros pour chacune de ses

réunions, à titre de jetons de présence. Ce montant est imputé aux charges.

La rémunération spécifique des membres du Comité d'audit et du Comité de nominations et de rémunérations est la suivante :

- 3 000 euros par membre et par réunion ;
- 4 500 euros par réunion pour le Président.

Ces rémunérations sont imputées aux charges.

Montants alloués au titre de 2004

Rémunération totale * : 1 875 000 euros au titre de 2004 dont 1 500 000 euros au titre du tantième (sous réserve d'approbation de l'Assemblée générale) et 375 000 euros au titre des jetons de présence.

Le Président du Conseil participe à un plan de stock-options mis en place au sein de la Société ** :

	Nombre total d'options attribuées	Prix d'exercice	Période d'exercice
Plan 2003	51 395	9,67	du 1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2010
Plan 2004	51 395	13,11	du 1 ^{er} juillet 2007 au 30 juin 2011

6.2. Direction générale

La rémunération du Président et des membres de la Direction générale d'Arcelor est fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nominations et de rémunérations.

Principes de rémunération

La rémunération du Président et des membres de la Direction générale se décompose en :

- une rémunération annuelle fixe ;

- un bonus lié aux résultats ;
- des stock-options.

Tous les jetons de présence et les tantièmes perçus par le président et les membres de la Direction générale au titre de mandats Arcelor ont été reversés à la Société.

Rémunération annuelle fixe

Elle est fixée sur une base nette après charges sociales et impôts normalisés, pour prendre en compte les pays d'activité et de résidence des membres de la Direction générale.

Bonus

Le bonus du Président et des membres de la Direction générale est fixé selon les règles suivantes :

- un tiers sur les résultats de l'année en fonction des indicateurs financiers RCE (Retour sur capitaux engagés) et FCF (Free Cash Flow) payé en cash ;
- un tiers sur les résultats de l'année en fonction des indicateurs financiers RCE et FCF converti en actions Arcelor à la moyenne des cours de bourse des 30 jours calendaires précédant l'Assemblée générale * :

* Y compris celle des membres des Comités du Conseil.

** De manière à préserver les droits de bénéficiaires suite à l'augmentation de capital d'Arcelor en juillet 2004, le Conseil d'administration a approuvé un ajustement des plans de stock-options 2003 et 2004 :

- pour le plan Arcelor 2003, le nouveau prix d'exercice est de 9,67 euros (au lieu de 9,94 euros avant l'augmentation de capital) ; le nombre d'options attribuées était de 1 300 000 et est désormais fixé à 1 336 282 options.

- pour le plan Arcelor 2004, le nouveau prix d'exercice est de 13,11 euros (au lieu de 13,48 euros avant l'augmentation de capital) ; le nombre d'options attribuées était de 1 195 000 et est désormais fixé à 1 228 361 options.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GOUVERNANCE

- un tiers sur la moyenne mobile des résultats de l'année en cours et des deux années précédentes en fonction des indicateurs financiers RCE et FCF.

Le montant maximum du bonus est égal à 75 % de la rémunération annuelle nette avant application du coefficient individuel de performance compris entre 0,8 et 1,2.

Stock-options**MONTANTS ALLOUÉS AU TITRE DE 2004**

	Rémunération annuelle brute <i>en euros</i>	Bonus annuel brut ^a <i>en euros</i>	Nombre de stock- options attribuées
Guy Dollé	610 000	653 000	51 395
Autres membres ^b	2 763 800	2 357 000	267 254

a. Il s'agit du bonus 2004 lié aux résultats de l'exercice 2004, conformément à la règle énoncée ci-dessus.

b. Il s'agit de MM. J. Chabanier, J.-Y. Gilet, R. Junck, P. Matthys, G. Ulacia, G. Urquijo, M. Wurth.

Le détail des informations concernant les attributions de stock-options pour les plans 2003 et 2004 est le suivant :

	Plan 2003			Plan 2004		
	Nombre total d'options attribuées	Prix d'exercice	Date d'exercice	Nombre total d'options attribuées	Prix d'exercice	Date d'exercice
G. Dollé	51 395	9,67	du 1 ^{er} juillet 2006	51 395	13,11	du 1 ^{er} juillet 2007
Autres membres ^a	287 812		au 30 juin 2010	267 254		au 30 juin 2011

a. Pour le plan 2003, il s'agit de MM. J. Chabanier, J.-Y. Gilet, R. Hudry, R. Junck, P. Matthys, G. Ulacia, M. Wurth.

Pour le plan 2004, il s'agit de MM. J. Chabanier, J.-Y. Gilet, R. Junck, P. Matthys, G. Ulacia, G. Urquijo, M. Wurth.

D'autre part, les membres de la Direction générale détenaient 88 767 actions de la Société au 31 décembre 2004.

7. Principe de la double signature

Concernant la représentation de la Société, celle-ci a opté pour le principe de la double signature. Sans préjudice du pouvoir de représentation conféré par la loi au Conseil d'administration, la Société n'est engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe de deux fondés de pouvoir. Tous les fondés de pouvoir sont désignés par le Conseil d'administration qui détermine aussi l'étendue de leurs pouvoirs.

8. Réviseur d'entreprises

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, la certification des comptes consolidés et des comptes sociaux est effectuée par un réviseur d'entreprises qui procède à un examen des comptes, des modalités de leur établissement et des procédures de contrôle interne du Groupe.

Le Président et les membres de la Direction générale bénéficient du plan de stock-options à 5 ans décidé lors de l'Assemblée générale du 25 avril 2003 et mis en œuvre par le Conseil d'administration le 15 mai 2003. Le nombre d'options attribuées annuellement est décidé par le Conseil d'administration.

Suite à un appel d'offres ouvert, l'Assemblée générale du 26 avril 2002 a nommé – sur proposition du Conseil d'administration – la firme KPMG Audit réviseur d'entreprises d'Arcelor pour un mandat expirant lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale du 30 avril 2004 a prolongé le mandat de la firme KPMG Audit pour contrôler les comptes de la Société anonyme Arcelor et les comptes consolidés du groupe Arcelor jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Les honoraires du réviseur d'entreprises, des membres de son réseau ainsi que des autres réviseurs, pris en charge par le Groupe, se sont élevés à 10 millions d'euros en 2003 et 2004. Les autres prestations réalisées par KPMG ont totalisé moins de 10 % du montant ci-dessus.

* Ces actions devront être détenues au moins 4 ans.

B. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du groupe Arcelor.

Les procédures de contrôle interne consistent à assister le management du Groupe dans l'identification et la maîtrise des risques en mettant à leur disposition un référentiel de maîtrise de ces risques tout en vérifiant son respect.

Le contrôle interne a comme finalité :

- le respect des lois, règlements, normes et règles internes et des contrats ;
- la protection du patrimoine et la préservation des actifs du Groupe ;
- l'exercice d'un contrôle optimal sur les secteurs et sociétés du Groupe ;
- la fiabilité et l'intégrité du système comptable et des informations financières et opérationnelles ;
- la réalisation et l'optimisation des objectifs du Groupe ;
- la prévention et la maîtrise des risques pouvant faire obstacle à la réalisation de ces objectifs.

Par conséquent, le contrôle interne contribue à la réalisation des objectifs du Groupe en matière de performance et de rentabilité. Aussi bien conçu et appliqué soit-il, le contrôle interne ne peut, comme tout système de contrôle, fournir une garantie absolue contre toute erreur humaine.

2. Principes d'organisation du contrôle interne

L'organisation du groupe Arcelor se caractérise par le principe de subsidiarité. La Direction générale formalise et communique sa vision de l'entreprise et supervise son déploiement. Elle se fait assister par le corporate dans ses fonctions d'orientation, de pilotage et de gouvernance.

Parmi les éléments de cette vision figurent les principes de responsabilité d'Arcelor. Élaborés par un groupe de cadres et dirigeants du Groupe, ces principes ont été validés par la Direction générale et largement diffusés aux cadres et managers. Cette diffusion a été étendue à tous les employés du Groupe en 2004.

En cohérence avec les principes énoncés ci-dessus, la

responsabilité de la conception et de la mise en place d'un dispositif et de procédures de contrôle interne appartient à la Direction générale, dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil d'administration. Par ailleurs, la déclinaison, l'application et le suivi de ces procédures de contrôle interne, et donc de la maîtrise des risques relèvent de la responsabilité des secteurs opérationnels.

L'approche générale du groupe Arcelor en matière de contrôle interne étant basée sur le processus de maîtrise des risques, le Groupe s'est doté d'une action spécifique dans ce domaine. Cette action se caractérise par la mise en œuvre d'un processus continu, le processus « Business Risk Control - BRC » dont la finalité est d'aider les différents acteurs responsables des opérations à tous les niveaux du Groupe à s'approprier progressivement les bonnes pratiques de contrôle interne face aux risques qui menacent les activités dont ils sont responsables.

Schématiquement le processus BRC se présente comme un ensemble d'activités visant à :

- identifier périodiquement, en collaboration avec les secteurs opérationnels, le niveau de risques des différents processus d'activité, compte tenu du dispositif existant de contrôle interne (cartographie de contrôle interne) ;
- concevoir, avec les spécialistes du Groupe, les référentiels homogènes de bonnes pratiques de contrôle interne face aux risques des différents processus (ingénierie de contrôle interne) ;
- mettre les référentiels à disposition des acteurs opérationnels pour qu'ils se les approprient (distribution du contrôle interne) ;
- vérifier périodiquement, de manière indépendante, le respect des référentiels par les acteurs opérationnels (revue de contrôle interne) ;
- apporter au management et au Comité d'audit du Conseil d'administration une opinion indépendante sur le niveau global de contrôle interne face aux risques des différentes activités (communication sur le contrôle interne).

3. Fonctionnement du contrôle interne

Concernant les caractéristiques du fonctionnement du dispositif de contrôle interne du groupe Arcelor, il convient de mentionner que les différents départements du corporate ont défini un ensemble de règles, directives internes et

manières de procéder couvrant en particulier les domaines financier, comptable, contrôle de gestion, juridique, relations humaines, santé et sécurité, environnement, achats, systèmes d'information, communications, audit interne et risk management qui sont déployés sur l'ensemble des secteurs et sociétés du Groupe et qui font l'objet de mises à jour régulières.

Dans ce cadre, citons les exemples de dispositifs Groupe de contrôle interne et de maîtrise des risques des processus suivants :

3.1. Procédures de contrôle interne juridique

Le contrôle effectué par la direction des Affaires juridiques d'Arcelor sur les activités d'Arcelor et de ses filiales découle des principes généraux d'organisation du Groupe, et notamment de la définition de la mission générale de la fonction juridique d'Arcelor.

Afin d'optimiser la couverture des risques juridiques et de contribuer au développement du Groupe, le dispositif de contrôle interne mis en place par la direction des Affaires juridiques comprend les procédures suivantes :

- tous les contrats majeurs engageant la responsabilité des sociétés du Groupe doivent être validés par la direction des Affaires juridiques ;
- en cas de nouveau contentieux ou de risque de contentieux, les sociétés du Groupe doivent impérativement faire appel à la direction des Affaires juridiques qui jugera de la stratégie à adopter dans chaque dossier ;
- en ce qui concerne plus particulièrement les litiges en cours d'un enjeu supérieur à 500 000 euros, la direction des Affaires juridiques les recense dans un rapport de litiges (« litigation report ») mis à jour tous les 6 mois ;
- tout recours à la sous-traitance juridique (avocats, conseils externes) doit être signalé au préalable à la direction des Affaires juridiques qui donne son avis sur l'opportunité et les modalités d'un tel recours, et qui organise, selon une procédure groupe, cette sous-traitance ;
- les évolutions législatives ou réglementaires pouvant avoir des répercussions sur l'activité du Groupe et sur les obligations des filiales et/ou de leurs dirigeants font l'objet d'une veille par la direction des Affaires juridiques, qui prend les mesures qui s'imposent si nécessaire ;
- une équipe dédiée au suivi des filiales et participations du groupe Arcelor effectue un contrôle de la documentation juridique afférente au droit des sociétés et opérations de structure et fait remédier aux éventuelles anomalies relevées.

3.2. Procédures de contrôle interne relatives au financement du Groupe

La gestion des risques financiers (change, taux, métaux, énergie) est gérée centralement par la salle des marchés dans le respect des procédures approuvées par le Comité d'audit et dont l'application est régulièrement auditée. Notamment, le risque de change dollar est géré globalement pour ce qui concerne la couverture des achats matières premières (minerai, charbon...) essentiellement du secteur Aciers Plats Carbone, en application d'une décision précise de la Direction générale.

Le risque de liquidité est géré par Arcelor Finance avec l'objectif d'avoir en permanence un volume de lignes de crédits bancaires confirmées pour faire face à des aléas éventuels durables (plus de 12 mois) du marché financier.

Les allocations des ressources financières à l'intérieur du groupe Arcelor sont réalisées sous le contrôle d'un Comité de crédit composé :

- du directeur général Finances (CFO) ;
- des responsables des fonctions Finances, Contrôle de gestion, Fusions & Acquisitions et Group Operations ;
- des représentants des secteurs concernés au cas par cas.

Le rôle de ce Comité de crédit, clairement défini dans les procédures internes approuvées par le Comité d'audit du Conseil d'administration, est :

- d'allouer les ressources financières aux sociétés du Groupe et en déterminer la forme et les conditions ;
- de se prononcer sur la structure bilantaire des sociétés ;
- d'approuver les opérations financières décidées par les secteurs et les unités opérationnelles.

Le Comité de crédit s'est réuni 12 fois en 2004 et a validé la mise en place de 3,2 milliards d'euros de ressources sous forme de capital, d'emprunts à long terme ou de lignes de crédit à court terme.

Chaque opération de prêt ou d'emprunt fait l'objet d'un contrat écrit. Les tirages sur les lignes de crédit à court terme auprès d'Arcelor Treasury SNC sont suivis informatiquement en permanence.

Les opérations financières font l'objet systématiquement d'une AFO – Authorization for Financial Operation.

Le niveau de décision est défini dans la procédure et chaque décision est incluse dans le reporting financier mensuel.

3.3. Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière consolidée

L'information financière consolidée trimestrielle est établie par la direction des Affaires comptables du Groupe sur base d'un calendrier général tenant compte des contraintes de publications sur les marchés où le Groupe est coté (date butoir) et du processus de validation et d'approbation interne du Groupe (Direction générale, Comité d'audit, Conseil d'administration, Assemblée générale).

La remontée et le traitement de l'information comptable collectée auprès des entités du périmètre consolidé sont organisés selon le principe de séparation des tâches entre les entités locales, responsables de l'établissement de la liasse de reporting, y compris tous les retraitements pour mise en conformité avec les normes comptables du Groupe, et la direction des Affaires comptables qui en assure la revue et la prise en compte dans l'établissement des comptes consolidés.

Les entités locales attestent à cet égard, lors de chaque clôture trimestrielle, de la prise de responsabilité de l'établissement de leur liasse de reporting en conformité avec les règles et procédures comptables du Groupe par le biais d'une lettre de déclarations à l'attention du directeur général Finances d'Arcelor.

La revue opérée par la direction des Affaires comptables de l'information financière et comptable périodique remontée par les entités locales porte sur plusieurs niveaux d'analyse et comprend des contrôles systématiques détaillés de chaque liasse individuelle, des analyses thématiques transversales et la revue des divers états de restitution consolidés.

Les liasses de reporting sont en outre soumises à des procédures de revues périodiques (semestrielles et / ou annuelles) de la part des réviseurs externes locaux dans le cadre de l'audit des comptes consolidés du Groupe.

L'information financière et comptable des entités locales fait également l'objet de contrôles thématiques ponctuels par le BRC.

Arcelor a opté pour un système d'information unique et centralisé (progiciel Carat), commun aux directions des Affaires comptables et de Contrôle de gestion, destiné à la préparation de l'information consolidée trimestrielle et des tableaux de bords mensuels. Ce progiciel est utilisé par la plupart des grands groupes européens, et notamment par 90 % des groupes inclus dans le CAC 40 en France. Il permet une remontée et un traitement de l'information intégrés, standardisés, sécurisés et entièrement automatisés.

Le reporting trimestriel consolidé s'établit dans un cadre procédural soutenu, comprenant notamment des documents de référence mis à disposition de l'ensemble du Groupe (Manuel de consolidation et de reporting détaillant l'ensemble des règles de comptabilisation et de valorisation du Groupe ; Manuel d'utilisateur du système d'information) et des programmes annuels de formation à destination des entités locales.

En complément de ce cadre général, Arcelor dispose d'une fonction de « Compliance » Comptable Groupe, au sein de la direction des Affaires comptables, dont l'objectif est de définir et de développer un environnement normatif comptable sécurisé pour les comptes consolidés. À cette fin, la « Compliance » Comptable Groupe a établi un réseau de compétence (composé de deux experts Groupe et de onze experts locaux) ayant vocation à relayer la communication et l'application des politiques comptables telles qu'adoptées par Arcelor.

En 2004, ont été émises dans ce contexte six procédures majeures (nouvelles ou amendées) visant à développer le cadre procédural (documents de référence) et à accompagner les évolutions des standards comptables internationaux. Ces développements ont été présentés et explicités lors des séminaires annuels de formation à destination des intervenants comptables locaux.

La direction des Affaires comptables et son réseau de compétence ont également initié en 2004 une démarche proactive d'information vers les responsables financiers du Groupe au travers de sessions thématiques sur les développements à venir à court et moyen terme des politiques comptables du Groupe.

La direction des Affaires comptables opère en pleine coopération, dans l'ensemble de ses fonctions, avec de nombreuses autres directions internes. Certains travaux sont récurrents dans le cadre de reportings croisés périodiques (avec les directions du Contrôle de gestion, de la Fiscalité, de l'Environnement, des Affaires juridiques, de la Trésorerie et des Ressources humaines) ou ponctuels en fonction des projets en cours, par exemple avec la direction des Fusions et Acquisitions.

Les comptes consolidés du Groupe font l'objet d'un contrôle semestriel par le réviseur externe, conformément à la législation luxembourgeoise et aux réglementations boursières en vigueur dans les pays où Arcelor est cotée.

3.4. Procédures de contrôle interne relatives au Contrôle de gestion

Les travaux du Contrôle de gestion du Groupe sont guidés par ses principaux objectifs, à savoir :

- l'information, l'analyse et l'explication des performances réalisées, comparées aux objectifs fixés et concernant le groupe Arcelor ainsi que ses principales composantes ;
- l'anticipation d'évolutions à court et à moyen terme ;
- la proposition d'actions correctrices.

Il a été déjà mentionné que le Groupe a opté pour un système d'information unique et centralisé, de sorte que la direction du Contrôle de gestion élabore ses rapports essentiellement à partir de la même base de données que celle utilisée pour le reporting de la consolidation. Le déroulement de l'action du Contrôle de gestion est documenté en particulier par l'application des procédures suivantes :

- procédure d'établissement et d'approbation du budget annuel et la procédure du business plan qui est en train d'être réécrite et améliorée ;
- procédure de reporting mensuel ;
- procédure d'analyse de l'évolution des résultats et de calcul des gains de gestion ;
- procédure relative aux prévisions trimestrielles ;
- procédure de suivi du besoin en fonds de roulement opérationnel ;
- procédure d'autorisation des investissements industriels en collaboration avec la direction de la Stratégie.

Ces procédures font appel à une collaboration étroite entre les contrôleurs de gestion opérant au niveau du Groupe, des secteurs d'activité, des unités opérationnelles et des sociétés individuelles. Elles précisent l'intervention et les responsabilités de chaque niveau de contrôle dans le cadre commun qu'elles définissent.

Sur base des éléments décrits ci-dessus, la direction du Contrôle de gestion établit les documents suivants destinés à la Direction générale du Groupe :

- rapport sur le budget de l'exercice ;
- rapport mensuel sur les performances du Groupe et de ses principales composantes, ce rapport incluant les analyses d'évolution des résultats et des gains de gestion ;
- rapport trimestriel de prévision de l'activité du Groupe pour les trimestres à venir ;
- rapport mensuel sur l'évolution du besoin en fonds de roulement opérationnel et de l'effet des actions de gestion y afférentes ;
- rapport semi-annuel sur les autorisations d'investissements

industriels et les investissements industriels effectués en collaboration avec la Direction de la Stratégie.

Les contrôleurs de gestion opérant aux différents niveaux du Groupe établissent également des rapports spécifiques, adaptés à l'usage des directions respectives, dans le respect des procédures du Groupe.

3.5. Procédures de contrôle interne relatives à la définition et la mise en œuvre de la stratégie

La définition de la stratégie du Groupe s'insère dans un cycle annuel. Ce cycle s'appuie sur deux temps forts que sont les deux séminaires de stratégie de la Direction générale, d'une durée de 1 à 2 jours chacun, qui se déroulent en janvier et en juillet-août.

Le séminaire stratégique d'été est plus orienté vers la vision à moyen et long terme de l'environnement du monde de l'acier et vers la définition de l'orientation du Groupe. Il aborde les questions d'évolution à long terme de nos marchés de base, en matière de demande, ainsi que les questions globales d'adaptation de notre offre commerciale et industrielle. Il définit les choix et les orientations en matière de croissance géographique et de produits.

Le séminaire stratégique de janvier est plus orienté vers une revue d'ensemble de tous les projets stratégiques en cours. Tout en les replaçant dans l'environnement prévisible à moyen et long terme, mais aussi avec ses inflexions à court terme, l'analyse simultanée de tous les dossiers stratégiques permet la vérification de leur cohérence d'ensemble avec la stratégie définie.

Annuellement, au mois de novembre, un Conseil d'administration est principalement consacré à la stratégie, tant pour la validation de ses perspectives d'ensemble que pour ses déclinaisons opérationnelles.

Les décisions importantes relatives à chaque dossier stratégique font l'objet d'une double décision de la Direction générale puis du Conseil d'administration en fonction de la maturité et de l'urgence des dossiers.

Ce processus stratégique s'appuie sur des procédures elles-mêmes encadrées de diverses structures :

- l'évolution pluriannuelle à 3 ans du Groupe est analysée au travers du « business plan » établi par le Contrôle de gestion simultanément avec le budget (la procédure visant l'élaboration du Business Plan est en train d'être revue) ;
- le plan à 3 ans des investissements est établi en commun avec le Contrôle de gestion ;
- les investissements industriels font l'objet d'une procé-

dure structurée gérée en commun avec le Contrôle de gestion ;

- les prévisions d'investissements font l'objet d'autorisations semestrielles, tant en termes d'engagement de dépenses qu'en termes de décaissements, pour l'ensemble du Groupe et pour chaque secteur. Ces autorisations sont déléguées aux directeurs généraux en charge des secteurs, avec une possibilité de subdélégation en fonction des montants concernés ;
- les investissements dont le montant total des dépenses est supérieur à 12 millions d'euros (respectivement 6 millions d'euros quand ils concernent la recherche ou les systèmes d'information) font l'objet d'une double approbation en Direction générale et en Conseil d'administration.

3.6. Procédures de contrôle interne relatives à la communication interne et externe en particulier celles en relation avec la gestion du risque image

Parmi les risques identifiés, la gestion du risque lié à l'image du groupe Arcelor relève de la responsabilité de la direction de la Communication Corporate qui a élaboré une politique de gestion de ce risque comprenant des mesures proactives et des mesures réactives.

Parmi les mesures proactives et préventives, il convient de citer :

a) les supports de communication en interne :

Une des missions de la Direction de la communication Corporate en matière de prévention des risques est de fournir, en interne, des documents de référence pouvant être utilisés par des relais de communication vers l'interne (cascade) et par les collaborateurs du Groupe s'adressant aux interlocuteurs extérieurs. À cette fin, des procédures d'envois systématiques ont été mises en place. Elles concernent en particulier les communiqués de presse, les documents relatifs aux résultats financiers, les lettres Accents, le magazine Accents qui sont destinés aux 350 top managers, donc à des communicateurs développant leur activité sur le terrain. Des informations sont accessibles pour les 20 000 collaborateurs ayant accès au portail intranet ;

b) les messages stratégiques et prises de position Corporate :

Les principales directions du Groupe qui ont vocation de s'adresser à des interlocuteurs extérieurs sont celles des affaires internationales, des relations investisseurs, de la stratégie, du département fusions et acquisitions, des services commerciaux, de la recherche et développement

et des Ressources Humaines. En définissant des messages stratégiques communs, le risque de discordance entre les messages communiqués vers l'extérieur par les différents départements est réduit ;

c) la communication de crise :

La crise est définie comme un événement imprévu et inopportun dont la brutalité, la gravité, et/ou les conséquences peuvent être préjudiciables directement ou indirectement à l'image de l'entreprise, soit au plan local, soit au niveau du Groupe. Pour faire face à une crise, il existe une procédure et un ensemble de mesures visant à mieux préparer les communicateurs désignés :

- la direction de la Communication Corporate est immédiatement informée grâce au réseau d'alerte qu'elle a mis en place. Par la suite, son rôle est d'assister et de conseiller. Une permanence 24 heures sur 24 et 365 jours par an est assurée par la direction de la Communication.
- l'ensemble des entités d'Arcelor a été sollicité pour élaborer un plan de communication de crise. Ce document regroupe :
 - la liste des risques locaux identifiés comme pouvant porter atteinte à l'image du Groupe ;
 - les coordonnées du responsable de l'entité et des personnes désignées comme membre de la cellule de crise ;
 - l'identité du ou des porte-parole habilités à communiquer en externe ;
 - l'organisation d'une permanence 24 heures sur 24 et 365 jours par an.
- pour aider les sites industriels dans la gestion de situations de crise, des formations sont organisées pour les collaborateurs identifiés, la première ayant eu lieu à Arcelor University en juin 2004 ;
- afin d'accroître la réactivité des sites, la Direction de la communication Corporate va recueillir et diffuser les informations sous forme de REX (« retour d'expérience »). Ces REX sont disponibles sur intranet depuis début 2005. L'expérience partagée pourra ainsi servir à la prévention d'éventuelles crises futures ou en améliorer la gestion.

En plus, les mesures réactives sont :

a) la procédure de gestion de la communication de crise :

En situation de crise, la Direction générale et la direction de la Communication Corporate sont informées via la procédure établie :

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GOUVERNANCE

- l'entité concernée évalue le niveau de crise (classification en trois niveaux) ;
- la direction de la Communication Corporate est alertée grâce à la hotline de crise, la permanence étant assurée sans interruption ;
- un bref compte rendu de la situation est donné aux responsables concernés en se référant au formulaire d'alerte et des points sont faits régulièrement pour tenir un bilan à jour ;
- dépendant du niveau de gravité de la crise, une cellule centrale de crise impliquant le CEO ou son délégué est activée pour piloter la gestion de la crise ;

b) la veille médias :

Les relations presse Corporate assurent une veille médias constante. Une revue de presse paraît tous les matins avant 9 heures, elle est ensuite mise en ligne sur le portail intranet et envoyé par courrier interne ou e-mail aux personnes concernées. La revue de presse est une sélection d'articles à partir de 25 journaux nationaux des principaux pays où le Groupe est actif. Par ailleurs, les agences de communication partenaires et relais dans certains pays ainsi que certaines filiales assurent la veille médias au niveau de leur pays et font remonter des informations pertinentes ;

c) les équipes de communicateurs :

Une liste des personnes habilitées à traiter avec la presse existe, tous les communicateurs ne s'exprimant pas sur les mêmes sujets.

Les secteurs et les entités du Groupe communiquent seuls sur les sujets se référant à leur communication interne et sur les thèmes de communication externe ayant trait à leur périmètre d'action (gamme de produits, activité commerciale...) ;

d) les relations presse réactives :

Dans une situation où l'image de l'entreprise est en jeu, ne pas communiquer peut constituer un vrai danger ; aussi, les relations presse de la direction de la Communication Corporate ont mis en place un dispositif réactif pour répondre aux journalistes avec une adresse e-mail et un numéro d'appel pouvant fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 durant des périodes sensibles.

Toutes les interviews avec des membres de la Direction sont préparées et suivies par un responsable de la communication pour aider à leur bon déroulement.

3.7. Procédures de contrôle interne relatives à la gestion des ressources humaines

En matière de ressources humaines, Arcelor a retenu le principe d'une analyse régulière des risques encourus. Le risque principal retenu en 2004 est celui posé par les obligations de l'entreprise vis-à-vis des salariés retraités. Une revue de l'ensemble des dispositifs de retraite (de toute nature, pour toutes les catégories de personnel) a été entreprise par la direction des Ressources humaines Groupe avec le concours des directions de Ressources humaines des secteurs et sociétés ainsi que de la direction financière concernée. Cette revue a permis d'une part de valider les provisions passées dans les comptes pour ce motif et d'autre part de mettre en place un plan systématique de transformation des dispositifs existants de régimes à prestations définies vers des régimes à contribution définie. Cette transformation permet de mieux cerner les obligations encourues à terme par l'entreprise.

Par ailleurs, pour les autres processus de gestion des ressources humaines, le principe de revues croisées a été retenu. Ainsi, le suivi des effectifs et la consolidation des effectifs sont assurés dans le cadre des processus de consolidation existants dans le Groupe. Les processus de direction (sélection, promotion, évolution des salaires...) font l'objet d'une préparation collégiale via les comités carrière dont les salariés concernés dépendent.

En 2005, la direction des Ressources Humaines Groupe lance le processus d'amélioration continue dans ce domaine : communication du référentiel à l'ensemble des parties prenantes, audits internes et améliorations déployées avec le concours des structures du BRC.

3.8. Procédures de contrôle interne relatives à la gestion de l'environnement (en matière d'ISO 14001)**Objectifs**

Les procédures de contrôle interne ont pour but d'assister la direction du Groupe dans l'identification et la maîtrise des risques environnementaux liés aux sites de production et aux produits mis sur le marché.

Fonctionnement du contrôle interne

Le contrôle interne se base principalement sur l'introduction d'un système de gestion environnementale et de procédures environnementales Groupe, sur la collecte standardisée d'un minimum de données environnementales et sur la prévention et la maîtrise des risques environnementaux.

Le respect des lois, réglementations, décrets et normes environnementales régionales :

L'implantation du système de gestion de l'environnement ISO 14001 a été demandée à tous les sites de production du Groupe.

La certification ISO 14001 permet d'identifier les aspects d'une opération qui présentent des risques potentiels significatifs pour l'environnement et de les prendre en compte pour la définition d'objectifs environnementaux. C'est ainsi que la conformité avec le système de management de l'environnement ISO 14001 indique une maîtrise des risques environnementaux. Pour évaluer la maîtrise des risques liés à l'environnement, les rapports annuels d'audit externe ISO 14001 sont demandés à tous les sites certifiés. Les rapports sont analysés et les non-conformités réglementaires sont notées. Une liste de non-conformités réglementaires est établie et suivie en ce qui concerne les plans d'actions nécessaires. Ceci permet de s'assurer que les risques liés à l'environnement sont correctement suivis par les sites.

La direction de l'Environnement Corporate effectue aussi des audits environnement ponctuels des sites de production.

La fiabilité et l'intégrité des informations environnementales :

Un plan de monitoring (collecte de données environnementales) a été implanté dans tous les sites de production du Groupe. Le plan de monitoring définit les paramètres à mesurer dans les ateliers de production et la fréquence de mesure de chaque paramètre. Le plan de monitoring permet de contrôler la performance environnementale du Groupe, de faire du benchmark à périmètres équivalents parmi les différents sites, et d'améliorer nos résultats environnementaux.

La prévention et la maîtrise des risques liés à l'environnement :

- Par sa participation au Comité européen sur la révision des BAT-BREF, la direction de l'Environnement Corporate confronte les techniques utilisées à celles classées Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour l'environnement ;
- Tous les projets importants d'investissements sont soumis à la direction de l'Environnement Corporate qui vérifie que les techniques proposées sont au minimum classées MTD.

La protection du patrimoine :

Une procédure sur l'évaluation des sols et des eaux souterraines a été élaborée. Cette procédure, à appliquer par l'ensemble des sites de production en différentes étapes, doit permettre d'évaluer la qualité des sols et des eaux et des mesures qui s'imposeraient.

Procédures de communication :

Pour assurer une communication adéquate dans le Groupe de toutes les matières et risques liés à l'environnement, une procédure de communication a été rédigée. La procédure définit les documents, actions et événements devant être transmis par les sites de production à la direction de l'Environnement Corporate ainsi que ceux devant être transmis par la direction de l'Environnement Corporate aux sites. Toutes les matières liées à l'environnement sont comprises : tableaux de bord, ISO 14001, investissements, publications, incidents, recherche et législation.

3.9. Procédures de contrôle interne relatives à la gestion des activités débouchant sur les fusions, acquisitions et cessions de sociétés

Avec l'objectif de piloter, pour le compte du Groupe et des secteurs qui en sont le maître d'ouvrage, les projets de fusions, d'acquisitions et de désinvestissements, en tant que banquier d'investissement interne (« Arcelor Group Investment Banker »), la direction des Fusions et acquisitions (« Mergers & Acquisitions » ou en abrégé «M&A») opère en pleine coopération avec le département d'« International Business Development » de la direction Stratégie, avec les secteurs et via les secteurs, avec les unités opérationnelles du Groupe. Ces projets peuvent être générés par la stratégie du Groupe ou du secteur ou en externe, c'est-à-dire apportés par les banques d'investissements, cabinets et agences de M&A.

Agissant comme « investment banker » interne, la fonction « M&A » remplit les missions suivantes :

- évaluer, à l'attention de la Direction générale, du directeur général en charge de la Stratégie et du directeur général en charge des Finances, les propositions d'investissement et de désinvestissement ;
- négocier les conditions de partenariat avec une tierce partie participant dans l'actionnariat ainsi que les conditions de vente et achat de la participation ;
- assurer un reporting régulier, à la Direction générale, de l'ensemble des projets « M&A » (acquisitions et désinvestissements) menés au niveau du Groupe et des secteurs ;
- conseiller le directeur général en charge des Finances sur la stratégie financière à suivre par le Groupe dans ce domaine.

Une procédure d'autorisation des investissements et désinvestissements financiers est en cours de diffusion afin de régler les relations entre le Groupe, représenté par son département « Corporate M&A » et les secteurs, les unités opérationnelles et les sociétés faisant partie de son périmètre. Cette procédure d'investissements financiers fixe

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GOUVERNANCE

le contenu, la fréquence et les circuits d'information, les seuils de délégation et les niveaux d'instructions/d'autorisations, les principes de désignation des conseils externes, les principes et modalités de suivi des dépenses et frais relatifs à chaque opération ou projet ainsi que pour la réalisation de l'opération, la liaison avec la procédure « AFO – Authorization for Financial Operation » du département.

Le Groupe distingue trois types de projets de fusions, acquisitions et désinvestissements :

- les projets stratégiques pour le Groupe, avec un montant des capitaux engagés au-dessus de 100 millions d'euros, qualifiés comme tels par la Direction générale qui en est le maître d'ouvrage et qui désigne en son sein le responsable (maître d'œuvre) du projet et pour lesquels le département « M&A » assure l'exécution ;
- les projets importants pour le secteur où le maître d'ouvrage est le directeur général en charge du secteur concerné ou son délégué, pour lesquels la direction « M&A » est le maître d'œuvre et fait le reporting à l'attention de la Direction générale ;
- les projets mineurs, avec des capitaux engagés au-dessous de 12 millions d'euros, pour lesquels le secteur et la direction « M&A » se concertent sur le déroulement optimal pour le Groupe.

Une fois l'opération réalisée, la réalisation d'un bilan a posteriori est effectuée en collaboration avec le département de Contrôle de gestion Groupe.

3.10. Procédures de contrôle interne relatives au processus des achats traités au niveau Groupe

En cohérence avec la stratégie de gouvernance du Groupe et mandaté par les sociétés du Groupe pour réaliser ses achats globaux, Arcelor Purchasing déploie une politique de contrôle interne à plusieurs niveaux :

- la maîtrise de ses processus au travers d'audits internes et d'audits externes planifiés annuellement et déployés dans quatre axes : l'axe fournisseurs, l'axe processus, l'axe contrats et l'axe système, et cela en s'appuyant sur des référentiels normalisés ;
- l'implication de son organisation dans des plans d'actions d'amélioration notamment au niveau de la gestion de la sécurité des informations sensibles et le risque de rupture d'approvisionnement, deux risques majeurs identifiés par la Direction générale. Les contrats négociés en 2004 ont notamment développé les partenariats à long terme, la diversification des sources d'approvisionnement et contribué à réduire la volatilité des marchés ;

- le déploiement de conditions générales d'achats Arcelor pour les biens, services et investissements ;
- le reporting régulier à la Direction générale et aux mandants des résultats de l'activité achats au travers d'une base de données unique et partagée ;
- l'implication dans la définition et le déploiement des actions liées à la mise en application de la loi de Sécurité financière.

Ce contrôle interne est documenté par un système de procédures au niveau notamment des règles de calcul de performance, de délégation et pouvoirs de signature et de maîtrise des contrats élaborés en coopération étroite avec la direction des Affaires juridiques et le Contrôle de gestion Groupe.

L'efficacité du déploiement de cette politique de contrôle interne et de sa maîtrise s'est concrétisée par l'obtention en mai 2004 de la certification ISO 9001 V2000 et de l'attestation TS 16949.

3.11. Procédures de contrôle interne relatives aux systèmes d'information

Les systèmes d'information sont soumis à des règles de gouvernance qui visent à assurer une bonne maîtrise des investissements informatiques, leur alignement avec les stratégies des différents métiers du Groupe et avec les politiques de systèmes d'information.

La gouvernance se traduit par :

- une définition claire des propriétaires métiers ayant pouvoir de décision sur les investissements ;
- l'existence de comités d'investissements pour l'engagement des projets importants, avec une validation au niveau de chaque entité, des secteurs, voire du Groupe (pour les projets supérieurs à 6 millions d'euros). Les critères de décision prennent en compte les nécessités légales, l'alignement du projet vis-à-vis des stratégies métier et systèmes d'information, la rentabilité économique, les gains qualitatifs attendus, les risques liés au projet et les risques potentiels encourus par le fait de ne pas réaliser le projet ;
- l'existence, sur chaque projet, d'un comité de pilotage du projet, présidé par le propriétaire métier et auquel participent les responsables métier et informatique intervenant sur le projet. Ces comités valident les options métier, contrôlent le bon avancement du projet, le respect des coûts et traitent les points bloquants entraînant des risques pour le projet ;
- la maîtrise globale de l'ensemble des budgets informatiques du Groupe au travers d'un réseau d'hommes Systèmes d'Information (« Chief Information Officers, Information

System Managers, Business Leaders ») positionnés dans le métier et responsables des demandes faites aux organisations informatiques chargées de leur mise en œuvre ;

- des méthodes partagées de conception de systèmes d'information s'appuyant sur un référentiel documentaire ;
- l'existence de processus et de règles portant sur la sécurité des systèmes d'information.

Ces règles de gouvernance existent, et une modification des organisations liées aux systèmes d'information est en cours – pour d'une part regrouper les moyens informatiques du Groupe dans des structures uniques et, d'autre part renforcer la maîtrise d'ouvrage – le but étant d'homogénéiser et de normaliser les pratiques de fonctionnement.

En matière de sécurité IS/IT, des auto-évaluations de conformité aux politiques de sécurité ont été menées en 2004 suite à l'implémentation d'un premier niveau de sécurité « baseline » par tous les services informatiques du Groupe. Ces auto-évaluations ont été suivies en fin d'année et seront suivies en 2005-2006 de revues sécurité qui seront menées en collaboration avec le BRC et porteront sur le contrôle des accès logiques, la sécurité réseau, la gestion de la vulnérabilité, la sauvegarde des données, les codes malveillants (virus...) et le maintien de la continuité de fonctionnement.

Parallèlement à ces politiques de sécurité ciblant principalement les services informatiques du Groupe, une charte de bonne utilisation des moyens informatiques ciblant les utilisateurs finaux internes et externes a été définie en collaboration avec les départements juridiques, IT et droit du travail et ressources humaines.

En matière d'applications, la consolidation des éléments financiers et de reporting du Groupe est réalisée grâce à un progiciel unique. La plupart des systèmes de back-office financiers qui l'alimentent s'appuient sur des ERP permettant de mutualiser les compétences, notamment dans la mise en place des habilitations et d'homogénéiser les pratiques. Des projets sont en cours dans différentes entités du Groupe pour remplacer les applications spécifiques par un ERP. En complément, des études de convergence seront menées en 2005 dans le but de simplifier et de réduire le nombre de systèmes concernés dans les années à venir. Enfin, en matière de référentiels, notamment pour les fournisseurs, une étude sera menée début 2005 pour envisager la mise en place d'un référentiel unique au niveau du Groupe et afin de faciliter la connaissance partagée des risques fournisseurs.

3.12. Procédures de contrôle interne du domaine Santé & Sécurité

Le Président de la Direction générale est en charge du domaine de la Santé & Sécurité et il préside un Comité

stratégique « Santé et Sécurité » qui comprend l'ensemble des membres de la Direction générale.

Ce Comité se réunit au moins deux fois par an, en particulier en automne pour valider le plan d'action de l'année à venir. Ce plan est largement diffusé et sert de guide à la direction Santé & Sécurité tout au long de l'année.

Un reporting mensuel est effectué et diffusé à la Direction générale. Il comprend les résultats sécurité en matière de taux de fréquence, de taux de gravité, la répartition et l'évolution par secteur. Les accidents mortels survenus sur nos sites (employés ou co-traitants) sont suivis et analysés individuellement, incluant aussi, depuis janvier 2004, le suivi du montant des sinistres déclarés aux assurances.

Les accidents graves ou caractéristiques sont présentés à la Direction générale et ces présentations sont régulièrement à l'ordre du jour du Conseil d'administration.

Chaque année, le Président de la Direction générale effectue des visites d'usines axées sur les problèmes Santé & Sécurité. Après les « jeudis de la sécurité » en 2003, l'année 2004 a été focalisée sur les problèmes de sûreté industrielle et de fiabilité.

Ce reporting est également communiqué aux partenaires sociaux, en particulier aux membres du Comité d'entreprise européen et fait l'objet d'une session spéciale présidée par le Président de la Direction générale lors des réunions plénières.

Tout au long de l'année, des suivis d'activité sont organisés :

- en temps réel, tous les incidents et accidents significatifs sont rapportés et diffusés (Rapport de retour d'expérience - REX) ;
- outre les réunions du Président de la Direction générale dans les usines, chaque comité domaine Santé & Sécurité (Sécurité, Sûreté industrielle, Santé au travail, Sécurité des produits) présidé par un Vice-Président se réunit au moins trois fois par an. Chaque comité comprend des représentants des divers pays et des secteurs. Les actions en cours sont suivies et de nouvelles propositions sont discutées ;
- le plan spécifique d'investissements en Sûreté industrielle (notamment protection incendie), validé par la Direction générale, est suivi mensuellement par le Vice-Président Sûreté industrielle. Cette activité se fait en liaison étroite avec la direction des Assurances. Le Vice-Président pilote les audits sûreté industrielle effectués tant par des auditeurs que par des représentants agréés des compagnies d'assurances ;
- le vice-président Sécurité organise et suit les audits internes effectués dans les sites.

En 2004, une action particulière a été lancée avec le Comité d'entreprise européen : elle a débuté par une convention Santé & Sécurité à Bilbao et s'est poursuivie par un plan d'action constitué de 12 points précis. Un suivi a été effectué par les divers directeurs généraux en charge des actions et un compte rendu final a été effectué à la réunion plénière de fin d'année.

4. Dispositif d'évaluation des procédures de contrôle interne

L'évaluation de la pertinence et du respect des procédures de contrôle interne est exercée par la fonction BRC.

Le BRC a pour mission d'apporter une assistance indépendante et objective aux acteurs opérationnels dans la réduction de leurs risques par la voie du contrôle interne. Dans ce cadre, il évalue la pertinence et l'efficacité de la maîtrise des risques afin de déterminer si les contrôles opérés par la direction et les opérationnels donnent une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs du Groupe.

La mission et les modalités du processus BRC ont été formalisées par la charte BRC qui englobe toute l'organisation du Groupe. Elle a été approuvée par la Direction générale et le Comité d'audit du Conseil d'administration et se base sur le respect des normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne et du code de déontologie édités par l'Institute of Internal Auditors (IIA).

Le fonctionnement du processus BRC découle de l'application d'une méthodologie et d'une politique uniques applicables à l'ensemble du Groupe et son activité est exercée sur base d'un plan BRC annuel qui est approuvé par la Direction générale et soumis au Comité d'audit du Conseil d'administration qui font le suivi de son exécution.

La direction BRC Groupe est responsable de l'ensemble du processus devant la Direction générale et le Comité d'audit du Conseil d'administration. Elle est directement rattachée au Président de la Direction générale et est supportée dans sa responsabilité par quatre responsables BRC localisés dans les secteurs opérationnels et avec lesquels elle a un lien fonctionnel fort.

5. Fonctionnement du Business Risk Control

Le déploiement du processus « Business Risk Control – BRC » qui comprend d'un côté la gestion et la maîtrise des risques et de l'autre côté l'audit interne, peut être résumé comme suit :

5.1 Activités du BRC dans la maîtrise des risques

Au niveau des secteurs (et unités opérationnelles) les fonctions BRC des secteurs ont mis en place dès 2002 et 2003 des missions d'assistance des opérationnels à la gestion des risques, principalement en initiant des cartographies de risques des secteurs et des unités opérationnelles en se basant sur la démarche suivante :

- identification des risques majeurs ;
- évaluation des risques en impact et en probabilité ;
- détermination, en coordination avec les opérationnels, des plans d'action face aux risques majeurs ;
- suivi de l'évolution de la maîtrise des risques et de la mise en place des plans d'action.

Dans les trois secteurs « d'activités industrielles », à savoir le secteur Aciers Plats Carbone, le secteur Aciers Longs Carbone et le secteur Aciers Inoxydables, les cartographies de risques majeurs ont été établies essentiellement sur une base déclarative d'après la méthodologie des workshops/ateliers. Ces cartographies de risques ont été diffusées au niveau des unités opérationnelles, en particulier pour déterminer les plans d'action et leur planning d'exécution, pour être par la suite discutées et approuvées au sein des organes de direction du secteur.

En ce qui concerne le secteur DTT, la démarche de la gestion et de la maîtrise des risques a été effectuée d'après la méthodologie des auto-évaluations, basées sur un référentiel regroupant les risques principaux identifiés au niveau du secteur. Il en résulte que ce programme d'auto-évaluations, qui par nature s'étend sur une période plus longue, débouche sur des plans d'action pour les risques majeurs ressortant comme importants et insuffisamment maîtrisés.

L'ensemble des cartographies de risques des secteurs a été présenté à la Direction générale, qui en a fait une analyse critique. D'une valeur indéniable au niveau des secteurs et unités opérationnelles avec un suivi des plans d'action et leur mise à jour continuel, ces cartographies secteurs restent un outil de gestion au niveau du secteur considérant que de la consolidation de leurs résultats ne découle pas automatiquement la cartographie de risques Groupe.

Au cours de l'année 2004, les secteurs n'ont pas présenté de mise à jour de leur cartographie de risques secteurs. En revanche, ils ont continué leurs efforts de suivi de la mise en place des plans d'actions. En outre, ils se sont joints à la démarche d'évaluation du contrôle interne des risques majeurs du Groupe lancée par le BRC du Corporate.

Au niveau de la fonction du BRC – Corporate, les efforts de cartographie de risques des secteurs ont été activement épaulés et suivis, surtout en ce qui concerne les méthodologies appliquées. Sur base de l'analyse détaillée de ces cartographies de risques et des conclusions tirées en Direction générale, une démarche pour l'identification des « risques Groupe » a été entamée en étroite collaboration avec la Direction générale. L'approche était principalement basée sur l'utilisation des résultats des cartographies des secteurs et unités opérationnelles ainsi que sur l'identification et la prise en considération d'autres facteurs externes et internes qui exercent une influence notable sur l'environnement des risques et les objectifs du Groupe. En outre, cette initiative d'identification des risques a été complétée par la mise en place d'une mission d'évaluation du contrôle interne des risques majeurs du Groupe, mission accomplie en étroite collaboration avec les BRC – Secteurs.

Les résultats de cette analyse ont été présentés en Direction générale qui a décidé de la suite à réserver en particulier en ce qui concerne les plans d'action à mettre en place. Cette étude et ses conclusions ont été partagées en détail avec le réviseur externe.

Dans le cadre de son activité d'assistance à la maîtrise des risques, le processus BRC a pour objectif de créer de la valeur ajoutée, notamment en identifiant les endroits de l'organisation où le contrôle interne doit être renforcé afin de mieux maîtriser les risques et en proposant des recommandations permettant d'améliorer et d'optimiser son efficacité.

5.2 Activités du BRC dans l'audit interne

Au niveau des secteurs, le déploiement du processus BRC dans le secteur et dans les unités opérationnelles est adapté dans la mesure du possible aux particularités de l'organisation du secteur tout en respectant les contraintes d'indépendance et la charte BRC. L'activité d'audit interne est effectuée selon un Plan d'audit annuel qui est établi par le responsable de la fonction BRC du secteur sur base d'une procédure incluant la prise en considération, entre autres, des facteurs suivants :

- analyse et conclusions des résultats des cartographies de risques ;
- analyse des tableaux de bord ;
- résultats de précédentes missions d'audit interne ;
- demandes émises par le Comité de direction du secteur ou par la fonction BRC Corporate ;
- expérience des auditeurs internes ;

- identification de besoins spécifiques par le biais d'interviews de responsables fonctionnels et opérationnels.

La proposition du plan d'audit annuel est soumise pour approbation au Comité de direction du secteur pour être, par la suite, incorporée dans le plan d'audit annuel du Groupe préparé par la fonction BRC Corporate et soumis pour approbation à la Direction générale et au Comité d'audit du Conseil d'administration.

Au cours de l'année, les missions d'audit sont en principe exécutées sur base du plan d'audit initial annuel. Cependant celui-ci peut être revu et modifié avec l'approbation de la direction du secteur en fonction de l'évolution des missions, des requêtes spécifiques (missions ad hoc et/ou d'urgence) ou suite à l'évolution de l'appréciation des risques.

Les missions d'audit donnent lieu à des rapports contradictoires diffusés à l'attention des audités et de leur hiérarchie. Les recommandations proposées ont pour but d'améliorer et d'optimiser le dispositif de contrôle interne et la maîtrise des risques à partir de bonnes pratiques de contrôle interne et donc de créer de la valeur ajoutée.

Les missions dans les secteurs peuvent être de plusieurs types et natures, à savoir :

- audits d'entités : évaluation du contrôle interne des risques les plus importants et des processus les plus exposés ;
- audits de processus : évaluation du contrôle interne des principaux risques identifiés ;
- audits ad hoc : sur demande spéciale de la direction et/ou d'urgence ;
- missions de suivi : audit d'implémentation des recommandations d'audits effectués dans le passé ;
- missions d'audit transversales au niveau d'un secteur ;
- support aux missions « Group wide » initiées par la fonction BRC Corporate.

Le responsable BRC du secteur fait un reporting trimestriel sur l'état d'avancement et les principaux problèmes rencontrés qui est transmis au responsable BRC Corporate pour être inclus dans le reporting Groupe.

Au niveau de la fonction BRC Corporate, les activités comprennent principalement des missions à deux niveaux, à savoir :

- missions d'audit interne relatives au secteur « Autres activités », c'est-à-dire comprenant toutes les activités du Groupe ne faisant pas partie d'un des quatre secteurs opérationnels. Dans ce contexte, le fonctionnement est

identique à celui décrit ci-dessus pour l'activité des fonctions BRC des secteurs ;

- activité BRC typiquement « Groupe », qui englobe, outre l'animation et le suivi du réseau BRC (suivi de méthodologie, mise à disposition d'outils, réunions BRC...), la préparation du plan BRC annuel pour le Groupe qui est soumis pour

approbation à la Direction générale et au Comité d'audit du Conseil d'administration : le plan BRC du Groupe de l'année 2004 a été approuvé par le Comité d'audit du Conseil d'administration dans sa réunion du jeudi 18 mars 2004.

Informations boursières et politique d'information financière

Au 31 décembre 2004, le capital social souscrit d'Arcelor s'élevait à 3 198 871 635 euros et se composait de

639 774 327 actions sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2004, les principaux actionnaires étaient, à la connaissance de la Société :

Actionnaires	Nombre de titres	Pourcentage du capital	Pourcentage de droits de vote
Public	521 341 205	81,49 %	85,05 %
Autocontrôle	26 802 407	4,19 %	0,00 %
État luxembourgeois	35 967 997	5,62 %	5,87 %
J.M.A.C. B.V. (Aristrain)	22 730 890	3,55 %	3,71 %
Région wallonne (SOGEPA)	20 541 973	3,21 %	3,35 %
Salariés	12 389 855	1,94 %	2,02 %
TOTAL	639 774 327	100,00 %	100,00 %

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Places de cotation

L'action Arcelor est cotée à la Bourse de Luxembourg, au Premier Marché d'Euronext Bruxelles, au Premier Marché d'Euronext Paris ainsi qu'aux Bourses de Valeurs de Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence. Un programme d'ADR (American Depositary Receipt) 144A est actif aux États-Unis depuis le 15 mars 2004, Bank of New York agissant en tant que banque dépositaire.

Indices

Arcelor fait partie des sociétés constituant les indices CAC 40, EURONEXT 100, FTSEurofirst 80, IBEX 35, LuxX et SBF 120. Reconnu pour son engagement en matière de développement durable, le Groupe a rejoint l'indice socialement responsable FTSE4Good Europe ainsi que le registre d'investissement Ethibel.

Évolution du cours

L'action Arcelor a été cotée pour la première fois le 18 février 2002. Les cours de Bourse en euros sur Euronext Paris S.A. sur les 18 derniers mois ont évolué comme suit :

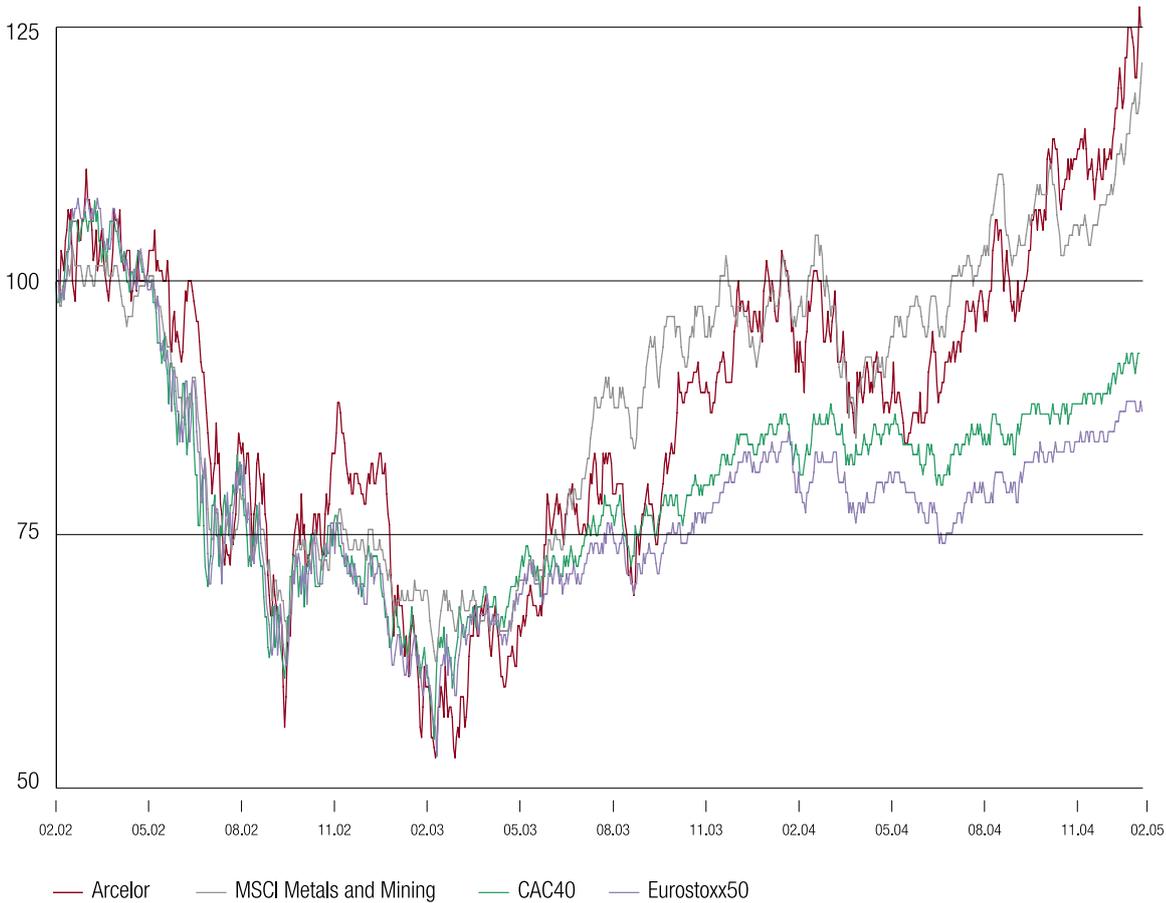
	Moyenne à la clôture	Cours le plus haut à la clôture	Cours le plus bas à la clôture	Nombre moyen quotidien d'actions échangées	Montant quotidien moyen des capitaux échangés (en milliers d'euros)
Septembre 2003 *	11,37	12,07	10,1	2 664 915	29 960
Octobre 2003 *	11,07	11,87	9,95	2 759 358	30 403
Novembre 2003 *	12,58	13,25	11,73	4 578 205	58 257
Décembre 2003 *	13,02	13,37	12,63	2 697 032	35 015
Janvier 2004 *	13,74	14,5	13,01	3 203 040	44 093
Février 2004 *	14,15	14,76	13,65	3 985 258	56 467
Mars 2004 *	13,96	14,93	12,96	4 112 146	57 388
Avril 2004 *	14,06	14,67	13,39	4 286 960	59 823
Mai 2004 *	13,02	13,78	12,32	4 454 157	57 986
Juin 2004 *	13,05	13,45	12,67	3 382 600	44 049
Juillet 2004 *	13,01	13,79	12,6	6 080 746	79 112
Août 2004	13,78	14,19	13,2	3 177 451	43 805
Septembre 2004	14,58	14,88	14,21	3 550 976	51 801
Octobre 2004	15,13	15,91	14,45	5 167 441	77 888
Novembre 2004	15,83	16,96	14,81	4 091 687	65 338
Décembre 2004	16,72	17,16	16,05	3 052 949	50 813
Janvier 2005	16,71	17,22	16,14	3 592 992	60 002
Février 2005	18,18	19,06	17,22	4 426 802	80 589

* Retraité de l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions.

Source : Euronext.

Évolution boursière du 18 février 2002 au 28 février 2005

Indice 100 = 18 février 2002



Depuis le premier jour de cotation d'Arcelor, le titre a progressé fortement corrélativement à l'indice mondial du secteur sidérurgique et minier (MSCI). Par rapport à l'indice CAC 40, le titre Arcelor a connu une évolution de + 35 % et de + 45 % par rapport à l'indice Eurostoxx 50.

Entre le 1^{er} janvier 2004 et le 27 février 2005, l'action Arcelor a amélioré sa performance par rapport à l'indice MSCI de + 16 %.

Autres titres donnant accès au capital

Marché des titres de la société Arcelor – évolution du cours des obligations (O.C.E.A.N.E.) Arcelor

Le 27 juin 2002, Arcelor a émis un emprunt obligataire d'un montant de 749 999 981,50 euros à 3 % avec échéance finale 2017, à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes d'Arcelor (O.C.E.A.N.E. 2017). Cet emprunt est représenté par 38 961 038 obligations d'une valeur nominale unitaire de 19,25 euros.

Cours moyen trimestriel (en euros)	O.C.E.A.N.E. 2017
De juin à août 2003	19,63
De septembre à novembre 2003	19,95
De décembre 2003 à février 2004	20,61
De mars à mai 2004	21,08
De juin à août 2004	20,50
De septembre à novembre 2004	21,25
De décembre 2004 à février 2005	22,14

POLITIQUE D'INFORMATION FINANCIÈRE

La volonté d'Arcelor est de fournir une information claire, régulière, transparente et de même niveau à l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels.

Pour répondre à cet objectif et adapter cette information aux besoins de chacun, Arcelor a développé une politique active de communication financière en multipliant les supports d'information : rencontres avec les actionnaires, lettre aux actionnaires, rencontres avec les investisseurs institutionnels et analystes financiers, conférences téléphoniques, visites de sites industriels, accès au site Internet reproduisant les commentaires du management sur les résultats trimestriels et annuels (www.arcelor.com).

Soucieux de fournir une information financière de qualité, Arcelor fait partie du segment NextPrime d'Euronext. Le segment NextPrime rassemble les sociétés cotées du secteur traditionnel qui choisissent de consentir des efforts particuliers en matière de communication financière. Arcelor témoigne ainsi de sa volonté d'exemplarité en terme de transparence financière, en phase avec les meilleurs standards internationaux.

Par ailleurs, Arcelor a engagé en 2004 une action en profondeur visant à encore améliorer l'information financière afin de répondre de la manière la plus adéquate possible aux demandes précises des diverses catégories d'investisseurs, se plaçant ainsi au niveau des standards internationaux les plus élevés.

Investisseurs institutionnels

Faisant partie des valeurs de référence de l'industrie sidérurgique mondiale, Arcelor développe continuellement ses relations avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels européens et mondiaux. Des réunions

téléphoniques avec les analystes sont organisées lors de la publication des résultats et peuvent être suivies sur le site Internet du Groupe. Des rencontres et des visites de sites sont organisées tout au long de l'année avec des investisseurs. En 2004, le management d'Arcelor a rencontré près de 750 investisseurs institutionnels en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. La couverture d'Arcelor par les institutions de ventes d'actions (brokers) a donné lieu à 111 publications sur la Société.

Actionnaires individuels

Les actionnaires inscrits au registre des nominatifs purs, ainsi que tous ceux en faisant la demande, reçoivent chaque trimestre une lettre d'information. Cette lettre, éditée à 5 000 exemplaires, comprend, outre les informations relatives aux performances du Groupe et à l'évolution du cours de Bourse, l'actualité d'Arcelor et des dossiers thématiques. En cours d'année, les actionnaires sont invités à rencontrer la Direction générale du Groupe et le département Relations Investisseurs. En 2004, ce sont près de 4 000 actionnaires qui ont pu échanger avec la Direction générale sur la politique d'Arcelor. Arcelor est également présent sur des salons financiers : à l'occasion du salon Actionnaria qui s'est tenu à Paris les 19 et 20 novembre 2004, les représentants d'Arcelor ont pu dialoguer avec plus de 350 personnes ; au salon Bolsalia à Madrid, qui s'est tenu du 11 au 13 mars 2004, plus de 600 personnes ont reçu des informations sur le Groupe.

CALENDRIER DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

29 avril 2004 : Assemblée générale des actionnaires

2 mai 2005 : Résultats 1^{er} trimestre 2005

28 juillet 2005 : Résultats semestriels 2005

27 octobre 2005 : Résultats 3^e trimestre 2005

Responsable de l'information :

Martine Hue, Senior Vice President, Relations Investisseurs

Tél. : 00 352 47 92 24 14

Fax : 00 352 47 92 24 49

Lignes téléphoniques actionnaires :

Numéro Vert : 00 800 4792 4792

Espagne : 0034 902 152 153

France : 00 33 (0) 1 41 25 97 80

Internet : <http://www.arcelor.com>

E-mail : investor.relations@arcelor.com



ACESITA TIMOTEO - BRÉSIL - 10H00 >

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, TRANSMETTRE ET PARTAGER LES CONNAISSANCES... C'EST LE RÔLE DES ANCIENS À L'ÉGARD DES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSOLIDATION DE LA POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENSEMBLE DU GROUPE : UNE NOUVELLE ÉTAPE

p.94

Le modèle Développement durable Arcelor p.94

Tous entrepreneurs du Développement durable p.94

Mesure des progrès réalisés p.94

Sensibilisation des salariés
au Développement durable p.95

DES APPRÉCIATIONS POSITIVES DE LA PART DES INVESTISSEURS SOCIALEMENT RESPONSABLES

p.95

TABLEAU DE BORD DÉVELOPPEMENT DURABLE

p.96

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ARCELOR

p.98

Axe 1 : RENTABILITÉ FINANCIÈRE

p.100

Évolution des performances financières p.100

Axe 2 : SANTÉ-SÉCURITÉ ET RISK MANAGEMENT

p.101

Un engagement fort pour la Santé-Sécurité p.101

Politique Globale Santé-Sécurité d'Arcelor p.101

Sécurité des employés et des sous-traitants p.102

Sécurité des installations p.103

Sécurité des produits p.103

Déploiement de la démarche

Risk Management p.104



< BELGO MONLEVADE - BRÉSIL - 10H00

PLUS JEUNES. POUR CETTE RAISON, ARCELOR SOUTIENT DE JEUNES ÉCOLIERS AU BRÉSIL.

AXE 3 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES RARES

p.105

Évolution des performances environnementales

p.105

Charte Environnement

p.105

Minimiser l'impact environnemental des sites de production

p.106

Maximiser la valeur ajoutée environnementale de nos produits et de nos co-produits

p.107

Protéger l'environnement naturel autour des sites d'Arcelor

p.108

Réhabiliter les friches industrielles

p.108

AXE 4 : DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES

p.109

Évolution du dialogue avec les partenaires

p.109

Favoriser le dialogue avec les salariés

p.109

Favoriser le dialogue avec les clients

p.110

Favoriser le dialogue avec les riverains

p.110

Favoriser le dialogue avec la société civile

p.110

AXE 5 : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

p.111

Le modèle social d'Arcelor

p.111

AXE 6 : INNOVATION ET QUALITÉ

p.114

Favoriser l'innovation au service

de l'environnement et de la sécurité

p.114

Les solutions acier pour un monde meilleur

(« Steel solutions for a better world »)

p.114

Qualité totale et TPM

p.116

AXE 7 : GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

p.117

AXE 8 : CITOYENNETÉ RESPONSABLE

p.118

Accompagner de manière responsable

les mutations industrielles

p.118

Soutenir la société civile

p.119

ARCELOR ET GLOBAL COMPACT

p.120

Consolidation de la politique Développement durable dans l'ensemble du Groupe : une nouvelle étape

LE MODÈLE DÉVELOPPEMENT DURABLE ARCELOR

La stratégie Développement durable d'Arcelor est bâtie à partir de la définition tirée du rapport Bruntland (1987) : « Un développement qui ne mette pas en danger la capacité des générations futures à assurer leur propre développement. » Elle s'articule autour des quatre P : le **Profit** car sans rentabilité, il n'y a pas de développement possible, **People** car ce sont les hommes et les femmes qui font vivre l'entreprise, **Planet** car la préservation de l'environnement est une priorité pour toute entreprise responsable, et **Partners** parce que c'est la création de valeur pour tous les partenaires qui assurera le succès à long terme d'Arcelor.

Ces quatre dimensions reposent sur huit axes d'action prioritaires :

1. Ambition de croître de manière rentable en produisant et en commercialisant des produits d'acier ;
2. Gestion du risque et de la sécurité, y compris la sécurité de nos produits et la santé de nos collaborateurs ;
3. Engagement en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources rares ;
4. Dialogue avec tous les partenaires ;
5. Développement de compétences fédérées autour de valeurs communes de qualité et d'efficacité ;
6. Innovation pour créer de la valeur et soutenir le Développement durable ;
7. Stricte application des règles de Gouvernance d'entreprise ;
8. Citoyenneté responsable.

Les **Principes de responsabilité** d'Arcelor (www.arcelor.com) exposent la vision et les normes d'éthique du Groupe et sont résolument tournés vers le Développement durable. Ils résument les engagements d'Arcelor vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients, de ses actionnaires, de ses banquiers, de ses fournisseurs et de ses autres partenaires d'affaires. Ils comportent également les engagements d'Arcelor à l'égard de la société civile et le

soutien actif aux 10 principes du **Pacte mondial des Nations Unies** (voir page 120).

Une évaluation du déploiement de ces Principes a été réalisée début 2005 et un Code éthique définissant le comportement de chaque salarié du Groupe est en chantier pour distribution en 2005.

Tous entrepreneurs du développement durable

Transformer la culture du groupe Arcelor et faire de chaque manager dans son champ de responsabilité un entrepreneur du Développement durable est le véritable enjeu de la politique Développement durable lancée par la Direction générale d'Arcelor. Le Développement durable doit permettre à l'ensemble des entités du Groupe de partager les mêmes outils et principes de fonctionnement et aux salariés d'appliquer les meilleures pratiques économiques, sociales, environnementales et sociétales.

Le Développement durable est piloté par la Direction générale du Groupe et animé par une direction Développement durable. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec, entre autres, les fonctions Finances, Relations Investisseurs, Environnement, Santé et Sécurité, Business Risk Control, Ressources humaines, Innovation et Recherche, Achats, Communication et Secrétariat général.

Mesure des progrès réalisés

Chacun des huit axes Développement durable est décliné en indicateurs de performance qui ont été généralisés à travers l'ensemble du Groupe. Les résultats atteints entrent dans le processus Management par Objectifs et se répercutent sur le système d'évaluation de la rémunération des dirigeants et cadres du Groupe. Une attention particulière est portée sur le suivi de plans annuels de progrès sur chacun des 8 axes Développement durable par les entités du Groupe. Cette vision plus dynamique du Développement durable contribue à la fois à créer une culture Arcelor autour du progrès continu

et permet une meilleure mobilisation des entités du Groupe, une plus forte implication des managers et du personnel ainsi qu'une accélération de la diffusion des savoir-faire et des meilleures pratiques.

Sensibilisation des salariés au Développement durable

Un guide du Développement durable a été distribué en 2003 à l'ensemble des collaborateurs du Groupe afin de les mobiliser et de les responsabiliser vis-à-vis de la sécurité, de la protection de l'environnement, du partage des connaissances et du respect de la déontologie du Groupe. Les efforts de sensibilisation ont continué tout au long de l'année 2004 via le contenu des formations dispensées par Arcelor University, les conventions sectorielles et professionnelles du Groupe, le contenu intranet, les journaux internes ainsi que les visites de sites par la Direction générale.

Des appréciations positives de la part des investisseurs socialement responsables

Les initiatives d'Arcelor en faveur du Développement durable ont obtenu en 2004 et début 2005 de nombreuses reconnaissances externes. Le titre Arcelor est entre autres coté « AAA » et intégré dans le « Global100 Most Sustainable Corporations in the World » par l'agence Innovest et « best of sector » par Vigeo. Arcelor est présent dans les indices FTSE4Good Europe, Aspi Eurozone, occupe le 2^e rang du secteur Acier au sein de l'indice DowJones Sustainability Index World et a été retenu au Bénélux dans le registre d'Investissement et le Pioneer Sustainability Index d'Ethibel. Acesita et Belgo Mineira ont été récompensées respectivement pour la 2^e et la 5^e fois par la revue spécialisée *Exame* et se retrouvent classées parmi les dix meilleures entreprises brésiliennes en termes de responsabilité sociale.

Tableau de bord Développement durable

Axes d'action d'Arcelor	Principales réalisations 2003	Principales réalisations 2004	Axes de progrès/objectifs
1. Rentabilité du Groupe	Amélioration du retour sur capitaux employés (RCE) : 8,5 % contre 6,6 % en 2002. Réduction significative de l'endettement. Objectif de synergies dépassé.	RCE record de 26,6 %. Poursuite de la réduction significative de l'endettement. Objectif de synergies dépassé.	15 % de RCE sur le cycle. Maintien d'un niveau d'endettement raisonnable. 700 millions d'euros par an à fin 2006.
2. Sécurité-Santé & Gestion des risques	Amélioration significative des résultats Sécurité. Convention Sécurité avec les représentants du personnel. Identification des risques majeurs avec plans d'action sur l'ensemble des process du business model du Groupe. Cartographie des risques majeurs au niveau du Groupe et de chaque unité opérationnelle.	Amélioration continue des résultats Sécurité. Convention Santé-Sécurité à Bilbao et implémentation des premiers plans d'action. Identification des risques majeurs avec plans d'actions sur l'ensemble des process du business model du Groupe. Cartographie des risques majeurs au niveau du Groupe, de chaque unité opérationnelle et de chaque site.	Objectifs de taux de fréquence des accidents inférieur à 3 pour 2005. Réduction de 20 % des accidents du travail des cotraitants. Rédaction de 1 000 fiches de retour d'expérience (REX). Déploiement de la politique santé. Auto-évaluation de la démarche Business Risk.
3. Protection de l'environnement	Les grandes unités de production sont toutes certifiées ISO 14001. Stabilisation des émissions de CO ₂ . Réduction significative des émissions dans l'eau. 95 % des co-produits valorisés.	96 % des unités de production et 50 % des unités de parachèvement sont certifiées. Stabilisation des émissions de CO ₂ .	100 % des installations de production et de parachèvement du Groupe certifiées ISO 14001. Mise en œuvre du projet ULCOS afin de réduire les émissions de CO ₂ de 25 % en Europe à horizon 2012 par rapport à 1990. 98 % des co-produits valorisés.
4. Dialogue avec les partenaires	Dialogue social de proposition et de concertation au sein du Comité d'entreprise européen. Observatoire social auprès de tous les managers d'Arcelor en Europe ; enquête de satisfaction auprès du personnel au Brésil. Journées portes ouvertes dans tous les grands sites de production.	Évaluation du fonctionnement du Comité d'entreprise européen. Suivi des observatoires sociaux. Journées portes ouvertes dans tous les grands sites de production.	Dialogue permanent avec tous les partenaires du Groupe. Relancer un nouvel observatoire et l'étendre à toutes les catégories de personnel.
5. Développement des compétences	Lancement d'Arcelor University (700 cadres formés en 2003). Mise en place de plans de formation renforcée dans le cadre des restructurations de sites.	Renforcement des programmes multiculturels d'Arcelor University et renforcement des plans de formation pour favoriser l'employabilité lors de restructuration.	Développement d'outils de formation à distance. Poursuite de la mise en œuvre des plans de formation renforcée.

Axes d'action d'Arcelor	Principales réalisations 2003	Principales réalisations 2004	Axes de progrès/objectifs
6. Innovation et Qualité	<p>Mise en place du Conseil scientifique d'Arcelor.</p> <p>Élaboration du projet ULCOS (Ultra Low Carbon Oxyde Steel Making Process).</p> <p>Concentration des activités de R&D dans des Centres de recherche orientés marchés et organisés en équipes de projets (Plats Carbone) : lancement.</p> <p>Plate-forme technologique européenne de l'acier : élaboration du projet avec les partenaires.</p>	<p>Première remise du prix Innovation I-R&D pour les idées et les projets de recherche les plus innovants du secteur Plats Carbone.</p> <p>Lancement du projet ULCOS (Ultra Low Carbon Oxyde Steel Making Process) qui fédère 48 partenaires en Europe.</p> <p>Concentration des activités de R&D dans des Centres de recherche orientés marchés et organisés en équipes de projets (Plats Carbone) : réalisation.</p> <p>Plate-forme technologique européenne de l'acier : lancement et mise en place des deux comités (pilote et appui), de 5 groupes de travail constitués d'experts (une soixantaine environ) pour préparer l'agenda de recherche stratégique.</p> <p>Création d'un centre de valorisation des connaissances et des savoirs via les techniques d'intelligence artificielle.</p>	<p>Promouvoir et récompenser la créativité. Valoriser le patrimoine de connaissances scientifiques et techniques.</p> <p>Augmenter les synergies de Recherche avec les clients et les partenaires. Augmenter les taux de satisfaction des clients du Groupe. Réduire les délais de production des résultats R&D et ceux de leur concrétisation chez les clients.</p>
7. Gouvernance d'entreprise	<p>Approbation et diffusion des Principes de responsabilité.</p> <p>Décision de transparence sur la rémunération des dirigeants du Groupe.</p>	<p>Enquête sur la diffusion et l'application des Principes de responsabilité au sein du Groupe (début 2005).</p>	<p>Diffusion d'un Code éthique sur les comportements individuels attendus. Mise en conformité avec les principes internationaux de gouvernance d'entreprise les plus exigeants. Auto-évaluation du Conseil d'administration.</p> <p>Mise en ligne d'un espace étendu dédié à la gouvernance d'entreprise sur le site www.arcelor.com.</p>
8. Entreprise citoyenne	<p>Plans d'accompagnement pour chaque projet de mutation industrielle.</p> <p>Soutien à des projets culturels, sportifs et de solidarité dans chaque zone d'implantation du Groupe.</p>	<p>Plans d'accompagnement pour chaque projet de mutation industrielle.</p> <p>Élargissement international du partenariat France greffe de moelle (Brésil).</p>	<p>Renforcement des liens avec la société civile dans les pays d'implantation du Groupe.</p>

Tableau de synthèse des indicateurs de performance Développement durable d'Arcelor

Ce tableau résume les indicateurs de performance Développement durable mis en place à travers l'ensemble du Groupe. Ils ont été inspirés par le GRI (Global Reporting Initiative), voir page 122 *Tableau des équivalences*, et des référentiels sectoriels. Les indicateurs recouvrent l'ensemble du périmètre du groupe Arcelor, sauf mention particulière. Comme les données financières, le périmètre 2004 du Développement durable englobe les données de CST (Brésil) et Acindar (Argentine) mais exclut les entités cédées au cours de l'année.

	Indicateurs	2002	2003	2004
Principe 1- Croissance durable et rentable (page 100)				
Rentabilité	RCE	6,6	8,5	26,6
Endettement	Ratio dettes nettes sur fonds propres (y compris minoritaires)	0,74	0,55	0,20
Gains de gestion	Synergies (MEUR par rapport à 2001)	190	405	560
Principe 2- Gestion de la Santé-Sécurité et Risk Management (page 101)				
Sécurité	Nombre d'accidents mortels, salariés Arcelor	11	5	5
Sécurité	Nombre d'accidents mortels, prestataires	13	6	10
Sécurité	Taux de fréquence TF1 au niveau Groupe	9	5,5	3,6
Sécurité	Taux de gravité des accidents TG au niveau Groupe	0,44	0,38	0,27
Sécurité Produits	Nombre de fiches de données Sécurité acier	393	431	446
Sécurité Produits	Nombre de fiches de données Sécurité co-produits	31	63	84
Risk Management	Pourcentage du business model Arcelor couvert par la démarche Risk Management	68	100	100
Risk Management	Niveau d'identification et de pilotage des risques majeurs	Corporate	Corporate + unités opérationnelles	Corporate + unités opérationnelles + sites
Principe 3- Engagements en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources rares (page 105)				
Système de management de l'environnement	Proportion de salariés travaillant dans une structure certifiée ISO 14001	80	96	97
Système de management de l'environnement	Pourcentage des sites de production certifiés ISO 14001	61	77	92
Émissions dans l'air	Poussières canalisées (kg/t acier)	0,26	0,27	0,25
Émissions dans l'air	Émissions SO ₂ (kg/t acier)	1,11	1,05	1,17
Émissions dans l'air	Émissions Nox (kg/t acier)	1,22	1,16	1,11
Émissions dans l'air	Émissions CO ₂ (t/t acier)	1,50	1,50	1,55 *
Eau	Rejet d'eau (m ³ /t acier) (flow out)	4,4	4,15	3,74
Qualité de l'eau	Demande chimique en oxygène DCO (g/t acier)	238	190	190
Qualité de l'eau	Matières en suspension dans l'eau (g/t acier)	149	118	93
Résidus	Résidus éliminés en décharge ou incinérés (kg/t acier)	-	42,6	31,6
Résidus	Résidus stockés (kg/t acier)	-	46,8	33,5
Principe 4 - Dialogue ouvert et responsable avec les partenaires (page 109)				
Dialogue	Pourcentage de travailleurs ayant accès à une structure de dialogue/ concertation/ représentation /expression des griefs	100	100	100
Dialogue	Mise en place de programmes de rencontre avec les partenaires et ONG dans les grands sites de production	Oui	Oui	Oui
Dialogue	Pourcentage de grands sites organisant des journées portes ouvertes	100	100	100

	Indicateurs	2002	2003	2004
Satisfaction des managers	Mise en place d'un observatoire social	Non	Oui	Oui
Satisfaction des clients	Mise en place d'enquêtes satisfaction clients	Oui par secteur	Oui par secteur	Oui par secteur et marché
Satisfaction des partenaires	Mise en place d'enquêtes image/réputation auprès du voisinage des grands sites de production	Oui	Oui	Oui

Principe 5 - Développement de compétences fédérées autour de valeurs communes de qualité et d'efficacité (page 111)

Groupe multiculturel	Nombre de nationalités parmi les employés	35	40	45
Groupe multiculturel	Effectif total au 31 décembre	104 241	96 294 **	94 601 **
Emploi	Pourcentage d'employés travaillant sous contrat de travail à durée déterminée	Non consolidé	2,70	2,85
Emploi	Taux d'ancienneté moyen des employés (années)	22	21,5	21,2
Emploi	Âge moyen des employés (années)	Non consolidé	44,8	44,8
Emploi	Pourcentage de femmes dans l'encadrement	7	8,2	8,4
Emploi	Pourcentage de femmes dans l'effectif total Groupe	10	10	10
Emploi	Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total Groupe	4,2	4,2	4,2
Emploi	Pourcentage d'employés bénéficiant d'aménagement du temps de travail	12	12	11
Formation et mobilité	Formation (nombre d'heures par salarié et par an)	30,6	39,6	40
Rémunérations	Pourcentage des effectifs ayant un intéressement financier aux résultats de l'entreprise	50	58,6	61
Rémunérations	Pourcentage des effectifs ayant une évaluation annuelle de leurs performances (entretien...)	35	37,6	39
Rémunérations	Pourcentage des managers ayant une évaluation annuelle de leurs performances	77	82	84

Principe 6 - Innovation pour créer de la valeur et soutenir le Développement durable (page 114)

Innovation	Dépenses brutes de recherche Arcelor (MEUR)	153	142	135
Innovation	Effort estimé de recherche global Arcelor + nos partenaires dans projets conjoints (MEUR)	-	194	182
Innovation	Part de la recherche consacrée à l'environnement (%)	-	38	38

Principe 7 - Gouvernance d'entreprise (page 117)

Gouvernance d'entreprise	Nombre de réunions du Conseil d'administration	5	8	7
Gouvernance d'entreprise	Taux moyen de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration (%)	90,6	87	89,7
Gouvernance d'entreprise	Nombre de réunions du Comité d'audit	5	8	5
Gouvernance d'entreprise	Taux moyen de participation des administrateurs membres au Comité d'audit (%)	100	97	85
Gouvernance d'entreprise	Nombre de réunions du Comité des nominations et des rémunérations	4	6	5
Gouvernance d'entreprise	Taux moyen de participation des administrateurs membres du Comité des nominations et des rémunérations (%)	100	87,5	95
Gouvernance d'entreprise	Indépendance des administrateurs	9 sur 15 + 3 représentants des salariés	9 sur 15 + 3 représentants des salariés	11 sur 15 + 3 représentants des salariés
Gouvernance d'entreprise	Nombre de nationalités représentées au Conseil	6	6	6

Principe 8 - Citoyenneté responsable (page 118)

Restructurations/emploi	Proportion de sites bénéficiant de plans de redéploiement en cas de fermeture ou réduction d'activité (%)	100	100	100
Restructurations/emploi	Proportion de partenariats avec les collectivités locales pour redéploiement du tissu économique et social lors des fermetures de site (%)	100	100	100
Soutien à des projets sociétaux	Budget mécénat/sponsoring projets sociétaux (MEUR)	8	8	8

* Les émissions spécifiques de gaz à effet de serre (CO₂) sont en augmentation du fait de l'élargissement du périmètre d'Arcelor en 2004. A périmètre constant, le niveau des émissions de CO₂ est de 1,50. La captation de CO₂ atmosphérique n'est pas déduite de l'émission spécifique. Elle est estimée à 1.25 % des émissions.

** Valeur Corrigée Effectif Equivalent Temps Plein (ETP) pour tenir compte des changements de périmètre

Axe 1 : Rentabilité financière

OBJECTIFS

- **Atteindre un retour sur capitaux employés (RCE) de 15 % avant impôts en moyenne sur le cycle**
 - Amélioration structurelle de la rentabilité
 - Suivi strict de l'investissement
 - Réduction des besoins en fonds de roulement
- **Ratio d'endettement net sur fonds propres inférieur à 50 % en moyenne sur le cycle**
- **Produire des résultats ambitieux en matière de synergies :**
 - 300 millions d'euros par an à fin 2003
 - 700 millions d'euros par an à fin 2006

Évolution des performances financières

Sans performance économique, un Développement durable du Groupe ne peut se concrétiser. Cet axe de la stratégie Développement durable comprend des objectifs de rentabilité (RCE) et de génération de cash, de réduction de l'endettement, ainsi que de gains de gestion et de synergies.

Arcelor a fait état en 2004 de résultats en progression significative grâce d'une part à une conjoncture mondiale favorable pour le secteur de l'acier et d'autre part à d'impor-

tants gains de gestion. Cette performance s'est accompagnée d'une forte réduction de l'endettement financier net de 4 milliards d'euros depuis la fusion, ce qui permet au Groupe d'atteindre ses objectifs de structure de bilan et lui ouvre de nouvelles perspectives de développement. Cette évolution positive repose sur la réduction des coûts de 1,5 milliard d'euros en rythme annuel dont 560 millions d'euros dus aux synergies de la fusion depuis 2002, une politique de stabilité des marges et sur des investissements et co-investissements dans plusieurs marchés émergents.

Axe 2 : Santé-Sécurité et Risk Management

OBJECTIFS

- **Prévenir et contrôler les risques majeurs**
 - Transcription complète des directives Seveso
 - Sécurité absolue des installations, des processus et des produits
- **Réduire significativement la fréquence et la gravité des accidents du travail**
 - Aucun accident grave ni décès n'est toléré dans nos activités spécifiques
 - Fréquence : nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées < 3
 - Gravité : nombre de journées perdues pour accident par millier d'heures travaillées < 0,25
- **S'assurer de la sécurité totale dans l'utilisation des produits**

Un engagement fort pour la Santé-Sécurité

Arcelor s'est doté lors de sa création en 2002 d'une Charte Sécurité applicable à l'ensemble de son périmètre. Elle couvre les domaines de la Santé, la Sécurité, la Sûreté industrielle et la Sécurité des produits et concerne non seulement le personnel du groupe, mais également les prestataires intervenant sur les sites, les personnes vivant à proximité des installations, le personnel des clients qui met en oeuvre les produits d'Arcelor et les consommateurs. Les partenaires sociaux, co-signataires de cette charte, sont étroitement associés à sa diffusion et à sa bonne application, tant au niveau du personnel que des co-traitants.

Si l'année 2003 avait été marquée par un message fort adressé aux managers : « Si vous ne savez pas manager la sécurité, vous ne savez pas diriger », l'année 2004 a été orientée sur la sécurité industrielle, la fiabilité des installations et la sécurité individuelle. L'objectif 2005 consistera à élargir la politique au bien-être et à tendre vers une Politique Globale Santé-Sécurité. Des actions concrètes, notamment dans le domaine de la sécurité individuelle, ont été menées en 2004 :

- lancement d'une méthode unique d'audit interne (Défini Compromis Opérationnel - DCO) qui sera déployée en trois ans dans tous les sites. Une équipe de 40 auditeurs sécurité sera déployée pour permettre la mise en conformité de tous les sites au référentiel OHSAS 18001.
- accélération de la diffusion des fiches de retour d'expérience (REX) qui signalent et décrivent tous les accidents et incidents qui se sont produits dans les sites du Groupe, afin de construire une culture sécurité basée sur l'anticipation et la préparation.
- action sur les comportements autour du port de la ceinture de sécurité : « on s'attache quand on se déplace ».

Politique Globale Santé-Sécurité d'Arcelor

Arcelor associe le Développement durable de l'acier et la responsabilité sociale de l'entreprise. La politique Globale Santé-Sécurité d'Arcelor participe de cette ambition en partenariat avec les représentants du personnel pour le développement à long terme de l'entreprise.

Cette préoccupation globale intègre toutes les dimensions de la personne et s'étend de ce fait au-delà des frontières de l'entreprise. Elle prend en compte également les causes de maladies liées aux relations entre les personnes (stress,...)

Elle vise le bien-être de tous ses partenaires :

- *le bien-être des personnes contribuant aux activités d'Arcelor est recherché comme facteur de pérennité et de succès pour son développement ;*
- *Le bien-être des personnes nécessite une prévention active en matière de risques industriels et sanitaires, dans un monde où la perception des risques est devenue aiguë ;*
- *le bien-être des personnes nécessite aussi la maîtrise des dispositions organisationnelles et matérielles permettant de limiter les conséquences d'un accident ou d'un incident.*

Elle concerne le personnel d'Arcelor, les prestataires intervenant sur les sites, les personnes vivant à proximité de ses installations, le personnel des clients qui met en oeuvre les produits ainsi que les utilisateurs finaux.

Arcelor a l'ambition de devenir une référence en matière de santé et de sécurité pour tous ses partenaires.

En conséquence, Arcelor affirme que :

- la santé et la sécurité font partie intégrante des missions de chacun tant dans les phases d'organisation que d'exécution ;
- aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la santé ou de la sécurité ;
- la santé et la sécurité sont d'abord de la responsabilité de l'encadrement et elles nécessitent la participation et l'implication de tous, avec pour objectif commun la réduction des risques, dans une démarche de progrès continu.

Pour réaliser cette ambition, Arcelor s'engage à :

- identifier, évaluer, supprimer ou minimiser les risques industriels et sanitaires en associant les représentants du personnel en amont de ces démarches ;
- mettre à disposition de tous les moyens et les ressources nécessaires à l'exécution des tâches en toute sécurité ;
- donner le droit à tout collaborateur ou prestataire d'exiger le respect des procédures de santé et de sécurité ; mandater l'encadrement pour créer les conditions qui permettent à chacun d'exercer ce droit ;
- agir sur les comportements et développer l'implication personnelle de tous pour que les règles concernant la santé et la sécurité soient respectées ; chaque salarié est le premier acteur de sa santé et de sa sécurité ;
- accroître la compétence du personnel moyennant une meilleure formation ;
- développer avec ses clients une politique de partenariat dans les domaines de la toxicologie et de l'éco-toxicologie ;
- communiquer en toute transparence sur ces domaines en interne comme en externe ;
- être exemplaire vis-à-vis des obligations légales et réglementaires.

Guy Dollé

Président de la Direction générale

18 mars 2002

Révision du 10 juin 2004

Sécurité des employés et des sous-traitants

Afin de renforcer l'implication de l'ensemble du management à bien appliquer les règles de sécurité et à s'assurer de la réalisation des objectifs drastiques de réduction des accidents du travail, la Direction générale avait lancé en 2003 les Jeudis de la Sécurité et s'était rendue sur les sites de production du Groupe aussi régulièrement que possible. En s'engageant directement sur le terrain, la Direction générale entendait ainsi rappeler les principes de la politique Santé-Sécurité Arcelor et contribuer à la promotion des meilleures pratiques dans ce domaine. Cette implication sur le terrain a été renouvelée en 2004. Au final une vingtaine de sites des secteurs Plats, Longs, Inox et DTT établis en Belgique, en Espagne, en France, au Luxembourg, au Brésil, en Allemagne et en Italie ont été inspectés par la Direction générale en deux ans.

Convention Santé-Sécurité Bilbao

Lancée en février 2004, à l'initiative de la Direction générale et des représentants du personnel, la Convention de Bilbao a contribué à formaliser un engagement commun et à mettre en place des actions concrètes dont le Comité de pilotage Santé-Sécurité, force de nouvelles idées.

Au total, ce sont plus de 250 représentants des salariés et du management du Groupe, des experts de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, des fournisseurs et des clients qui ont échangé leurs expériences et qui ont permis d'initier le lancement en 2004 des actions suivantes :

- élaboration d'une Charte Santé, dans le cadre de la « pan-health policy », sur le modèle de la Charte Sécurité d'Arcelor établie dès le début de la fusion d'Arcelor ;
- poursuite du dialogue paritaire sur la sécurité, sous la forme d'une structure de suivi auprès du Comité d'entreprise européen ;
- poursuite et amplification des efforts de formation à la sécurité de tous les acteurs, notamment les managers, avec l'appui d'Arcelor University.

Les fiches de retour d'expérience (REX)

Les causes de chaque accident de travail sont systématiquement étudiées et analysées en détail. Des fiches de retour d'expérience (REX) sont ensuite rédigées et diffusées à travers le Groupe, constituant un levier de progrès considérable pour réduire les risques d'accidents. 231 fiches ont été rédigées en 2004, l'objectif de 1 000 fiches REX pour 2005 a été fixé par la Direction générale.

La politique Santé (« panhealth policy »)

La Convention de Bilbao signée début 2004 marque le lancement de la « panhealth policy », une vision large englobant la sécurité et la santé. Un groupe de médecins du travail a été constitué et permettra, entre autres, l'organisation d'une convention de tous les médecins du travail d'Arcelor courant 2005. À l'occasion de la convention annuelle des 300 top managers, en juin 2004, une campagne de dépistage du cholestérol et de l'hypertension artérielle a été menée par la direction Santé-Sécurité. D'autres opérations axées sur la santé des collaborateurs (lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme...) ont eu lieu en 2004 et continueront en 2005.

Dans le cadre de la « panhealth policy », une première analyse du stress sur 4 sites pilotes (Stahlwerke Bremen, Imphy, Olaberria et Genk) a été menée en 2004. L'objectif 2005 sera de prolonger cet exercice dans le Groupe et d'initier une démarche conjointe avec les partenaires sociaux pour combattre le stress.

Récompenser les résultats Sécurité des co-traitants

Pour la seconde année consécutive, la Direction générale a remis le 7 décembre 2004 le « Prix Santé-Sécurité Arcelor Co-Traitants » qui récompense les meilleurs résultats Sécurité des fournisseurs et co-traitants du Groupe.

Le lauréat est désigné à partir des critères suivants :

- nécessité que le lauréat désigné intervienne de manière régulière sur plusieurs sites d'Arcelor et dans plusieurs pays ;
- le vainqueur ne doit pas avoir enregistré d'accident mortel, au service d'Arcelor, depuis au moins deux ans ;
- le lauréat doit pouvoir prouver son engagement dans une politique efficace en matière de sécurité sur plusieurs années ;
- la démarche Sécurité qu'il applique doit être affirmée et concrétisée par un engagement de sa Direction générale, formalisé dans un plan, construit sur des méthodes et communiqué ;
- le taux de fréquence des accidents de travail doit être remarquable ;
- le comportement de son personnel doit être irréprochable.

Le lauréat de l'édition 2004 est la société Fabricom, filiale du groupe Suez, qui emploie 48 000 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros. Fabricom est aujourd'hui le premier fournisseur en maintenance d'Arcelor et affiche un taux de fréquence des accidents trois fois inférieur à la moyenne de son secteur.

Certifications sécurité

Certains sites d'Arcelor ont choisi la voie de la certification sécurité en complément des engagements sécurité portés par la Direction générale du Groupe et le Comité Groupe européen. Quelques exemples de certifications sécurité obtenues en 2003 et 2004 : Eurogal (Liège, Belgique) OHSAS 18001, Juiz de Fora (Belgo Mineira, Brésil) BS 8800, Vega Do Sul (Brésil) OHSAS 18001, Etxebarri (Biscaye, Espagne) OHSAS 18001, Arcelor Corrugados Lasao (Espagne) OHSAS 18001, Arcelor Corrugados Lasao (Espagne) OHSAS 18001. À noter qu'à un horizon de 3 ans et sous l'impulsion de la direction Santé-Sécurité, l'ensemble des sites d'Arcelor seront en conformité avec le référentiel OHSAS 18001.

Sécurité des installations

Le périmètre européen d'Arcelor contient 16 sites Seveso. Tous sont sujets à la plus grande vigilance de la part des équipes sécurité. Un inventaire précis de l'ensemble des acteurs participants à la gestion de crise est effectué permettant ainsi de mobiliser et de coordonner l'action de chacun en cas d'accident grave. La direction de la Communication Arcelor a édité des directives précises pour gérer la communication de crise et appuie Arcelor University pour apprendre à chaque manager responsable de site à monter un centre de crise et à constituer une équipe multicompetences pour en assurer la gestion.

En juin 2003, Arcelor a participé comme membre fondateur à la création de l'Institut pour une Culture de la Sécurité Industrielle (ICSI) aux côtés de Total, d'Airbus et d'EDF. Arcelor a poursuivi sa participation active à l'ICSI en 2004. Cet institut a pour ambition de développer et de promouvoir une culture de la sécurité industrielle à tous les niveaux, à partager avec les élus, les riverains et les associations. L'amélioration de la culture de la sécurité doit, à moyen terme, permettre d'amplifier le dialogue entre « usine et cité », tant dans les instances de concertation existantes qu'à l'intérieur des Comités locaux d'information et de concertation (CLIC) qui sont mis en place autour des sites industriels à risques.

Sécurité des produits

L'acier ne présente pas de danger pour la santé : il n'émet pas de substances dangereuses volatiles ou allergènes, ne possède pas de champ électrique ou magnétique propre, et certains traitements le prédisposent même à l'usage alimentaire. Contrairement aux autres matériaux concurrents, l'acier, et plus particulièrement son principal constituant, le fer, est officiellement reconnu par la Commission européenne comme écologique, c'est-à-dire ne présentant pas de risque

particulier pour l'environnement et ce, quelle que soit sa forme (fer, sels et oxydes solubles ou non).

Au travers de l'UNICE et d'Eurofer, Arcelor a exprimé aux autorités européennes ses plus vives inquiétudes sur les conséquences que pourrait avoir le projet REACH sur la compétitivité de l'industrie européenne. Le souci de la sécurité et de la santé ne peut se traduire par la mise en places de procédures administratives excessives au regard des avantages escomptés.

Déploiement de la démarche Risk Management

Le Risk Management chez Arcelor est piloté par la direction Business Risk Control (BRC) dont la vocation est d'aider les managers à réduire les risques associés aux enjeux

de leurs décisions et à leur apporter ainsi un avantage compétitif. Le BRC vise à identifier les zones de risques, à mettre à disposition des opérationnels un référentiel de bonnes pratiques, à en vérifier le respect, et à apporter périodiquement au management une opinion indépendante sur le niveau global de maîtrise des risques qui en résulte. Le BRC d'Arcelor est animé par un réseau de 60 personnes, organisées dans le respect des principes de subsidiarité et d'indépendance. Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du Développement durable sont intégrés à la cartographie suivie par BRC des 350 risques couvrant les 25 processus modélisant les activités d'Arcelor. Cette cartographie top-down a été enrichie en 2004 : les risques majeurs sont dorénavant identifiés et gérés à la fois au niveau Groupe mais aussi au niveau des unités opérationnelles et des sites. L'audit interne assure la mission d'audit de l'ensemble de ces risques ainsi que le bon déroulé des plans d'action mis en œuvre.

Axe 3 : Protection de l'environnement et des ressources rares

OBJECTIFS

- *Respecter toutes les législations*
- *Être certifié ISO 14001 dans chaque unité de production*
- *Contribuer significativement à la réduction des gaz à effet de serre (CO₂, etc.)*
- *Réduire les nuisances et émissions polluantes : déchets, poussières, SO₂, etc.*
- *Réduire les prélèvements (eau, minerai, matériaux, etc.) et améliorer l'efficacité énergétique*
- *Encourager tout ce qui permet le recyclage de l'acier et des co-produits*
- *Apporter à nos clients une valeur ajoutée environnementale de nos produits et solutions acier*

Évolution des performances environnementales

Arcelor a continué en 2004 ses efforts en matière de respect de l'environnement. Les performances environnementales du Groupe ont été influencées par des variations significatives de périmètre avec la fermeture en cours d'année du site de L'Ardoise, la vente de l'Acierie de l'Atlantique et la consolidation de CST et Acindar en Amérique du Sud. Ces modifications expliquent les variations des paramètres environnementaux calculés à périmètre courant en fin d'année.

Émissions dans l'air

Les données d'émission dans l'air indiquent un accroissement sensible des émissions d'oxydes de soufre lié aux émissions de CST qui représentent près de 25 % des émissions totales du Groupe. Les émissions spécifiques de poussières et d'oxydes d'azote varient relativement peu. Les émissions spécifiques de gaz à effet de serre (CO₂) sont en augmentation du fait de l'élargissement du périmètre d'Arcelor : l'accroissement lié à la consolidation de CST est toutefois amoindri par la prise en compte des émissions d'Acindar, usine basée sur la réduction directe de minerais moins émettrice que les usines intégrées classiques mais tributaire des disponibilités locales de gaz naturel à faible prix.

Rejets d'eau

Les rejets d'eau sont en diminution sensible par rapport à 2003. Là encore, l'intégration de CST joue un rôle dans la mesure où cette usine a un rejet par tonne d'acier environ deux fois plus faible que la moyenne du Groupe. Les rejets de polluants aqueux sont à des niveaux proches de ceux de 2003.

Résidus

Une nouvelle méthodologie de suivi des résidus des usines a été mise en œuvre en 2004 faisant une différence entre des résidus éliminés par mise en décharge ou destruction et des résidus stockés en attente d'utilisation. Ces résidus stockés sont en grande majorité constitués de scories d'aciérie dont la valorisation ne peut se faire que dans des chantiers de travaux publics très proches des sites. Les quantités éliminées et stockées sont en nette diminution par rapport à 2003, avec là encore un effet favorable des changements de périmètre.

Charte Environnement

Soucieux de promouvoir l'excellence environnementale au sein de ses différentes entités, le groupe Arcelor s'est doté dès sa création d'une Charte Environnement. Cette charte insiste sur la minimisation des impacts et nuisances de l'appareil de production, le développement de produits respectueux de l'environnement, la transparence et la sensibilisation des stakeholders sur le thème de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 3 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES RARES

Le groupe Arcelor a pour mission de développer, produire et commercialiser l'acier sous toutes ses formes et nuances, ainsi que les produits qui en sont dérivés et associés, à la satisfaction de ses clients et tout en respectant l'environnement. Son ambition est de créer de la valeur ajoutée grâce aux atouts intrinsèques de l'acier. L'acier est en effet le matériau de choix pour la protection de l'environnement, non seulement par ses propres performances environnementales, mais aussi par sa supériorité en matière de recyclage vis-à-vis d'autres matériaux. Cette excellence environnementale est mise en pratique au travers des 8 principes suivants qui doivent être intégrés dans toutes les activités du Groupe et formalisés au moyen d'un système de management de l'environnement :

- 1. Le Développement durable garantissant un équilibre à long terme entre environnement, économie et bien-être social ;*
- 2. Le progrès continu des performances environnementales incluant un souci constant du voisinage et une prévention maximale des nuisances ;*
- 3. Le développement, l'amélioration et la mise en œuvre de méthodes de production dont l'impact sur l'environnement est aussi faible qu'il n'est raisonnablement possible ;*
- 4. Le développement et la fabrication de produits qui privilégient la performance environnementale en termes d'utilisation et de recyclage, et ce en étroite collaboration avec les clients et fournisseurs ;*
- 5. L'utilisation efficace des ressources naturelles et de l'énergie ;*
- 6. L'engagement de chaque personne, et du management en particulier, au sein du Groupe en faveur d'une production respectueuse de l'environnement et conforme à la législation et aux engagements d'Arcelor ;*
- 7. Le développement d'un souci de l'environnement par l'information et la formation ;*
- 8. Une communication transparente et ouverte avec l'ensemble des parties prenantes.*

Luxembourg, le 18 février 2002

*Guy Dollé,
Président de la Direction générale*

Minimiser l'impact environnemental des sites de production

Des efforts significatifs pour lutter contre les émissions de CO₂

Les sites de production du groupe Arcelor multiplient les projets d'amélioration du processus de fabrication de l'acier au départ de minerai de fer dans le but de réduire les émissions de CO₂. Arcelor a ainsi réduit ses émissions de CO₂ de 18 % en valeur absolue et de 23 % par tonne d'acier brut entre 1990 et 2004 alors que l'Europe s'est engagée, dans le cadre du protocole de Kyoto, à réduire ses émissions de 8 % entre 1990 et 2008.

Favorable à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et aux principes du protocole de Kyoto, Arcelor a dénoncé ses modalités d'application en Europe, et en particulier la directive sur les droits d'émission. Celle-ci concentre l'effort à faire sur la seule industrie et est discriminatoire entre secteurs industriels. L'allocation des droits d'émission par pays, et même par région est en contradiction avec l'approche mondiale de grands secteurs comme la sidérurgie. De plus les efforts volontaires de l'industrie n'ont pas été pris en compte par les autorités. Arcelor a néanmoins négocié des engagements volontaires pour la période 2005-2007 et devrait disposer des droits d'émission correspondant aux quantités d'acier à produire d'ici fin 2007. Arcelor ne compte pas être un acteur majeur du marché des droits d'émission. À plus long terme, seule une approche mondiale de la problématique de la réduction des émissions de gaz à effet de serre permettra d'obtenir les réductions demandées par les scientifiques tout en assurant la pérennité de l'industrie sidérurgique en Europe.

Trouver une technologie en rupture

L'avenir de l'industrie sidérurgique dépendra de sa capacité à faire évoluer ses procédés, en particulier les procédés de production de fer à partir de minerais, pour réduire de manière significative les émissions de CO₂ et répondre aux attentes de la société à l'horizon 2030-2050. Fin 2001, Arcelor a pris l'initiative de lancer les réflexions sur un ambitieux projet de développement de technologies en rupture, en coopération avec quatre autres groupes sidérurgiques (Nippon Steel, ThyssenKrupp Stahl, Corus et Posco). Ce projet est coordonné par l'International Iron and Steel Institute (IISI) et se fonde sur des initiatives régionales. En Europe, Arcelor assure la direction du projet ULCOS (Ultra Low CO₂ Steel-making) qui évalue toutes les techniques envisageables comme le recyclage des gaz au sein du haut-fourneau, l'utilisation d'hydrogène, de biomasse, ainsi que les techniques de séparation et de stockage du CO₂ dans des structures géologiques adaptées.

Utilisation d'énergies renouvelables

À travers ses filiales brésiliennes, le groupe Arcelor est un acteur important dans le domaine des énergies renouvelables. CAF Santa Barbara, filiale de Belgo Mineira, est propriétaire de plantations représentant 127 000 hectares dans les états du Minas Gerais et de Bahia. Ces plantations ont reçu en décembre 2004 la certification Forest Stewardship Council pour une exploitation durable dans le cadre d'un programme de reforestation.

Avec des surfaces plantées en eucalyptus de 80 000 hectares, ces plantations produisent des bois d'œuvre (mobilier, bois traité) et du charbon de bois utilisés dans des petits hauts-fourneaux locaux.

En 2004, l'application de la méthodologie IPCC évalue la séquestration dans les bois d'œuvre et les racines à 290 000 t de CO₂ sans compter le carbone des 900 000 m³ de charbon de bois produits qui représentent un prélèvement d'environ 750 000 t de CO₂ atmosphérique qui est naturellement réémis par les hauts-fourneaux. Avec des émissions estimées à 70 000 tonnes de CO₂ par an, les activités forestières ont donc un bilan net de 940 000 tonnes de CO₂ capté soit 19 kg par tonne d'acier brut Arcelor ou 1,25 % de l'émission spécifique totale.

Transports

Le transport ne représente que 0,2 % des émissions totales de CO₂ du Groupe. Il est fait à 50 % par rail, 25 % par transport maritime, 5 % par barges et voies fluviales et 20 % par la route.

Mise en place d'un plan de monitoring

Un plan de monitoring des paramètres air, eau et énergie a été lancé dans le Groupe. Pour optimiser la collecte et le suivi des indicateurs de performance environnementale, Arcelor s'est doté d'un système d'information environnement unique, via intranet, favorisant le reporting trimestriel mais aussi l'identification des meilleures pratiques au sein du Groupe.

Un très haut niveau de certification ISO 14001

Dans le but de favoriser l'adoption d'une démarche de progrès continu par les entités du Groupe, la direction Environnement d'Arcelor s'est fixée comme objectif d'obtenir la certification ISO 14001 pour l'ensemble des sites de production et de transformation du Groupe à fin 2004. Cet objectif a été quasiment atteint puisque plus de 97 % des employés du Groupe travaillent dans un des 84 sites certifiés ISO 14001 sur les 91 sites industriels que le Groupe possédait fin décembre 2004. La certification intégrale est en phase d'être atteinte dans les prochains mois. Le périmètre des certifications ISO 14001 s'élargit aussi désormais aux sites de parachèvement : 55 %

des 41 sites du Groupe sont actuellement certifiés ISO 14001. La totalité le sera d'ici fin 2005.

Maximiser la valeur ajoutée environnementale de nos produits et de nos co-produits

L'acier est différent des autres matériaux : il est non seulement le matériau le plus recyclé au monde avec des taux de collecte pouvant atteindre 80 à 90 % selon les usages, mais il présente aussi la propriété, une fois collecté, d'être indéfiniment recyclable.

L'acier apporte une valeur ajoutée environnementale significative aux clients. L'allègement des aciers permet dans l'automobile de réduire la consommation en carburant les émissions polluantes par véhicule. L'acier permet des chantiers secs pour la construction. L'emballage acier favorise le recyclage des alimentaires et des boîtes boissons. La signature d'Arcelor, Steel solutions for a better world (cf. p.115) symbolise ce respect de l'environnement.

Valorisation des co-produits

Les co-produits, bien que souvent classés réglementairement comme des déchets, sont gérés par Arcelor avec un système rigoureux de gestion de la qualité et sont valorisés à 95 %. Ils entrent dans la fabrication de produits tels que les ciments et bétons, les engrais et amendements agricoles, les routes, les digues, la laine de roche pour l'isolation, le verre, les céramiques, les pigments, les aimants, les matières plastiques comme le polystyrène, les électrodes pour l'industrie de l'aluminium ou la sidérurgie électrique, les cosmétiques. Certains sont recyclés dans la fabrication de la fonte ou de l'acier par Arcelor.

Arcelor dispose en interne d'une organisation dédiée afin de stimuler les synergies et d'intensifier le partage des meilleures pratiques de gestion des co-produits entre toutes ses unités industrielles.

Un plan de réduction des résidus non valorisés a été développé par tous les sites de production qui dépassent 50 kg/t de résidus non réutilisés.

Quelques exemples de co-produits de l'acier et de leur utilisation :

- le laitier sert d'ingrédient de base aux ciments verts et permet aux cimenteries de réduire chaque année de 2 millions de tonnes leurs émissions de CO₂. Les ciments verts offrent des qualités de résistance et de durabilité accrue par rapport à un ciment portland classique ;

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 3 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES RARES

- les scories sont valorisées comme agrégats dans la construction des routes (ballast) et comme fertilisant agricole ;
- les sous-produits contenant du fer, du carbone ou du calcaire sont réutilisés dans le process de fabrication (325 000 tonnes/an) ;
- le zinc contenu dans les poussières est récupéré par l'industrie non ferreuse.

Protéger l'environnement naturel autour des sites d'Arcelor

Les sites de production Arcelor occupent des surfaces au sol de plusieurs centaines d'hectares dont une part importante abrite des écosystèmes fragiles. Le respect de ces zones naturelles est intégré dans la politique environnementale d'Arcelor : chaque site met en œuvre tous les moyens pour assurer les meilleures garanties de conservation de ces espaces naturels. À titre d'exemple, le site sidérurgique de Fos-sur-Mer (France) a déployé depuis 1993 un système de gestion des 531 hectares de son parc naturel en partenariat avec le Centre de recherche de la Tour du Valat (www.tourduvalat.org) pour la conservation de la flore et de la faune exceptionnelles de son site. 40 % des 800 hectares du site de Sidmar (Belgique) forment une réserve naturelle comprenant des étangs, des zones de verdure, des terres sablonneuses et des bois. Sidmar affiche une politique active de reboisement du site (plus de 800 000 arbres ont été plantés entre 1970 et 2000) et porte une attention particulière à la protection de la faune de son site.

Réhabiliter les friches industrielles

Arcelor effectue une surveillance et un suivi de la pollution de ses sols de manière continue. Le Groupe a provisionné au 31 décembre 2004 à cet effet et notamment dans le cadre de ses restructurations 215 millions d'euros pour la réhabilitation de ses sols pollués. Arcelor fait appel depuis 1986 aux services de sa filiale spécialisée Bail Industrie pour effectuer le diagnostic environnemental approfondi de ses sites, pour piloter les travaux de dépollution et pour assurer le suivi des plans de surveillance concernant la qualité des eaux superficielles et souterraines.

L'expertise de Bail Industrie est reconnue en externe puisque la filiale d'Arcelor est consultée pour son savoir-faire dans les domaines de la protection des eaux de ressources dans des groupes de travail du ministère français de l'Environnement et du Développement durable, et participe aussi à l'élaboration de normes avec l'Afnor.

Axe 4 : Dialogue avec les partenaires

OBJECTIFS

Mise en place d'un dialogue étroit et transparent à tous les niveaux du Groupe

- Représentants des travailleurs au conseil d'administration
- Comité d'entreprise européen et comités locaux
- Convention annuelle des cadres du groupe et conventions de branches ou secteurs
- Chaque chef dialogue avec son équipe au moins une fois par mois
- Entretien individuel de fonctionnement pour chaque collaborateur
- Mettre l'information à disposition et apprendre de nos partenaires externes
- Échange régulier avec des acteurs d'horizons divers : pouvoirs publics, comités de riverains, ong, etc.

Évolution du dialogue avec les partenaires

L'importance du dialogue avec tous les partenaires d'Arcelor est soulignée dans l'approche « 4 P » du Développement durable : aux côtés de la trilogie « People – Planet – Profit », Arcelor a ajouté le P de « Partners » pour montrer l'importance accordée à un échange pérenne et constructif avec chacun des partenaires du Groupe. Chaque responsable de site a pour mission de développer le dialogue aussi bien en interne qu'en externe.

Favoriser le dialogue avec les salariés

Comité d'entreprise européen (CEE)

Arcelor considère le dialogue social au plus haut niveau comme un élément clé de sa réussite et a constitué un Comité d'entreprise européen en mai 2002, quelques semaines après la création du Groupe. Dix membres de la direction constituent le groupe employeur et 47 représentants des salariés (épaulés par 47 suppléants) forment le groupe salarial. Un invité permanent de la Fédération européenne des métallurgistes (FEM) participe aux activités de ce Comité.

En lien avec la direction des Ressources humaines d'Arcelor, le CEE édite un bulletin trimestriel d'information interne, « *Dialogue* », qui couvre les activités du CEE et qui témoigne de la volonté commune des groupes employeur et salarial de créer un espace ouvert d'expression des opinions des différents partenaires.

Pour aider les membres du CEE à assumer pleinement leur rôle de force de proposition et de concertation, des journées de formation spécifiques (droit du travail comparatif, management interculturel...) leur sont consacrées. Elles

ont été complétées en 2004 par deux journées de formation autour du thème de la « stratégie – innovation », occasion pour les membres du Comité d'entreprise européen de découvrir le modèle de Recherche-Innovation d'Arcelor et de ses clients.

En 2004, le CEE a travaillé sur les domaines suivants : Santé-Sécurité (organisation de la Convention de Bilbao en février 2004 et lancement des plans d'action), économique et stratégie (les capacités de production du Groupe) et environnement (CO₂).

Après 2 ans d'existence, le CEE a effectué en 2004 un premier bilan de fonctionnement avec l'aide de deux experts externes, dont une de la Fédération européenne de la métallurgie. Ce bilan a été réalisé sur la base d'un questionnaire élaboré conjointement par les experts et des représentants de la direction et du groupe salarial et il a été complété par des entretiens avec les membres de la direction et du Comité restreint. 80 % des personnes interrogées au sein du groupe salarial s'estiment satisfaites du fonctionnement du CEE. Les résultats montrent aussi que le CEE a permis une amélioration de la circulation des informations au sein du Groupe et a contribué à instaurer un dialogue social transnational.

Observatoire social

Tous les managers d'Arcelor en Europe de l'ouest ont été invités à participer à l'Observatoire social d'Arcelor. Le taux de réponse a été élevé puisqu'il a atteint un niveau de 68 %. Quelques leçons tirées des réponses : les managers d'Arcelor considèrent la première étape de la fusion comme achevée et réussie. Ils trouvent légitime la mécanique d'entretien individuel mise en place et formulent des attentes fortes dans ce domaine (développement individuel, fixation d'objectifs, rémunération à la performance). Ils partagent les objectifs d'Arcelor en matière de prévention des accidents du travail.

Dialogue dans chaque site de production

Soucieux de respecter les traditions sociales locales, Arcelor mène un dialogue de proximité avec les représentants des salariés au niveau des unités opérationnelles et usines. Ce dialogue prend toute son importance lors de mutations industrielles. Les décisions stratégiques du Groupe devant générer plusieurs évolutions majeures en matière d'emploi, ce dialogue a été intensifié selon les législations et spécificités locales, l'objectif étant à chaque fois d'accompagner le changement pour chaque salarié concerné par ces nécessaires évolutions industrielles.

Favoriser le dialogue avec les clients

Quelles que soient les spécificités des métiers et des marchés, Arcelor entretient des relations privilégiées avec ses clients pour créer, avec eux, de la valeur dans une optique « gagnant-gagnant ». Cette proximité est assurée par le programme « One face to the Customer », qui facilite l'accompagnement du client dans ses différents projets. L'écoute des besoins et préoccupations des clients a permis de centrer les efforts de recherche du Groupe sur l'apport de solutions acier satisfaisant leurs attentes notamment en termes de recyclabilité des produits, d'économie d'énergie, de résistance et de préservation de l'environnement. Une campagne d'action pour augmenter la satisfaction et la fidélisation des clients d'Arcelor a été lancée en 2004 dans l'ensemble des secteurs d'activité du Groupe.

Favoriser le dialogue avec les riverains

Les sites d'Arcelor multiplient les contacts avec les riverains de ses sites à la fois pour résoudre tout problème de nuisance et pour les sensibiliser sur des thèmes comme la protection de l'environnement. Chaque site organise plusieurs fois par an des rencontres entre l'équipe dirigeante du site, les riverains, les élus locaux et le milieu associatif. Des journées portes ouvertes sont aussi organisées : des sites comme Sollac Méditerranée à Fos-sur-Mer accueillent actuellement plus de 10 000 visiteurs par an. Des Espaces Développement durable font leur apparition dans les sites et permettent d'organiser des événements thématiques pour tous les publics autour des différents piliers du Développement durable.

Favoriser le dialogue avec la société civile

Arcelor a été actif tout au long de l'année 2004 dans différents groupes de travail et cercles de réflexion sectoriels, nationaux ou internationaux, notamment sur le thème du Développement durable : IISI, Eurofer, Fédérations nationales, l'Union des entreprises luxembourgeoises, European Japan Centre for Industrial Cooperation, AFEP (Association des entreprises privées), Entreprise pour l'Environnement et le MEDEF en France... Au niveau international, Arcelor a participé aux travaux de l'IISI (International Iron and Steel Institute) pour la publication d'un rapport Développement durable comprenant une série d'indicateurs Développement durable consolidés au niveau secteur.

Axe 5 : Développement des compétences

OBJECTIFS

- *Soutenir les efforts de développement du personnel*
 - *Formation à la polyvalence et transversalité*
 - *Formation des cadres et dirigeants (Arcelor University)*
- *Construire sur des valeurs communes (qualité pour nos clients ; efficacité et résultat ; partenariat, dialogue et transparence ; respect de l'homme et de l'environnement ; éthique)*
- *Développer une approche foncièrement humaine et efficace des relations au travail (moins de niveaux hiérarchiques, travail en équipe, cercles de qualité, etc.)*

Répartition géographique des effectifs (ETP)	Décembre 2004
France	28 456
Belgique	15 591
Espagne	14 897
Allemagne	9 630
Luxembourg	5 959
Autres UE25	3 450
Autres pays européens	251
Amérique du Nord	1 404
Amérique du Sud	14 908
Extrême-Orient	55

Répartition sectorielle des effectifs (ETP)	Décembre 2004
Produits Plats Carbone	48 332
Produits Longs Carbone	20 306
Produits Inox	11 758
Distribution Trading Transformation	11 245
Autres activités	2 960

Le modèle social d'Arcelor

Conformité aux grands principes internationaux

Le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux est au cœur des Principes de responsabilité d'Arcelor. Le Groupe entend favoriser le bien-être de ses collaborateurs, respecter la diversité culturelle de ses équipes et rejeter toute forme de discrimination. Cet engagement se retrouve notamment dans l'adhésion au Pacte mondial des Nations Unies (voir page 120).

Diversité

Historiquement et compte tenu du caractère très industriel des métiers de l'acier, la proportion des femmes travaillant chez Arcelor reste encore faible. Toutefois, ce taux progresse de manière régulière : la féminisation du personnel d'encadrement est passée de 7 % en 2002, à 8,2 % en 2003, puis à 8,4 % en 2004. La politique de recrutement du Groupe est d'accompagner cette tendance haussière : Arcelor respecte dans ses recrutements la proportion hommes/femmes dans les institutions d'enseignement supérieur où

l'entreprise recrute. De plus, le Code éthique du Groupe est en chantier pour inciter chaque manager à veiller à la diversité de ses équipes et à abolir toute forme de discrimination.

Arcelor s'engage aussi dans le respect de la diversité et a rejoint quarante autres grands groupes en signant en France le 22 octobre 2004 la Charte de la Diversité de l'Institut Montaigne (www.institutmontaigne.org) qui vise à lutter contre toutes les formes de discrimination et à recruter et promouvoir les personnes d'origines culturelles et ethniques diverses. Le respect de la multiculturalité est une réalité de tous les jours au sein du Groupe, avec pas moins de 45 nationalités représentées, une équipe de direction avec 4 nationalités différentes et un Conseil d'administration comprenant 6 nationalités différentes. Les cellules mobilité qui opèrent au niveau du Groupe et la Bourse de l'emploi sur l'intranet Arcelor favorisent le brassage culturel et l'échange d'expériences au sein des différentes entités du Groupe.

Généralisation des entretiens individuels

La politique de Ressources Humaines menée par les entités d'Arcelor met en adéquation les compétences et les postes au sein d'Arcelor. Ceci requiert un dialogue étendu entre les managers et leurs collaborateurs et le développement des

entretiens individuels qui sont un moment privilégié pour faire le point de la performance passée, décider des objectifs à venir, en ligne avec les objectifs de l'unité et pour réfléchir au devenir professionnel du collaborateur. L'année 2003 avait vu le lancement des premiers dispositifs d'évaluation 360° : en 2004, l'expérience s'est élargie.

Développement des compétences

Le développement des compétences de tout le personnel est une des clés de la performance industrielle et commerciale d'Arcelor. Des politiques locales de formation adaptées aux besoins et aux opportunités sont partout mises en place dans l'entreprise. Les besoins sont définis tant en fonction des projets industriels et commerciaux qu'en fonction des attentes du personnel telles qu'elles peuvent s'exprimer dans des entretiens individuels par exemple.

Le développement des compétences est de plus en plus lié au déploiement des meilleures pratiques dans l'entreprise. Ce n'est pas qu'une question de formation ; c'est aussi une question d'organisation du travail avec la mise en place d'équipes autonomes, avec l'élargissement des responsabilités de chacun à tout niveau (ainsi avec la topomaintenance). Le déploiement des bonnes pratiques s'appuie sur des outils performants.

Galv'agora

Arcelor a mis en place une communauté de pratiques pour tous les galvaniseurs du Groupe dans le monde, communauté qui permet à chacun d'identifier les experts, de trouver réponse à ses questions, d'apporter son expertise à ses collègues et de faire progresser l'état de l'art dans la matière. Galv'agora a permis d'accélérer le démarrage de l'unité de Vega do Sul au Brésil. Cette communauté est la première d'une longue série au sein du Groupe.

Arcelor University est une université d'entreprise qui offre aux cadres du Groupe des formations tant managériales que techniques en complément des formations disponibles localement.

Les formations managériales mêlent acquisition de connaissances en face-à-face et outils de formation à distance et incluent toutes pour chaque stagiaire la conduite d'un projet en temps réel, sur le terrain, avec des objectifs économiques quantifiés. Ces projets sont négociés par le stagiaire avec sa hiérarchie.

Open Your Steel pour les jeunes embauchés, Understanding Steel pour tous les cadres non spécialistes de l'acier, Steel for Steel People pour les spécialistes, Young Manager

Program, Operational Manager Program et Campus sont les séminaires qui jalonnent la carrière d'un cadre dans l'entreprise. Arcelor offre aussi un MBA en partenariat avec une école accréditée.

Enfin en 2004, Arcelor a mis en place un dispositif d'identification et de suivi de ses cadres à haut potentiel qui permet de préparer la relève managériale à moyen terme dans l'entreprise.

Rémunérations

Les politiques de rémunération visent à la fois à récompenser la performance et les compétences pour les personnels d'exécution.

Les cadres sont évalués au regard de leurs performances et des résultats obtenus en matière de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de satisfaction de leurs collaborateurs sur la base du modèle MBO (Management by Objectives) commun à l'ensemble du Groupe. L'année 2004 a vu le lancement du vaste projet d'harmonisation des politiques de rémunération de l'ensemble de la population cadre du Groupe, en particulier pour ce qui est des parts variables et des avantages non monétaires.

Assurer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

Dans la ligne des traditions fondatrices du Groupe, Arcelor s'engage à une gestion à moyen terme de l'emploi qui permet de :

- accompagner les réorganisations par une gestion proactive des compétences des personnes concernées ;
- dans le cas de restructurations lourdes :
 - privilégier la mobilité professionnelle et géographique interne au Groupe,
 - limiter les reclassements externes en gérant au mieux les opportunités locales,
 - aider au redéploiement économique des bassins d'emploi concernés.

Pour anticiper les évolutions dans les grandes familles de métier, des comités métiers se mettent en place dans le Groupe : pour les fonctions Finance Gestion, pour la fonction Métallurgie dans les Plats Carbone, et pour la fonction RH. Ces comités visent à préparer les métiers concernés à faire face aux évolutions démographiques, techniques et organisationnelles à un horizon de 5 à 10 ans.

Belgo Mineira figure dans le classement des « Hundred best entreprises to work for » réalisé sur le continent sud-américain par Exame

Belgo Mineira, filiale brésilienne d'Arcelor, s'est vue à nouveau félicitée en 2004 pour ses résultats dans les domaines de la politique de rémunération, du développement professionnel, des aménagements vie professionnelle/vie personnelle, de la qualité du climat et du cadre de travail, ainsi que pour ses actions citoyennes envers les familles de ses employés et les riverains de ses sites.

Axe 6 : Innovation et Qualité

OBJECTIFS

- *Contribuer activement au renouvellement de l'offre de produits et de solutions acier du Groupe*
- *Participer à l'amélioration, en continu ou en rupture, des procédés de production*
- *Développer le savoir-faire à travers tout le Groupe*
 - *Amélioration des produits au travers d'un partenariat avec les clients*
 - *Transfert des meilleures pratiques*
 - *Plans de Progrès continu*
- *Accroître l'efficacité de la Recherche et du Développement par les synergies*
- *Élaborer les programmes suivant les priorités stratégiques des secteurs et la stratégie Développement durable d'Arcelor*
- *Développer des coopérations externes :*
 - *Études en commun avec d'autres industries et d'autres sidérurgistes*
 - *Partenariats avec les universités, centres de recherche*
 - *Joint-ventures public – privé*

Favoriser l'innovation au service de l'environnement et de la sécurité

L'effort de recherche qui concourt plus particulièrement à la politique environnementale du Groupe peut être évalué à 38 %. Les résultats sur l'environnement sont directs via la réduction des consommations d'énergie, de matières premières et de rejets polluants des usines et la mise au point de produits en conformité avec les futures normes environnementales. Ils sont aussi indirects dans le cas de produits qui anticipent les attentes des clients du Groupe comme les aciers à très haute résistance qui augmentent la sécurité dans l'automobile et qui, plus légers, apportent à l'usage des réductions des émissions de CO₂ par véhicule, ou comme les aciers ayant des fonctionnalités qui permettent de supprimer certaines étapes des procédés de fabrication chez nos clients (aciers revêtus de matières organiques par exemple).

Au niveau **procédés**, le projet ULCOS (Ultra Low CO₂ Steelmaking), qui vise à sélectionner et à développer des technologies permettant une réduction drastique des émissions de CO₂ lors de la production d'acier, a été lancé. Ce projet, qui fédère 48 partenaires en Europe, bénéficie de la participation financière de la Communauté européenne. Arcelor en assure la coordination.

Les équipes R&D se sont aussi concentrées sur plusieurs projets environnementaux comme la maîtrise des émissions nocives à l'agglomération des minerais de fer et à la cokerie ; l'amélioration de la recyclabilité des ferrailles au

convertisseur à oxygène et enfin la réduction de la dispersion des températures des fours de galvanisation.

Les solutions acier pour un monde meilleur (« Steel solutions for a better world »)

L'acier Arcelor est un produit qui participe au Développement durable : proposer des solutions acier, c'est imaginer un ensemble de prestations complémentaires aux produits du Groupe afin de mieux répondre aux attentes des clients.

L'impact environnemental en termes de recyclabilité, de durabilité, d'allègement et de robustesse des solutions acier qu'Arcelor propose à ses clients est parfaitement maîtrisé. Il en est de même des modes de production mis en œuvre dans les différentes entités du Groupe.

Les solutions acier dans la construction

L'acier n'émet pas de substances dangereuses volatiles ou allergènes. L'acier de construction ne possède pas de champ électrique ou magnétique propre. L'influence des poutres en acier sur les champs magnétiques dans un immeuble est insignifiante pour ce qui est des effets dangereux sur les êtres humains et les animaux.

L'acier présente une valeur ajoutée forte en termes de respect de l'environnement ; il permet de :

- réduire la quantité des matériaux de construction et l'envergure de leur transport grâce à la réduction du poids des structures ;
- réduire le temps de construction grâce à la pré-fabrication ;
- réduire les déchets sur chantier grâce aux assemblages « secs » ;
- concevoir dans le but du démontage et de la réutilisation des éléments des structures ;
- recycler et extraire les matériaux de la chaîne des déchets.

L'acier apporte esthétique et flexibilité aux bâtiments : il permet de :

- dimensionner des éléments porteurs minces, augmentant ainsi la surface utilisable dans les bâtiments ;
- concevoir des structures flexibles, audacieuses et exceptionnelles.

L'acier présente un bilan écologique positif : l'analyse du cycle de vie d'un bâtiment acier par rapport au béton montre qu'une économie de 41 % de la consommation d'eau est réalisée dans la phase de construction. Une réalisation en acier permet deux fois moins d'allées et venues de camions sur le chantier et 57 % de déchets inertes en moins. Tout au long de la vie du bâtiment, grâce à des techniques performantes d'isolation par l'extérieur, l'acier autorise des économies significatives d'énergie, des facilités de maintenance et d'évolution. En fin de vie, il offre des possibilités de recyclage facile. Au total, les économies générées lors de l'exploitation du bâtiment (soit 92 % de l'énergie consommée) font apparaître un bilan écologique très favorable pour l'acier (plus d'info sur www.constructalia.com).

Pour le marché du **bâtiment et de la construction**, les développements de la R&D Arcelor se sont orientés vers des réalisations démontrant la performance de différents systèmes constructifs pour des bâtiments « energy efficient » tels les doubles toits ventilés, et sur l'allègement des matériaux comme les poutrelles, les palplanches...

Habitat et énergie

En France, Arcelor s'est joint à l'ADEME (l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), Lafarge et EDF-GDF pour créer la Fondation Bâtiment-Énergie. Cette structure aura pour but de promouvoir les bâtiments à énergie positive, à la fois consommateurs et producteurs d'énergie. Son budget sera de 8 millions d'euros et financé à hauteur de 50 % par les entreprises fondatrices pour sa première année de fonctionnement en 2005.

Les solutions acier dans l'automobile

L'acier est le matériau le plus utilisé dans l'industrie automobile (les aciers plats représentent 40 % du poids du véhicule et 98 % de celui de la caisse en blanc). Il présente des caractéristiques significativement accrues en termes de sécurité via sa résistance aux chocs et de respect de l'environnement via sa recyclabilité.

Sécurité : Les normes crash de plus en plus sévères impliquent des augmentations spectaculaires de l'énergie absorbée. Pour relever ces défis, il faut des matériaux plus résistants. L'acier dépasse maintenant des résistances de l'ordre de 1000 MPa. Les aciers à très haute résistance (THR) représentent aujourd'hui plus de 30 % des aciers de la caisse en blanc. Arcelor contribue quotidiennement à améliorer la sécurité des véhicules, les aciers THLE ou THR proposés par le Groupe étant reconnus par les constructeurs comme participant activement au renforcement des performances sécurité « crash test » les plus exigeants.

Environnement : La production d'acier est moins consommatrice d'énergie que celle des autres matériaux. Les propriétés de l'acier en font un métal dépourvu de toxicité et recyclable indéfiniment et facilement grâce à ses propriétés magnétiques. L'utilisation accrue des aciers à très haute résistance (THR) et des nouvelles générations d'acier permet des allègements de 25 à 50 % de la caisse en blanc des véhicules.

Durabilité : Les constructeurs peuvent proposer, grâce aux aciers revêtus Arcelor actuellement disponibles, des garanties allant jusqu'à 30 ans.

L'acier évolue : Près de 30 qualités d'aciers différentes peuvent être spécifiées sur une caisse en blanc en fonction des performances recherchées. La moitié des produits ont moins de 5 ans.

Dans le domaine de l'**automobile**, les efforts de R&D ont mis l'accent sur la promotion des solutions aciers à l'aide de démonstrateurs, comme ABC (Arcelor Body Concept), illustrant le potentiel d'allègement lié à l'utilisation des nuances d'acier à très haute résistance développées par Arcelor et sur l'appui en clientèle pour leur mise en œuvre et leur intégration dans les nouveaux véhicules.

Ces nouvelles nuances permettent des gains de poids importants réduisant directement les émissions polluantes des véhicules (de l'ordre de 10 % sur un véhicule standard du segment C), et elles permettent également l'amélioration de la sécurité des passagers de ces véhicules en répondant parfaitement aux critères de Crash EuroNCAP 5 étoiles et aux normes américaines de retournement et de choc arrière.

Les solutions acier dans l'emballage

Sécurité : L'emballage acier offre une excellente protection du produit qu'il conditionne, que ce soit des conserves, des boissons, du lait en poudre pour bébé, du café... ou tout autre produit. Sa solidité fait de lui un conditionnement incontournable pour tout type de produit. Sa robustesse lui permet de résister aux chocs. Son imperméabilité à la lumière, aux gaz, aux micro-organismes, évite toute dégradation du contenu sur une longue période de temps et enfin son inviolabilité offre une sécurité totale aux consommateurs.

Environnement : Le magnétisme de l'acier facilite le recyclage quel que soit le mode de traitement des emballages usagés : tri sélectif, compostage, incinération. Les boîtes se sont notablement allégées au cours des dix dernières années, représentant ainsi une réduction de matière à la source. Enfin l'acier est recyclable et recyclé pour redevenir un nouveau produit en acier.

Dans l'**emballage**, le renouvellement de l'offre Arcelor a été poursuivi en 2004 via l'élargissement de la gamme des aciers à hautes caractéristiques mécaniques et ductilité élevée qui permettent de baisser les épaisseurs, donc le poids des emballages, tout en offrant une facilité de mise en œuvre accrue. Une nouvelle gamme d'aciers à très faibles caractéristiques mécaniques et très grande ductilité a été lancée, permettant aux designers de libérer leur imagination par l'accès à des formes nouvelles. L'infinie recyclabilité de l'acier constitue aussi un élément fort mis en valeur dans chacune de ces applications.

Les solutions acier dans l'électroménager

Les aciers, outre leurs qualités intrinsèques de réduction du coût des appareils finis, d'esthétisme, d'acoustique, de confort d'utilisation et d'économie d'énergie, apportent aussi un plus pour l'environnement. Les directives européennes DEEE applicables dès 2006, concernant le recyclage des appareils électroniques et électriques, constituent une formidable opportunité de promotion de l'intérêt économique

et écologique du renforcement de l'usage de l'acier dans la conception des appareils électroménagers, grâce à l'infinie recyclabilité du matériau acier.

Dans l'**électroménager**, Arcelor a accentué le développement et l'élargissement de son offre de produits verts.

Qualité totale et TPM

Les sites Arcelor sont tous sous démarche qualité totale et certifiés ISO 9001. La qualité est vécue au quotidien sur chaque site par la fixation d'objectifs formulés dans des Plans annuels de développement (PAD) (comme la satisfaction des clients, le respect des délais de fabrication...). La démarche qualité est participative et repose sur l'implication et l'appropriation par chacun des méthodes qualité. Malgré un haut niveau d'excellence qualité, Arcelor continue d'introduire de nouvelles méthodes pour stimuler sa démarche de progrès continu.

La TPM/JIPM (Total Plant Maintenance) est la méthode adoptée par le groupe Arcelor depuis 1995 pour promouvoir l'excellence industrielle en termes de fiabilité, de satisfaction client, de sécurité et de respect de l'environnement. Cette méthode s'accorde pleinement à la volonté d'Arcelor de s'intégrer dans une dynamique de Développement durable : la TPM donne du sens et crée du lien social au sein des organisations, elle assure une régularité de service et une meilleure qualité pour les clients, elle permet d'améliorer les rendements, de réduire les coûts logistiques et de diminuer les coûts de maintenance, elle permet aussi de minimiser l'impact sur l'environnement de l'appareil de production. Toutes les unités opérationnelles des secteurs Plats Carbone et Inox ont engagé une démarche TPM. 15 unités du secteur Plats ont été primées en 2004. Afin de favoriser les échanges des meilleures pratiques TPM au sein du secteur Inox, un challenge Inox Progrès Continu, premier du genre, a été organisé le 15 mars 2005 et a réuni opérateurs et management.

Axe 7 : Gouvernance d'entreprise

- *Séparation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Président de la Direction générale*
- *Mise en place de comités du Conseil d'administration favorisant la transparence et la rigueur*
 - *Comité d'audit*
 - *Comité de nominations et de rémunérations*
- *Définition des critères de qualification des administrateurs indépendants*
- *Respect des recommandations internationales en matière de gouvernance d'entreprise*
- *Définition claire des principes d'engagement du Groupe et de ses entités (double signature obligatoire, tableaux mis à jour des personnes autorisées à engager la société-mère et ses entités, visa juridique pour tous les contrats...)*

Soucieux d'appliquer les principes de bonne gouvernance d'entreprise, Arcelor continue ses efforts de transparence et d'amélioration de la qualité de l'information diffusée. Le Groupe consacre au sein de son Rapport annuel un rapport intitulé « Gouvernance d'entreprise et procédures de contrôle interne » (voir page 64). Les informations données sur les membres du Conseil d'administration, sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale y sont détaillées ainsi que les procédures de contrôle interne.

Un espace dédié à la gouvernance d'entreprise a été intégré au site web www.arcelor.com et fournit désormais un vaste ensemble de documents de référence concernant la Société.

Autre fait notable, une procédure d'autoévaluation du Conseil a été lancée début 2005. Cette évaluation a porté sur l'organisation des réunions et leur suivi, la composition du Conseil, les missions et le fonctionnement du Conseil, la rémunération de ses membres ainsi que le fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nominations et de rémunérations.

Axe 8 : Citoyenneté responsable

OBJECTIFS

- *Adopter une approche respectueuse du caractère multiculturel dans lequel évolue le Groupe*
- *Respect des cultures de chaque pays*
- *Promouvoir une implication active dans les projets de société*
- *Développer des plans de reconversion professionnelle et de réindustrialisation des sites en cas de fermeture d'unités*
- *Mener des actions ciblées de soutien et de mécénat, aux plans local, national et international*
- *Donner accès à nos installations dans un souci de transparence*

Accompagner de manière responsable les mutations industrielles

La mise en œuvre des orientations stratégiques du Groupe, suite à la création d'Arcelor, implique des mutations industrielles dans plusieurs sites afin de mieux répondre aux besoins des marchés et d'assurer la compétitivité du Groupe à moyen terme. Dans la tradition des entités fondatrices d'Arcelor, l'annonce des mutations industrielles est faite très en amont, c'est-à-dire plusieurs années à l'avance si possible. Cette anticipation permet de se donner le temps pour déployer un dialogue approfondi avec les organisations représentatives du personnel, les autorités publiques et tous les autres acteurs concernés, de favoriser les solutions de reclassement internes entre entités et secteurs du Groupe et de lancer des plans de formation particuliers pour les personnes concernées par les restructurations et en difficulté de reclassement. L'engagement d'Arcelor d'accompagner ces mutations par des mesures sociales et environnementales responsables est à chaque fois clairement réaffirmé. Les plans sociaux sont négociés avec les représentants des travailleurs et Arcelor y confirme son engagement pour accompagner le redéploiement industriel dans les bassins d'emploi gravement impactés. À cet effet, Arcelor s'appuie sur les compétences particulières de SODIE pour l'encouragement à la création d'emploi et de la Direction du Patrimoine dont BAIL Industrie pour la gestion des aspects immobiliers et environnementaux.

17 sites européens du Groupe ont fait l'objet en 2004 d'un plan de restructuration, en particulier en France, en Espagne, au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne. La direction d'Arcelor a privilégié le dialogue avec les partenaires sociaux et les responsables locaux pour apporter une solution à chaque salarié touché par ces restructurations.

Hommes & Entreprise : une entreprise d'aide à la reconversion des anciens salariés d'Arcelor

Créée en 1999, la société Hommes & Entreprise (H&E), filiale d'Arcelor, a pour objectifs d'assurer la reconversion professionnelle des anciens salariés du Groupe qui rencontrent des difficultés d'employabilité pour des raisons de santé, d'âge élevé ou de sous-qualification. H&E déploie un accompagnement individuel de chacun pour le repositionner dans un travail gratifiant et adapté à ses possibilités. H&E a privilégié deux axes de développement : le second œuvre du bâtiment et la numérisation de documents.

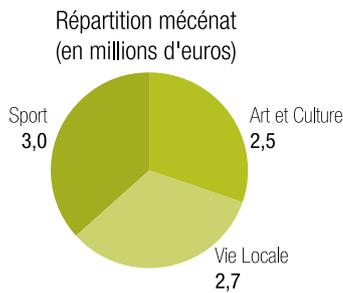
5 ans après sa création, H&E a su démontrer sa viabilité et est devenue une société leader sur le marché de la numérisation en France. Des sites du groupe, dont Sollac Lorraine, font aussi appel à H&E pour assurer l'entretien de leurs espaces verts et leur facility management.

Reconversion des sites industriels

Comme annoncé dans le rapport annuel 2002, le site de Belval (Luxembourg) est entré dans une phase active de reconversion avec la construction du siège de la banque Dexia et d'un important complexe de loisirs. Ce programme de reconversion est mené en partenariat avec les autorités luxembourgeoises au travers de la société Agora.

Soutenir la société civile

Chaque année, les entités du groupe Arcelor consacrent plus de 8 millions d'euros à des actions de mécénat. Ces initiatives qui impliquent le personnel du Groupe touchent aussi bien au mécénat humanitaire que culturel, éducatif ou sportif. Chaque site gère localement ses actions de mécénat et de proximité pour un meilleur suivi et une meilleure implication.



Banque de donneurs de greffe de moelle

En 1988, un accord de partenariat avait été signé avec France Greffe de Moelle, association fondée par deux Prix Nobel de médecine, les professeurs Jean Bernard et Jean Dausset, pour recenser les donneurs de moelle. La greffe de cellules souches est en effet l'unique moyen de guérir certaines leucémies, c'est pourquoi les registres de donneurs compatibles sont indispensables pour augmenter substantiellement les possibilités de greffe et les chances de guérison des malades.

Depuis la création d'Arcelor en 2002, le Groupe a poursuivi cet engagement et a contribué au développement ou à la création de registres de donneurs de cellules souches en France, en Espagne, en Italie, en Belgique et au Luxembourg. Les fichiers nationaux de donneurs potentiels, et leur interconnexion informatisée poussée au plan international, constituent la clé de voûte dans le monde de la lutte contre la leucémie par la greffe de cellules souches.

En 2004, Arcelor a étendu son engagement au Brésil : Guy Dollé, CEO d'Arcelor, a remis une somme de 320 000 réals (environ 88 000 euros) aux responsables de l'Institut national du cancer du Brésil (INCA) destinée à son unité de soins pédiatriques, afin de développer le registre de donneurs de moelle au Brésil auquel les collaborateurs du Groupe et ses partenaires vont être encouragés à s'inscrire. Parallèlement, les sociétés Acesita, Belgo, CST et Vega do Sul ont lancé un vaste programme de sensibilisation au don de cellules souches auprès de leurs salariés et de leurs familles, ainsi que de leurs fournisseurs, clients et autres partenaires. L'ambition de ce programme est d'inscrire 250 000 nouveaux donneurs potentiels sur le registre brésilien d'ici 2007.

L'association France Greffe de moelle, la Croix-Rouge luxembourgeoise, l'Orchestre philharmonique du Luxembourg, les fondations Belgo et Acesita au Brésil ou Prince des Asturies en Espagne, le festival des Flandres et plusieurs associations sportives sont quelques exemples du soutien d'Arcelor ou de ses entités à la société civile.

Arcelor et Global Compact

Guy Dollé, Président de la Direction générale d'Arcelor, a confirmé le 3 septembre 2003 à Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, l'adhésion d'Arcelor au Pacte mondial des Nations unies (Global Compact), rejoignant ainsi plus de 1 250 entreprises à travers le monde qui y ont également souscrit.

Le **Pacte mondial** (Global Compact, www.unglobalcompact.org), lancé en 2000 par le secrétaire général de l'ONU, a pour ambition la meilleure prise en compte dans les pratiques

d'entreprise d'un ensemble fondamental de valeurs relatives à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Les entreprises qui y adhèrent s'engagent à appliquer individuellement les 10 principes du Pacte mondial (voir encadré) et à en promouvoir la diffusion auprès de leurs différents stakeholders.

Droits de l'homme

Principe n° 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et

Principe n° 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

Principe n° 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe n° 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe n° 5 : l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe n° 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe n° 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

Principe n° 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

Principe n° 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ANTI-CORRUPTION

Principe n° 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Belgo Mineira au Brésil et Usinor en France avaient déjà apporté leur soutien par le passé à cette initiative des Nations unies. Avec l'adhésion d'Arcelor, il revient à chacun des employés d'Arcelor de partager et de relayer ces préoccupations dans l'ensemble des activités et dans l'entière du périmètre du Groupe.

La stratégie Développement durable et les Principes de responsabilité d'Arcelor, portés par la Direction générale du Groupe, s'inscrivent pleinement dans la ligne des 10 principes du Pacte mondial. Les 8 axes prioritaires traduisent la volonté d'Arcelor de mettre en cohérence nos stratégies économiques (**P**rofit), sociales (**P**eople) et environnementales (**P**lanet), pour le bien de tous nos **P**artenaires.

Une dimension importante de l'engagement au Pacte mondial est la promotion des 10 principes auprès des sous-traitants et des fournisseurs du Groupe. La direction des Achats d'Arcelor a intégré en 2004 une série d'exigences élémentaires que le Groupe impose dorénavant à ses fournisseurs en matière de respect des droits de l'homme, des normes du travail ou de protection de l'environnement. Le programme « Sustainable Purchasing » permet désormais l'évaluation par les Global Buyers des fournisseurs à l'aide d'une scorecard reprenant la conformité à chacun des engagements et valeurs d'Arcelor en faveur du Développement durable et du Pacte mondial.

Afin de soutenir l'adoption du 10^e principe du Pacte mondial, Arcelor a mis en chantier un Code éthique définissant le comportement de chaque salarié du Groupe, notamment en termes de lutte anti-corruption, en complément de ses Principes de Responsabilité.

Tableau de correspondance GRI

Le rapport Développement durable d'Arcelor a été élaboré pour l'ensemble du périmètre du groupe. Afin d'aider la lecture, le tableau ci-dessous montre les correspondances entre le reporting Développement durable d'Arcelor et les rubriques proposées par la Global Reporting Initiative (www.globalreporting.org).

Rapport Développement durable Arcelor	Pages	Global Reporting Initiative
Messages de Joseph Kinsch et Guy Dollé	2	1.2 + 2.9 + 3.9
Gouvernance d'entreprise et procédures de contrôle interne	64	3.1->3.6 + LA11
Informations boursières et politique d'information financière	87	3.8
Consolidation de la politique Développement durable dans l'ensemble du Groupe : une nouvelle étape	94	1.1 + 2.10 ->2.16 + 3.7 + 3.14 + 3.15 + 3.20 + S02->S04
Tableau de bord Développement durable	96, 97	1.1 + 3.19 + 3.20
Tableau de suivi des indicateurs de performance	98, 99	3.19 + 3.20
Axe 1 : Rentabilité Financière	100	EC1
Axe 2 : Sécurité	101	3.16 + 3.20 + EN2 + EN5 + EN8 + EN10->EN12 + EN14 + EN27 + EN34
Axe 3 : Environnement	105	3.20 + LA5->LA7 + LA15 + PR1
Axe 4 : Dialogue avec les partenaires	109	2.9+3.9 + 3.10 + LA4
Axe 5 : Développement des compétences	111	LA1->LA4 + LA9 + LA10 + LA16 + LA17
Axe 6 : Innovation et Qualité	114	3.16 + PR1 + PR2 + EN14 + EN16
Axe 7 : Gouvernance d'entreprise	117	LA13 + LA4 + 3.1->3.6
Axe 8 : Citoyenneté Responsable	118	EC10+S01 + LA4 + LA16
Global Compact	120	3.14 + 3.16 + EN33 + LA14 + HR1->HR7 + LA10 + LA11 + LA14 + S02 + S03

Contact

Internet : www.arcelor.com

Email : sustainability@arcelor.com



SESTAO - ESPAGNE - 17H00 >

ARCELOR REVALORISE LES ACIERS USAGÉS QUI SERVIRONT À LA FABRICATION DE NOUVEAUX PRODUITS. QUAND QUOTIDIENNEMENT

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

INFORMATIONS JURIDIQUES p.127

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT ARCELOR p.128

Dénomination et siège social	p.128
Forme juridique	p.128
Date de constitution et durée	p.128
Objet social	p.128
Lieu de consultation des documents juridiques relatifs à l'émetteur	p.128
Exercice social	p.128

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL p.129

Capital autorisé	p.129
Évolution du capital	p.129
CONTENTIEUX	p.130
BARRIÈRES COMMERCIALES	p.131
Mesures antidumping et anti-subsvention	p.131
Actions défensives	p.131
Actions offensives : Union européenne	p.132
Clause de sauvegarde	p.133
Quotas à l'importation	p.134



< VARSOVIE - POLOGNE - 17H00

CHACUN Y MET UN PEU DU SIEN, C'EST TOUT L'ENVIRONNEMENT QUI EN BÉNÉFICIE.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	p.135
SOMMAIRE DE L'ANNEE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	p.136
ANNEE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	p.140
RAPPORT SANS RÉSERVE DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES	p.141
	p.206

COMPTES ANNUELS D'ARCELOR SA

BILAN D'ARCELOR SA	p.207
COMPTE DE PROFITS ET PERTES DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2004	p.208
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	p.209
ANNEE	p.210
RAPPORT SANS RÉSERVE DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES	p.218

INFORMATIONS JURIDIQUES

Renseignements de caractère général concernant Arcelor

DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Dénomination sociale : Arcelor

Siège social et principal établissement : 19, avenue de la Liberté, L-2930, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

FORME JURIDIQUE

Arcelor est une Société anonyme de droit luxembourgeois. Arcelor est inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82454.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Arcelor a été constituée le 8 juin 2001 pour une durée illimitée.

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet principal, directement ou indirectement, la fabrication, le traitement et le commerce de l'acier, de produits sidérurgiques et de tous autres produits métallurgiques, ainsi que de tous les produits et matériaux utilisés dans leur fabrication, leur traitement et leur commercialisation, et toutes les activités industrielles

et commerciales directement ou indirectement liées à ces objets, y compris les activités de recherche et la création, l'acquisition, la détention, l'exploitation et la vente de brevets, de licences, de savoir-faire et plus généralement de droits de propriété intellectuelle et industrielle.

LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES RELATIFS À L'ÉMETTEUR

Les statuts d'Arcelor peuvent être consultés au siège social. Les statuts sont également déposés auprès du Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, auprès du greffe du tribunal de commerce de Bruxelles et auprès du greffe du tribunal de commerce de Paris et en Espagne (accompagnés d'une traduction en langue espagnole) auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV), des Bourses espagnoles et de l'entité espagnole de liaison. Le Rapport annuel, les comptes annuels non consolidés, les états financiers consolidés ainsi que les données financières semestrielles et trimestrielles publiées par la Société peuvent

être consultés au siège social où une copie pourra en être obtenue. Les comptes annuels non consolidés et les états financiers consolidés sont également déposés auprès du Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, en Belgique auprès de la Banque nationale de Belgique et en France auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF). En Espagne, ces documents ainsi que les données financières semestrielles et trimestrielles sont déposés auprès de la CNMV et des Bourses espagnoles et auprès de l'entité espagnole de liaison. Ces documents peuvent également être consultés sur le site Internet www.arcelor.com.

EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de 12 mois. Il commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

Renseignements sur le capital

CAPITAL AUTORISÉ

Le capital autorisé, y compris le capital souscrit, s'élève à 5 000 000 000 euros. La partie non souscrite du capital autorisé est susceptible d'être entamée par l'exercice de

droits de conversion ou de souscription d'ores et déjà conférés par Arcelor.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Arcelor a été constituée en date du 8 juin 2001 avec un capital social de 32 250 euros.

Le 15 février 2002, Arcelor a émis 516 215 823 nouvelles actions en contrepartie des actions Aceralia, Arbed et Usinor apportées lors des Offres Publiques d'Échange initiales sur ces sociétés et en contrepartie de l'apport de 1 561 668 actions Arbed par Staal Vlaanderen NV.

Par la suite, conformément aux réglementations applicables, Arcelor a réouvert l'offre sur Arbed au Luxembourg et en Belgique et l'offre sur Usinor en France, les modalités des offres restant inchangées.

Le 18 mars 2002, Arcelor a émis 12 138 238 nouvelles actions supplémentaires en contrepartie des actions Arbed et Usinor apportées lors de la réouverture des Offres Publiques d'Échange sur Arbed et Usinor et en contrepartie de l'apport par Arbed España BV de 297 354 actions Aceralia.

Le 5 août 2002, Arcelor a émis 3 351 776 actions nouvelles en contrepartie des actions Usinor apportées à l'Offre Publique de Retrait par voie d'échange portant sur les actions Usinor

encore en circulation. Par la suite, les titulaires d'actions Usinor ont pu exercer leur faculté d'échange. Dans ce cadre Arcelor a émis le 22 août 2002, 414 939 actions nouvelles en contrepartie de 414 939 actions Usinor, le 6 novembre 2002, 239 183 actions nouvelles en contrepartie de 239 183 actions Usinor, le 9 janvier 2003, 104 183 actions nouvelles en contrepartie de 104 183 actions Usinor, le 9 avril 2003, 258 985 actions nouvelles en contrepartie de 258 985 actions Usinor, le 9 juillet 2003, 102 685 actions nouvelles en contrepartie de 102 685 actions Usinor, le 9 octobre 2003, 208 534 actions nouvelles en contrepartie de 208 534 actions Usinor, et le 9 avril 2004, 104 477 actions nouvelles en contrepartie de 104 477 actions Usinor.

Le 27 juillet 2004, Arcelor a émis 106 629 054 actions nouvelles souscrites à la suite de l'émission de 533 145 273 bons de souscription d'actions.

Au 31 décembre 2004, le capital social souscrit d'Arcelor s'élève à 3 198 871 635 euros et est représenté par 639 774 327 actions sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Date	Nombre d'actions	Opérations sur le capital
08/06/2001	25 800	Création de Newco devenue Arcelor
11/12/2001	6 450	Révision du pair comptable par l'Assemblée générale extraordinaire
15/02/2002	499 434 342	Offre Publique d'Échange sur les actions Aceralia, Arbed et Usinor
15/02/2002	516 222 273	Apport des actions Arbed détenues par Staal Vlaanderen NV
18/03/2002	528 360 511	Réouverture OPE pour Arbed et Usinor et apport d'actions Aceralia par Arbed España BV
05/08/2002	531 712 287	Offre Publique de Retrait par voie d'Échange sur les actions Usinor
22/08/2002	532 127 226	Apport actions Usinor
06/11/2002	532 366 409	Apport actions Usinor
09/01/2003	532 470 592	Apport actions Usinor
09/04/2003	532 729 577	Apport actions Usinor
09/07/2003	532 832 262	Apport actions Usinor
09/10/2003	533 040 796	Apport actions Usinor
09/04/2004	533 145 273	Apport actions Usinor
27/07/2004	639 774 327	Bons de souscription d'actions Arcelor

Titres donnant accès au capital

Le 27 juin 2002, Arcelor a émis un emprunt obligataire d'un montant de 749 999 981,50 euros à 3 % avec échéance finale 2017, à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes d'Arcelor (O.C.E.A.N.E. 2017). Cet

emprunt est représenté par 38 961 038 obligations d'une valeur nominale unitaire de 19,25 euros. Suite à l'émission des bons de souscription le 29 juin 2004, le ratio d'échange en titre a été ajusté de 1 pour 1 à 1 pour 1,027.

Contentieux

La direction des Affaires juridiques d'Arcelor effectue un recensement des litiges en cours et dont l'enjeu serait supérieur à 500 000 euros dans un rapport de litige

(« litigation report ») mis à jour régulièrement. Arcelor n'a connaissance d'aucun litige significatif qui pourrait altérer sa situation financière.

Barrières commerciales

La libéralisation des échanges a conduit à la création d'instruments nationaux de défense commerciale pour réguler les échanges internationaux. Adoptés au niveau international par les accords du GATT, dont le dernier date de 1994, les principaux instruments de défense commerciale sont la législation antidumping et anti-subsidiation (*countervailing duty*), les clauses de sauvegarde et les accords d'auto-limitation.

Les dernières années ont été marquées par un fort développement d'actions de défense commerciale, en particulier la mise en œuvre de la législation antidumping et anti-subsidiation par un nombre accru de pays. Cette tendance de fond est accentuée par l'ouverture d'une enquête au titre de la clause de sauvegarde initiée en juin 2001 par les États-Unis.

Les mesures de sauvegarde permettent de protéger une branche de l'industrie nationale lorsqu'un produit est importé en quantité accrue et qu'il porte ou menace de porter un préjudice grave à cette industrie, mais elles n'ont pas pour objet de lutter contre les pratiques dites déloyales.

Les droits antidumping visent à éliminer l'effet de la pratique commerciale qui consiste à vendre une marchandise sur un marché étranger à un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur. Ils sont équivalents à la différence entre le prix de vente sur le marché intérieur et le prix de vente sur le marché d'exportation.

Les droits anti-subsidiation visent à annuler l'effet des avantages résultant des subventions, directes ou indirectes, pour les produits importés.

MESURES ANTIDUMPING ET ANTI-SUBVENTION

Actions défensives

États-Unis

Aciers plats au carbone

Certains aciers plats au carbone produits par Arcelor sont soumis à des droits antidumping et à des droits anti-subsidiation aux États-Unis. Les produits concernés sont les suivants :

- **Plaques et tôles fortes** : en 2000, les États-Unis ont mis en place des droits antidumping de 10,41 % et des droits anti-subsidiation sur les importations en provenance de France (groupe Usinor). Les droits anti-subsidiation ont été révoqués par le département du Commerce américain (« US Department of Commerce » ou « DoC ») en novembre 2003 comme étant incompatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce. Les taux de dumping sont susceptibles de faire l'objet de révisions annuelles. De plus, tous les cinq ans, le DoC et la Commission du commerce international (« International Trade Commission » ou « ITC ») doivent procéder à une revue spéciale (*sunset review*) pour décider si la révocation des droits antidumping et des droits anti-subsidiation peut conduire à la continuation ou à la résurgence du dumping. Cette revue quinquennale interviendra en 2005.

Depuis 1993, des droits antidumping et anti-subsidiation sont aussi applicables sur les importations en provenance de Belgique et d'Espagne. Ainsi Cockerill Sambre fait l'objet de droits antidumping de 6,75 %, et anti-subsidiation de 23,15 %. Les importations de tôles fortes sur mesure du groupe Aeralia font l'objet de droits antidumping de 105,61 % et de droits anti-subsidiation de 36,86 %. La procédure de révision quinquennale (*sunset review*) doit aussi intervenir en 2005.

- **Produits plats laminés à froid revêtus anticorrosion** : des droits antidumping de 29,41 % et anti-subsidiation de 15,13 % frappent les importations en provenance notamment de France. La procédure de révision quinquennale (*sunset review*) doit aussi intervenir en 2005.
- **Produits plats laminés à froid** : en 2001, une enquête antidumping et anti-subsidiation a été conduite par les autorités américaines contre les importations de ces produits en provenance de 20 pays : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chine, France, Allemagne, Inde, Japon, Corée, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Russie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Taiwan, Thaïlande, Turquie et Venezuela. L'ITC a finalement décidé que l'industrie sidérurgique américaine n'avait pas subi de préjudice du fait de ces importations. Il a donc été mis un terme à l'enquête. Cette décision a fait l'objet d'un appel devant la Cour du commerce international des États-Unis (« Court of International Trade » ou « CIT ») par certains producteurs d'acier américains. Cet appel est

toujours pendant. En cas d'annulation de la décision de l'ITC, des droits antidumping seront imposés sur les importations de laminés à froid en provenance des pays listés ci-dessus. Les importations aux États-Unis de certaines filiales d'Arcelor pourraient de ce fait être concernées par de nouveaux droits antidumping et anti-subsidation.

Aciers longs au carbone

En 2002, le DoC a décidé d'imposer des droits antidumping sur les importations de certains produits longs venant du Luxembourg, d'Allemagne et d'Espagne. L'ITC a toutefois précisé que l'industrie sidérurgique américaine n'avait pas subi de préjudice du fait des importations venant de ces pays. Par conséquent, il a été mis un terme à l'enquête antidumping qui avait été ouverte en juin 2001. Cette décision a elle aussi fait l'objet d'un appel devant le CIT par certains producteurs d'acier américains. Cet appel est toujours pendant. En cas d'annulation de la décision de l'ITC, des droits antidumping seront imposés sur les importations de certains produits longs au carbone en provenance du Luxembourg, d'Allemagne et d'Espagne. Les importations aux États-Unis de certaines filiales d'Arcelor pourraient de ce fait être concernées par de nouveaux droits antidumping et anti-subsidation.

Aciers inoxydables

Certains aciers inoxydables produits par Arcelor sont soumis à des droits antidumping et à des droits anti-subsidation aux États-Unis. Les produits concernés sont les suivants :

- **Aciers plats inoxydables en provenance de France** : les droits antidumping sont actuellement fixés à 2,93 %. Les droits anti-subsidation ont été annulés en 2003. Une revue annuelle et une revue quinquennale de l'ordonnance antidumping sont en cours.
- **Aciers longs inoxydables en provenance de France** : les importations aux États-Unis de fils d'acier inoxydable venant de France sont soumises à des droits antidumping de 7,19 %. La revue quinquennale (*sunset review*) aura lieu en 2005.
- **Barres aciers inoxydables** : en 2001, le DoC et l'ITC ont ouvert une enquête relative aux importations de barres en acier inoxydable en provenance de France et d'Italie. Le DoC a calculé un taux de droits antidumping de *de minimis* pour les importations en provenance d'Italie (Tréfileries Bedini), signifiant qu'aucun droit antidumping n'est imposé à l'entrée de ces produits aux États-Unis. En revanche le DoC a calculé un taux de droits antidumping de 3,90 % pour les importations en provenance de France (Ugine Savoie-Imphy). Les deux ordonnances sont en cours de revue.

- **Bobines fortes en acier inoxydable** : les importations en provenance de Belgique sont actuellement soumises à des droits antidumping de 3 % et anti-subsidation de 0,97 %. Une procédure de révision quinquennale (*sunset review*) et une procédure de revue annuelle sont actuellement en cours.

Brésil

En mai 2000, le gouvernement brésilien a imposé un droit antidumping de 30,9 % contre Ugine, sur les importations d'aciers plats inox laminés à froid d'une épaisseur inférieure à 3 mm.

Canada

Suite aux procédures de révision quinquennale intervenues en 2004, les droits antidumping qui étaient imposés par les autorités canadiennes sur certaines tôles fortes d'acier au carbone laminées à chaud en provenance d'Espagne (Aceralia), sur certains produits plats carbone laminés à chaud en provenance de France (Usinor), sur certains produits plats carbone laminés à froid en provenance de Belgique (Sidmar) et sur certains produits plats résistant à la corrosion en provenance d'Allemagne (Stahlwerke Bremen) ont tous été annulés entre mai et août 2004.

Suite à une décision des autorités canadiennes en 2001, des droits antidumping demeurent toutefois en vigueur sur les importations de certains produits plats carbone laminés à chaud en provenance du Brésil (CST). Des droits antidumping de 77 % sont imposés sur ces produits.

Suite à une décision des autorités canadiennes de 1998 renouvelée en 2003, des droits antidumping sont en vigueur sur les importations de certaines barres rondes en acier inoxydable en provenance de France (Ugitech). Depuis 1998, des droits antidumping de 110 % sont imposés sur ces produits par les autorités canadiennes. Ces mesures font actuellement l'objet d'une demande de révision intérimaire devant les autorités canadiennes.

Actions offensives : Union européenne

Certains aciers plats inoxydables laminés à froid en provenance des États-Unis

En septembre 2003, la Commission européenne a imposé des droits antidumping provisoires sur les importations en provenance des États-Unis de certains aciers plats inoxydables laminés à froid (20,6 % sur les importations en provenance d'AK Steel Corporation, 25 % sur les importations en provenance d'autres sociétés). En mars 2004, suite à une demande d'Eurofer, la Commission européenne a mis un terme à cette action offensive antidumping.

Certains aciers plats au carbone laminés à chaud en provenance de l'Inde, de Taiwan, de la Serbie-Monténégro, de la Bulgarie et de l'Afrique du Sud

En septembre 2004, le Conseil, sur proposition de la Commission européenne, a terminé les mesures antidumping contre les importations de certains aciers plats au carbone laminés à chaud en provenance de l'Inde (0 %, - 18,1 %), de Taiwan (2,1 %, - 24,9 %), de la Serbie-Monténégro (15,4 %), de la Bulgarie (7,5 %) et de l'Afrique du Sud (5,2 %, - 37,8 %).

Certaines tôles acier quarto en provenance de l'Inde, de la Chine et de la Roumanie

En août 2000, le Conseil, sur proposition de la Commission européenne, a imposé des droits antidumping définitifs contre les importations de certaines tôles acier quarto en provenance de l'Inde (22,3 %), de la Chine (8,1 %) et de la Roumanie (5,7 %, - 11,5 %).

Clause de sauvegarde

États-Unis : fil machine

Les importations de la majorité des différents types de fil machine en provenance de tous les pays producteurs (sauf le Canada et le Mexique) font l'objet d'un quota maximum. En 2001, le quota pour les pays membres de l'Union européenne a été fixé à 419 948 tonnes.

États-Unis : certains types d'aciers

Le 4 décembre 2003, le président des États-Unis a levé les droits qu'il avait imposés en mars 2002 sur certains types de produits plats, et en particulier les plaques, tôles fortes, ronds à béton, laminés à chaud, laminés à froid, produits revêtus, aciers étamés, barres laminées à chaud, barres laminées à froid, certains tubes, certains accessoires en acier au carbone et alliés, barres en acier inoxydable, fil machine en inox, et aciers outils alliés. Ces droits avaient initialement été fixés à 30 % pour les produits plats au carbone, 15 % pour les tubes, les ronds à béton et les barres en inox, et 8 % pour les fils. En mars 2003, ces droits avaient été diminués respectivement à 24, 12, 10 et 7 %. Les importations de plaques étaient soumises à des quotas de 4,9 millions de tonnes pour la première année, puis 5,35 millions de tonnes pour la deuxième année.

Par ailleurs, les mesures de sauvegarde ménagent la possibilité de négocier des exclusions individuelles par produit. Arcelor et ses filiales fabriquent de nombreux produits qui ne sont pas fabriqués par l'industrie sidérurgique américaine. En 2002 et 2003, Arcelor a réussi à négocier avec succès avec l'administration américaine plus de 75 exclusions relatives à ses produits.

Europe

En décembre 2003, la Commission européenne a éliminé les contingents tarifaires applicables sur certains produits en aciers (rouleaux laminés à chaud, tôles laminées à chaud, bandes et feuillards laminés à chaud, produits plats laminés à chaud, tôles laminées à froid, raccords de tuyauterie, brides).

Cette décision a été prise suite à la décision de l'administration américaine d'éliminer ses propres mesures de sauvegarde à l'encontre des importations aux États-Unis de certains produits sidérurgiques.

Canada : aciers plats au carbone et alliés, certains aciers longs et alliés

En octobre 2003, le gouvernement canadien a décidé de ne pas imposer de mesure de sauvegarde sur les importations de produits sidérurgiques étrangers.

Pologne

En mars 2003, le gouvernement polonais a décidé d'imposer des mesures de sauvegarde sur huit produits et ce pour une période de deux ans (de mars 2003 à mars 2005). Les produits concernés par ces quotas sont : les produits plats non alliés laminés à froid, à chaud et galvanisés, les produits plats non alliés avec un revêtement organique, les aciers alliés plats électriques, les barres non alliées laminées à chaud, les tubes soudés, les tubes sans soudure.

Hongrie

En avril 2003, le gouvernement hongrois a décidé d'introduire des mesures de sauvegarde sur sept produits. Ces mesures sont effectives pour une période de deux ans à compter d'avril 2003. Les produits concernés par ces quotas sont : les produits plats non alliés laminés à froid, à chaud ainsi que certains produits longs et tubes.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)

De février 2002 à juin 2004, les pays producteurs d'acier ont discuté au sein de l'OCDE les éléments de l'Accord international sur les subsides, afin d'éliminer tous les subsides spécifiques à l'industrie sidérurgique, faussant la concurrence internationale dans le secteur de l'acier. Faute d'avoir pu surmonter les principaux désaccords entre les participants, le Groupe à Haut Niveau, composé de 37 pays et de représentants de l'Union européenne, totalisant environ 90 % de la production mondiale de l'acier, a suspendu la poursuite des négociations sur cet Accord (29 juin 2004). Cependant, les pays participants ont réaffirmé leur intérêt à conclure l'Accord. Pour cette raison, le Groupe à Haut Niveau

a conclu que les divergences persistantes nécessitent la poursuite des examens et des discussions informelles entre les pays participants, afin de réduire les écarts de positions et, ainsi, de faire avancer les négociations. Le Groupe à Haut Niveau devrait se réunir à nouveau en 2005 pour évaluer les chances de conclure les négociations avec succès.

OMC (Organisation mondiale du commerce)

En septembre 2004, l'OMC a établi, sur demande de l'Union européenne, un deuxième Groupe spécial dans l'affaire du « USA Privatisation », afin de décider sur la légalité de la nouvelle méthodologie américaine pour évaluer l'applicabilité des droits d'anti-subsidiation dans le cadre des affaires de procédures d'anti-subsidies liées aux privatisations de l'industrie sidérurgique française, anglaise, allemande et espagnole.

En juillet 2004, l'OMC a établi, sur demande de l'Union européenne, un Groupe spécial dans l'affaire du « Zeroing » pour étudier la compatibilité du recours par les États-Unis à la « réduction à zéro », lors du calcul du dumping. La « réduction à zéro » est une méthode de calcul consistant à ignorer les marges négatives de dumping, ce qui gonfle le taux de droit antidumping des exportateurs, notamment les exportateurs de l'acier européens.

En août 2004, l'OMC a autorisé l'Union européenne et sept pays (Brésil, Canada, Chili, Inde, Japon, Corée du Sud et

Mexique) à dresser des droits supplémentaires à l'importation des produits américains, en rétorsion à l'amendement « Byrd », une législation antidumping américaine, jugée illégale par l'OMC en septembre 2002. Cet amendement, dont l'OMC avait demandé l'abrogation avant le 27 décembre 2003, permet au gouvernement américain de reverser les taxes antidumping aux entreprises, ayant dénoncé des actes de dumping. Cette autorisation a limité la rétorsion jusqu'à 72 % des sommes perçues au titre de l'amendement, s'élevant, pour l'Union européenne, à un total d'environ 10 millions de dollars, imposables aux importations des produits américains.

En février 2004, l'OMC a autorisé l'Union européenne des mesures de rétorsion contre les États-Unis, suite à l'absence de la mise en conformité avec la décision de l'OMC, condamnant en 2000 la loi américaine « USA 1916 Antidumping Act ». Cette loi prévoit la possibilité d'accorder des dommages-intérêts au plaignant, équivalant à trois fois le dommage subi, causé par des pratiques de dumping, des amendes pouvant aller jusqu'à 5 000 millions de dollars ou une condamnation jusqu'à un an de prison. Cette rétorsion devrait prendre la forme d'une législation spécifique applicable aux importations américaines, faisant l'objet d'un dumping et similaire à la législation américaine (législation « miroir »).

QUOTAS À L'IMPORTATION

Sur base des accords de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, les importations en Europe des produits sidérurgiques en provenance de ces trois pays sont soumises à des quotas (quotas bilatéraux sur les importations d'acier en provenance de la Russie et du Kazakhstan, et contingents autonomes applicables aux importations d'acier en provenance de l'Ukraine).

En 2004, la Commission européenne a obtenu un accord avec la Russie sur un nouvel accord bilatéral, imposant des quotas à l'importation de 2 217 286 tonnes pour 2005 et 2 272 719 tonnes pour 2006. En attendant la signature et la mise en œuvre de cet accord, le Conseil a décidé, en décembre 2004, la mise en place des contingents autonomes s'appliquant, à partir du 1^{er} janvier 2005, sur les importations de l'acier russe, totalisant 2 041 210 tonnes pour 2005.

En attendant la négociation d'un nouvel accord bilatéral avec l'Ukraine pour 2005 et 2006, le Conseil a décidé, en décembre 2004, la mise en place des contingents autonomes,

s'appliquant, à partir du 1^{er} janvier 2005, sur les importations de l'acier ukrainien, totalisant 703 070 tonnes pour 2005.

En 2004, la Commission européenne a obtenu un accord avec le Kazakhstan sur un nouvel accord bilatéral, imposant des quotas à l'importation de 200 000 tonnes pour 2005 et 205 000 tonnes pour 2006. En attendant la signature et la mise en œuvre de cet accord, le Conseil a décidé, en décembre 2004, la mise en place des contingents autonomes s'appliquant, à partir du 1^{er} janvier 2005, sur les importations de l'acier en provenance du Kazakhstan, totalisant 155 743 tonnes pour 2005.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

États financiers consolidés

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	2004	2003
Chiffre d'affaires (Note 27)	30 176	25 923
Autres produits opérationnels	437	729
Production stockée et immobilisée	515	- 255
Consommation de matières premières et marchandises	- 14 759	- 12 095
Autres charges externes	- 6 337	- 6 307
Charges de personnel (Note 21)	- 4 868	- 5 071
Amortissements et dépréciations	- 1 225	- 1 601
Amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	78	111
Autres charges opérationnelles	- 823	- 696
Résultat opérationnel	3 194	738
Charges financières nettes (Note 22)	- 367	- 321
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	413	140
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	3 240	557
Impôts sur les résultats (Note 23)	- 523	- 141
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	2 717	416
Intérêts minoritaires	- 403	- 159
Résultat net – part du Groupe	2 314	257
Résultat par action - en euros (Note 14)		
avant dilution	4,26	0,54
après dilution	3,83	0,54

BILAN CONSOLIDÉ
ACTIF

(en millions d'euros au 31 décembre)

	2004	2003
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (Note 4)	157	- 551
Immobilisations corporelles (Note 5)	11 230	8 947
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 6)	1 366	1 758
Autres participations (Note 7)	528	307
Créances et autres actifs financiers (Note 8)	684	693
Impôts différés (Note 23)	1 284	1 436
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	15 249	12 590
Actifs courants		
Stocks (Note 9)	6 801	5 497
Clients (Note 10)	3 757	3 253
Autres débiteurs (Note 11)	1 372	1 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 12)	4 043	1 890
TOTAL ACTIFS COURANTS	15 973	12 018
TOTAL DES ACTIFS	31 222	24 608

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(en millions d'euros au 31 décembre)

	2004	2003
Capitaux propres		
Capital souscrit	3 199	2 665
Prime d'émission	5 397	4 795
Réserves consolidées	2 709	- 419
Écarts de conversion	- 403	- 308
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (NOTE 13)	10 902	6 733
Intérêts minoritaires (Note 15)	1 415	730
Passifs non courants		
Emprunts portant intérêt (Note 16)	4 348	4 871
Provisions pour pensions et avantages assimilés (Note 17)	1 652	1 733
Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail (Note 18)	887	718
Autres provisions à long terme (Note 19)	920	983
Impôts différés (Note 23)	629	289
Autres dettes	82	163
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	8 518	8 757
Passifs courants		
Fournisseurs	4 997	4 348
Partie à court terme des emprunts portant intérêt (Note 16)	2 293	1 551
Autres créditeurs (Note 20)	2 848	2 194
Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail (Note 18)	50	82
Provisions (Note 19)	199	213
TOTAL PASSIFS COURANTS	10 387	8 388
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31 222	24 608

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	2004	2003
Flux d'exploitation		
Résultat après impôts	2 717	416
Résultat des sociétés en équivalence, net de dividendes	- 336	- 48
Amortissements et dépréciations	1 147	1 490
Dotations aux provisions	31	85
Profits sur cession d'actifs	- 80	- 14
Dividendes encaissés	31	29
Variation du besoin en fonds de roulement	- 726	641
Autres postes	421	- 97
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION *	3 205	2 502
Flux d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 424	- 1 327
Acquisitions de filiales, nettes de trésorerie acquise (Note 3)	- 302	- 41
Acquisitions d'immobilisations financières	- 414	- 536
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	107	112
Cessions de filiales nettes de trésorerie cédée (Note 3)	459	284
Cessions d'immobilisations financières	192	399
TRÉSORERIE UTILISÉE PAR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 1 382	- 1 109
Flux de financement		
Augmentation de capital Arcelor S.A.	1 136	-
Autres apports en fonds propres	- 64	85
Dividendes versés	- 249	- 218
Encaissement provenant des dettes	1 205	1 891
Remboursement des dettes	- 1 578	- 2 444
Rachat de 4,56 % de minoritaires dans Aeralia	- 96	-
TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉES PAR LES) OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	354	- 686
Impact des variations des taux de change	- 24	- 56
Augmentation totale de la trésorerie	2 153	651
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 890	1 239
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 043	1 890

* Y compris les impôts payés qui s'élèvent à 199 millions d'euros (2003 : 29 millions d'euros) et les intérêts nets payés qui s'élèvent à 151 millions d'euros (2003 : 261 millions d'euros).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Capital souscrit	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves consolidées	Écarts de conversion	Capitaux propres (Note 13)	Intérêts minoritaires (Note 15)	Total
31 décembre 2002	2 662	4 791	- 745	261	- 237	6 732	661	7 393
PROFITS ET PERTES								
Résultats de l'exercice 2003				257		257	159	416
Écarts de conversion					- 71	- 71	28	- 43
DISTRIBUTIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES								
Dividendes distribués				- 181		- 181	- 37	- 218
Augmentation de capital	3	4				7		7
Rachat de minoritaires							- 87	- 87
Autres variations			- 6	- 5		- 11	6	- 5
31 décembre 2003	2 665	4 795	- 751	332	- 308	6 733	730	7 463
1 ^{ère} application IFRS 3				686		686		686
1^{er} janvier 2004	2 665	4 795	- 751	1 018	- 308	7 751	730	8 149
PROFITS ET PERTES								
Résultats de l'exercice 2004				2 314		2 314	403	2 717
Écarts de conversion					- 95	- 95	- 64	- 159
DISTRIBUTIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES								
Dividendes distribués				- 192		- 192	- 57	- 249
Augmentation de capital	534	602				1 136		1 136
Prise de contrôle de CST et Acindar- Note 13.6				158		158	23	181
Utilisation et résultat sur cession d'actions propres			387			387	4	391
Autres ajustements				- 14		- 14		- 14
Acquisitions et rachats de minoritaires				- 211		- 211	376	165
31 décembre 2004	3 199	5 397	- 364	3 073	- 403	10 902	1 415	12 317

SOMMAIRE de l'annexe aux états financiers consolidés

Montants en millions d'euros sauf indications contraires.

Note 1 - Généralités	p.141
Note 2 - Méthodes comptables	p.141
Note 3 - Variations du périmètre de consolidation	p.151
Note 4 - Immobilisations incorporelles	p.155
Note 5 - Immobilisations corporelles	p.157
Note 6 - Participations dans les entreprises mises en équivalence	p.158
Note 7 - Autres participations	p.160
Note 8 - Créances et autres actifs financiers	p.160
Note 9 - Stocks	p.161
Note 10 - Clients	p.162
Note 11 - Autres débiteurs	p.162
Note 12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.162
Note 13 - Capitaux propres	p.162
Note 14 - Résultat par action	p.164
Note 15 - Intérêts minoritaires	p.165
Note 16 - Emprunts portant intérêt	p.165
Note 17 - Provisions pour pensions et avantages assimilés	p.168
Note 18 - Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail	p.173
Note 19 - Autres provisions	p.174
Note 20 - Autres créditeurs	p.176
Note 21 - Charges de personnel	p.176
Note 22 - Résultat financier net	p.176
Note 23 - Impôts sur les résultats	p.177
Note 24 - Transactions avec les parties liées	p.179
Note 25 - Instruments financiers dérivés	p.180
Note 26 - Engagements donnés ou reçus	p.183
Note 27 - Informations sectorielles	p.184
Note 28 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	p.186
Note 29 - Rapprochement des informations financières du groupe Arcelor établies selon les principes comptables luxembourgeois et selon les principes adoptés par Arcelor au 31 décembre 2003	p.186
Note 30 - Organigramme simplifié du Groupe	p.187
Note 31 - Liste des sociétés du Groupe	p.188

Annexe aux états financiers consolidés

Les états financiers du groupe Arcelor pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 sont préparés en application des normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) en vigueur à cette date. Ces normes ont été partiellement adaptées par l'International Accounting Standards Board « IASB » en décembre 2003 et mars 2004 (5 nouveaux standards émis et 15 standards existants amendés), notamment dans la perspective de l'échéance 2005 fixée par l'Union européenne. À l'exception de la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises entrée en vigueur en 2004 et l'application des normes IAS 36 et 38 révisées qui en découlent, l'ensemble de ces normes (nouvelles ou amendées) n'est d'application qu'à compter du 1^{er} janvier 2005. Le groupe Arcelor n'anticipe cependant pas d'impacts significatifs de l'application de ces normes (nouvelles ou amendées) sur sa situation financière consolidée.

Note 1 – Généralités

Arcelor S.A. est une société de droit luxembourgeois, constituée le 8 juin 2001 dans le cadre du regroupement d'Aceralia, Arbed et Usinor, effectif au 28 février 2002.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2004 reflètent la situation comptable de Arcelor S.A. et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

Le Conseil d'administration a arrêté les états de synthèse consolidés au 31 décembre 2004 le 16 février 2005 et donné son autorisation à la publication des états financiers consolidés au 31 décembre 2004 le 18 mars 2005. Ces

comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière « IFRS » implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Note 2 – Méthodes comptables

1) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les dispositions de la section XVI de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, à l'exception notable de la comptabilisation et de l'évaluation des instruments financiers en application de la norme IAS 39. De plus, la présentation du bilan consolidé et du compte de profits et pertes consolidé diffère de celle

prévue par cette même loi. La présentation adoptée donne, de l'avis des administrateurs, une image plus appropriée du patrimoine et de la situation financière du Groupe.

Une réconciliation du résultat net et des capitaux propres du Groupe, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 avec les montants qui auraient été déterminés selon les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, est détaillée en note 29.

2) Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, arrondis au million le plus proche.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

3) Principes de consolidation

FILIALES

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les titres de filiales non significatives sont classés en tant qu'actifs non courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon

cette méthode, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont des sociétés dont le Groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

OPÉRATIONS ÉLIMINÉES EN CONSOLIDATION

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Le relevé complet des sociétés du Groupe au 31 décembre 2004 est fourni dans la note 31.

4) Regroupement d'entreprises

Le Groupe applique, depuis le 1^{er} janvier 2004, la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises en remplacement de la norme IAS 22.

GOODWILL

En application de la norme IFRS 3 :

- Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et dettes identifiables sont comptabilisées comme goodwills à l'actif du bilan. Ces différences positives ne font plus l'objet d'un amortissement mais sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur (voir paragraphe 8 ci-après sur les dépréciations d'actifs).
- Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et dettes identifiables acquis (goodwills négatifs) sont enregistrées directement en résultat de l'exercice et ne font plus l'objet de traitement différé (affectation à des charges ou pertes futures ou reprise en résultat sur base de la durée de vie résiduelle moyenne pondérée des actifs amortissables acquis). En première application de ce principe, le solde résiduel des goodwills négatifs au 31 décembre 2003 a été transféré en capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 (voir Note 4).

ACQUISITION D'ENTREPRISES PAR ACHATS SUCCESSIFS

Lorsque le regroupement (l'acquisition) s'effectue par achats successifs, chaque transaction importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du goodwill provenant de cette opération.

Les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération. Lorsqu'un achat complémentaire permet l'obtention du contrôle d'une entreprise, la part d'intérêt détenue précédemment par l'acquéreur est réévaluée sur base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat complémentaire. La contrepartie de la réévaluation est enregistrée en capitaux propres.

Lorsque les achats complémentaires interviennent après la prise de contrôle, la transaction est considérée comme une simple opération sur titres avec les actionnaires minoritaires : les actifs et passifs identifiables de l'entreprise contrôlée ne font pas l'objet de réévaluation ; l'écart positif ou négatif généré entre le coût d'acquisition et la quote-part complémentaire acquise dans l'actif net de l'entreprise est enregistré directement dans les capitaux propres de l'acquéreur.

INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

5) Méthodes de conversion

TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

ÉTATS FINANCIERS LIBELLÉS EN DEVICES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en devises étrangères, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

6) Actifs incorporels

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés

et les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles. Les dépenses relatives au goodwill généré en interne sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les actifs incorporels autres que le goodwill incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur une période maximale de 5 ans.

DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets et marques : 5 ans ;
- Coûts de développement capitalisés : 5 ans.

7) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le Groupe pour lui-même inclut le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la construction d'immobilisations corporelles sont immobilisés, comme élément du coût, sur la période de temps nécessaire pour préparer l'actif à son utilisation

prévue.

Les immobilisations corporelles sont par la suite comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Le coût de réfection périodique des hauts-fourneaux est capitalisé et amorti sur la durée prévue de la campagne de production.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au Groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de profits et pertes sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Les actifs corporels acquis antérieurement au 1^{er} janvier 2001 sont amortis sur des durées d'utilisation variant de 12 à 20 ans pour les constructions et installations industrielles et de 5 à 12 ans pour les autres immobilisations corporelles.

Pour les autres actifs corporels, les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

	Produits plats	Produits longs et inox	
		Fours électriques	Laminoirs
Bâtiments industriels	25 ans	25 ans	
Installations techniques et machines			
Phase à chaud : nouveaux investissements	25 ans	15 ans	25 ans
Phase à chaud : rénovation	15 ans	10 ans	15 ans
Phase à froid : nouveaux investissements	18 ans		18 ans
Phase à froid : rénovation	12 ans		15 ans
Phase à froid en aval	12 ans		12 ans
Autres	5 – 20 ans		

Contrats de location

Comptabilisation chez le preneur

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location-financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles. Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de profits et pertes.

8) Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les goodwill générés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont affectés, pour les

besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de profits et pertes.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers.

Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

REPRISE D'UNE PERTE DE VALEUR

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise.

9) Valeurs mobilières et autres titres de placement

Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

Les placements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont inclus dans les actifs non courants et sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en résultat.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs disponibles à la vente est définie comme la valeur boursière (offre) à la date de clôture, ou sur base des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

10) Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

11) Stocks

CONTRATS DE CONSTRUCTION

Les contrats de construction sont comptabilisés à leur coût de contrat augmenté des produits liés, déduction faite des facturations intermédiaires. Le coût du contrat inclut toutes les dépenses directement imputables au projet ainsi qu'une quote-part des frais généraux fixes et variables encourus dans le cadre de l'activité.

AUTRES STOCKS

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du coût moyen pondéré ou du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS) et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux, à l'exclusion des frais généraux administratifs. La valeur de marché des matières premières et des autres éléments stockés se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

12) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

13) Capital et réserves

RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions rachetées / actions propres sont déduites du total des capitaux propres et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou cédées.

DIVIDENDES

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée générale.

14) Emprunts obligataires convertibles en actions

Les emprunts obligataires convertibles en actions à la demande du porteur et dont le nombre d'actions à émettre ne varie pas en fonction des fluctuations de l'emprunt, sont comptabilisés comme des instruments financiers composés, déduction faite des coûts de transaction imputables. La composante des emprunts obligataires convertibles reprise en capitaux propres correspond à l'excédent de la valeur de remboursement sur la valeur actualisée des intérêts futurs et du nominal, déterminée en fonction du taux d'intérêt du marché d'une dette similaire n'ayant pas de composante « capitaux propres ». La charge d'intérêt reprise en résultat est calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

15) Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

16) Avantages du personnel

TYPES DE RÉGIMES

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, les engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts obligataires dont le risque de crédit est évalué AA et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe. Le calcul est effectué annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque les conditions d'un régime sont modifiées, la quote-part relative à l'accroissement des avantages afférents à des services passés du personnel est renseignée comme une charge et comptabilisée sur base linéaire en fonction de la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis. Dans la mesure où les droits sont immédiatement acquis, la charge est reprise directement en résultat.

Le Groupe comptabilise une fraction de ces écarts actuariels en produits ou en charges, si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent dix pour cent du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime à la clôture (politique du corridor). En deçà, les écarts actuariels latents ne sont pas considérés.

Lorsque le calcul des écarts actuariels conduit à une diminution de la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies, l'actif correspondant n'est reconnu qu'à hauteur du montant total net des pertes actuarielles, de la valeur actualisée du coût des services passés et d'éventuelles diminutions des cotisations futures.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

NATURE DES ENGAGEMENTS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Régimes complémentaires de retraite

Ces régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

Programmes de médailles du travail

Les programmes de médailles du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

Régimes de couverture médicale

Les régimes de couverture médicale concernent les filiales américaines du Groupe (couverture médicale du personnel durant la retraite – « post retirement medical care »). Les engagements comprennent également certains avantages annexes octroyés par des sociétés européennes du Groupe. La couverture médicale des salariés pour les entités européennes est assurée dans son ensemble par le biais de cotisations obligatoires auprès d'organismes sociaux étatiques. Ces cotisations obligatoires sont comptabilisées en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les engagements de certains régimes sont tout ou partiellement couverts par des contrats souscrits auprès de sociétés d'assurances ou fonds de pension, en fonction de la réglementation en vigueur dans le pays où les avantages sont octroyés (notion de « funded obligation »).

Les engagements externalisés sont évalués par des experts indépendants.

RÉMUNÉRATIONS EN ACTIONS OU LIÉES AUX ACTIONS

Arcelor SA dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2004. Par ailleurs, des options sur actions Usinor ont été attribuées à certains directeurs et employés d'Usinor.

Les options sur actions ont été émises au cours du marché à la date de l'attribution et peuvent être exercées à ce prix.

Aucun coût lié à ces avantages n'est comptabilisé en compte de résultat selon les normes internationales en vigueur au 31 décembre 2004. Lorsque les options sont exercées, les encaissements reçus diminués des coûts de transaction sont crédités au capital souscrit et à la prime d'émission.

Les politiques comptables du Groupe seront modifiées au 1^{er} janvier 2005 en application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions. Conformément à cette nouvelle norme, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 feront l'objet d'une valorisation spécifique (correspondant à la valeur de l'option à la date d'octroi) dont les effets seront pris en charge sur base linéaire sur la période d'acquisition des droits donnant lieu à la rémunération (voir Note 13.3 ci-après).

17) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail

Des indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en provision et en charges lorsque le Groupe est engagé à mettre fin au contrat de travail d'une ou plusieurs catégories de salariés avant l'âge de la retraite ou suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Ces indemnités de fin de contrat de travail ne confèrent pas au Groupe d'avantages économiques futurs (prestation de service des salariés) et sont donc comptabilisées immédiatement en charges.

Au sein du Groupe, les provisions pour indemnités de fin de contrat de travail se décomposent en deux catégories :

PROVISIONS SOCIALES DANS LE CADRE DE PLANS DE RESTRUCTURATION

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a annoncé auprès de l'ensemble des salariés concernés ou de leurs représentants un plan social détaillé et formalisé en application de la norme IAS 37. Ces plans sociaux peuvent se traduire par des mesures de licenciement ou de mise en départ en préretraite.

Les indemnités sont calculées en fonction du nombre approximatif des personnes pour lesquelles il doit être mis fin au contrat de travail. Lorsqu'elles sont exigibles à plus de douze mois après la clôture, elles sont actualisées par application d'un taux correspondant au taux de rendement des emprunts obligataires de sociétés de première catégorie et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe.

PLANS DE PRÉRETRAITE

Au sein du Groupe, les programmes de préretraite constituent le plus souvent la mise en œuvre de plans sociaux ; cette mise en œuvre est considérée effective lorsque les salariés concernés ont été formellement informés et que les engagements ont fait l'objet d'un calcul actuariel approprié. Les plans de préretraite peuvent également être liés à des conventions collectives signées avec certaines catégories de salariés.

Les engagements, dans les deux cas de figure évoqués, sont calculés sur base du nombre effectif de personnes susceptibles de partir en préretraite conformément à la norme IAS 19. Le calcul est effectué annuellement par un actuaire. Les engagements sont actualisés en fonction d'un taux correspond au taux de rendement des emprunts obligataires de sociétés première catégorie et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe.

18) Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe.

GARANTIES TECHNIQUES

Une provision pour garanties techniques est comptabilisée lorsque des produits ou services sujets à garantie technique sont vendus. L'estimation du montant à provisionner est fonction de l'expérience passée et se fonde sur la simulation de tous les scénarios possibles en fonction de leur probabilité de survenance respective.

RESTRUCTURATION

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan de restructuration ont fait l'objet d'une

annonce publique.

ENVIRONNEMENT

Le Groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables, et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

CONTRATS DÉFICITAIRES

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables permettant de satisfaire aux obligations contractuelles.

19) Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

20) Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Par conséquent, compte tenu du caractère cyclique de l'activité, des actifs d'impôt peuvent être comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

21) Chiffre d'affaires, produits d'intérêts et dividendes

VENTES DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises.

CONTRATS DE CONSTRUCTION

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat associés sont comptabilisés respectivement en produits et charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat de construction. Le degré d'avancement est évalué sur base d'examen des travaux réalisés.

Les pertes attendues sur les contrats de construction sont immédiatement comptabilisées en charges.

PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DIVIDENDES

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur base du taux de rendement effectif.

Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'Assemblée générale les a approuvés.

22) Politique de gestion des risques financiers

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, options, swaps « commodities », swaps de taux d'intérêt et contrats de change à terme, pour se couvrir contre les risques de change, de prix sur matières premières et de taux d'intérêt qui découlent des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits ou pertes latentes qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

À la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêts actuels et du risque de crédit des contreparties.

La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit ou la perte réalisée sur la partie de l'instrument de couverture que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

Si l'engagement ferme couvert ou la transaction prévue couverte conduit à comptabiliser un actif ou un passif, les profits ou pertes associés qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont sortis des capitaux propres et intégrés dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif.

La partie de couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits ou pertes résiduels sur l'instrument de couverture sont inclus en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture est maintenu dans les capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Lorsque la transaction se produit, le principe de comptabilisation détaillé ci-dessus s'applique. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se produise, le produit ou la charge net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts, en fonction du risque couvert, correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

COUVERTURE D'UN INVESTISSEMENT NET DANS UNE ENTITÉ ÉTRANGÈRE

Lorsqu'une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion entre la devise et l'euro sont directement comptabilisés dans les capitaux propres. Quand l'instrument de couverture est un instrument dérivé, la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres ; la partie inefficace étant comptabilisée immédiatement en résultat net.

Lorsque le caractère de couverture n'est pas démontré, tout le profit ou la perte réalisé est porté en résultat.

23) Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont identifiés dans la ligne « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont identifiés dans la ligne « passifs non alloués ».

Note 3 - Variations du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2004, le périmètre de consolidation du groupe Arcelor comprend, au côté d'Arcelor S.A., 361 sociétés consolidées par intégration globale (31 décembre 2003 : 442 sociétés consolidées par intégration globale). Par ailleurs, le Groupe met 185 sociétés en équivalence (31 décembre 2003 : 227 sociétés mises en équivalence). La diminution du nombre d'entreprises consolidées par intégration globale s'explique principalement par l'exclusion du périmètre de consolidation, au 1^{er} janvier 2004, de 59 sociétés non significatives. Dans le même contexte, 2 entités ont été retirées des sociétés mises en équivalence. Par ailleurs, le Groupe a également procédé à certaines cessions et acquisitions dont les principales sont reprises ci-dessous :

Acquisitions

CST

Au 31 décembre 2003, le groupe Arcelor détenait 29,61 % dans la société mise en équivalence Companhia Siderúrgica de Tubarão (CST – Brésil, Aciers Plats Carbone). Au cours de l'exercice 2004, le Groupe a pris le contrôle de CST par étapes successives débutées en 2003 et concrétisées par l'exercice d'options d'achat-vente négociées avec les autres actionnaires inclus dans le pacte d'actionnaires de CST.

Cette acquisition inclut une première prise de participation complémentaire de 20,11 % le 29 juillet, au terme de laquelle Arcelor détient 49,72 %. Le 14 octobre, la renonciation au profit d'Arcelor, aux droits de préemption par les parties au pacte d'actionnaires CST, en particulier JFE Steel Corporation (JFE), les autres actionnaires japonais et California Steel Industries Inc. (CSI), permet au Groupe d'exercer à tout moment les options d'achat-vente signées avec Companhia Vale do Rio Doce (CVRD) et ACESITA et portant sur les actions ordinaires soumises au pacte d'actionnaires CST.

Aussi, à cette même date, le Groupe a conclu des accords définitifs avec CVRD, JFE, les autres actionnaires japonais et CSI, tous signataires du pacte d'actionnaires de CST. Ces accords portaient sur la cession, le transfert de droits et obligations, ainsi que sur des options d'achat relatives à des actions ordinaires CST. La conclusion de ces accords permet à Arcelor de consolider pleinement CST à partir du 1^{er} octobre 2004 avec un pourcentage d'intérêt total de 71,23 %.

Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- 14 octobre : les accords précédemment cités, incluant

notamment le transfert de droits et obligations, permettent au Groupe de considérer ces actions dans le pourcentage d'intérêt total en conformité avec IFRS 3. Ces accords portent sur 24,51 % des droits votants ou 9,46 % des intérêts totaux de CST,

- 3 novembre : concrétisation de l'option d'achat-vente signée avec ACESITA, augmentant le taux de contrôle du Groupe de 10,74 % et le pourcentage d'intérêts total de 4,14 %,
- 17 décembre : concrétisation de l'option d'achat-vente signée avec CVRD, augmentant le taux de contrôle du Groupe de 20,51 % et le pourcentage d'intérêt total de 7,91 %.

Par ailleurs, au 7 décembre, le Groupe a pu racheter les actions ordinaires détenues par le fonds de pension des employés de CST (FUNSSEST) et augmentait ainsi son taux de contrôle à 94,71 % et son pourcentage d'intérêt total à 73,34 % (ou 70,20 % respectivement 63,89 % abstraction faite des options d'achat-vente négociées avec JFE, les autres actionnaires japonais et CSI).

Acindar

Le 7 mai 2004, Arcelor, via sa filiale Belgo-Mineira (Brésil, Aciers Longs Carbone), a pris le contrôle d'Acindar (Industria Argentina de Aceros S.A., Argentine, Produits Longs Carbone) en portant sa participation de 20,40 % à 66,06 %. En tenant compte des minoritaires de Belgo-Mineira, les droits nets d'Arcelor dans Acindar sont de 35,6 %. Acindar, précédemment mis en équivalence, est consolidé par intégration globale à partir du 1^{er} mai 2004. Par ailleurs, le 3 octobre 2004, suite à l'exercice par Belgo-Mineira de l'option de conversion attachée aux warrants, le taux de participation du Groupe est passé de 66,06 % à 72,68 %. Au 31 décembre 2004, les droits nets du Groupe dans Acindar s'établissent à 41,04 %.

Autres acquisitions

Le Groupe a également acquis en avril 2004 le contrôle de la société Ravené Schäfer GmbH (anciennement DEAG) (Allemagne, Distribution – Transformation – Trading).

Par ailleurs, Arcelor a procédé au cours de l'exercice 2004 à des rachats significatifs d'intérêts minoritaires.

Le 8 janvier 2004, l'Assemblée générale d'Aceralia a décidé le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) de ses propres actions au prix de 17 euros par action. Au terme de l'offre qui portait sur 6 207 061 actions, soit 4,97 % du capital, 5 006 342 actions ont été acquises. L'action a été retirée de la cote des Bourses espagnoles le 2 mars 2004.

Au 31 décembre 2004, la répartition du capital d'Aceralia s'établit comme suit : Arcelor (95,59 %), actions propres

(4,01 %) et autres actionnaires minoritaires (0,4 %). Étant donné que le droit de vote attaché aux actions propres est suspendu, le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt d'Arcelor s'établit à 99,58 %.

Depuis le 23 décembre 2004, Arcelor détient par ailleurs 100 % de sa filiale Stahlwerke Bremen (Allemagne, Aciers Plats Carbone) suite à l'acquisition de 30,3 % encore détenus par l'actionnaire minoritaire BIG (Bremer Investitions-Gesellschaft).

Cessions

Le 19 mars 2004, Arcelor a procédé à la cession de l'intégralité de sa participation (96 %) dans Thainox Steel Ltd (Thaïlande, Aciers Inoxydables).

Le 12 mai 2004, Arcelor a conclu un accord de cession de deux tréfileries espagnoles Emesa Trefilería SA et Industrias Gálycas SA (Espagne, Aciers Longs Carbone) à la société portugaise Socitrel.

Le 2 juin 2004, Arcelor a annoncé la cession de la majeure partie des actifs J&L Specialty Steel (États-Unis, Aciers Inoxydables) à Allegheny Technologies conformément aux termes d'un contrat signé le 17 février 2004.

Le 3 juin 2004, Arcelor et Bagoeta SL, actionnaire majoritaire de Conducciones y Derivas SA (Condesa), ont conclu une convention d'achat et de vente relative à l'activité Tubes du groupe Arcelor. Les sociétés ont obtenu l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes. Arcelor a vendu à Bagoeta SL 100 % du capital des sociétés Arcelor Tubes SA, Alessio Tubi Spa, Exma SA et Aceralia Tubos SL, 5 % du capital de Industube (les 5 % restant du capital de Industube ont été vendus aux autres associés de la Société) et 30 % du capital de Condesa. Les 18 % détenus dans Condesa par le groupe Arcelor ont fait l'objet d'une option d'achat exercée par Bagoeta SL dans le courant du 3^e trimestre 2004.

Le 22 juin 2004, Arcelor a vendu sa filiale détenue à 100 %, Aciérie de l'Atlantique SAS (Espagne, Aciers Longs Carbone) à la société Siderúrgica Añón SA.

Le 22 juillet 2004, Arcelor et la SNCI ont procédé à la cession de l'intégralité du capital détenu dans la société mise en équivalence IEE International Electronics & Engineering SA (Luxembourg, Autres activités) et spécialisée dans le développement de systèmes de sécurité automobiles à base de capteurs, à Apax Partners, associé aux sociétés BGL Investment Partners, Luxempart et au management d'IEE.

Le 23 juillet 2004, Arcelor et le fonds d'investissement

Chequers Capital sont parvenus à un accord définitif en vue de l'acquisition, par la société Financière Mistral, holding contrôlée par Chequers Capital, pour un prix de 5 euros par action, de la participation de 36 % détenue par le Groupe dans IMS-International Métal Service (France, Distribution, Transformation, Trading).

Arcelor a cédé fin juillet 2004 la totalité de sa participation 100 % dans la société J&F Steel LLC (États-Unis, Distribution, Transformation, Trading) à Ryerson-Tull.

Le 30 novembre 2004, Arcelor et le groupe Duferco ont signé un protocole d'accord en vue de la reprise par Duferco des

40 % du capital détenus par Arcelor dans Carsid (Belgique, Aciers Plats Carbone). L'ensemble des opérations a été finalisé le 15 décembre 2004.

Enfin, dans le cadre d'une réorganisation générale de la structure et de l'actionariat du groupe Gonvarri au cours du dernier trimestre 2004, Arcelor a cédé 25 % de sa participation dans ce dernier et ramené ainsi son taux de détention de 60 % à 35 %. Ces opérations incluaient notamment la cession de 36,05 % dans Gonsider SL par Aeralia ainsi que l'apport par Usinor de sa participation de 30 % dans Gonvarri Industrial à Holding Gonvarri, désormais seule participation d'Arcelor dans le groupe Gonvarri.

La juste valeur des actifs nets acquis est présentée ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Immobilisations incorporelles	3	-
Immobilisations corporelles	2 570	157
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	10
Autres participations	62	-
Créances et actifs financiers (commerciales et autres)	290	6
Stocks	248	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	257	4
Impôts différés actifs / passifs nets	- 345	43
Emprunts portant intérêts	- 631	- 3
Provisions pour pensions et avantages assimilés	-	- 3
Autres provisions	- 50	- 1
Dettes (fournisseurs et autres)	- 175	- 6
Intérêts minoritaires	- 624	-
Juste valeur des actifs nets acquis	1 605	207
Élimination de la contribution dans les entreprises mises en équivalence	- 504	-
Goodwill négatif net comptabilisé	- 78	- 30
Réévaluation des participations détenues lors de l'acquisition	- 186	-
Coût d'acquisition total	837	177
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	- 257	- 4
Solde payé au cours des exercices antérieurs	- 74	- 115
À payer lors d'exercices ultérieurs	- 204	- 17
DÉCAISSEMENT LIÉ À L'ACQUISITION	302	41

Concernant CST, les acquisitions successives ont été comptabilisées en conformité avec IFRS 3. La détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables a été réalisée au 1^{er} octobre 2004, date de consolidation de CST dans les comptes du Groupe. La juste valeur des actifs nets acquis s'établissait à 1 385 millions d'euros, diminuée du prix d'acquisition (721 millions d'euros) et de la contribution mise en équivalence (fin septembre : 504 millions d'euros) afin d'obtenir l'écart d'acquisition s'élevant à 160 millions d'euros. Cet écart d'acquisition, calculé à hauteur de 100 % part du Groupe, se décompose en :

- un écart d'acquisition négatif (37 millions d'euros) pour les acquisitions nouvelles jusqu'à obtention du contrôle ;
- une évaluation de la participation historique à la juste valeur. En tenant compte des acquisitions supplémentaires postérieures au contrôle, la réévaluation des fonds propres s'élève à 123 millions d'euros.

Dans une optique de tableau de flux de trésorerie, le décaissement net lié à l'acquisition de CST au titre de l'exercice 2004 (418 millions d'euros) s'obtient en soustrayant du prix d'acquisition (721 millions d'euros) le montant à payer en 2005 à JFE, les autres actionnaires japonais et CSI (162 millions d'euros) et la trésorerie acquise de CST (141 millions d'euros).

La juste valeur des actifs nets cédés est présentée ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Immobilisations incorporelles	2	-
Immobilisations corporelles	168	120
Participations dans les entreprises mises en équivalence	211	97
Autres participations	14	2
Créances et actifs financiers (commerciales et autres)	328	162
Stocks	246	186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48	19
Impôts différés actifs / passifs nets	- 4	- 3
Emprunts portant intérêts	- 207	- 149
Provisions pour pensions et avantages assimilés	- 24	- 5
Autres provisions	- 8	- 7
Dettes (fournisseurs et autres)	- 339	- 160
Intérêts minoritaires	-	- 23
Juste valeur des actifs nets cédés	435	239
Reprise goodwill net comptabilisé	-	- 13
SOUS-TOTAL (2)	435	226
PRIX DE CESSION (1)	515	339
RÉSULTAT DE CESSION (1)-(2)	80	113
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	- 5	- 11
Remboursement des dettes envers les sociétés cédées	- 11	- 13
À recevoir lors d'exercices ultérieurs	- 40	- 31
ENCAISSEMENT LIÉ À LA CESSION	459	284

Quant à Acindar, la juste valeur des actifs et passifs identifiables au 1^{er} mai 2004 s'établit à 220 millions d'euros, correspondant à la quote-part de Belgo-Mineira dans sa filiale. Avec un prix d'acquisition de 116 millions d'euros (les options de conversion en actions liées aux warrants pour 32 millions d'euros étant une opération intra-Groupe), un écart d'acquisition de 104 millions d'euros a été obtenu, se répartissant comme suit :

- un écart d'acquisition négatif de 41 millions d'euros, dont une part Groupe de 21 millions d'euros lié à la prise de contrôle au 1^{er} mai ;
- une évaluation de la participation historique à la juste valeur et un écart d'acquisition négatif comptabilisé en capitaux propres venant de la conversion des warrants (dilution des minoritaires) totalisant 63 millions d'euros, dont 35 millions en part Groupe.

Du point de vue du tableau de flux de trésorerie, le décaissement net positif de 116 millions d'euros lié à l'acquisition d'Acindar correspond à la situation de trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} mai 2004, étant donné que le Groupe a d'une part décaissé 74 millions d'euros au cours des années antérieures et aura d'autre part des décaissements sous forme d'annuités totalisant 42 millions d'euros jusqu'en 2011.

Note 4 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2004 <i>en millions d'euros</i>	Écart d'acquisition	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	- 766	239	228	- 299
1 ^{ère} application IFRS 3	1 032	-	-	1 032
Valeur brute à l'ouverture retraitée	266	239	228	733
Acquisitions	-	26	45	71
Cessions	-	- 40	-	- 40
Variations de périmètre	-	- 6	2	- 4
Écart de conversion	- 1	- 1	-	- 2
Transferts et autres		9	- 18	- 9
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE	265	227	257	749
Amortissements cumulés à l'ouverture	121	- 175	- 198	- 252
1 ^{ère} application IFRS 3	- 356	-	-	- 356
Amortissements cumulés à l'ouverture retraitée	- 235	- 175	- 198	- 608
Acquisitions / Cessions	-	40	-	40
Variations de périmètre	-	7	4	11
Dépréciations	- 12	-	-	- 12
Amortissements	-	- 34	- 8	- 42
Écart de conversion	2	-	-	2
Transferts et autres	3	- 6	20	17
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE	- 242	- 168	- 182	- 592
VALEUR NETTE COMPTABLE À L'OUVERTURE	- 645	64	30	- 551
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	23	59	75	157

Au 31 décembre 2003 <i>en millions d'euros</i>	Écart d'acquisition	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	TOTAL
Valeur brute à l'ouverture	- 1 041	216	235	- 590
Acquisitions	- 30	33	1	4
Cessions	23	- 3	- 3	17
Variations de périmètre	- 50	-	-	- 50
Écart de conversion	3	- 2	1	2
Autres	329	- 5	- 6	318
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE	- 766	239	228	- 299
Amortissements cumulés à l'ouverture	- 5	- 144	- 211	- 360
Acquisitions / Cessions	- 10	2	-	- 8
Amortissements	111	- 38	-	73
Écart de conversion	-	1	-	1
Autres	25	4	13	42
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE	121	- 175	- 198	- 252
VALEUR NETTE COMPTABLE À L'OUVERTURE	- 1 046	72	24	- 950
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	- 645	64	30	- 551

4.1 - Écarts d'acquisition positifs

DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS NETS EN 2004

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2003	Dépréciations	Autres	Valeur nette 2004
Usinor / S3P	8	-	-	8
Avis Steel	1	-	-1	-
Arcelor Profil	3	-	-	3
Galtec	3	-	-	3
Weha Edelstahl	2	-	-2	-
CFA	10	-10	-	-
Haironville Portugal	2	-	-	2
Belgo Mineira / Dedini	-	-	5	5
Trefilados Mexico	2	-2	-	-
Autres	-	-	2	2
TOTAL	31	-12	4	23

DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS NETS EN 2003

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2002	Acquisitions	Dotations	Autres	Valeur nette 2003
Sollac / S3P	9	-	-1	-	8
Avis Steel	2	-	-	-1	1
ProfilARBED Distribution France	4	-	-	-4	-
Arcelor Profil	-	-	-1	4	3
Galtec	5	-	-2	-	3
Weha Edelstahl	3	-	-1	-	2
CFA	-	13	-3	-	10
Haironville Portugal	-	2	-	-	2
Trefilados Mexico	-	2	-	-	2
TOTAL	23	17	-8	-1	31

Les écarts d'acquisition positifs nets relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés sous la rubrique « participations dans les entreprises mises en équivalence ».

4.2 - Écarts d'acquisition négatifs

DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION NÉGATIFS NETS EN 2004

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2003	1 ^{ère} application IFRS 3	Valeur nette 2004
La Magona	10	-10	-

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2003	1 ^{ère} application IFRS 3	Valeur nette 2004
Cockerill Sambre	496	-496	-
Arbed/Aceralia	74	-74	-
APSL	40	-40	-
BMP Siderurgica S.A.	28	-28	-
Investissements Technologies	14	-14	-
Alinox	2	-2	-
Autres	12	-12	-
TOTAL	676	-676	-

Les goodwill négatifs, dont la valeur nette s'établit à 676 millions d'euros au 31 décembre 2003, ont été transférés en capitaux propres au 1^{er} janvier 2004, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises.

DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION NÉGATIFS NETS EN 2003

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2002	Acquisitions	Dotations	Cessions	Autres	Valeur nette 2003
La Magona	12	-	- 2	-	-	10
Cockerill Sambre	673	-	- 103	- 13	- 61	496
Arbed/Aceralia	362	-	- 5	-	- 283	74
APSL	-	43	- 3	-	-	40
BMP Siderurgica S.A.	-	30	- 2	-	-	28
Investissements Technologies	-	17	- 3	-	-	14
Alinox	-	3	- 1	-	-	2
Autres	22	4	-	-	- 14	12
TOTAL	1 069	97	- 119	- 13	- 358	676

Note 5 - Immobilisations corporelles

<i>En millions d'euros</i>	Terrains & Constructions	Installations techniques et machines	Acomptes & Immobilisations corporelles en-cours	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	3 152	12 930	780	703	17 565
Variation de périmètre	288	2 047	189	67	2 591
Cessions	- 79	- 463	- 37	- 89	- 668
Acquisitions	103	284	917	49	1 353
Écarts de conversion	- 46	- 241	- 20	- 9	- 316
Transferts	92	662	- 805	15	- 36
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE	3 510	15 219	1 024	736	20 489
Amortissements cumulés à l'ouverture	- 1 043	- 7 129	- 15	- 431	- 8 618
Variation de périmètre	13	- 167	3	- 34	- 185
Cessions	52	417	13	79	561
Amortissements	- 144	- 880	- 1	- 104	- 1 129
Dépréciations	- 3	- 20	- 1	0	- 24
Écart de conversion	16	75	0	6	97
Autres	- 14	29	0	24	39
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE	- 1 123	- 7 675	- 1	- 460	- 9 259
VALEUR NETTE COMPTABLE À L'OUVERTURE	2 109	5 801	765	272	8 947
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	2 387	7 544	1 023	276	11 230

En 2004, la valeur brute des contrats de crédit-bail capitalisés est de 131 millions d'euros (101 millions d'euros en 2003) ; la valeur nette est de 85 millions d'euros (49 millions en 2003).

Des immobilisations corporelles pour une valeur de 279 millions d'euros sont données en garantie de dettes financières (2003 : 157 millions).

Les acquisitions de 1 353 millions d'euros en 2004 comprennent un montant de 94 millions d'euros d'investissements ayant comme objectif exclusif de prévenir, réduire ou réparer les dommages pouvant être occasionnés à l'environnement. Ces investissements environnementaux concernent principalement la réduction des rejets atmosphériques (gaz et poussières).

La répartition par pays et par nature d'investissement environnemental est présentée ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	Protection de l'air ambiant et du climat	Lutte contre le bruit et les vibrations (à l'exclusion du lieu de travail)	Gestion des eaux usées	Gestion des déchets	Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface	Total
Belgique	24	-	2	1	1	28
France	15	1	4	1	2	23
Espagne	13	-	2	-	1	16
Brésil	7	1	1	7	-	16
Luxembourg	-	8	-	-	1	9
Allemagne	2	-	-	-	-	2
TOTAL	61	10	9	9	5	94

Note 6 - Participations dans les entreprises mises en équivalence

<i>En millions d'euros</i>	Valeur de mise en équivalence	Écarts d'acquisition nets	Total
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2003	1 711	47	1 758
Acquisitions	47	-	47
Cessions	- 141	8	- 133
Résultat de l'exercice	413	-	413
Distribution	- 77	-	- 77
Variations du pourcentage d'intégration	- 670	- 16	- 686
1 ^{ère} application IFRS 3	-	10	10
Écarts de conversion	- 7	- 4	- 11
Augmentation de capital	17	-	17
Autres	29	- 1	28
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2004	1 322	44	1 366

La valeur nette comptable des sociétés mises en équivalence cotées est de 153 millions d'euros au 31 décembre 2004 (2003 : 579 millions). La valeur de marché de ces sociétés est de 215 millions d'euros au 31 décembre 2004 (2003 : 654 millions). Dans les deux cas, la réduction est essentiellement liée au changement de méthode de consolidation de CST.

La valeur nette comptable des sociétés mises en équivalence non cotées s'élève à 1 213 millions d'euros (2003 : 1 179 millions) et ne s'écarte pas de manière significative de leurs valeurs de marché.

Les principales participations dans les entreprises associées et coentreprises sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	% d'intérêt à fin 2004	Valeur bilan au 31/12/04	% d'intérêt à fin 2003	Valeur bilan au 31/12/03
Entreprises associées				
ACIERS PLATS CARBONE				
CST (Brésil)	-	-	29,6 %	424
Gestamp (Espagne)	35,0 %	129	35,0 %	109
Gonvarri Industrial (Espagne)	35,0 %	96	59,8 %	181
Holding Gonvarri SRL (Espagne)	35,0 %	92	58,8 %	60
CLN (Italie)	35,0 %	70	35,0 %	68
Borcelik (Turquie)	40,3 %	54	40,3 %	50
Carsid (Belgique)	-	-	40,0 %	16
C ^{ia} Hispano-Brasileira de Pelotização (Brésil)	49,1 %	19	49,1 %	12
Dosol Galva (Canada)	20,0 %	13	20,0 %	14
ACIERS INOXYDABLES				
Acesita (Brésil)	27,7 %	153	27,7 %	111
DISTRIBUTION, TRANSFORMATION, TRADING				
Condesa (Espagne)	-	-	48,8 %	53
IMS (France)	-	-	36,0 %	44
Traxys SA (Luxembourg)	50,0 %	27	50,0 %	22
Hierros y Aplanaciones (Espagne)	-	-	15,0 %	11
ACIERS LONGS CARBONE				
LME (France)	34,0 %	30	34,0 %	17
Société Nationale de Sidérurgie (Maroc)	7,5 %	11	8,5 %	12
San Zeno Acciai-Duferco (Italie)	49,9 %	9	49,9 %	9
AUTRES ACTIVITÉS				
Soteg (Luxembourg)	20,0 %	24	20,0 %	13
Groupe Atic (France)	42,3 %	22	45,1 %	19
Coentreprises				
ACIERS LONGS CARBONE				
Trefil ARBED Kiswire (Corée)	50,0 %	78	50,0 %	74
Aquarius (Brésil)	50,0 %	47	-	-
AUTRES ACTIVITÉS				
Ensemble DHS (Allemagne)	51,3 %	394	51,3 %	361
Diverses entreprises associées et coentreprises	-	98	-	78
TOTAL		1 366		1 758

Les principaux écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2004	Valeur nette 2003
Acesita	44	48
CST	-	16
Groupe DHS	-	- 10
Carsid	-	- 8
Autres	-	1
TOTAL	44	47

Note 7 - Autres participations

En millions d'euros	Parts dans les entreprises liées			Titres de participation			Autres titres			Total		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
SOLDE AU 31/12/2003	458	- 332	126	171	- 100	71	161	- 51	110	790	- 483	307
Acquisitions	56	-	56	1	-	1	48	-	48	105	-	105
Cessions	- 12	2	- 10	- 11	11	-	- 32	-	- 32	- 55	13	- 42
Augmentation de capital	41	-	41	4	-	4	-	-	-	45	-	45
Variation de périmètre	132	- 6	126	12	1	13	- 5	2	- 3	139	- 3	136
Dépréciations	-	- 20	- 20	-	- 3	- 3	-	3	3	-	- 20	- 20
Écarts de conversion	- 3	-	- 3	-	-	-	-	-	-	- 3	-	- 3
Autres mouvements	- 40	42	2	- 13	7	- 6	11	- 7	4	- 42	42	-
SOLDE AU 31/12/2004	632	- 314	318	164	- 84	80	183	- 53	130	979	- 451	528

Les principales acquisitions de la période incluent une prise de participation (Autres titres) de 12 % pour 36 millions d'euros dans la joint-venture conclue entre Bao Steel d'une part, Nippon Steel et Arcelor d'autre part. Par ailleurs, le Groupe a également acquis la société argentine Fortunato Bonelli (26 millions d'euros, Parts dans les entreprises liées) et allemande Didier M&P Energietechnik (14 millions d'euros, Parts dans les entreprises liées).

La principale cession de la période concerne Telindus (26 millions d'euros).

La principale augmentation de capital de la période concerne la société Arceo (16 millions d'euros, Parts dans les entreprises liées).

La déconsolidation, au 1^{er} janvier 2004 de 59 sociétés non significatives se traduit par une augmentation de 112 millions d'euros des parts dans les entreprises liées.

Enfin, les autres mouvements incluent l'annulation des titres Cockerill Sambre DRC (36 millions d'euros) et Cockerill Yard Hoboken (9 millions d'euros) qui étaient intégralement dépréciés.

Note 8 - Créances et autres actifs financiers

CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS, PRÊTS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En millions d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
SOLDE AU 31/12/2003	839	- 146	693
Augmentation	275	-	275
Remboursements	- 169	36	- 133
Dépréciations nettes	-	- 24	- 24
Variation de périmètre	- 92	1	- 91
Autres mouvements	- 25	- 8	- 34
Écarts de conversion	- 4	1	- 3
SOLDE AU 31/12/2004	824	- 140	684

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Siderúrgica Añon	41	-
Acindar	-	121
Allegheny Technologies	30	1
Bagoeta SL	57	-
Carsid	45	89
Duferco	-	17
Forcast international	-	7
ThyssenKrupp Stahl	-	13
Prêts de SODISID	9	11
Titrisation de SODISID	21	30
Dépôts de garantie	141	142
Réévaluation des instruments de couverture de taux d'intérêt – Note 25	86	68
Couverture de régime de pensions	26	10
Autres	228	184
TOTAL	684	693

Note 9 - Stocks

Les stocks sont présentés ci-dessous en distinguant la part maintenue au coût historique de celle comptabilisée à la valeur nette de réalisation.

Au 31 décembre 2004, les stocks sont évalués comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Stocks maintenus au coût historique	Stocks valorisés à la valeur nette de réalisation	Total
Matières premières et marchandises	969	1 807	2 776
Produits en cours de production	689	808	1 497
Produits finis	485	1 527	2 012
Contrats en cours	88	-	88
Pièces de rechange	48	361	409
Avances et acomptes sur commandes	19	-	19
TOTAL	2 298	4 503	6 801

Au 31 décembre 2003, les stocks sont évalués comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Stocks maintenus au coût historique	Stocks valorisés à la valeur nette de réalisation	Total
Matières premières et marchandises	629	1 365	1 994
Produits en cours de production	607	750	1 357
Produits finis	471	1 177	1 648
Contrats en cours	95	-	95
Pièces de rechange	93	293	386
Avances et acomptes sur commandes	17	-	17
TOTAL	1 912	3 585	5 497

Les dépréciations ramenant les stocks à leur valeur nette de réalisation s'élèvent à 560 millions d'euros au 31 décembre 2004 (531 millions au 31 décembre 2003).

Note 10 - Clients

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Valeurs brutes	3 889	3 431
Dépréciations	- 132	- 178
TOTAL	3 757	3 253

Note 11 - Autres débiteurs

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Créances d'impôt	126	158
Autres créances envers les organismes publics	430	288
Réévaluation des instruments de couverture de change – Note 25	45	16
Réévaluation des instruments de couverture sur matières premières – Note 25	48	50
Charges constatées d'avance	61	71
Débiteurs divers	662	795
TOTAL	1 372	1 378

Note 12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Valeurs mobilières de placement	2 298	1 024
Liquidités détenues en banque et en caisse	1 392	687
Dépôts bancaires à court terme	353	179
TOTAL	4 043	1 890

Note 13 - Capitaux propres

13.1 - Capital social et prime d'émission

Au terme des offres publiques d'échange en février 2002, 118 792 739 titres d'Aceralia (soit 95,03 %), 11 559 672 titres d'Arbed (soit 99,45 %) et 245 697 269 titres d'Usinor (soit 97,58 %) ont été convertis en 528 354 061 titres Arcelor. Ces titres viennent s'ajouter aux 6 450 actions émises lors de la création de Arcelor S.A. le 8 juin 2001.

L'apport des titres chez Arcelor S.A. a été effectué à une valeur unitaire de 14 euros pour un montant total de 7 397 millions d'euros réparti à hauteur de 2 642 millions d'euros en capital social et 4 755 millions d'euros en prime d'émission.

Dans le cadre de l'exercice de la faculté d'échange des actions Usinor contre des actions Arcelor, 104 477 actions ont été émises le 9 avril 2004 (674 387 en 2003) conduisant

à une augmentation de capital de 1 506 558 euros (dont 522 385 euros de capital social et 984 173 de prime d'émission). Au 31 décembre 2004, Arcelor SA détient ainsi 99,63 % des titres Usinor (compte tenu des actions d'autocontrôle détenues par Usinor SA).

Le 27 juillet 2004, Arcelor S.A. a procédé à l'émission de 106 629 054 nouvelles actions pour un total de 1 133 659 382 dont 553 145 270 euros de capital social et 600 514 112 de prime d'émission.

Au 31 décembre 2004, le capital est ainsi composé de 639 774 327 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 3 198 871 635 euros. La prime d'émission s'élève à 5 396 604 061 euros.

Le capital autorisé, y compris le capital souscrit, s'élève à cinq milliards d'euros.

Le nombre d'actions en circulation a évolué comme suit :

	Nombre d'actions (milliers)
31 décembre 2002	532 366
Augmentations de capital	675
31 décembre 2003	533 041
Augmentations de capital	106 733
31 décembre 2004	639 774

13.2 - Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion de - 95 millions d'euros (- 71 millions d'euros en 2003) correspond principalement aux effets de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, renforcés par l'arrêt des couvertures des investissements nets dans les sociétés brésiliennes en devise fonctionnelle dollar à l'aide de dettes libellées en dollar.

13.3 - Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Arcelor S.A. a conclu le 30 juin 2003 un premier plan d'attribution d'options de souscription d'actions.

1 300 000 actions ont été attribuées à 73 bénéficiaires. Suite à l'augmentation de capital du 27 juillet 2004, le

nombre d'options attribuées est passé à 1 336 282 actions au prix d'exercice de 9,67 euros contre 9,94 euros avant l'augmentation de capital.

Le 30 juin 2004, un second plan a été conclu et a conduit à l'attribution de 1 180 000 options à 91 bénéficiaires. Le prix d'exercice a été fixé à 13,48 euros. Suite à l'augmentation de capital du 27 juillet 2004, le nombre d'options attribuées est passé à 1 212 942 et le prix d'exercice a été révisé à 13,11 euros.

Par ailleurs, les bénéficiaires des plans d'attribution d'options de souscription d'actions d'Usinor disposent de la faculté de convertir leurs actions Usinor en actions Arcelor.

Au 31 décembre 2003, Usinor S.A. disposait de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions.

Le premier plan conclu le 21 novembre 1997 et portant sur 1 374 000 actions attribuées à 295 bénéficiaires est arrivé à expiration le 21 novembre 2004. Au terme de ce plan, 950 900 actions ont été levées.

Le deuxième plan, conclu le 7 mars 2000, porte sur 2 380 000 actions attribuées à 460 bénéficiaires. 6 300 actions ont été levées au cours de l'exercice 2004.

Les mouvements du nombre d'options d'achat au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(En nombre d'options)	2004	2003
Options au début de l'exercice	4 679 500	3 465 400
Options émises durant l'exercice	1 249 224	1 300 000
Options exercées durant l'exercice	- 957 200	
Options arrivées à échéance durant l'exercice et non exercées	- 247 700	- 85 900
OPTIONS À LA FIN DE L'EXERCICE	4 723 824	4 679 500

Les options d'achat émises au 31 décembre 2004 ont les caractéristiques suivantes :

Date d'échéance	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options
07/04/2003 - 07/04/2007	15,24	2 174 600
01/07/2006 - 30/06/2010	9,67	1 336 282
01/07/2007 - 30/06/2011	13,11	1 212 942
TOTAL		4 723 824

En application de la nouvelle norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 feront l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005. Les deux plans Arcelor octroyés les 30 juin 2003 et 2004

auront, dans ce contexte, un impact de 2,66 millions d'euros dans les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2005. La charge de l'exercice 2005 relative à ces deux plans est pour sa part établie à 2,70 millions d'euros.

13.4 - Actions propres

	Nombre de titres	Valeur (millions d'euros)
31 décembre 2002	54 667 232	756
Acquisitions	511 715	4
Cessions	- 534 158	- 4
31 décembre 2003	54 644 789	756
Acquisitions	1 251 818	19
Cessions	- 29 094 200	- 408
31 décembre 2004	26 802 407	367

Les cessions incluent l'utilisation de 22 490 577 actions propres dans le cadre du remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible O.C.E.A.N.E. 3 % échéant en principe au 1^{er} janvier 2006.

13.5 - Dividendes

Le Conseil d'administration proposera comme distribution relative à l'exercice 2004 un dividende brut de 0,65 euro par action qui sera mis en paiement le 2 mai 2005. Ces états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée générale le 29 avril 2005.

13.6 - Prise de contrôle de CST et Acindar

Conformément à la norme IFRS 3, les actifs et passifs d'Acindar et CST déjà détenus au moment de la prise de contrôle par le Groupe ont fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur conduisant à enregistrer une augmentation des capitaux propres consolidés de 181 millions (dont 158 millions en part Groupe afférant respectivement à CST pour 123 millions et Acindar pour 35 millions).

Note 14 - Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du

nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

	2004	2003
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	2 314	257
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	543 784 725	478 278 668
Résultat en euros par action	4,26	0,54

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture et en excluant les instruments anti-dilutifs. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer la charge financière nette d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des bons de souscriptions et des options), ils sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au

prix du marché et ce uniquement si celui-ci est supérieur au prix d'exercice du droit.

Dans les deux cas, les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour de l'exercice pour les années suivantes.

	2004	2003
Résultat net utilisé pour la détermination du résultat dilué par action (en millions d'euros)	2 350	257
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	613 391 132	478 278 668
Résultat dilué en euros par action	3,83	0,54

Note 15 - Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2004, les intérêts minoritaires augmentent de 685 millions dont 376 millions liés aux variations de périmètre, principalement CST (511 millions), Acindar (113 millions) et Aceralia (- 158 millions). La part des minoritaires dans le résultat 2004 contribue également à une augmentation des intérêts minoritaires de 403 millions.

Au 31 décembre 2003, les intérêts minoritaires augmentent de 69 millions notamment suite à la comptabilisation de la part des minoritaires dans le résultat 2003 (159 millions). Cette augmentation est partiellement compensée par la distribution des dividendes aux minoritaires (37 millions) et des variations de périmètre (87 millions).

Note 16 - Emprunts portant intérêt

En millions d'euros

	2004	2003
Emprunts obligataires convertibles	657	1 488
Emprunts obligataires non convertibles	2 455	1 914
Dettes envers les établissements de crédit	786	1 268
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	82	35
Juste valeur des instruments financiers de couverture sur taux d'intérêt - Note 25	2	3
Emprunts et dettes financières divers	366	163
Emprunts portant intérêt à long terme	4 348	4 871
Partie court terme des emprunts obligataires convertibles	484	-
Partie court terme des emprunts obligataires non convertibles	115	57
Dettes envers les établissements de crédit	187	220
Billets de trésorerie	487	619
Concours bancaires courants	178	215
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	8	5
Intérêts courus non échus	92	110
Juste valeur des instruments financiers de couverture sur taux d'intérêt - Note 25	12	-
Emprunts et dettes financières divers*	730	325
Emprunts portant intérêt à court terme	2 293	1 551

* Les emprunts et dettes financières divers comprennent une dette de 142 millions d'euros relative aux options d'achat-vente de titres CST exerçables durant la période du 26 mai au 25 juin 2005 (voir Note 3) ainsi qu'une dette de 115 millions d'euros liée à l'indemnisation de Staal Vlaanderen dans le cadre de la cession de titres Sidmar.

16.1 - Emprunts obligataires convertibles

En mars 2004, Arcelor a procédé au remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. 3 % échéant au 1^{er} janvier 2006, les conditions de mise en œuvre de ce remboursement étant réalisées. Au terme de cette offre 22 490 577 O.C.E.A.N.E.,

soit 81,05 % de l'émission initiale, ont été échangées contre des actions Arcelor.

Les emprunts obligataires convertibles sont présentés au bilan comme suit (hors intérêts courus) :

En millions d'euros

	2004	2003
Valeur nominale des obligations convertibles	1 254	1 633
Composante capitaux propres, nette d'impôts différés	- 79	- 101
Passif d'impôts différés	- 34	- 44
COMPOSANTE PASSIF AU BILAN	1 141	1 488

16.2 - Analyse par devise (hors dettes à court terme)

	2004	%	2003	%
Euro	3 336	77	4 162	85
US dollar	695	16	530	11
Réal brésilien	272	6	-	-
Divers	45	1	179	4
TOTAL	4 348	100	4 871	100

16.3 - Analyse par échéance (hors dettes à court terme)

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
2005	-	917
2006	618	1 055
2007	217	331
2008	893	834
2009	244	-
Plus de 5 ans	2 376	1 734
TOTAL	4 348	4 871

16.4 - Taux d'intérêt

a) Dettes à long terme

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, essentiellement Euribor et Libor. Lorsque des couvertures de taux d'intérêt transforment le financement à taux fixe en taux variable, l'emprunt est réputé être à taux variable.

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Total taux fixe	1 761	2 171
Total taux variable	2 587	2 700
TOTAL	4 348	4 871

b) Instruments financiers de couverture

Le résultat net relatif aux instruments de couverture de la dette est un gain de 18 millions d'euros en 2004 (perte de 18 millions d'euros en 2003).

16.5 - Principaux emprunts à long terme individuels

En millions d'euros	2004	2003
Arcelor Finance		
Emprunt obligataire 5,375 % 1998 / 2006	62	62
Emprunt obligataire 6,385 % 2003 / 2015 (120 millions USD)	91	97
Emprunt obligataire Euribor 3 mois 2003 / 2006	-	100
Emprunt obligataire 3,395 % 2004 / 2009	100	-
Emprunt obligataire 6 % 2000/2005	-	102
Emprunt obligataire 5,125 % 2003 / 2010	621	598
Emprunt obligataire 6,125 % 2001 / 2008	640	636
Emprunt obligataire 5,50 % 2004 / 2014	107	-
Emprunt obligataire 4,625 % 2004 / 2014	494	-
Emprunt Euribor 3 mois 2002 / 2006	9	18
Emprunt Euribor 3 mois 2001 / 2009	-	127
Emprunt Euribor 3 mois 2001 / 2007	-	150
Emprunt Euribor 3 mois 2003 / 2007	-	22
Emprunt Euribor 3 mois 2003 / 2007	-	25
Emprunt Euribor 3 mois 2003 / 2005	-	55
Emprunt 6,4 % 2001 / 2011	40	48
Émission de titres de créances cessibles	80	80
Emprunt 4,06 % 2003 / 2008	21	28
Emprunt Euribor 3 mois 2000 / 2013	94	-
Autres emprunts	53	72
SOUS-TOTAL	2 412	2 220
Arcelor		
Emprunt obligataire convertible 3,875 % 2000 / 2005	-	487
Emprunt obligataire convertible 3 % 1998 / 2006	-	350
Emprunt obligataire convertible 3 % 2002 / 2017	657	651
Usinor		
Emprunt obligataire 7,25 % (300 millions USD) 1996 / 2006	235	258
Arbed		
Emprunt Euribor 2000 / 2007	30	40
Emprunt Euribor 3 mois 2000 / 2006	70	70
Emprunt 5,06 % 2001 / 2011 (AIS Finance)	112	125
Aceralia		
Emprunt Euribor 3 mois 2000 / 2013	-	100
Belgo Mineira		
Emprunt obligataire TJLP 1998 / 2010 (97 millions BRL) - BMP	22	25
Emprunt obligataire IGPM 2003 / 2011 (93 millions BRL) - BMPS	20	19
Emprunt Libor 2003 / 2006 (60 millions BRL) - Belgo Mineira	7	17
Emprunt obligataire IGPM 2003 / 2017 (29 millions BRL) - BMPS	7	7
Emprunt obligataire convertible 2004 / 2012 (47 millions USD) - Acindar	35	
Emprunt TC+4 % 2003 / 2009 (100 millions ARP)-Acindar	24	
CST*		
Emprunt TJLP 2000 / 2010 (BRL 264 millions)	44	-
Emprunt TJLP 2000 / 2007 (BRL 149 millions)	14	-
Emprunt TJLP 2003 / 2012 (BRL 104 millions)	25	-
Emprunt LIBOR 2003 / 2013 (USD 99 millions)	51	-
Emprunt LIBOR 2004 / 2006 (USD 75 millions)	29	-
Vega do Sul		
Emprunt Libor 2002-2014 (50 millions USD)	34	40
Emprunt Libor 2002-2012 (100 millions USD - 2003 : 83 millions USD)	63	66
Emprunt TJLP 2002-2010 (280 millions BRL - 2003 : 179 millions BRL)	77	49
Autres emprunts	380	347
TOTAL	4 348	4 871

* Les dettes financières de CST ont fait l'objet d'une évaluation à la juste valeur en appliquant les taux de marché en vigueur au 1^{er} octobre 2004.

Note 17 - Provisions pour pensions et avantages assimilés

17.1 - Introduction

La majeure partie des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation du groupe Arcelor sont des entités européennes. Selon les réglementations et usages en vigueur dans ces pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel.

Lorsque les avantages complémentaires octroyés au personnel donnent lieu à une prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ces engagements. Une firme indépendante est en outre chargée de coordonner et superviser l'ensemble des calculs actuariels pour le Groupe.

Afin de refléter l'évolution en 2004 du taux de rendement des emprunts obligataires, le Groupe a décidé de réduire son taux d'actualisation pour la zone Euro de 5,75 % à 5 %.

La perte actuarielle latente ainsi générée (197 millions d'euros) a été comptabilisée en application de la politique du corridor et est incluse dans la ligne « Gains / (pertes) actuariels non encore reconnus ».

Certaines filiales externalisent tout ou partie de leurs engagements de retraite par des actifs placés auprès de sociétés d'assurance (notion de « funded obligation »).

C'est en particulier le cas pour la filiale brésilienne CST, consolidée par intégration globale à partir du 1^{er} octobre

2004, qui couvre l'ensemble de ses engagements pour pensions par des actifs externalisés.

Les engagements externalisés sont évalués par des experts indépendants.

La différence entre la valeur actualisée de l'engagement et celle des actifs externalisés destinés à couvrir cet engagement (229 millions d'euros au total, tous avantages complémentaires confondus) représente l'engagement net du Groupe sur ce type de régimes. Elle ne correspond pas à une insuffisance globale de financement mais traduit dans la presque totalité des cas des options de financement prises par les filiales.

Dans le cadre de la vente des actifs de sa filiale américaine J&L Speciality Steel, le Groupe a cédé les engagements pour pensions de cette société auprès d'un assureur externe et a soldé les contrats de couverture médicale du personnel durant la retraite.

17.2 - Information financière

17.2.1 - Détail des provisions par nature d'engagement

Les plans de préretraite ont été reclassés sous la rubrique du bilan « provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail » (voir Note 18 ci-après).

Détail des provisions pour pensions et autres avantages assimilés :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Régimes complémentaires de pension	1 196	1 218
Indemnités de départ	379	391
Régimes de couverture médicale	26	75
Médailles du travail	51	49
TOTAL PROVISIONS POUR PENSIONS ET AUTRES AVANTAGES ASSIMILÉS	1 652	1 733

Les charges de l'exercice relatives à l'ensemble de ces avantages complémentaires octroyés au personnel (y compris la charge d'intérêt liée à l'actualisation des engagements)

sont reprises sous la ligne générale « charges de personnel » du compte de profits et pertes telle que détaillée dans la Note 21 de l'annexe.

17.2.2 - Pensions

En millions d'euros	France		Belgique		Allemagne		Luxembourg		États-Unis		Brésil		Autres		Total	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Actifs financiers de couverture																
Valeur en début d'exercice	19	27	294	257	7	7	1	-	68	76	24	23	47	65	460	455
Variations de périmètre	-	-	- 20	-	-	-	-	-	-	-	186	-	4	-	170	-
Rendement constaté des actifs	-	- 7	8	16	-	-	-	-	1	11	24	5	6	-	39	25
Versements complémentaires	-	-	26	31	1	-	-	1	4	3	6	4	2	2	39	41
Prestations payées	-	- 1	- 24	- 10	- 1	-	-	-	- 2	- 9	- 4	- 2	- 2	- 4	- 33	- 26
Acquisitions/cessions/liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-	- 59	-	-	-	-	- 16	- 59	- 16
Variations de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 13	- 18	- 6	-	-	- 18	- 19
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	19	19	284	294	7	7	1	1	12	68	218	24	57	47	598	460
Provisions renseignées au bilan																
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	150	137	344	309	8	7	3	2	12	136	208	23	76	52	801	666
Juste valeur des actifs financiers	- 19	- 19	- 284	- 294	- 7	- 7	- 1	- 1	- 12	- 68	- 218	- 24	- 57	- 47	- 598	- 460
Sous-total: Valeur nette des obligations financées	131	118	60	15	1	-	2	1	-	68	- 10	- 1	19	5	203	206
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	631	519	31	21	366	337	196	177	-	6	-	-	-	6	1 224	1 066
Gains / (pertes) actuariels non encore reconnus	- 83	6	- 76	- 17	- 37	- 7	- 42	- 21	- 1	- 1	8	-	- 20	- 11	- 251	- 51
Coût des modifications du régime non encore reconnu	-	-	-	-	- 5	- 9	- 2	- 3	-	-	-	-	1	-	- 6	- 12
Sous-total: Obligation nette	679	643	15	19	325	321	154	154	- 1	73	- 2	- 1	-	-	1 170	1 209
Montant des obligations financées en situation active nette	-	-	16	-	-	1	-	-	1	-	2	1	7	7	26	9
PROVISION AU BILAN	679	643	31	19	325	322	154	154	-	73	-	-	7	7	1 196	1 218

En millions d'euros	France		Belgique		Allemagne		Luxembourg		États-Unis		Brésil		Autres		Total	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Composante de la charge annuelle																
Coût des services rendus au cours de l'exercice	40	41	10	10	4	4	5	7	1	3	2	1	1	6	63	72
Charge d'intérêt	44	45	19	16	19	17	10	10	9	9	6	2	5	4	112	103
Rendement escompté des actifs	- 1	- 2	- 16	- 15	-	-	-	-	- 7	- 6	- 6	- 2	- 3	- 3	- 33	- 28
(Gains) / pertes actuariels reconnus dans l'année	- 4	- 3	1	-	-	-	4	-	6	47	-	-	2	-	9	44
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	-	-	11	12	1	1	2	2	-	-	-	-	1	- 7	15	8
Réductions et liquidations	- 3	- 1	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	5	- 1
CHARGE DE L'EXERCICE	76	80	25	23	24	22	21	19	17	53	2	1	6	-	171	198
Variation des provisions au bilan																
Provisions au début de l'exercice	643	604	19	24	322	307	154	152	73	34	-	1	7	6	1 218	1 128
Variations de périmètre	- 8	- 3	-	-	-	-	- 1	-	-	-	-	-	-	-	- 9	- 3
Variations de change	-	-	-	-	-	-	-	-	1	- 11	-	-	-	- 1	1	- 12
Variation de la situation active nette des obligations financées	-	-	16	-	- 1	1	-	-	1	-	1	1	-	7	17	9
Reclassements de provisions	-	-	-	3	4	16	-	-	- 22	-	-	-	-	-	- 18	19
Décassements	- 32	- 38	- 29	- 31	- 24	- 24	- 20	- 17	- 70	- 3	- 3	- 3	- 6	- 5	- 184	- 121
Charge de l'exercice	76	80	25	23	24	22	21	19	17	53	2	1	6	-	171	198
PROVISIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	679	643	31	19	325	322	154	154	-	73	-	-	7	7	1 196	1 218

Hypothèses actuarielles principales																
Taux d'actualisation	5,00 %	5,75 %	5,00 %	5,75 %	5,00 %	5,75 %	5,00 %	5,75 %	6,00 %	6,07 %	12,35 %	12,35 %	-	-	-	-
Taux de rendement des actifs financiers	5,75 %	5,75 %	4,08 %	5,75 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	8,50 %	9,07 %	12,35 %	12,35 %	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00 %	3,00 %	3,47 %	3,00 %	2,51 %	2,54 %	3,91 %	2,71 %	* 0,00 %	3,18 %	7,63 %	7,63 %	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	5,00 %	5,00 %	-	-	-	-

Régimes à cotisations définies																
Cotisations de l'exercice	-	-	11	9	-	-	2	-	1	2	-	-	1	-	15	11

* Hypothèse traduisant les changements intervenus dans les termes du régime.

17.2.3 - Indemnités de départ

En millions d'euros	France		Autres		Total	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Actifs financiers de couverture						
Valeur en début d'exercice	12	13	-	-	12	13
Variations de périmètre	- 5	-	-	-	- 5	-
Rendement constaté des actifs	1	- 1	-	-	1	- 1
Versements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Prestations payées	-	-	-	-	-	-
Acquisitions /cessions /liquidations	-	-	-	-	-	-
Variations de change	-	-	-	-	-	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	8	12	-	-	8	12
Provisions renseignées au bilan						
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	10	15	-	-	10	15
Juste valeur des actifs financiers	- 8	- 12	-	-	- 8	- 12
Sous-total:	2	3	-	-	2	3
Valeur nette des obligations financées						
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	264	260	30	35	294	295
Gains / (pertes) actuariels non encore reconnus	78	94	3	- 1	81	93
Coût des modifications du régime non encore reconnu	2	-	-	-	2	-
PROVISION AU BILAN	346	357	33	34	379	391
Composante de la charge annuelle						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8	11	2	2	10	13
Charge d'intérêt	15	17	1	1	16	18
Rendement escompté des actifs	-	-	-	-	-	-
(Gains) / pertes actuariels reconnus dans l'année	- 8	- 6	1	-	- 7	- 6
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	2	-	6	-	8	-
Réductions et liquidations	- 6	- 2	-	-	- 6	- 2
CHARGE DE L'EXERCICE	11	20	10	3	21	23
Variation des provisions au bilan						
Provisions au début de l'exercice	357	347	34	30	391	377
Variations de périmètre	- 8	-	- 8	4	- 16	4
Variations de change	-	-	-	-	-	-
Décassements	- 14	- 10	- 3	- 3	- 17	- 13
Charge de l'exercice	11	20	10	3	21	23
PROVISIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	346	357	33	34	379	391
Hypothèses actuarielles principales						
Taux d'actualisation	5,00 %	5,75 %	-	-	-	-
Taux de rendement des actifs financiers	5,75 %	5,75 %	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00 %	3,00 %	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	-	-	-	-

17.2.4 - Autres avantages (régimes de couverture médicale, médailles du travail)

En millions d'euros	France		États-Unis		Autres		Total	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Actifs financiers de couverture								
Valeur en début d'exercice	-	-	6	5	-	-	6	5
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement constaté des actifs	-	-	-	2	-	-	-	2
Versements complémentaires	-	-	-	-	4	-	4	-
Prestations payées	-	-	-	-	-1	-	-1	-
Acquisitions /cessions /liquidations	-	-	-6	-	-	-	-6	-
Variations de change	-	-	-	-1	-	-	-	-1
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	-	-	-	6	3	-	3	6
Provisions renseignées au bilan								
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	-	-	-	80	27	-	27	80
Juste valeur des actifs financiers	-	-	-	-6	-3	-	-3	-6
Sous-total:	-	-	-	74	24	-	24	74
Valeur nette des obligations financées								
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	35	36	-	2	21	12	56	50
Gains / (pertes) actuariels non encore reconnus	-	-	-	1	-3	-	-3	1
Coût des modifications du régime non encore reconnu	-	-	-	-1	-	-	-	-1
PROVISION AU BILAN	35	36	-	76	42	12	77	124
Composante de la charge annuelle								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	1	1	2	1	-	3	3
Charge d'intérêt	2	2	2	4	3	1	7	7
Rendement escompté des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
(Gains) / pertes actuariels reconnus dans l'année	3	-1	-1	38	1	-	3	37
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	-	-	-1	-	27	-	26	-
Réductions et liquidations	-	-	-76	-	-	-	-76	-
CHARGE DE L'EXERCICE	6	2	-75	44	32	1	-37	47
Variation des provisions au bilan								
Provisions au début de l'exercice	36	42	76	48	12	2	124	92
Variations de périmètre	-	-1	-	-	-	-	-	-1
Variations de change	-	-	1	-12	-	-	1	-12
Reclassements de provisions	-	-	-	-	-	10	-	10
Décassements	-7	-7	-2	-4	-2	-1	-11	-12
Charge de l'exercice	6	2	-75	44	32	1	-37	47
PROVISIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	35	36	-	76	42	12	77	124

Hypothèses actuarielles principales								
Taux d'actualisation	5,00 %	5,75 %	6,00 %	6,01 %	-	-	-	-
Taux de rendement des actifs financiers		-	8,50 %	9,00 %	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00 %	3,00 %	* 0,00 %	3,03 %	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	-	-	-	-

* Hypothèse traduisant les changements intervenus dans les termes du régime.

Note 18 - Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail

Les provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail reflètent les engagements sociaux du Groupe dans le cadre de plans de restructuration annoncés (qui se traduiront ou non ultérieurement sous forme de plans de préretraite) ou des plans de préretraite liés à des conventions collectives signées avec certaines catégories de salariés.

<i>En millions d'euros</i>	Provisions sociales	Plans de préretraite	Total
Solde au 1^{er} janvier 2004	269	531	800
Dotations	240	69	309
Utilisations et reprises	-54	-100	-154
Reclassements _ (plans sociaux transformés en plan de préretraite au cours de l'exercice)	0	0	0
Autres reclassements, variations de périmètre et de taux de change	-14	-4	-18
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2004	441	496	937

Les charges de l'exercice relatives aux provisions sociales sont reprises sous la ligne générale « autres charges opérationnelles » du compte de profits et pertes. Les charges de l'exercice relatives aux plans de préretraite sont reprises sous la ligne générale « charges de personnel » du compte de profits et pertes telle que détaillée dans la Note 21 de l'annexe.

- Secteur Aciers Inoxydables (78 millions d'euros), incluant principalement les provisions sociales relatives à la restructuration de Ugitech S.A. (20 millions d'euros) et la dotation aux provisions sociales relatives à la fermeture du site d'Isbergues chez UGINE & ALZ France (25 millions d'euros).
- Secteur Distribution, Transformation, Trading (26 millions d'euros).

18.1 - Provisions sociales

Les provisions sociales à la clôture comprennent notamment les indemnités estimées dans le cadre des plans de restructuration suivants :

- Secteur Aciers Plats Carbone (332 millions d'euros), comprenant principalement le plan social lié à la restructuration de la phase à chaud de Liège doté en 2003 (148 millions d'euros) et la dotation aux provisions sociales en Espagne dans le cadre du plan ARCO (90 millions d'euros).

18.2 - Plans de préretraite

Les plans de préretraite dans le cadre de plans de restructuration ou liés à des conventions collectives font l'objet d'un calcul actuariel. Les hypothèses principales de calcul et les mouvements de l'exercice sont renseignés dans le tableau récapitulatif ci-après.

En millions d'euros	Belgique		Allemagne		Luxembourg		Autres		Total	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Provisions renseignées au bilan										
Valeur actuarielle des engagements	373	399	63	62	13	17	47	46	496	524
Gains / (pertes) actuariels non encore reconnus	-	2	-	- 4	-	8	-	1	-	7
PROVISION AU BILAN	373	401	63	58	13	25	47	47	496	531

Composante de la charge annuelle

Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	5	12	7	-	1	7	9	19	22
Charge d'intérêt	16	15	3	2	1	1	2	2	22	20
(Gains) / pertes actuariels reconnus dans l'année	18	-	8	- 2	- 15	-	1	0	12	- 2
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	9	19	-	11	7	-	-	0	16	30
CHARGE DE L'EXERCICE	43	39	23	18	- 7	2	10	11	69	70

Variation des provisions au bilan

Provisions au début de l'exercice	401	248	58	46	25	33	47	37	531	364
Variations de périmètre	- 2	-	-	-	-	-	- 2	0	- 4	-
Variations de change	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-
Transferts de montants auparavant cantonnés en goodwill négatif	-	19	-	-	-	-	-	-	-	19
Reclassements (plans sociaux transformés en plan de préretraite au cours de l'exercice)	-	175	-	6	-	-	-	3	-	184
Décassements	- 69	- 80	- 18	- 12	- 5	- 10	- 8	- 4	- 100	- 106
Charge de l'exercice	43	39	23	18	- 7	2	10	11	69	70
PROVISIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	373	401	63	58	13	25	47	47	496	531

Hypothèses actuarielles principales

Taux d'actualisation	4,22 %	5,75 %	4,00 %	5,75 %	4,00 %	5,75 %	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	2,00 %	2,31 %	2,51 %	1,53 %	2,00 %	3,00 %	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	-	-	-	-

Note 19 - Autres provisions

En millions d'euros	Restructurations	Risques commerciaux	Risques environnementaux	Autres risques	TOTAL
Solde à l'ouverture	105	83	249	759	1 196
Dotations	34	31	46	158	269
Utilisations et reprises	- 35	- 39	- 78	- 304	- 456
Reclassements, variations de périmètre et de taux de change	11	- 11	- 2	112	110
TOTAL PROVISIONS	115	64	215	725	1 119

En millions d'euros	2004	2003
Autres provisions à long terme	920	983
Autres provisions à court terme	199	213
TOTAL AUTRES PROVISIONS	1 119	1 196

19.1 - Provisions pour restructurations

Les provisions pour restructurations renseignées sous cette rubrique n'incluent pas les engagements sociaux qui sont classés séparément sous la rubrique « provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail » détaillée dans la note 18.

Les provisions pour restructurations comprennent notamment des charges liées au coût de démantèlement et assainissement des sites en voie de restructuration.

L'analyse par secteur se présente comme suit :

- Secteur Aciers Plats Carbone : 52 millions d'euros
- Secteur Aciers Inoxydables : 37 millions d'euros
- Autres secteurs : 26 millions d'euros

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Allemagne	2	2
Belgique	97	142
France	70	71
Luxembourg	40	33
Autres	6	1
TOTAL	215	249

Les risques couverts concernent essentiellement des mesures de protection et d'assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface (108 millions d'euros), le traitement de résidus (31 millions d'euros) et

19.2 - Risques commerciaux

Les risques commerciaux incluent principalement les litiges avec les clients, les risques de non-recouvrement de créances échues et les pertes en carnet ou à terminaison, garanties et autres.

19.3 - Risques environnementaux

Les provisions pour risques environnementaux se répartissent par zones géographiques de la manière suivante :

d'autres mesures environnementales (76 millions d'euros). Les provisions sont constituées en application des normes réglementaires locales et/ou nationales en vigueur.

19.4 - Autres risques

Les provisions pour autres risques couvrent notamment les risques suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Litiges	249	188
Risques fiscaux	176	111
Charges liées au personnel	15	6
Autres	285	454
TOTAL	725	759

Afin de présenter des données homogènes et comparables, l'ouverture de 2003 a été reclassée.

Les provisions pour risques fiscaux reprennent des montants provisionnés dans le cadre de contentieux avec les autorités fiscales locales et/ou nationales.

Les provisions pour litiges reprennent des montants provisionnés dans le cadre de contentieux de nature autre que fiscale.

Les provisions pour charges liées au personnel comprennent les charges provisionnées qui ne sont pas renseignées sous la rubrique des « provisions pour pensions et avantages assimilés ».

Note 20 - Autres créiteurs

En millions d'euros	2004	2003
Fournisseurs d'immobilisations	280	222
Avances et acomptes versés sur commandes	214	188
Réévaluation des instruments de couverture de change – Note 25	185	25
Dettes fiscales et sociales	1 593	1 348
Dividendes à payer	23	4
Autres dettes	478	298
Produits constatés d'avance	75	109
TOTAL	2 848	2 194

Note 21 - Charges de personnel

Pour une meilleure lisibilité, la charge d'intérêt liée à l'actualisation des provisions pour pensions et avantages assimilés et des provisions pour préretraite sera renseignée à compter du 1^{er} janvier 2005 en résultat financier et non plus sous la rubrique « charges de personnel ».

Les charges de l'exercice relatives aux pensions et avantages assimilés donnant lieu à des provisions comprenaient en 2003 et 2004 des mouvements non récurrents liés à la cession de la filiale américaine J&L Speciality Steel.

En millions d'euros	2004	2003
Salaires et traitements	3 298	3 395
Charges sociales	1 075	1 095
Cotisations aux régimes de pension complémentaire à cotisations définies - Note 17	15	11
Charges de l'exercice relatives aux pensions et avantages assimilés donnant lieu à des provisions - Note 17	155	268
<i>dont charge d'intérêt liée à l'actualisation des provisions</i>	<i>102</i>	<i>100</i>
Charges de l'exercice relatives aux provisions pour préretraite - Note 18	69	70
<i>dont charge d'intérêt liée à l'actualisation des provisions</i>	<i>22</i>	<i>20</i>
Participation des salariés	84	69
Autres charges de personnel	172	163
TOTAL	4 868	5 071

Note 22 - Résultat financier net

En millions d'euros	2004	2003
Produits d'intérêts	196	192
Charges d'intérêts	- 347	- 408
Dividendes reçus	31	29
Résultat de change	- 173	2
Charges liées aux programmes de titrisation *	-	- 7
Revalorisation d'instruments financiers à la juste valeur	- 18	26
Dépréciation des immobilisations financières	- 28	- 43
Résultats sur cession d'immobilisations financières	60	- 27
Autres	- 88	- 85
TOTAL	- 367	- 321

* Les programmes de titrisation ont été remplacés par un contrat de cession de certaines créances commerciales en 2003.

Le résultat de change inclut des pertes de change latentes de 185 millions liées à la revalorisation d'instruments financiers dérivés acquis afin de couvrir les achats de matières

premières de l'exercice 2005. Ces transactions s'inscrivent dans le cadre de la politique de couverture des risques de change du Groupe.

Note 23 - Impôts sur les résultats

Charge d'impôts

Analyse de la charge d'impôts :

En millions d'euros	2004	2003
Impôts courants	- 360	- 46
Impôts différés	- 163	- 95
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	- 523	- 141

Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôts :

En millions d'euros	2004	2003
Résultat net	2 314	257
Intérêts minoritaires	403	159
Résultat net des sociétés mises en équivalence	- 413	- 140
Charge d'impôt	523	141
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 827	417
Charge d'impôt théorique (34,95 % en 2004, 30,96 % en 2003)	- 988	- 129
Rapprochement :		
Différences permanentes	147	48
Variation des impôts différés actifs non reconnus	122	- 22
Opérations imposées à taux réduit	-	1
Variations des taux d'impôt	-	1
Ajustements des impôts différés actifs constatés au cours d'exercices antérieurs	-	- 42
Variation des impôts différés passifs liée aux effets de change sur les actifs et passifs non monétaires en devises	35	-
Actifs d'impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires	133	15
Crédit d'impôt et autres impôts	28	- 13
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	- 523	- 141

Les différences permanentes sont liées principalement aux éléments suivants :

En millions d'euros	2004	2003
Dépréciation	- 4	-
Écarts d'acquisition et amortissements excédentaires	27	34
Résultats exonérés	110	80
Autres charges et produits non déductibles ou non imposables	14	- 66
TOTAL	147	48

Impôts différés

Variation de la provision pour impôts différés passifs :

En millions d'euros	2004	2003
Situation au 1 ^{er} janvier	289	359
Charge (produit) de l'exercice	57	21
Variation des impôts différés passifs liée aux effets de change sur les actifs et passifs non monétaires en devises	- 35	-
Effets des variations de taux de change, de périmètre et reclassements *	323	- 96
Impôts différés sur éléments imputés directement en fonds propres	- 5	5
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	629	289

* L'intégration globale de CST et Acindar entraîne une augmentation des impôts différés passifs de 343 millions d'euros.

Variation des impôts différés actifs :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Situation au 1 ^{er} janvier	1 436	1 523
Produit (charge) de l'exercice	- 275	- 32
Actifs d'impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires	133	-
Ajustement des impôts différés actifs constatés au cours d'exercices antérieurs	-	- 42
Effets des variations de taux de change, de périmètre et reclassements	- 4	- 13
Impôts différés sur éléments imputés directement en fonds propres	- 6	-
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	1 284	1 436

Origine des impôts différés actifs et passifs :

<i>En millions d'euros</i>	Actifs		Passifs		Net	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Immobilisations incorporelles	6	6	- 2	- 1	4	5
Immobilisations corporelles	287	326	- 710	- 422	- 423	- 96
Stocks	110	134	- 26	- 13	84	121
Instruments financiers	32	2	- 32	- 40	-	- 38
Autres actifs	56	99	- 76	- 65	- 20	34
Provisions :	556	660	- 109	- 161	447	499
<i>dont pensions</i>	271	267	- 6	- 5	265	262
<i>dont autres provisions sociales</i>	148	160	- 2	- 17	146	143
<i>dont autres provisions</i>	137	233	- 101	- 139	36	94
Autres passifs	166	131	- 117	- 122	49	9
Reports fiscaux déficitaires	514	613	-	-	514	613
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	1 727	1 971	- 1 072	- 824	655	1 147
Impôts différés actifs au bilan					1 284	1 436
Impôts différés passifs au bilan					- 629	- 289
SOLDE NET					655	1 147

Au 31 décembre 2004, le Groupe dispose de reports fiscaux déficitaires dont l'échéance se répartit comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
2004	-	114
2005	-	15
2006	1	21
2007	6	108
2008	10	-
2008 et au-delà	-	721
2009 et au-delà	418	-
Sans limite	4 840	4 708
TOTAL	5 275	5 687
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	1 313	1 590

Les impôts différés actifs non reconnus par le Groupe s'appliquent au 31 décembre 2004 aux éléments suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	5 275	1 817	514	1 303
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	1 313	451	-	451
Immobilisations corporelles	1 541	548	287	261
Autres	2 945	1 020	926	94
TOTAL		3 836	1 727	2 109

Les impôts différés actifs non reconnus par le Groupe s'appliquent au 31 décembre 2003 aux éléments suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	5 687	1 961	613	1 348
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	1 590	546	-	546
Immobilisations corporelles	2 116	791	326	465
Autres	3 253	1 125	1 032	93
TOTAL		4 423	1 971	2 452

Note 24 - Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses participations non consolidées ou mises en équivalence. Les transactions se font au prix du marché.

24.1 - Prêts et garanties données

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Prêts (y compris court terme) aux sociétés non intégrées	42	256
Garanties données aux sociétés non intégrées	159	115

24.2 - Achats et ventes de biens et services

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Ventes	1 111	684
Achats	500	409

24.3 - Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Conseil d'administration et Direction générale	8,3	5,9

Un détail des rémunérations est fourni dans le chapitre Gouvernance d'entreprise du Rapport annuel.

Note 25 - Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change et de prix sur les matières premières et l'énergie. Le Groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures spécifiant, par type d'opération, des limites de risque et/ou des qualités de contrepartie. En revanche, en général, il ne donne pas à ses contreparties et ne requiert pas d'elles de sûretés couvrant le risque encouru.

Les risques de change, de taux et de prix sur les métaux de base et l'énergie de l'ensemble des sociétés du Groupe font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de la maison mère. Les principales exceptions à cette règle sont les sociétés nord et sud-américaines du Groupe. Ces sociétés gèrent en concertation avec leur maison mère, leurs risques de marchés.

Risque de taux

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières, couvrir le risque de change associé aux emprunts en devises et gérer la répartition de la dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable.

Les contrats d'échange (« swaps ») de taux d'intérêt permettent au Groupe d'emprunter à long terme à taux variable, ou inversement, et d'échanger le taux de la dette ainsi levée, dès l'origine ou pendant la durée de l'emprunt, contre un taux fixe ou variable. Le Groupe et sa contrepartie échangent à intervalles prédéterminés la différence entre le taux fixe convenu et le taux variable, calculée sur la base du montant notionnel du swap.

Les swaps peuvent également être utilisés pour échanger une devise contre une autre, dans le cadre de la gestion du risque de change, ou pour échanger des taux variables contre d'autres taux variables.

Les FRA (« forward rate agreements ») et les contrats à terme sur taux d'intérêt sont utilisés par le Groupe principalement pour couvrir les taux payés sur les dettes et instruments financiers à taux variable ou, dans certains cas, une dette existante ou à venir. Les contrats à terme sont également utilisés par le Groupe pour couvrir, dans certains cas et dans le cadre de la gestion du risque de change, le différentiel de taux entre deux devises. Ces contrats sont des engagements soit d'acheter (ou de vendre) un instrument financier à une date future et pour un prix convenu, soit de recevoir (ou

de payer) à une date future un différentiel entre deux taux donnés. Certains instruments donnent lieu au règlement d'une différence en numéraire, d'autres peuvent être dénoués par la livraison de l'instrument sous-jacent ou le règlement d'une différence en numéraire. Le Groupe ne s'engage en général que sur des contrats à terme aisément négociables, comme les futures de taux Euribor ou Eurodollar.

Lorsqu'ils existent, les appels de marge initiaux et quotidiens sur contrats à terme sont payés ou encaissés en numéraire. Les contrats à terme présentent peu de risque de crédit puisque les échanges se font au travers d'un organisme de compensation. Les FRA sont principalement conclus avec de grandes banques.

Le Groupe peut aussi acheter (ou vendre) des options sur taux d'intérêt, des caps (plafonds sur taux) ou des collars (tunnels) dans le cadre de sa stratégie de couverture de la dette et des instruments financiers à taux variable. Les options de taux donnent au souscripteur, moyennant le paiement d'une prime, le droit, à une date ou pendant une période donnée, d'acheter (ou de vendre) au vendeur de l'option un instrument financier donné à un prix convenu et/ou de recevoir (ou de payer) un différentiel entre deux taux ou prix donnés.

Les dérivés de taux utilisés par le Groupe pour couvrir les variations de valeur des dettes à taux fixes sont qualifiés de couverture de juste valeur en IAS 39. Ces produits dérivés sont réévalués dans le bilan avec impact en résultat. Cet impact est neutralisé par une réévaluation symétrique de la composante couverte des dettes.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2004 d'autres dérivés de taux qui ne soient qualifiés d'instruments de couverture en IAS 39. Au 31 décembre 2003, une variation de valeur brute de -2,5 millions d'euros ainsi qu'une perte nette de 18 millions d'euros lors du dénouement avaient été enregistrées.

Risques de change

Le Groupe utilise les achats et ventes à terme de devises et d'autres produits dérivés pour couvrir les transactions libellées en devises étrangères de la plupart de ses filiales. La règle habituelle dans le Groupe est de facturer les clients dans leur devise.

Le Groupe utilise aussi ces instruments pour couvrir au niveau consolidé la dette libellée en devises étrangères ou le risque bilantiel encouru sur certains actifs.

La politique générale du Groupe est de couvrir le risque de change transactionnel. Dans le cadre de cette politique générale, le Groupe peut ne pas couvrir ou couvrir par anticipation certains risques transactionnels dans le cas de certaines devises et pour des risques et des montants parfaitement identifiés et autorisés à un niveau de Direction générale.

Tous les produits dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture en IAS 39 dans la mesure où ils sont gérés de manière globale.

Au 31 décembre 2004, l'enregistrement de ces produits dérivés dans le bilan à la valeur de marché s'est traduit par une perte de 185 millions d'euros (2003 : - 8,5 millions d'euros).

Risque de matières premières et énergie

Le Groupe utilise des instruments financiers (achats à terme, options et swaps « commodities ») pour réduire le risque de volatilité des cours sur certains métaux de base et sur l'énergie. Le Groupe est exposé à ces risques compte tenu de ses contrats d'achat de matières premières et d'énergie liés à la production et de ses contrats de vente.

Le Groupe gère ses risques de façon globale. Les produits dérivés sur métaux de base utilisés par le Groupe sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie en IAS 39. Au 31 décembre 2004, une réserve de couverture de 48 millions d'euros est enregistrée dans les capitaux propres du Groupe (2003 : -).

Au 31 décembre 2004, l'enregistrement dans le bilan à la valeur de marché des autres produits dérivés liés à la couverture du risque de matières premières et énergie s'est traduit par un gain de 0,8 million d'euros (2003 : 49,6 millions d'euros).

Risque de trading

Dans le cadre de positions ouvertes et de niveaux de pertes ou de profits limités, ainsi que d'échéances définies, le Groupe réalise des opérations de « trading » sur la base de l'assiette de risques de taux, de change, de matières premières et d'énergie. Les positions ouvertes globales sur ces opérations ne sont pas significatives au regard du volume d'opérations de couverture traitées ou du risque de taux global. Dans ce contexte, les types d'instruments et les devises qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus, sont déterminés à un niveau de direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement. En 2004 et 2003, le résultat net dégagé par les opérations de « trading » n'a pas été significatif pour le Groupe.

Le portefeuille des actifs liés aux instruments financiers dérivés est le suivant au 31 décembre 2004 :

En millions d'euros	2004			2003		
	Montants notionnels	Valeurs de marché	Taux moyen *	Montants notionnels	Valeurs de marché	Taux moyen *
Instruments de taux d'intérêt						
SWAPS DE TAUX ET DE DEVICES						
- Emprunteur taux fixe	-	-	-	10	1	7,71 %
- Prêteur taux fixe	-	-	-	11	-	6,75 %
- Variable / Variable	100	1	6,57 %	-	-	-
SWAPS DE TAUX – EMPRUNTEUR TAUX FIXE						
- EUR	-	-	-	4	-	3,66 %
- Devises	220	2	2,74 %	-	-	-
SWAPS DE TAUX - PRÊTEUR TAUX FIXE						
- EUR	1 400	72	4,72 %	1 529	45	4,66 %
- USD	308	11	5,51 %	333	21	5,51 %
- Autres devises	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux – Variable / Variable	88	-	2,35 %	120	1	2,46 %
Contrats de FRA - Achats	100	-	2,26 %	500	-	2,68 %
Contrats de FRA - Ventes	100	-	2,46 %	400	-	2,86 %
Achats de cap	-	-	-	100	-	4,50 %
Ventes de cap	-	-	-	50	-	4,50 %
TOTAL DES ACTIFS - NOTE 8		86			68	
Instruments de change						
Achat à terme de devises	77	4	-	43	6	-
Vente à terme de devises	890	41	-	619	10	-
TOTAL DES ACTIFS - NOTE 11		45			16	
Matières premières						
Contrats à terme-Ventes	96	-13	-	34	-5	-
Contrats à terme-Achats	401	65	-	215	55	-
Swaps indice de prix matière	9	0	-	-	-	-
Options – Ventes	236	-5	-	-	-	-
Options – Achats	179	1	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS - NOTE 11		48			50	

* Les taux fixes moyens sont déterminés à partir de taux euro et devises, les taux variables sont généralement basés sur l'Euribor ou le Libor.

Le portefeuille des passifs liés aux instruments financiers dérivés est le suivant au 31 décembre 2004 :

En millions d'euros	2004			2003		
	Montants notionnels	Valeurs de marché	Taux moyen *	Montants notionnels	Valeurs de marché	Taux moyen *
Instruments de taux d'intérêt						
SWAPS DE TAUX – EMPRUNTEUR TAUX FIXE						
- EUR	50	- 2	4,24 %	50	- 2	4,24 %
- Devises	-	-	-	238	- 1	2,74 %
Contrats de FRA taux long terme - Achats	190	- 12	4,53 %	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS - NOTE 16		- 14			- 3	
Instruments de change						
Achat à terme de devises	1 583	- 118	-	527	- 25	-
Vente à terme de devises	-	-	-	-	-	-
Options de change - Achats	1 975	- 22	-	45	-	-
Options de change - Ventes	1 675	- 45	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS - NOTES 20 ET 22		- 185			- 25	

* Les taux fixes moyens sont déterminés à partir de taux euro et devises, les taux variables sont généralement basés sur l'Euribor ou le Libor.

Les actifs et passifs liés aux instruments de taux d'intérêt sont répartis selon les échéances suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
< 1 an	- 10	5
1 – 5 ans	48	55
> 5 ans	34	5
TOTAL	72	65
Actifs liés aux instruments de taux d'intérêt	86	68
Passifs liés aux instruments de taux d'intérêt	- 14	- 3
TOTAL	72	65

Les instruments de change sont exprimés dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	Devises achetées				2004	2003
	USD	EUR	GBP	JPY		
Devises vendues						
USD	-	- 11	1	1	- 9	14
EUR	- 139	-	- 1	-	- 140	- 25
CAD	1	-	-	-	1	1
GBP	-	8	-	-	8	1
2004	- 138	- 3	-	1	- 140	-
2003	- 25	16	-	-		- 9

Les instruments sur matières premières concernent les sous-jacents suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Métaux de base	46	50
Gaz	1	-
Pétrole	1	-
TOTAL	48	50

Les instruments de couverture relatifs aux métaux de base (zinc, nickel, aluminium, étain et cuivre) et au pétrole sont négociés en USD tandis que les instruments relatifs au gaz sont négociés en GBP.

Note 26 - Engagements donnés ou reçus

Les engagements détaillés dans cette note n'incluent pas les engagements mentionnés dans la Note 25.

ENGAGEMENTS DONNÉS

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Garanties personnelles de dettes financières et d'ouvertures de crédits de tiers	106	154
Autres garanties personnelles	448	462
Garanties réelles	394	165
Effets escomptés non échus	29	33
Engagements d'acquisitions et de cessions d'immobilisations	1 013	380
Autres engagements donnés	424	429
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	2 414	1 623

ENGAGEMENTS REÇUS

<i>En millions d'euros</i>	2004	2003
Avals cautions et garanties reçus des sociétés non consolidées	188	138
Autres engagements reçus	129	134
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	317	272

Les garanties personnelles de dettes financières et d'ouvertures de crédits de tiers comprennent les garanties personnelles couvrant des dettes financières et ouvertures de crédits contractées par des sociétés mises en équivalence ou non consolidées.

Les autres garanties personnelles reprennent les cautions, les garanties à première demande, les crédits documentaires, les lettres de crédit et autres lettres similaires.

Les garanties réelles sont composées notamment d'hypothèques pour un montant de 279 millions d'euros (157 millions d'euros en 2003).

Les autres engagements donnés comprennent notamment les engagements relatifs à l'usage à long terme de biens appartenant à des tiers, les engagements relatifs aux leasings opérationnels et les engagements dans le cadre de programmes de titrisation.

Par ailleurs, au 31 décembre 2004 comme au 31 décembre 2003, le Groupe dispose de lignes de crédit accordées par des établissements financiers pour un total supérieur à 4 milliards d'euros

Note 27 - Informations sectorielles

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par

activités puis par zones géographiques.

après éliminations.

27.1 - Informations par activités

Les cessions interactivités se font aux conditions de marché. Le résultat d'exploitation est établi en contribution, donc

Par ailleurs, au 31 décembre 2004 comme au 31 décembre 2003, le groupe dispose de lignes de crédits accordées par des établissements financiers pour un total supérieur à 4 milliards d'euros.

2004 <i>(Chiffres en millions d'euros, à l'exception des effectifs)</i>	Aciers Plats Carbone	Aciers Longs Carbone	Aciers Inoxydables	Distrib., Transf., Trading	Autres Activités	Éliminations	Total
Compte de profits et pertes							
Chiffre d'affaires	16 139	6 221	4 577	8 267	1 081	- 6 109	30 176
Ventes interactivités	- 3 480	- 1 096	- 84	- 814	- 635	6 109	-
TOTAL	12 659	5 125	4 493	7 453	446	-	30 176
Résultat brut opérationnel	2 299	1 287	258	513	- 16	-	4 341
Amortissements	- 667	- 249	- 123	- 105	- 36	-	- 1 180
Dépréciations	- 3	- 1	- 18	- 13	- 10	-	- 45
Résultat opérationnel (hors écarts d'acquisition)	1 629	1 037	117	395	- 62	-	3 116
Écarts d'acquisition	37	41	-	-	-	-	78
Résultat opérationnel	1 666	1 078	117	395	- 62	-	3 194
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	212	52	32	14	103	-	413
Bilan							
Actifs sectoriels	15 445	5 401	3 156	3 729	8 056	- 8 427	27 360
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>7 374</i>	<i>2 239</i>	<i>904</i>	<i>514</i>	<i>199</i>	<i>-</i>	<i>11 230</i>
Participations dans les entreprises mises en équivalence	492	169	153	38	514	-	1 366
Actifs non alloués	-	-	-	-	-	-	2 496
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	15 937	5 570	3 309	3 767	8 570	- 8 427	31 222
Passifs sectoriels	6 592	1 867	1 679	1 807	1 615	- 1 925	11 635
Passifs non alloués	-	-	-	-	-	-	7 270
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	6 592	1 867	1 679	1 807	1 615	- 1 925	18 905
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	738	416	151	79	40	-	1 424
Autres informations							
Effectifs moyens (équivalent temps plein)	48 825	20 364	12 055	11 586	2 999	-	95 829

2003 <i>(Chiffres en millions d'euros, à l'exception des effectifs)</i>	Aciers Plats Carbone	Aciers Longs Carbone	Aciers Inoxydables	Distrib., Transf., Trading	Autres Activités	Éliminations	Total
Compte de profits et pertes							
Chiffre d'affaires	13 994	4 381	4 280	7 954	836	- 5 522	25 923
Ventes interactivités	- 3 352	- 767	- 121	- 732	- 550	5 522	-
TOTAL	10 642	3 614	4 159	7 222	286	-	25 923
Résultat brut opérationnel	1 365	493	23	284	58	5	2 228
Amortissements	- 636	- 172	- 162	- 142	- 41	-	- 1 153
Dépréciations	- 20	- 10	- 324	- 59	- 35	-	- 448
Résultat opérationnel (avant amortissement des écarts d'acquisition)	709	311	- 463	83	- 18	5	627
Amortissements écarts d'acquisition	65	-	-	42	4	-	111
Résultat opérationnel	774	311	- 463	125	- 14	5	738
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	125	25	- 26	7	9	-	140
Bilan							
Actifs sectoriels	11 701	3 631	2 990	3 698	4 829	- 6 404	20 445
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>5 379</i>	<i>1 768</i>	<i>1 009</i>	<i>604</i>	<i>187</i>	<i>-</i>	<i>8 947</i>
Participations dans les entreprises mises en équivalence	967	147	111	133	400	-	1 758
Actifs non alloués	-	-	-	-	-	-	2 405
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	12 668	3 778	3 101	3 831	5 229	- 6 404	24 608
Passifs sectoriels	6 032	1 355	1 629	1 875	1 796	- 2 253	10 434
Passifs non alloués	-	-	-	-	-	-	6 711
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	6 032	1 355	1 629	1 875	1 796	- 2 253	17 145
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	727	293	194	83	30	-	1 327
Autres informations							
Effectifs moyens (équivalent temps plein)	46 749	18 115	14 409	15 129	3 140	-	97 542

27.2 - Informations par zone géographique

2004 <i>(chiffres en millions d'euros, à l'exception des effectifs)</i>	Union européenne (UE 25)	Amérique du Nord*	Amérique du Sud	Autres	Total
Chiffre d'affaires	23 377	2 308	2 146	2 345	30 176
Actifs sectoriels	21 851	539	4 851	119	27 360
Immobilisations corporelles	7 840	55	3 323	12	11 230
Résultat brut opérationnel	3 345	86	897	13	4 341
Résultat opérationnel	2 312	67	809	6	3 194
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 153	13	256	2	1 424
Effectifs moyens (équivalent temps plein ETP)	79 344	1 414	14 770	301	95 829

* Amérique du Nord y compris Mexique.

2003	Union européenne (UE 25)**	Amérique du Nord*	Amérique du Sud	Autres	Total
Chiffre d'affaires	20 141	2 127	1 193	2 462	25 923
Actifs sectoriels	18 009	648	1 409	379	20 445
Immobilisations corporelles	7 844	91	890	122	8 947
Résultat brut opérationnel	1 951	- 69	290	56	2 228
Résultat opérationnel	830	- 350	229	29	738
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 097	29	194	7	1 327
Effectifs moyen (équivalent temps plein ETP)	86 324	2 707	7 671	840	97 542

* Amérique du Nord y compris Mexique.

** Union européenne (UE 25) : les données 2003 ont été corrigées afin de tenir compte de l'élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux pays à partir du 1^{er} mai 2004.

Note 28 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Au terme de la clôture le 11 janvier 2005 de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (« OPR-RO ») des actions Usinor, le Groupe a acquis 1 094 006 actions représentant

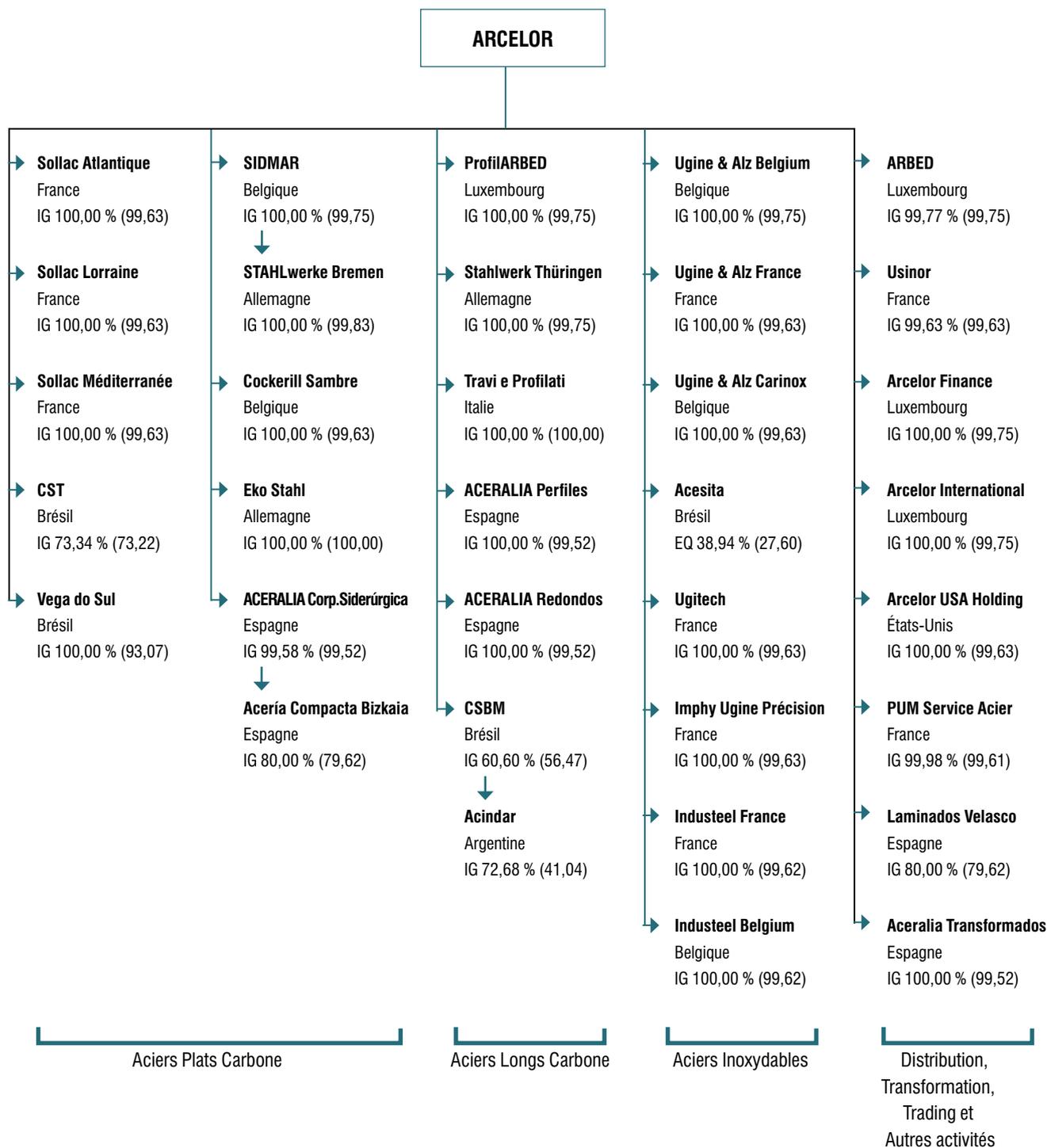
0,43 % du capital de la société et détient donc désormais 100 % d'Usinor.

Note 29 - Rapprochement des informations financières du groupe Arcelor établies selon les principes comptables luxembourgeois et selon les principes adoptés par Arcelor au 31 décembre 2004

	2004	2003
Situation nette (part Groupe) selon les principes comptables luxembourgeois	10 421	7 321
Écarts d'acquisition négatifs non transférés en capitaux propres	686	-
Actions propres	- 364	- 751
Résultat sur actions propres	11	17
Comptabilisation des obligations convertibles	79	101
Instruments financiers	69	45
Situation nette (part Groupe) selon les principes adoptés par Arcelor	10 902	6 733

	2004	2003
Résultat net (part Groupe) selon les principes comptables luxembourgeois	2 284	232
Résultat sur actions propres	6	-
Instruments financiers	24	25
Résultat net (part Groupe) selon les principes adoptés par Arcelor	2 314	257

Note 30 - Organigramme simplifié du Groupe



Situation au 31 décembre 2004

Légende: Pourcentages de participation au 31 décembre 2004 et taux de consolidation entre parenthèses.
Méthode de consolidation : IG (intégration globale), EQ (mise en équivalence).

Note 31 – Liste des sociétés du Groupe

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2004

361 sociétés consolidées par intégration globale (até d'Arcelor SA)

185 sociétés en équivalence

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
SECTEUR ACIERS PLATS CARBONE			
Aceralia Planos sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• ACERALIA Corporación Siderúrgica SA, Gozón	Globale	Espagne	99,577610
• Acería Compacta de Bizkaia SA, Sestao	Globale	Espagne	80,004286
• Acb, Acr Decapado AIE, Sestao	Globale	Espagne	100,000000
• Aceralia Construcciones SL, Sestao	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor España SA, Madrid	Globale	Espagne	100,000000
• Cia Hispano-Brasileira de Pelotizacao SA, Vitoria	Équivalence	Brésil	49,111101
• Ensiletric SA, Avilés	Équivalence	Espagne	40,000000
• Ferramentas e Accessorios Industriais Lda, Agueda	Équivalence	Portugal	39,999864
• Instituto Técnico de la Estructura del Acero SL, Saint-Sébastien	Équivalence	Espagne	69,750000
• Metalúrgica Asturiana SA, Mieres	Globale	Espagne	100,000000
• Tetracero SA, Gijón	Globale	Espagne	100,000000
Aceros URS SA, Viladecans	Équivalence	Espagne	45,024739
Apsl Onpn Participacoes SA, São Paulo	Globale	Brésil	100,000000
Arcelor Acos Planos Brasil Ltda, São Paulo	Globale	Brésil	100,000000
Arcelor FCS Commercial Deutschland GmbH, Köln	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor FCS Commercial SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Packaging International SA, Puteaux	Globale	France	99,999801
Arcelor Packaging International España SL, Gozón	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor Packaging International Italia Srl, Canossa	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Planos Sagunto SL, Valencia	Globale	Espagne	99,999999
Arcelor Research SA, Puteaux	Globale	France	99,779150
Borcelik Celik Sanyii Ticaret AS, Istanbul	Équivalence	Turquie	40,466215
Bregal Bremer Galvanisierungs-GmbH, Bremen	Globale	Allemagne	75,050000
Bre.M.A Warmwalz GmbH & Co KG, Bremen	Globale	Allemagne	88,888889
Coils Lamiere Nastri Spa, Caselette, sous-Groupe comprenant 20 sociétés	Équivalence	Italie	35,000000
Cockerill Mécanique Prestations SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000
Cockerill Sambre SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000
Comercial de Hojalata y Metales SA, San Adrian	Équivalence	Espagne	22,999561
Companhia Siderúrgica de Tubarão SA (CST) sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Companhia Siderúrgica de Tubarão SA (CST), Serra	Globale	Brésil	* 73,340000
• CST Corporation BV, Rotterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
• CST Overseas Ltd, Grand Cayman	Globale	Îles Cayman	100,000000
• Skaden SA, Palmela	Globale	Portugal	100,000000
Cortes y Aplanados Siderúrgicos SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Daval SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
Decosteel NV, Geel	Globale	Belgique	100,000000
Decosteel 2 NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Dermach SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Eko Stahl GmbH, Eisenhüttenstadt	Globale	Allemagne	100,000000
Eurogal SA, Flémalle	Globale	Belgique	100,000000
Ewald Giebel-Luxemburg GmbH, Dudelange	Équivalence	Luxembourg	33,333333
Galtec NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000

* Voir explications détaillées - Note 3, Variations du périmètre de consolidation.

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Galvalange SARL, Dudelange	Globale	Luxembourg	100,00000
Gestamp Automocion SL, Abadiano, sous-Groupe comprenant 58 sociétés	Équivalence	Espagne	35,00000
Gonvarri Industrial SA, Madrid, sous-Groupe comprenant 18 sociétés	Équivalence	Espagne	35,00000
Groupe de l'Industrie Sidérurgique SA, Puteaux	Globale	France	99,999908
Holding Gonvarri Srl, Bilbao	Équivalence	Espagne	35,00000
La Magona sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• La Magona d'Italia Spa, Firenze	Globale	Italie	99,791940
• Centro Acciai Rivestiti Srl, Piombino	Globale	Italie	100,00000
• Magona International SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	99,990000
• Societa Mezzi Portuali Piombino Spa, Piombino	Équivalence	Italie	50,00000
• Tubisud Srl, Luogosano	Globale	Italie	55,00000
Laminier de Dudelange SA, Dudelange	Globale	Luxembourg	100,00000
R.Bourgeois SA, Besançon	Équivalence	France	29,996667
Siderúrgica del Mediterráneo SA, Puerto Sagunto	Globale	Espagne	100,00000
Sidmar NV, Gent	Globale	Belgique	100,00000
Sidstahl NV, Gent	Globale	Belgique	100,00000
Sikel NV, Genk	Globale	Belgique	100,00000
Sol Coqueria Tubarão SA, Serra	Globale	Brésil	99,00000
Solcan Fininvest sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Solcan Fininvest Inc., Westmount	Globale	Canada	100,00000
• Dosol Galva Inc., Hamilton	Équivalence	Canada	20,00000
Sollac Ambalaj Celigi SA, Levent-Istanbul	Globale	Turquie	74,999931
Sollac Atlantique SA, Puteaux	Globale	France	99,999900
Sollac Lorraine SA, Puteaux	Globale	France	99,999832
Sollac Méditerranée SA, Puteaux	Globale	France	99,999867
Stahlwerke Bremen GmbH, Bremen	Globale	Allemagne	100,00000
Tailor Steel America Llc, Holt	Globale	États-Unis	70,602704
Tailored Blank Bremen GmbH & Co.KG, Bremen	Globale	Allemagne	100,00000
Tailored Blank Eisenhüttenstadt GmbH, Eisenhüttenstadt	Globale	Allemagne	100,00000
Tailored Blank Genk NV, Genk	Globale	Belgique	100,00000
Tailored Blank Lorraine SA, Uckange	Globale	France	99,992126
Tailored Blank Zaragoza SA, Zaragoza	Globale	Espagne	100,00000
Tailored Blanks SA, Liège	Globale	Belgique	100,00000
Toleries Delloye-Matthieu SA, Marchin	Globale	Belgique	99,744737
Usinor Auto SA, Puteaux	Globale	France	99,969510
Vega do Sul SA, São Francisco	Globale	Brésil	99,999996
SECTEUR ACIERS LONGS CARBONE			
Aceralia Perfiles sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Aceralia Perfiles SL, Madrid	Globale	Espagne	100,00000
• Aceralia Perfiles Bergara SA, Bergara	Globale	Espagne	100,00000
• Aceralia Perfiles Madrid SL, Madrid	Globale	Espagne	100,00000
• Aceralia Perfiles Olaberria SL, Olaberria	Globale	Espagne	100,00000
• Aceralia Perfiles U.K. Ltd, Rayleigh	Globale	Grande-Bretagne	100,00000
• Arcelor Long Commercial Bordeaux SA, Mérignac	Globale	France	97,80000
• Arcelor Long Commercial Torino Srl, Torino	Globale	Italie	100,00000
• Aristrain Hispano Trade GmbH, Düsseldorf	Globale	Allemagne	100,00000
• Fercome Trading SL, Valencia	Globale	Espagne	100,00000
• Ilsacer 2000 SL, Zaragoza	Équivalence	Espagne	50,00000
• Kramer & Sons Trading Co, Detroit	Équivalence	États-Unis	50,00000
• Servicios Complementarios del Norte SL, Bilbao	Équivalence	Espagne	49,00000
• Sociedad Auxiliar del Puerto de Pasajes SA, Rentería	Équivalence	Espagne	50,00000
• Triturados Férricos SL, Madrid	Équivalence	Espagne	33,30000
Aceralia Redondos sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
• Aceralia Redondos Comercial SA, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Alambion Zumárraga SA, Zumárraga	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Barras Comercial SL, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Corrugados Azpeitia SL, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Corrugados Getafe SL, Getafe	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Corrugados Lasao SA, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Laminados Zaragoza SA, Zaragoza	Globale	Espagne	100,000000
• Société Nationale de Sidérurgie SA, Al-Hoceima	Équivalence	Maroc	7,500000
Aquarius Holdings SA, Belo Horizonte	Globale	Brésil	50,000000
Arbed-Finanz Deutschland GmbH, Saarbrücken	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Rails, Piles & Special Sections SARL, Esch-sur-Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Sections Commercial SA, Esch-sur-Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Ares SA, Rodange	Globale	Luxembourg	80,467895
Asbm SARL, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Belgo-Mineira sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Companhia Siderúrgica Belgo-Mineira SA, Belo Horizonte	Globale	Brésil	60,599059
• Acindar Industria Argentina de Aceros SA, Buenos Aires	Globale	Argentine	72,680000
• Belgo Bekaert Arames SA, Contagem	Globale	Brésil	55,000000
• Belgo Bekaert Nordeste SA, Feira de Santana	Globale	Brésil	99,997872
• Belgo-Mineira Participação Indústria e Comércio SA, Juiz de Fora	Globale	Brésil	99,984460
• Belgo Siderurgia SA, Belo Horizonte	Globale	Brésil	99,997875
• Belgo-Mineira Uruguay SA, Montevideo	Globale	Uruguay	100,000000
• BelgoPar Ltda, Belo Horizonte	Globale	Brésil	100,000000
• Bemex International Ltd, Hamilton	Globale	Bermudes	100,000000
• Bmb Belgo-Mineira Bekaert Artefatos de Arame Ltda, Vespasiano	Globale	Brésil	55,499970
• Bmf Belgo-Mineira Fomento Mercantil Ltda, Belo Horizonte	Globale	Brésil	100,000000
• Caf Santa Bárbara Ltda, Belo Horizonte	Globale	Brésil	100,000000
• Cimaf Cabos SA, São Paulo	Équivalence	Brésil	50,000000
• Procables SA, Lima	Équivalence	Pérou	47,739239
• Productos de Acero SA, Santiago	Équivalence	Chili	50,000000
• Usina Hidrelétrica Guilman-Amorim SA, Belo Horizonte	Équivalence	Brésil	51,000000
• Wire Rope Industries SA, Montréal	Équivalence	Canada	50,000000
LME Laminés Marchands Européens SA, Trith-Saint-Léger, sous-Groupe comprenant 3 sociétés	Équivalence	France	33,999260
MecanArbed Dommeldange SARL, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Newco SARL, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Newco SARL & Cie Secs, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
ProfilArbed SA, Esch-sur-Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Redalsa SA, Valladolid	Équivalence	Espagne	26,000000
San zeno acciai - Duferco Spa, San Zeno Naviglio	Équivalence	Italie	49,900001
Socabel (Groupe Arbed) Senc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Socadi (Groupe Arbed) Senc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Société du Train Universel de Longwy SA, Herserange	Globale	France	99,999993
Stahlwerk Thüringen GmbH, Unterwellenborn	Globale	Allemagne	100,000000
Travi e Profilati di Pallanzeno Spa, Pallanzeno	Globale	Italie	100,000000
TrefilArbed Arkansas Inc, Pine Bluff	Globale	États-Unis	62,962963
TrefilArbed Bettembourg SA, Dudelange	Globale	Luxembourg	100,000000
TrefilArbed Bissen SA, Bissen	Globale	Luxembourg	100,000000
TrefilArbed Cheb Sro, Jesenice u Chebu	Globale	République tchèque	80,000000
TrefilArbed Hungary KFT, Szentgotthard	Globale	Hongrie	100,000000
TrefilArbed Kiswire Ltd, Kyung-Nam	Équivalence	Corée du Sud	50,000000
TrefilArbed Stahlcord Austria AG, Fürstenfeld	Globale	Autriche	96,502722

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
SECTEUR ACIERS INOXYDABLES			
Acesita SA, Belo Horizonte sous-Groupe comprenant 11 sociétés	Équivalence	Brésil	38,938262
AL-Fin NV, Genk	Globale	Belgique	99,996377
Alinox Srl, Aosta	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Stainless International SA, Puteaux	Globale	France	99,997909
Haven Genk NV, Genk	Globale	Belgique	50,000000
Imphy Alloys SA, Puteaux	Globale	France	99,999829
Imphy Alloys Nevada sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Imphy Alloys Nevada Inc., New York	Globale	États-Unis	100,000000
• Hood and Company Inc., Hambourg	Globale	États-Unis	100,000000
• IAI Holding Inc., New York	Globale	États-Unis	100,000000
• Metalimphy Alloys Corp, Colledgeville	Globale	États-Unis	100,000000
• Rahns Speciality Metals Inc., Colledgeville	Globale	États-Unis	100,000000
Imphy Ugine Précision SA, Puteaux	Globale	France	99,999916
Industeel Belgium sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Industeel Belgium SA, Charleroi	Globale	Belgique	100,000000
• Aval Metal Center SA, Charleroi	Globale	Belgique	100,000000
• Charleroi Déroulage SA, Charleroi	Globale	Belgique	100,000000
Industeel France sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Industeel France SA, Puteaux	Globale	France	99,999400
• Industeel Creusot Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
• Industeel Loire Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
• Creusot Métal SA, Puteaux	Globale	France	99,999167
July Products Llc sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• July Products Llc, Coraopolis	Globale	États-Unis	100,000000
• J&L Speciality Steel International Sales Corp, Christiansted	Globale	États-Unis	100,000000
• Midland Terminal Company Corp, Midland	Globale	États-Unis	100,000000
La Meusienne Italia Srl, Milano	Globale	Italie	100,000000
Longtain Aciers Spéciaux et Inoxydables SA, Strepv-Bracquagnies	Globale	Belgique	100,000000
Matthey et Cie SA, Apples	Globale	Suisse	100,000000
Matthey France Sas, Ancerville	Globale	France	100,000000
Matthey Holding SA, Fribourg	Globale	Suisse	100,000000
Matthey US Inc., Detroit	Globale	États-Unis	100,000000
Mecagis SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
RCC & Weha sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• RCC & Weha GmbH, Erkrath	Globale	Allemagne	100,000000
• Ugine & Alz Deutschland GmbH, Erkrath	Globale	Allemagne	100,000000
Société Meusienne de Constructions Mécaniques SA, Ancerville	Globale	France	99,910716
Société Savoisiennne de Métaux SA, Annecy	Globale	France	100,000000
Sprint Metal Edelstahlziederien GmbH, Hemer	Globale	Allemagne	100,000000
Techalloy Company Inc., Mahwah	Globale	États-Unis	100,000000
Trafilerie Bedini Srl, Peschiera Borromeo	Globale	Italie	100,000000
Trefilados Inoxidables de Mexico SA, Huamantla	Globale	Mexique	100,000000
Ugine & Alz SA, Puteaux	Globale	France	99,851852
Ugine & Alz Belgium NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Ugine & Alz Benelux Service NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Ugine & Alz Carinox SA, Châtelet	Globale	Belgique	100,000000
Ugine & Alz France SA, Puteaux	Globale	France	99,999978
Ugine & Alz France Service SA, Gonesse	Globale	France	100,000000
Ugine & Alz Iberica SA, Viladecans	Globale	Espagne	99,999480
Ugine & Alz Italia Srl, Milano	Globale	Italie	100,000000
Ugine & Alz Luxembourg SA, Rodange	Globale	Luxembourg	100,000000
Ugine Savoie Rostfrei GmbH, Renningen	Globale	Allemagne	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Ugine Stainless & Alloys Inc., Doylestown	Globale	États-Unis	100,000000
Uginox Sanayi ve Ticaret AS, Gebze Kocaeli	Globale	Turquie	65,000000
Ugitech SA, Ugine	Globale	France	99,999948
Usi Holding Inc.Corp, Carson City	Globale	États-Unis	100,000000
SECTEUR DISTRIBUTION, TRADING, TRANSFORMATION			
Aceralia Construcción Obras Srl, Berrioplano	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Distribución sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Aceralia Distribución SL, Madrid	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Distribución Valencia SA, Valencia	Globale	Espagne	100,000000
• Lusitana de Distribuição Siderúrgica Lda, Ribatejo	Globale	Portugal	100,000000
• Perfiles Especiales SA, Pamplona	Équivalence	Espagne	100,000000
Aceralia Transformados sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Aceralia Transformados SA, Pamplona	Globale	Espagne	100,000000
• Aceralia Color Acero SL, Pamplona	Globale	Espagne	100,000000
• Ach Paneles AIE, Azuqueca de Henares	Équivalence	Espagne	40,000000
Arbed Americas sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Arbed Americas Llc, New York	Globale	États-Unis	100,000000
• Arcelor International Mexico SA, Queretaro	Équivalence	Mexique	100,000000
• Arcelor Tradind USA Llc, New York	Globale	États-Unis	100,000000
Arbed Damwand België NV, Overpelt	Globale	Belgique	100,000000
Arbed Damwand Nederland BV, Moerdijk	Globale	Pays-Bas	100,000000
Arcelor Bauteile GmbH, Kreuztal-Eichen	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Construcción España SL, Berrioplano	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor Construction France SA, Haironville	Globale	France	99,999216
Arcelor International SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor International America Llc, New York	Globale	États-Unis	100,000000
Arcelor International Antwerp SA, Antwerpen	Globale	Belgique	99,900000
Arcelor International Canada Inc., Westmount	Globale	Canada	100,000000
Arcelor International Export SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor International Singapore sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Arcelor International Singapore Ltd, Singapore	Globale	Singapore	100,000000
• Arcelor International Malaysia Sdn. Bhd., Kuala Lumpur	Globale	Malaisie	100,000000
Arcelor Négoce Distribution Sas, Reims	Globale	France	100,000000
Arcelor Profil SA, Yutz	Globale	France	99,900000
Arcelor Projects SARL, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Projects International BV, Rotterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Arcelor Stahlhandel GmbH, Ratingen	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Stahlhandel Holding GmbH, Ratingen	Globale	Allemagne	100,000000
Ask Mac Gowan Ltd, Halesowen	Globale	Grande-Bretagne	90,000000
Asturiana de Perfiles SA, Langreo	Globale	Espagne	67,645946
Avis Steel UK Ltd, Manchester	Globale	Grande-Bretagne	92,500000
Baechler SA, Thionville	Globale	France	100,000000
Berton Sicard Produits Métallurgiques SA, Avignon	Globale	France	100,000000
Chaillous SA, Nantes	Globale	France	100,000000
Cima SA, Bertrichamps	Globale	France	100,000000
Cisatol SA, Montataire	Globale	France	99,999603
Cockerill Stahl Service GmbH, Essen	Globale	Allemagne	100,000000
Cofrastra SA, Fribourg	Globale	Suisse	100,000000
Color Profil NV, Geel	Globale	Belgique	100,000000
Comptoir Métallurgique du Littoral SA, Nice	Globale	France	100,000000
Contisteel sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Contisteel (Holdings) Ltd, Andover	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
• Contisteel (Southern) Ltd, Andover	Globale	Grande-Bretagne	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
• Contisteeel Ltd, Andover	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
D.T.T. Purchasing Sas, Reims	Globale	France	100,000000
Delta Zinc SA, Saint-Jorioz	Globale	France	100,000000
Dikema & Chabot Holding BV, Rotterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Dikema Staal Nederland BV, Rotterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Disteel NV, Machelen	Globale	Belgique	100,000000
Disteel Cold NV, Machelen	Globale	Belgique	100,000000
Europese Staal Prefabricatie NV, Geel	Globale	Belgique	99,999911
Établissement Alfred André SA, Harfleur	Globale	France	100,000000
Établissements Jean Letierce et Cie, Bolbec	Globale	France	100,000000
Etilam SA, Saint-Dizier	Globale	France	99,388333
Eucosider Commercial SA, Pétange	Globale	Luxembourg	100,000000
Eurinter France SA, Reims	Globale	France	100,000000
Eurinter Svenska AB, Karlstad	Globale	Suède	100,000000
Fermatec SA, Nîmes	Globale	France	100,000000
Ferrometalli-Safem Spa, Milano	Globale	Italie	96,446073
Flachform Stahl GmbH, Schwerte	Globale	Allemagne	100,000000
Galva Service SA, Douzy	Globale	France	99,998383
Guillot SA, Poitiers	Globale	France	50,000000
Haironville Metal Profil SA, Herstal	Globale	Belgique	100,000000
Haironville Portugal SA, Cartaxo	Globale	Portugal	99,988462
Haironville UK Ltd, St Helens	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Haironville Tac Ltd, St Helens	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Jean Guille SA, Thionville	Globale	France	49,997500
Konti Steel Hellas SA, Magnissia	Globale	Grèce	100,000000
Laminados Velasco sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Laminados Velasco SL, Basauri	Globale	Espagne	80,002547
• Arcelor Distribución Murcia SA, San Ginés	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Distribución Valladolid SA, Valladolid	Globale	Espagne	100,000000
• Arcelor Distribución Vigo SA, Porriño	Globale	Espagne	100,000000
• Auxiliar Laminadora Alavesa SA, Olaeta	Globale	Espagne	100,000000
• Calibrados Pradera SA, Miravalles	Équivalence	Espagne	50,000000
• Cántabra de Laminados Velasco SA, Santander	Globale	Espagne	100,000000
• Castellana de Laminados Velasco SA, Burgos	Globale	Espagne	100,000000
• Elaborados y Construcción SA, Getafe	Globale	Espagne	100,000000
• Ferronia SA, Andoain	Globale	Espagne	100,000000
• Grupo Velasco Desarrollo SL, Basauri	Globale	Espagne	100,000000
• Industrias Zarra SA, Galdacano	Équivalence	Espagne	25,000000
• Laminados Canarias SA, Telde	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Comavesa SA, Getafe	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Gonvelsa SL, Llanera	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Siderúrgicos Arbizu SA, Arbizu	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Siderúrgicos Duero SA, Aranda de Duero	Globale	Espagne	90,000000
• Laminados Siderúrgicos La Coruña SA, Arteixo	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Siderúrgicos Miranda SA, Miranda de Ebro	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Siderúrgicos Orense SA, San Ciprian de Viñas	Globale	Espagne	90,000000
• Laminados Siderúrgicos Sampol SL, Palma de Mallorca	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Siderúrgicos Sevilla SA, Alcalá de Guadaíra	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Siderúrgicos Toledo SA, Villaluenga de la Sagra	Globale	Espagne	100,000000
• Laminados Siderúrgicos Vitoria SA, Vitoria	Globale	Espagne	100,000000
• SA Productos Empresas Metalúrgicas, Salvatierra	Globale	Espagne	100,000000
• Servicio del Acero SA, Basauri	Globale	Espagne	100,000000
• Tremad SA, Icazteguieta	Globale	Espagne	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
• Tubos y Decapados SA, Basauri	Globale	Espagne	100,00000
Laserflash SA, Eupen	Globale	Belgique	100,00000
Lille Aciers SA, Lomme	Globale	France	100,00000
Megaço Jma Comercio Siderúrgico Ltda, Palmela	Équivalence	Portugal	38,666500
Mirouze Novacier SA, Toulouse	Globale	France	100,00000
Monteferro Stahl Service GmbH, Leichlingen	Globale	Allemagne	100,00000
Mosacier SA, Liège	Globale	Belgique	100,00000
Plaques et Découpes France SA, Reims	Globale	France	99,998933
Perry Willenhall Steel Service Centres Ltd, Willenhall	Globale	Grande-Bretagne	100,00000
Produits d'Usines Métallurgiques Pum-Station Service Acier SA, Reims	Globale	France	99,983629
Produits Métallurgiques de l'Orléanais Sas, Ingre	Globale	France	100,00000
Produits Métallurgiques des Ardennes SA, Donchery	Globale	France	100,00000
Produits Métallurgiques du Sud-Ouest SA, Langon	Globale	France	100,00000
Produits Sidérurgiques de la Moselle SA, Yutz	Globale	France	100,00000
ProfilArbed Distribution SA, Esch-sur-Alzette	Globale	Luxembourg	100,00000
ProfilArbed Distribution Exploitation Luxembourg SA, Differdange	Globale	Luxembourg	100,00000
ProfilArbed Distribution Luxembourg SA, Pétange	Globale	Luxembourg	100,00000
ProfilArbed Staalhandel sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• ProfilArbed Staalhandel BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,00000
• AND-Steel NV, Schoten	Globale	Belgique	100,00000
• Borotrans Born BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,00000
• Bouwstaal Nederland BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,00000
• Demanet-Cassart Aciers SA, Seneffe	Globale	Belgique	100,00000
• Leduc Trading NV, Schoten	Globale	Belgique	100,00000
• Limbustaal BV, Meerssen	Globale	Pays-Bas	100,00000
• Lommaert Walselijprodukten BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,00000
• Lommaert/Montan Wapeningsstaal BV, Nijmegen	Globale	Pays-Bas	100,00000
• Montan Staal BV, Den Haag	Globale	Pays-Bas	100,00000
• ProfilArbed Staalhandel Nederland BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,00000
• Steelexpress NV, Schoten	Globale	Belgique	100,00000
Profilsteel SA, Bouffiuoux	Globale	Belgique	100,00000
Pum Paris-Normandie SA, Bonneuil-sur-Marne	Globale	France	100,00000
Pum Sud Est Sas, Lyon	Globale	France	100,00000
Pum Steel Service Centre Sas, Reims	Globale	France	100,00000
Ravené Schäfer GmbH, Halle	Globale	Allemagne	100,00000
SA Lardier et compagnie, Blois	Globale	France	100,00000
Sar Stahlservice GmbH, Neuwied	Globale	Allemagne	100,00000
Savoie Métal SA, Saint-Jorioz	Globale	France	100,00000
Sirus Ssc, Saint-Ouen-l'Aumône	Globale	France	100,00000
Skyline Steel sous-Groupe comprenant les sociétés suivantes :			
• Skyline Steel Llc, Parsippany	Globale	États-Unis	100,00000
• Arkansas Steel Processing Llc, Armoral	Globale	États-Unis	100,00000
• Arkansas Steel Processing Llc, Bessemer	Globale	États-Unis	100,00000
• Associated Pile and Fitting Llc, Clifton	Globale	États-Unis	100,00000
• Casteel Llc, Belpre	Globale	États-Unis	100,00000
• Midwest Steel & Tube Llc, Chicago	Globale	États-Unis	100,00000
• PA Pipe Llc, Camp Hill	Globale	États-Unis	100,00000
• Sheeting Solutions Llc, Belpre	Globale	États-Unis	100,00000
• Skyline (Php) Canada Ltd, Saint-Bruno	Globale	Canada	100,00000
• Skyline Canada Holding Inc., Montréal	Globale	Canada	100,00000
Slpm SA, Saint-Ouen-l'Aumône	Globale	France	100,00000
Société Belge d'Oxycoupage SA, Liège	Globale	Belgique	100,00000
Société de transports de produits d'usines Métallurgiques SA, Reims	Globale	France	100,00000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Société Industrielle Métallurgique et d'entreprise SA, La Chapelle-Saint-Luc	Globale	France	100,00000
Sotracier SA, Pontcharra	Globale	France	99,997500
Sotracier Pontoise Sas, Saint-Ouen-l'Aumône	Globale	France	100,000000
Sps Altensteig Stahl-Service-Center GmbH, Altensteig-Waldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Sps Lichtenstein Stahl-Service-Center GmbH, Lichtenstein	Globale	Allemagne	100,000000
Srw-Sps Verwaltungs GmbH, Altensteig Waldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Station-service Acier Lopez Sas, Valencia	Globale	France	100,000000
Südband Stahl-Service GmbH, Ludwigshafen	Globale	Allemagne	100,000000
Traxys SA, Bertrange sous-Groupe comprenant 14 sociétés	Équivalence	Luxembourg	50,000000
Upac Sas, Saint-Ouen-l'Aumône	Globale	France	100,000000
Usinor Stal Serwis Spzoo, Bytom	Globale	Pologne	100,000000
Welbeck Steel Service Centre Ltd, Barking	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
SECTEUR AUTRES ACTIVITÉS			
Arcelor SA, Luxembourg		Luxembourg	
Aceralia Constructalia SL, Pamplona	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Steel Trading BV, Amsterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Ais Finance (Groupe Arbed) Snc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arbed SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	99,773651
Arbed Investments SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arbed Investment Services SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Finance and Services Belgium SA, Bruxelles	Globale	Belgique	100,000000
Arcelor Finance Sca, Luxembourg	Globale	Luxembourg	99,999998
Arcelor Finanziara Srl, Piombino	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Germany Holding GmbH, Düsseldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Holding SARL, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Italy Holding Srl, Piombino	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Netherlands BV, Amsterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Arcelor Persebras SL, Olaberria	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor Purchasing Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
Arcelor Spain Holding SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor Treasury Snc, Puteaux	Globale	France	100,000000
Arcelor USA Holding Inc., New York	Globale	États-Unis	100,000000
Aster SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
Atic Services SA, Paris, sous-Groupe comprenant 13 sociétés	Équivalence	France	43,461528
Bail Industrie SA, Hayange	Globale	France	99,999646
Cfl Canada Investment Inc., Granby	Globale	Canada	100,000000
Circuit Foil America Secs, Granby	Globale	Canada	100,000000
Circuit Foil Luxembourg SARL, Wiltz	Globale	Luxembourg	76,910010
Circuit Foil Service SA, Weidingen/Wiltz	Équivalence	Luxembourg	49,000000
Cockerill Forges and Ringmill SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000
Daf Group NV, Gent	Globale	Belgique	50,000000
Dhs-Dillinger Hütte Saarstahl AG, Dillingen, sous-Groupe comprenant 13 sociétés	Équivalence	Allemagne	51,250000
Esperbras SL, Olaberria	Globale	Espagne	100,000000
Finindus NV, Bruxelles	Globale	Belgique	50,000000
Foil Coatings Luxembourg - FCL Gie, Wiltz	Équivalence	Luxembourg	100,000000
G.Fer Snc, Puteaux	Globale	France	100,000000
Groupement Immobilier Scrl, Bruxelles	Globale	Belgique	100,000000
Immobilière Schlassgoart (Groupe Arbed) Senc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Imphy SA, Puteaux	Globale	France	99,999702
InvestAR SARL, Luxembourg	Équivalence	Luxembourg	50,000000
Paul Wurth SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	48,092003
Seridev SA, Puteaux	Globale	France	99,400000
Sidarfin NV, Gent	Globale	Belgique	99,999979

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Sidarsteel NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Sidmar Finance (Groupe Arbed) SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Sodisid SA, Courbevoie	Globale	France	99,998800
Sofinus SA, Puteaux	Globale	France	99,999856
Sogepass SA, Hayange	Globale	France	99,999745
Sollac Verwaltung GmbH, Stuttgart	Globale	Allemagne	100,000000
Somef SA, Liège	Globale	Belgique	100,000000
Soteg Société de Transport de Gaz SA, Luxembourg	Équivalence	Luxembourg	20,000000
Sotel SC, Esch-sur-Alzette	Globale	Luxembourg	75,000000
Sotel Réseau et Cie Secs, Esch-sur-Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Tixis Sytems Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
Tixis Systems Belgium SA, Flémalle	Globale	Belgique	100,000000
Tixis Technologies Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
USINOR SA, Puteaux	Globale	France	99,625368
Usinor Belgium SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000
Usinor Imports & Trading SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
Victoria Bay Overseas Spain SL, Gozón	Globale	Espagne	100,000000
Victoria Steel Overseas Ltd, Gozón	Globale	Espagne	100,000000

Entreprises non comprises dans la consolidation

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
1) ENTREPRISES LIÉES NON CONSOLIDÉES (356 SOCIÉTÉS)		
Abc BV, Nijmegen	Pays-Bas	100,000000
Acdo Llc, New York	États-Unis	100,000000
Aciers Solcan Inc., Burlington	Canada	100,000000
Acindar Belgo-Mineira Exports SA, Buenos Aires	Argentine	100,000000
Acindar do Brasil Ltda, São Paulo	Brésil	100,000000
Acindar Uruguay Indústria Argentina de Aceros SA, Montevideo	Uruguay	100,000000
Agifep, Arbed Group Investors for Electronic Purchasing SA, Luxembourg	Luxembourg	100,000000
Agifesa, Arbed Group Investors for Electronic Sales SA, Luxembourg	Luxembourg	100,000000
Agrinsa - Agro Industrial SA, La Rioja	Argentine	100,000000
Airdix SA, Luxembourg	Luxembourg	100,000000
Alpha Profil SA, Paris	France	99,760000
Arbed Building Concepts SA, en cessation d'activité, Differdange	Luxembourg	100,000000
Arc-Air SA, Luxembourg	Luxembourg	100,000000
Arcelor Acelkereskedelmi Kft, Kecskemét	Hongrie	99,967208
Arcelor Assekuranz Vermittlungs-GmbH, en cessation d'activité, Bremen	Allemagne	100,000000
Arcelor Auto Argentina SA, Buenos Aires	Argentine	99,996078
Arcelor Auto Brasil Ltda, São Paulo	Brésil	99,999882
Arcelor Consultants SA, Puteaux	France	99,813333
Arcelor Distribuce - CZ Sro, Praha	République tchèque	100,000000
Arcelor Distribúcia Slovensko Sro, Kosice	Slovaquie	100,000000
Arcelor Distribucija Doo, Sarajevo	Croatie	100,000000
Arcelor Distribucija Doo, Beograd	Serbie-Monténégro	100,000000
Arcelor Distribucion Barcelona SL, Parets del Valles	Espagne	100,000000
Arcelor Distributie Srl, Pantelimon	Roumanie	100,000000
Arcelor Distribution Bulgaria Eood, Sofia	Bulgarie	100,000000
Arcelor Dystrybcja Polska Spzoo, Katowice	Pologne	100,000000
Arcelor FCS Celik Ticaret AS, Istanbul	Turquie	99,998400
Arcelor FCS Commercial Austria GmbH, Steyr	Autriche	100,000000
Arcelor FCS Commercial Belgium SA, Bruxelles	Belgique	99,960000
Arcelor FCS Commercial Central and Eastern Europe GmbH, Berlin	Allemagne	100,000000
Arcelor FCS Commercial CZ Sro, Praha	République tchèque	100,000000
Arcelor FCS Commercial Denmark A/S, Kobenhavn	Danemark	100,000000
Arcelor FCS Commercial Finland OY, Helsinki	Finlande	100,000000
Arcelor FCS Commercial France SA, Puteaux	France	99,949999
Arcelor FCS Commercial Greece Llc, Kifissia	Grèce	99,666667
Arcelor FCS Commercial Hungary Kft, Budapest	Hongrie	100,000000
Arcelor FCS Commercial Iberica SL, Madrid	Espagne	99,999999
Arcelor FCS Commercial Italia Srl, Milano	Italie	100,000000
Arcelor FCS Commercial Luxembourg SA, Dudelange	Luxembourg	100,000000
Arcelor FCS Commercial Netherlands BV, Rotterdam	Pays-Bas	100,000000
Arcelor FCS Commercial Norway AS, Oslo	Norvège	100,000000
Arcelor FCS Commercial Poland Spzoo, Poznan	Pologne	100,000000
Arcelor FCS Commercial Portugal SL, Cascais	Portugal	100,000000
Arcelor FCS Commercial Schweiz AG, Zürich	Suisse	99,950000
Arcelor FCS Commercial Sweden AK, Göteborg	Suède	100,000000
Arcelor FCS Commercial UK Ltd, Birmingham	Grande-Bretagne	100,000000
Arcelor Germany Services GmbH, Berlin	Allemagne	100,000000
Arcelor Grundstücksverwaltung Thüringen GmbH, Ratingen	Allemagne	100,000000
Arcelor Inoxidables de Mexico SA, Mexico DF	Mexique	99,999971
Arcelor Insurance Belgium NV, Gent	Belgique	100,000000

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Arcelor Insurance Consultants SA, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Arcelor International Africa SA, Casablanca	Maroc	99,966102
Arcelor International Baltics OÜ, Tallinn	Estonie	100,00000
Arcelor International Celik Dis Ticaret AS, Istanbul	Turquie	99,753086
Arcelor International Norway AS, Oslo	Norvège	100,00000
Arcelor International (Proprietary) Ltd, Sandton	Afrique du Sud	100,00000
Arcelor Long Commercial Austria GmbH, Salzburg	Autriche	100,00000
Arcelor Long Commercial Benelux BV, Rotterdam	Pays-Bas	100,00000
Arcelor Long Commercial Denmark AS, Kobenhavn	Danemark	100,00000
Arcelor Long Commercial Norway AS, Oslo	Norvège	100,00000
Arcelor Long Commercial Polska Spzoo, Katowice	Pologne	100,00000
Arcelor Long Commercial Schweiz AG, Basel	Suisse	100,00000
Arcelor Long Commercial Sweden AB, Stockholm	Suède	100,00000
Arcelor Metal Endüstri Ve Ticaret AS, Istanbul	Turquie	100,00000
Arcelor Négoce Distribution - Europe Est SA, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Arcelor Négoce Distribution China Holding Ltd, Wanchai	Chine	100,00000
Arcelor Packaging International Belgium SA, Sint-Niklaas	Belgique	100,00000
Arcelor Projects Pte Ltd, Singapore	Singapore	90,00000
Arcelor Rebar Commercial Deutschland GmbH, Waldems-Bermbach	Allemagne	100,00000
Arcelor Rebar Commercial SA, Differdange	Luxembourg	100,00000
Arcelor RPS Italia Srl, Torino	Italie	100,00000
Arcelor RPS UK Ltd, Solihull	Grande-Bretagne	100,00000
Arcelor Salesco SARL, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Arcelor Sections Commercial Austria GmbH, Salzburg	Autriche	100,00000
Arcelor Sections Commercial Deutschland GmbH, Köln	Allemagne	100,00000
Arcelor Sections Commercial France SA, Puteaux	France	99,990000
Arcelor Sections Commercial Italia Srl, Torino	Italie	100,00000
Arcelor Sections Commercial UK Ltd, Birmingham	Grande-Bretagne	100,00000
Arcelor Slovakia Ssc, Bratislava	Slovaquie	100,00000
Arcelor Stainless (China) Company Ltd, Tsim Sha Tsuil	Chine	99,900000
Arcelor Stainless Australia Pty Ltd, Southport	Australie	100,00000
Arcelor Stainless Canada Inc., Westmount	Canada	100,00000
Arcelor Stainless Processing Llc, Troy	États-Unis	100,00000
Arcelor Stainless Singapore Pte Ltd, Singapore	Singapore	100,00000
Arcelor Stainless USA Inc., New York	États-Unis	100,00000
Arcelor Trading Luxembourg SA, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Arceo SA, Flémalle	Belgique	65,163934
Arceval SA, Bruxelles	Belgique	100,00000
Armar Prestação de Servicos Ltda, São Paulo	Brésil	99,999996
Armasteel SA, Wavre	Belgique	100,00000
Armatures SA, Pontpierre	Luxembourg	100,00000
A.S. Build SA, Liège	Belgique	100,00000
A.S.C.Praha Spo.r.o., Praha	République tchèque	100,00000
Association Coopérative Zélandaise de Carbonisation BV, en liquidation, Terneuzen	Pays-Bas	100,00000
Assuraciers Snc, Puteaux	France	100,00000
Aster Finances Snc, Puteaux	France	100,00000
A'Tol Sas, La Ravoire	France	100,00000
Belegings-Maatschappij Almafund BV, Rotterdam	Pays-Bas	100,00000
Belgo Trade SA, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Bemex Belgo-Mineira Comercial Exportadora SA, Belo Horizonte	Brésil	100,00000
Berry Fer Sas, Vierzon	France	100,00000
Betonijzer Buigcentrale Limburg BV, Born	Pays-Bas	100,00000
Blahove BV, Amsterdam	Pays-Bas	97,500000

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Bme Belgo-Mineira Engenharia Ltda, Belo Horizonte	Brésil	100,00000
Bms Belgo-Mineira Sistemas SA, Belo Horizonte	Brésil	100,00000
Bometal NV, Mechelen	Belgique	100,00000
Bre.M.A Warmwalz GmbH, Bremen	Allemagne	100,00000
C3S SARL, Puteaux	France	100,00000
C.S.T.R. Sas, Reims	France	100,00000
Caen Métaux Sas, Mondeville	France	100,00000
Calimco BV, Born	Pays-Bas	100,00000
Central Pedro de Mendoza SA, en liquidation, Buenos Aires	Argentine	86,399990
Centre Auvergne Pliage Sas, Saint-Étienne	France	100,00000
Cepi Services SA, Flémalle	Belgique	100,00000
Cfa Management Inc., Montréal	Canada	100,00000
Changzhou Uginox Products Company Ltd, Jiang Su	Chine	90,00000
Circuit Foil Asia Pacific (Hongkong) Ltd, Kwai Chung	Chine	75,00000
Circuit Foil Engineering SARL, Weidingen/Wiltz	Luxembourg	100,00000
Circuit Foil Trading USA Inc., Glenside	États-Unis	100,00000
Circuit Foil UK Ltd, Silloth Carlisle	Grande-Bretagne	100,00000
Cofralux SA, Differdange	Luxembourg	100,00000
Cogeaf NV, Schoten	Belgique	95,930000
Color Profil GmbH, München	Allemagne	100,00000
Comercial Bagual Ltda, Santiago	Chili	100,00000
Considar do Brasil Ltda, Belo Horizonte	Brésil	100,00000
Considar Far East Ltd, en liquidation, Hong Kong	Chine	50,00000
Cordelia SA, Puteaux	France	99,998000
Corea SA, Senningerberg	Luxembourg	100,00000
Corporations Efficiency Growth Through Information Systems Scrl, Ougrée	Belgique	88,744589
Crois-sens Scrl, Ougrée	Belgique	99,733333
Csn Chrome SA, Liège	Belgique	100,00000
Daficus SA, Puteaux	France	99,760000
Danderaus SA, Puteaux	France	99,842932
Dania Grundstückverwaltungs-GmbH, Köln	Allemagne	100,00000
Daval Nederland BV, Amsterdam	Pays-Bas	100,00000
Dilling-GTS Ventes France SA, Puteaux	France	99,990000
e-Arbed Distribution SA, Esch-sur-Alzette	Luxembourg	100,00000
Ebt Electron Beam Technology GmbH, Bremen	Allemagne	100,00000
Efoam SA, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Eisen. Schlackenaufbereitungund Umwelttechnik GmbH, en liquidation, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Eko Feinblechhandel GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Eko Ferrit GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Eko Handelsunion GmbH, en liquidation, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Eko Nederland BV, Bennebroek	Pays-Bas	100,00000
Eko Recycling GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Eko Stahl Recycling Cottbus GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	75,00000
Eko Stahl Spzoo, Slubice	Pologne	100,00000
Eko Transportgesellschaft mbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Ekosto NV, Sint Gillis Waas	Belgique	75,676114
Electro Holding Company SA, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Esp Vertrieb Deutschland GmbH, Köln	Allemagne	100,00000
Estate Wire Ltd, Sheffield	Grande-Bretagne	100,00000
Eurinbel SA, Liège	Belgique	100,00000
Fabest Sas, Ludres	France	100,00000
Fbh Eko Feinblechhandel GmbH, Burbach	Allemagne	100,00000
Ferrometalli Taglio e Lamiera Srl, Calderara di Reno	Italie	100,00000

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Ferropol SA, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Fers et Maintenance Industriels SARL, Pont-sur-Sambre	France	100,00000
Fersthal Sagl, Lugano	Suisse	99,00000
Fi 2000 Sas, Limas	France	75,00000
Finansider SA, Puteaux	France	99,999004
Forschungs-und Qualitätszentrum Brandenburg GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Frecolux SA, Luxembourg	Luxembourg	99,999915
Frère Bourgeois UK Ltd, Hatfield	Grande-Bretagne	99,991000
Galva Service Réunion SA, Saint-Paul	France	100,00000
Geco Srl, Milano	Italie	100,00000
Geecs SA, Puteaux	France	99,940000
Geopar SA, en liquidation, Couillet	Belgique	50,950604
Gepor Sas, Illange	France	100,00000
Gie pour la réalisation d'actifs immobiliers du groupe Arbed, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
Gie Primus@fonte, Luxembourg	Luxembourg	80,00000
Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises SC, Luxembourg	Luxembourg	94,782609
H & E SA, Puteaux	France	100,00000
Haidon Hubin SA, Liège	Belgique	100,00000
Haironville Sas, Haironville	France	100,00000
Haironville Austria GmbH, Neuhofen	Autriche	99,997500
Haironville Bohemia SARL, Ceske Budejovice	République tchèque	99,00000
Haironville Danmark AS, Rodovre	Danemark	100,00000
Haironville do Brasil Industria e Comercio Lta, Lorena	Brésil	100,00000
Haironville Guyane Sas, Cayenne	France	100,00000
Haironville Hungaria Kft, Budapest	Hongrie	100,00000
Haironville Nederland BV, Tiel	Pays-Bas	100,00000
Haironville Norge AS, Vestby	Norvège	100,00000
Haironville Polska Spzoo, Poznan	Pologne	100,00000
Haironville Slovensko Sro, Bratislava	Slovaquie	100,00000
Haironville Sverige AB, Karlstad	Suède	100,00000
Hathersage Metals Ltd, en cessation d'activité, Chippenham	Grande-Bretagne	100,00000
Hein, Lehmann Montage GmbH, Köln	Allemagne	100,00000
Homburger Rohrenwerk GmbH, Homburg	Allemagne	100,00000
Hughes and Spencer Steel Ltd, Willenhall	Grande-Bretagne	99,992672
I.T.S. Inox Tubi Sicilia Srl, Priolo Gargallo	Italie	100,00000
Imhua Special Metal Co. Ltd, Foshan	Chine	65,00000
Impeco SA, San Luis	Argentine	100,00000
Imphy Deutschland GmbH, Erkrath	Allemagne	100,00000
Imphy Far East Co. Ltd, Kowloon	Chine	99,993103
Imphy Italiana Srl, Torino	Italie	100,00000
Imphy Service SA, Puteaux	France	100,00000
Imphy Ugine Precision BV, Amsterdam	Pays-Bas	100,00000
Imphy Espana, SA, Barcelona	Espagne	100,00000
Imphy Ugine Precision Suisse SA, Préverenges	Suisse	94,00000
Imphy Ugine Precision UK Ltd, Buckinghamshire	Grande-Bretagne	100,00000
Industeel Deutschland GmbH, Grevenbroich	Allemagne	100,00000
Industeel Italia Srl, Milano	Italie	100,00000
Industeel UK Ltd, Worcester	Grande-Bretagne	100,00000
Inspection, Protective Survey and Certification Bureau – Insurec SA, Bruxelles	Belgique	99,900000
Intersteel BV, Rotterdam	Pays-Bas	100,00000
Isc Holdings Inc., New York	États-Unis	100,00000
Isoform Snc, Puteaux	France	100,00000
Itaúna Siderúrgica Ltda, Itaúna	Brésil	100,00000

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
JH Group Sci, Yutz	France	100,000000
K.I.V. I NV, Genk	Belgique	99,998951
Kempes & Koolen Bouwssystemen BV, Tiel	Pays-Bas	100,000000
Kielco Nederland BV, Born	Pays-Bas	100,000000
Kontiom Trade Srl, Bucarest	Roumanie	99,999642
Krisper Doo, Kranj	Slovénie	100,000000
Lasram Technology Kft, Szentendre	Hongrie	78,461538
Le Fer à Béton SA, Yutz	France	100,000000
L'équipement par l'acier inoxydable SA, Puteaux	France	99,833000
Luxembourg Steel (Si Chuan) Co. Ltd, Chengdu	Chine	100,000000
Luxembourg Steel Trading Shanghai Co. Ltd, Shanghai	Chine	100,000000
Luxembourg Steel Wuhan Co. Ltd, Wuhan	Chine	100,000000
Maison Mathieu Romania SARL, Bucarest	Roumanie	100,000000
Marocacier SA, Luxembourg	Luxembourg	80,000000
Marona SA, Buenos Aires	Argentine	100,000000
Matthey & Pum SA, Reims	France	99,720000
Matthey Deutschland GmbH, Landau	Allemagne	100,000000
Matthey Iberica SL, Madrid	Espagne	100,000000
Matthey Sro, Praha	République tchèque	100,000000
Matthey UK Ltd, Dudley	Grande-Bretagne	100,000000
Mecachim SA, Lusignan	France	99,833333
Memnous SA, Puteaux	France	99,842932
Metaalletterij de Betuwe BV, Tiel	Pays-Bas	100,000000
Metal Presse SARL, Puteaux	France	99,800000
Midi Aciers Profils Génie Civil SA, Beuzelle	France	99,995872
Montan SARL, Luxembourg	Luxembourg	90,000000
Nango SA, Puteaux	France	99,842932
Norsteel Corp., New York	États-Unis	100,000000
Ocas GmbH, Bremen	Allemagne	100,000000
Olis Sas, Puteaux	France	100,000000
Osirus SA, Puteaux	France	99,760000
Pab Sas, Onnaing	France	100,000000
Pab Sud Sas, Hagetmau	France	100,000000
Palfroid SA, Carignan	France	99,995103
Panneaux Frigorifiques Français Sas, Val-d'Ize	France	100,000000
Panneaux Sandwich Guadeloupe SA, Baie-Mahault	France	99,993750
Parements Métalliques d'Architecture SA, Cerons	France	99,988000
Parrec SA, Audun-le-Tiche	France	85,250000
Profistahl-Centrum Thüringen GmbH, Saalfeld	Allemagne	100,000000
Perry Investments Ltd, Willenhall	Grande-Bretagne	100,000000
Philaeus SA, Puteaux	France	99,842932
Pliage Midi Pyrenées SAS, Saint-Jory	France	100,000000
Plima Sas, Mallemort	France	100,000000
Plon Pliage Service SAS, Vitrolles	France	100,000000
Pre-Finished Steels Ltd, Willenhall	Grande-Bretagne	100,000000
Prekon Spzoo, Starachowice	Pologne	100,000000
Profil du futur SAS, Horbourg Wihr	France	100,000000
Profilage de Guadeloupe SAS, Baie-Mahault	France	100,000000
Profilage de la Martinique Sas, Fort-de-France	France	100,000000
Profilage de La Réunion SA, Le Port	France	94,203612
Profilage de Saint-Martin SA, Saint-Martin	France	99,983333
Profilage Dominicana SA, Santo Domingo	République dominicaine	87,025547
Promo Pum Sas, Reims	France	100,000000

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Qualifizierungszentrum der Wirtschaft GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	100,00000
Rbm Rohr Beschichtung Muldenstein GmbH, Muldenstein	Allemagne	100,00000
Recherche et Développement du groupe Cockerill Sambre Scrl, Liège	Belgique	96,00000
Retrimeuse Scrl, Seraing	Belgique	76,00000
Riss Transport SA, Puteaux	France	99,935135
Robert Smith Steels Ltd, Mersyaside	Grande-Bretagne	100,00000
Rodange Finance SA, Rodange	Luxembourg	100,00000
Rwm Rohrwerke Muldenstein GmbH, en faillite, Muldenstein	Allemagne	100,00000
Safem Distribuzione Srl, Tavagnacco	Italie	100,00000
Safem Raccordi Spa, Padova	Italie	100,00000
SARL Balleux Lardier, Blois	France	100,00000
Sci des 1 et 3 de la place Max-Rousseaux, Reims	France	100,00000
Sci Espace Saint-Léonard, Nantes	France	100,00000
Sfif SA, Puteaux	France	100,00000
Sibral Participações Ltda, Belo Horizonte	Brésil	100,00000
Sidlease NV, Gent	Belgique	100,00000
Sitek Srl, Torino	Italie	95,00000
Slici Société Luxbg.de Comm.International SA, Bertrange	Luxembourg	100,00000
SLPM Atlantique SAS, Reims	France	100,00000
Snst Scories France SA, Puteaux	France	99,963934
Sobesteel SA, Wavre	Belgique	100,00000
Société Carolorégienne de Cokéfaction SA, en liquidation, Liège	Belgique	85,785133
Société Civile Immobilière du 3, rue de l'Industrie à Basse-Yutz, Reims	France	100,00000
Société de Gestion pour la Protection Sociale SA, Puteaux	France	99,84000
Société des Mines de Sacilor SA, en liquidation, Puteaux	France	100,00000
Société des Mines d'Ottange II SARL, en cessation d'activité, Yutz	France	99,966667
Socété d'Intéressement et de Participation SA, Puteaux	France	99,997521
Société Havraise de représentation Industrielle Sas, Le Havre	France	100,00000
Société Immobilière Audunoise SA, Audun-le-Tiche	France	99,955057
Société Nouvelle de Participation dans les Produits Plats SA, Puteaux	France	99,80000
Société pour la Distribution de Produits Sidérurgiques SA, Vitry-sur-Seine	France	99,75000
Société pour la Réalisation d'Etudes Techn. et Econom. en Sidérurgie SA, Puteaux	France	76,30000
Sollac Acos SA, Lisboa	Portugal	99,20000
Solvi Sas, Puteaux	France	100,00000
Stahlhandel Burg GmbH, Burg	Allemagne	100,00000
Steel Finance Center NV, Geel	Belgique	100,00000
Steelhold Plc, St Albans	Grande-Bretagne	100,00000
Steelinter (UK) Ltd, St Albans	Grande-Bretagne	100,00000
Sunbrite NV, en liquidation, Genk	Belgique	100,00000
Tabare Regent SARL, La Chapelle-Saint-Luc	France	100,00000
Tailor Steel Deutschland GmbH, Bremen	Allemagne	100,00000
Tixis Technologies Belgium SA, Flémalle	Belgique	100,00000
Tixis Technologies Italia Srl, Piombino	Italie	100,00000
TradeArbed Deutschland GmbH, Köln	Allemagne	100,00000
TradeArbed España SA, Madrid	Espagne	100,00000
TradeArbed France SA, Paris	France	99,90000
Trans Ocean Logistics NV, Antwerpen	Belgique	99,999999
Trans Ocean Logistics BV, IJssel	Pays-Bas	100,00000
TrefilArbed Benelux BV, s'Hertogenbosch	Pays-Bas	100,00000
TrefilArbed CR Sro, Cheb	République tchèque	80,00000
TrefilArbed Deutschland GmbH, Köln	Allemagne	100,00000
TrefilArbed France SA, Vincennes	France	99,828571
TrefilArbed Greenhouse SA, Bissen	Luxembourg	80,00000

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
TrefilArbed Gremlingen SA, en cessation d'activité, Luxembourg	Luxembourg	100,00000
TrefilArbed Italia Srl, en liquidation, Milano	Italie	100,00000
TrefilArbed (UK) Ltd, Nantwich	Grande-Bretagne	100,00000
TrefilArbed Sales Holding SARL, Bissen	Luxembourg	100,00000
TrefilArbed Solarhouse Kft, Kecskemet	Hongrie	53,333333
TrefilArbed Welding NV, en faillite, Gent	Belgique	100,00000
Tuberie de Differdange SA, Differdange	Luxembourg	100,00000
Tubes & Formes SA, Puteaux	France	99,80000
Tubeurop Deutschland GmbH, Homburg	Allemagne	100,00000
Uci SA, Fleurus	Belgique	70,00000
Ugine & Alz Suisse SA, Niederhasli	Suisse	100,00000
Ugine & Alz Nordic AB, Eskilstuna	Suède	100,00000
Ugine & Alz Polska Spzoo, Poczta Bytom	Pologne	100,00000
Ugine & Alz Praha Sro, Praha	République tchèque	100,00000
Ugine & Alz (UK) Ltd, Nottingham	Grande-Bretagne	100,00000
Ugine Nederland BV, Amsterdam	Pays-Bas	100,00000
Ugine Portugal Spq, Lisboa	Portugal	98,00000
Ugine Savoie Italia Srl, Peschiera Borromeo	Italie	100,00000
Ugitech Iberica SA, Barcelona	Espagne	100,00000
Ugitech Suisse SA, Bevilard	Suisse	99,998519
Ugitech UK Ltd, Birmingham	Grande-Bretagne	99,999960
Uniba SA, Puteaux	France	64,00000
Unikonti Llc, Beograd	Serbie-Monténégro	51,00000
Union des Consommateurs de Ferrailles de France SA, Puteaux	France	99,96000
Usb Unterwellenborner Schneidbetrieb GmbH, Saalfeld	Allemagne	100,00000
Usinor Achats Snc, Puteaux	France	100,00000
Usinor Industeel (Iberica) SA, Barcelona	Espagne	100,00000
Usinor Industeel Nordic AB, Vastra Frolunda	Suède	100,00000
Usinor Tubes SA, Puteaux	France	99,76000
Usinor Uk Ltd, St Albans	Grande-Bretagne	100,00000
Valacier SARL, Reims	France	100,00000
Verwaltungsgesellschaft RAG-Beteiligung mbH, Essen	Allemagne	65,00000
Vikam Praha AS, Praha	République tchèque	100,00000
Vulcain Holding SA, Couillet	Belgique	100,00000
Vulkan Energiewirtschaft Oderbrücke GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	51,00000
Weha Edelstahl Handels-GmbH, Ansfelden	Autriche	100,00000
Wellstead Ltd, Dublin	Irlande	100,00000
Willenhall Steel Stockholders Ltd, Willenhall	Grande-Bretagne	100,00000
Wolmet Ltd, en liquidation, Chippenham	Grande-Bretagne	99,999966
Ymos Belgium SA, Couillet	Belgique	100,00000
Zeeland Participatie BV, Terneuzen	Pays-Bas	100,00000
2) ENTREPRISES ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (77 SOCIÉTÉS)		
Arcelor Construction Magreb SA, Ben Arous	Tunisie	49,998000
Arcelor Stainless India Private Ltd, Mumbai	Inde	48,979592
Bamesa Celik Servis Sanayii Ticaret AS, Sanayii Ticaret	Turquie	39,990081
Belgian Bunkering Considar Trading NV, Bruxelles	Belgique	50,000000
Brema Warmwalz GmbH, Bremen	Allemagne	50,000000
Cjsc «Severgal» Ltd, Cherepovets	Fédération de Russie	25,010000
CoalArbed Internat.Trading Partnership Co, Baltimore	États-Unis	50,000000
Compagnie des Fers SARL, Lyon	France	50,000000
Comptoir Belge des Cokes Scrl, en liquidation, Bruxelles	Belgique	20,130000
Dcfr Sas, Puteaux	France	35,000000
Dh - Sollac Beteiligung GmbH, Stuttgart	Allemagne	47,000000

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Dikema Steel Sdn Bhd, Kuala Lumpur	Malaysia	30,000000
Enersid SA, Paris	France	49,800000
Erzkontor Ruhr GmbH, Essen	Allemagne	33,333023
Euratool SA, Raismes	France	24,901639
Europerfil SA, L'Hospitalet	Espagne	50,000000
Fafer Orient Pte Ltd, en liquidation, Singapore	Singapore	33,332667
Forges Profil AG, Kirchdorf	Suisse	25,000000
Forschungs und Qualitätszentrum Oderbrücke GmbH, Eisenhüttenstadt	Allemagne	24,000000
Fortunato Bonelli y Cia SA, Buenos Aires	Argentine	49,000000
Fti Faserbetontechnik GmbH, St. Florian/Inn	Autriche	33,333333
Gie pour l'étude de la reconversion des sites sidérurgiques au Luxembourg, en liquidation, Luxembourg	Luxembourg	50,000000
Groupe Alliance Métal SA, Arnas	France	34,018280
I.P.H. S.A.I.C.F. SA, Buenos Aires	Argentine	33,000000
Icpe Immob. du Centre Polyv. de l'Enfance SARL, Luxembourg	Luxembourg	20,000000
Immobilière Contourdiff SARL, Luxembourg	Luxembourg	25,000000
Kanzen Stainless Processors Sdn Bhd Llc, Kuala Lumpur	Malaisie	30,000000
Kr Wertstoffaufbereitungs-GmbH, Bremen	Allemagne	25,100000
Kwaliteitsbeheer voor Stortplaatsen NV, Gent	Belgique	50,000000
La Filière Bois Scrl, Ougrée	Belgique	33,333333
La Revue de Métallurgie SA, Puteaux	France	43,044000
Laser Welded Blanks Ltd, London	Grande-Bretagne	50,000000
Les Hautles Trixhes Scrl, Flémalle	Belgique	22,860838
Luxcontrol SA, Esch-sur-Alzette	Luxembourg	22,000000
Mathieu (Thailand) Co Ltd, Bangkok	Thaïlande	48,548387
Mathieu Malaisie SA, Kuala Lumpur	Malaysia	25,410448
Matthey India Private Ltd, New Delhi	Inde	50,000000
Nord-Chrome Snc, Grande-Synthe	France	50,000000
Ocas - Onderzoekscentrum voor Aanwending van Staal NV, Zelzate	Belgique	49,223008
Oriental Sheet Piling Pte Ltd, Singapore	Singapore	49,000000
Oriental Sheet Piling Sdn Bhd, Petaling Jaya	Malaysia	25,000000
Pbm Picchioni BM Distr. de Tit. e Val. Mobil. SA, Belo Horizonte	Brésil	48,999991
Perville SA, Lorena	Brésil	38,395115
Phenix Rousies SA, Rousies	France	25,565161
Portal NV, en liquidation, Bruxelles	Belgique	39,999988
Primorec SA, Differdange	Luxembourg	39,000000
Profilage Océan Indien SA, Riche-Terre	Île Maurice	49,000000
Promopanel Srl, Piombino	Italie	50,000000
Retrival Scrl à finalité sociale, Couillet	Belgique	33,311111
Rolanfer Recyclage SA, Woippy	France	40,000000
Sci Kuntzig, Thionville	France	50,000000
Shanghai Baosteel & Arcelor Tailor Metal Co. Ltd, Shanghai	Chine	25,000000
Sidergal SA, Paris	France	29,999500
Sci et Industrielle de l'arrondissement de Valenciennes, en liquidation, Valenciennes	France	41,250000
Société de développement AGORA SARL, Esch-sur-Alzette	Luxembourg	50,000000
Société de développement AGORA SARL et Cie, Esch-sur-Alzette	Luxembourg	49,964589
Société de Pose Armatures Travaux Publics SARL, Marignane	France	37,500000
Société des Arquebusiers de la Ville de Luxembourg SA, en liquidation, Luxembourg	Luxembourg	33,391710
Société de Canal des Mines de Fer de la Moselle SA, Metz	France	25,913498
Société du Port Fluvial de Mertert SA, Mertert	Luxembourg	40,000000
Société du Train à Fil de Schifflange SA, Esch-sur-Alzette	Luxembourg	25,000000
Société Immobilière du Fort Thüngen SARL, Luxembourg	Luxembourg	20,000000
Sodie SA, Courbevoie	France	44,999333

Sociétés	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Sorealor SARL, Saint-Laurent-du-Var	France	33,333333
Sorepark SA, Hagondange	France	26,295794
Steel24-7 NV, Bruxelles	Belgique	50,000000
Steeltrack SA, Puteaux	France	33,296296
Taymacolor SA, Madrid	Espagne	35,000000
Telindus SA, Strassen	Luxembourg	35,307000
TradeArbed Mexico SA, Mexico DF	Mexique	49,000000
Tramway SARL, Saint-Julien-lès-Metz	France	22,857143
Union pour la promotion des industries de l'Appertisé SARL, Paris	France	33,333333
Union pour le service de l'électricité SA, en liquidation, Briey	France	43,266667
United Continental Steels Ltd, Hatfield	Grande-Bretagne	50,000000
United Slitting Services Ltd, Halesowen	Grande-Bretagne	39,000000
Weserport GmbH, Bremen	Allemagne	23,900000
WSA - Warehouses Service Agency SARL, Sanem	Luxembourg	25,000000

Rapport sans réserve du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires d'Arcelor SA
Société Anonyme
Luxembourg

Nous avons contrôlé le bilan consolidé d'Arcelor S.A. et de ses filiales (le « Groupe ») au 31 décembre 2004 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice se terminant à cette date, tels que présentés aux pages 136 à 205, et avons pris connaissance du rapport consolidé de gestion y relatif. Les états financiers consolidés et le rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration d'Arcelor S.A. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et de vérifier la concordance du rapport consolidé de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à

obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les états financiers. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des états financiers, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés d'Arcelor SA, tels que présentés aux pages 136 à 205, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats des activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Le rapport consolidé de gestion, tel que présenté aux pages 20 à 38, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Luxembourg, le 18 mars 2005

KPMG Audit S.a.r.l.
Réviseurs d'entreprise

Éric Damotte



31, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Téléphone +352 22 51 51 1 Internet www.kpmg.lu

Fax +352 22 51 71 E-mail audit@kpmg.lu

COMPTES ANNUELS D'ARCELOR SA

Comptes annuels d'Arcelor SA

BILAN

ACTIF	31.12.2004	31.12.2003
<i>En million d'euros</i>		
C. ACTIF IMMOBILISÉ	10 826	8 612
II. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 3)	4	5
1. Terrains et constructions	2	3
3. Autres installations, outillage et mobilier	2	2
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	p.m.	-
III. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (NOTE 4)	10 822	8 607
1. Parts dans des entreprises liées	10 786	8 607
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	36	p.m.
D. ACTIF CIRCULANT	618	1 092
II. CRÉANCES (NOTE 5)	618	1 092
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1	p.m.
2. Créances sur des entreprises liées	613	1 089
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	1	p.m.
4. Autres créances	3	3
IV. AVOIRS EN BANQUES, AVOIRS EN COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX, CHÈQUES ET ENCAISSE	p.m.	p.m.
E. COMPTES DE RÉGULARISATION (NOTE 6)	6	26
TOTAL DES ACTIFS	11 450	9 730

PASSIF	31.12.2004	31.12.2003
<i>En millions d'euros</i>		
A. CAPITAUX PROPRES (NOTE 7)	8 952	7 516
I. CAPITAL SOUSCRIT	3 199	2 665
II. PRIMES D'ÉMISSION	5 397	4 795
IV. RÉSERVES	38	13
1. Réserve légale	38	13
V. RÉSULTATS REPORTÉS	318	43
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (NOTE 8)	16	11
2. Provisions pour pensions et obligations similaires	1	1
3. Autres provisions	15	10
C. DETTES (NOTE 9, 10)	1 775	1 697
1.a. Emprunts obligataires convertibles	1 254	1 665
2. Dettes envers des établissements de crédits	-	p.m.
5. Dettes sur achats et prestations de services	7	7
7. Dettes envers des entreprises liées	505	20
8. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	p.m.	p.m.
9. Autres dettes	9	5
dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale : p.m. (2003 :1)		
E. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	707	506
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	11 450	9 730

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2004

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2004	31.12.2003
I. VENTES ET PRESTATIONS	81	84
4. Autres produits d'exploitation	81	84
II. COÛTS DES VENTES ET DES PRESTATIONS	121	118
6. Frais de personnel		
a) Salaires et traitements	31	22
b) Charges sociales	7	5
dont préretraites, retraites anticipées et pensions 4 (2003 : 3)		
7.a) Corrections de valeur sur frais d'établissements et sur immobilisations incorporelles et corporelles	1	1
8. Autres charges d'exploitation	82	90
dont impôts et taxes autres que sur le revenu 5 (2003 : 10)		
III. RÉSULTATS D'EXPLOITATION (I-II)	- 40	- 34
IV. PRODUITS FINANCIERS (NOTE 12)	821	606
9. Produits provenant de participations	807	558
dont en provenance d'entreprises liées 807 (2003 : 558)		
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé	3	42
dont en provenance d'entreprises liées 2 (2003 : 42)		
11. Autres intérêts et produits assimilés	11	6
dont en provenance d'entreprises liées 11 (2003 : 6)		
V. CHARGES FINANCIÈRES (NOTE 12)	74	66
13. Intérêt et charges assimilés	74	66
dont en rapport avec des entreprises liées 13 (2003 : 4)		
VI. RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES, AVANT IMPÔTS (III + IV - V)	707	506
VII. IMPÔTS	-	p.m.
16.a) Impôts sur le revenu	-	p.m.
VIII. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (VI-VII)	707	506

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	2004 <i>en euros</i>	2003 <i>en millions d'euros</i>
Résultat de l'exercice	706 996 580,89	505,9
Report à nouveau	318 539 894,77	43,3
Résultat à répartir	1 025 536 475,66	549,2
Affectation à la réserve légale	35 349 829,04	25,3
Affectation aux autres réserves	-	-
Tantièmes au Conseil d'administration	1 500 000,00	1,2
Dividende de 0,65 euro brut pour l'exercice 2004 à 639 774 327 actions (*)	415 853 312,55	-
Dividende de 0,40 euro brut pour l'exercice 2003 à 510 550 219 actions (**)	-	204,2
RÉSULTAT À REPORTER	572 833 334,07	318,5

* Soit le total des actions émises au 31 décembre 2004.

** Soit le total des actions émises au 31 décembre 2003 (533 040 796) diminué des actions détenues par le Groupe livrées aux demandeurs d'attribution d'actions au titre des O.C.E.A.N.E 2006, jouissance au 1er janvier 2004 (22 490 577).

Annexe

Note 1 - Généralités

Arcelor S.A. est une société de droit luxembourgeois, constituée le 8 juin 2001, pour une durée indéterminée, dans le cadre du projet de regroupement d'Aceralia, Arbed et Usinor, effectif au 28 février 2002.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville et la société est inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 82.454.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

La société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

Note 2 - Méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément à la législation luxembourgeoise et aux principes comptables généralement admis.

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient et sont amorties selon la méthode linéaire.

Évaluation des immobilisations financières

Les acquisitions de titres sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

À la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle est effectuée sur base de la situation économique de la société concernée. Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une correction de valeur. Une reprise de correction de valeur est effectuée dans la mesure où les raisons qui ont motivé une telle correction de valeur ne subsistent plus.

Les créances et autres prêts sont portés à l'actif du bilan à leur valeur nominale. À la fin de chaque exercice, une correction de valeur est opérée sur les créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables.

Évaluation des créances

Les créances sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Des corrections de valeur spécifiques pour des créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables sont actées en fin d'exercice, le cas échéant.

Évaluation des provisions pour risques et charges

Les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions, conformément à la législation en vigueur.

Provisions pour pensions et obligations similaires : La société participe à la couverture et au financement du régime de pension complémentaire, système à prestations définies, dont bénéficient les salariés mis à disposition par Arbed. Les engagements qui en découlent et qui accroissent à partir de la mise à disposition à la Société, sont couverts par une provision auprès de la Société.

En ce qui concerne les salariés propres de la société, non mis à disposition, un régime de cotisations définies est instauré, régime en vertu duquel la société cotise sur une base annuelle à une société d'assurance. Ce régime ne donne pas lieu à un engagement et les cotisations annuelles sont comptabilisées en résultat selon la même logique que les salaires.

Évaluation des dettes

Les dettes sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale. Les emprunts obligataires convertibles sont repris à la valeur d'émission augmentée des intérêts à capitaliser au 31 décembre de l'exercice.

L'actif immobilisé, les dettes à plus d'un an et les engagements financiers hors bilan restent convertis au cours de change historique. Les écarts de change relatifs à ces éléments donnant lieu à une moins-value non réalisée sont enregistrés dans le résultat de l'exercice.

Les autres postes de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan et les écarts de change relatifs à ces éléments sont enregistrés dans le résultat de l'exercice.

Base de conversion des éléments exprimés en monnaies étrangères

Le cas échéant, les éléments exprimés en monnaies étrangères sont évalués comme suit :

Note 3 - Immobilisation corporelles (en millions d'euros)

	Terrains & Constructions	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur brute				
Valeur brute en début d'exercice	3	3	-	6
Acquisitions de l'exercice	p.m.	1	p.m.	1
Cessions et transferts de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute en fin d'exercice	3	4	p.m.	7
Corrections de valeur				
Corrections de valeur en début d'exercice	p.m.	- 1	-	- 1
Dotations de l'exercice	- 1	- 1	-	- 2
Corrections de valeur en fin d'exercice	- 1	- 2	-	- 3
Valeur nette comptable en début d'exercice	3	2	-	5
Valeur nette comptable en fin d'exercice	2	2	-	4

Note 4 - Immobilisations financières (en millions d'euros)

	Parts dans des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Total
Valeur brute			
Valeur brute en début d'exercice	8 607	-	8 607
Acquisitions et augmentations de l'exercice	5 321	36	5 357
Cessions et diminutions de l'exercice	- 3 142	-	- 3 142
Valeur brute en fin d'exercice	10 786	36	10 822
Corrections de valeur			
Corrections de valeur en début d'exercice	-	-	-
Dotations de l'exercice	-	-	-
Corrections de valeur en fin d'exercice	-	-	-
Valeur nette comptable en début d'exercice	8 607	-	8 607
Valeur nette comptable en fin d'exercice	10 786	36	10 822

La liste des principales participations se présente comme suit :

Nom et siège social	Fraction du capital détenu <i>en %</i>	Résultat de l'exercice 2004 <i>en milliers d'euros</i>	Capitaux propres (y inclus le résultat 2004) <i>en milliers d'euros</i>
Arbed SA, Luxembourg (Luxembourg)	99,77	490	2 121
Arcelor Holding SARL, Luxembourg (Luxembourg)	100,00	38	2 219
Arcelor Germany Holding GmbH, Berlin (Allemagne)	100,00	125	274
Arcelor Italy Holding SRL, Piombino (Italie)	100,00	p.m.	50
Arcelor Spain Holding SL, Madrid (Espagne)	84,30	-15	1 246
Arcelor Finance and Services Belgium SA, Bruxelles (Belgique)	32,80	134	5 929
Usinor SA, Puteaux (France)	99,05	742	2 043

Le portefeuille titres a été impacté notamment par les transactions suivantes :

- apport des titres Aeralia Corporación Siderúrgica SA à Arcelor Holding SARL (2 217 millions d'euros),
- absorption de Arcelor Center Brussels NV par Arcelor Finance and Services Belgium SA (925 millions d'euros) et participation à l'augmentation de capital d'Arcelor Finance and Services Belgium SA (750 millions d'euros),
- acquisitions intra-Groupe des titres Arcelor Germany Holding GmbH (302 millions d'euros), Arcelor Italy Holding SRL (50 millions d'euros) et Arcelor Spain Holding SA (738 millions d'euros),
- apport de la participation dans Victoria Steel Overseas Ltd à Arcelor Spain Holding SA (325 millions d'euros) ; Victoria Steel Overseas détient directement et indirectement

des titres de la société Companhia Siderúrgica de Tubarão (« CST ») et a été rachetée en 2004 par le Groupe à Companhia Vale do Rio Doce (« CVRD ») dans le cadre de la transaction du Groupe de renforcer sa position de contrôle dans CST,

- acquisition de titres Usinor (7 millions d'euros, essentiellement suite aux échanges réalisés en 2004 dans le cadre de la faculté d'échange accordée aux actionnaires Usinor et de l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire (« OPR-RO ») sur les actions Usinor initiée fin 2004 par Arcelor, voir également notes 7 et 17),
- participation à l'augmentation de capital de la joint-venture chinoise Baosteel-NSC/Arcelor Automotive Steel Sheets Co., Ltd (36 millions d'euros), cette joint-venture s'intègre dans le cadre de l'alliance stratégique globale entre Arcelor et Nippon Steel Corporation.

Note 5 - Durée résiduelle des créances (en millions d'euros)

	31.12.2004			31.12.2003		
	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Total	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Total
Créances résultant de ventes et prestations de services	1	-	1	p.m.	-	p.m.
Créances sur des entreprises liées	613	-	613	1 089	-	1 089
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1	-	1	p.m.	-	p.m.
Autres créances	3	-	3	3	-	3
TOTAL	618	-	618	1 092	-	1 092

Éléments relevant de plusieurs postes

Les créances sur des entreprises liées et les créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation comprennent des créances de nature commerciale pour un

montant de 51 millions d'euros. De même, les créances sur des entreprises liées comprennent des créances sur comptes courants de trésorerie pour 562 millions d'euros.

Note 6 - Comptes de régularisation

Le solde des comptes de régularisation correspond à fin 2004 principalement au solde non amorti des frais d'émission des obligations O.C.E.A.N.E. Arcelor 2017 décrites dans la note 9 alors que le remboursement anticipé en mars

2004 des obligations O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 a donné lieu à l'amortissement intégral du solde de la prime de remboursement y relative.

Note 7 - Capitaux propres

7.1 Capital social

Au 31 décembre 2004, le capital social souscrit est composé de 639 774 327 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 3 198 871 635 euros.

Le capital autorisé, y inclus le capital souscrit, s'élève à cinq milliards d'euros.

La répartition du capital d'Arcelor s'établit de la manière suivante, à la connaissance du Conseil d'administration :

Au 31 décembre	2004
Autres actionnaires *	85,7 %
État luxembourgeois	5,6 %
J.M.A.C. B.V. Aristrain	3,6 %
Région wallonne (Sogepa)	3,2 %
Salariés	1,9 %
TOTAL	100,0 %

* Y compris actions détenues en autocontrôle.

7.2 Mouvements du capital

104 477 actions Arcelor ont été émises le 9 avril 2004 dans le cadre de l'exercice de la faculté d'échange des actionnaires Usinor, après la radiation des titres Usinor du Premier Marché d'Euronext Paris en 2002.

Sur les 533 145 273 bons de souscription d'actions (« warrants ») attribués gratuitement par la société,

498 251 550 bons, représentant approximativement 93,5 % des bons, ont été exercés et ont donné lieu à l'attribution le 27 juillet 2004 de 99 650 310 actions nouvelles. 6 978 744 actions nouvelles également émises le 27 juillet 2004 et correspondant aux 34 893 723 bons non exercés (en tenant compte du fait que 3 bons ne pouvaient être exercés en raison de la quotité d'exercice retenue), ont fait l'objet d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels en dehors des États-Unis d'Amérique.

7.3 Mouvements de la prime d'émission

La prime d'émission a été mouvementée :

- lors de l'augmentation de capital liée à l'exercice de la faculté d'échange des actionnaires Usinor, pour un montant d'un million d'euros,
- lors de l'augmentation de capital liée à l'exercice des bons de souscription et au placement privé pour un montant de 601 millions d'euros.

7.4 Réserve légale

Conformément à la législation luxembourgeoise, la Société doit affecter annuellement au moins 5 % des bénéfices nets à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10 % du capital souscrit.

Note 8 - Provisions pour risques et charges (en millions d'euros)

	Pensions et obligations similaires	Autres provisions	Total
Solde à l'ouverture	1	10	11
Dotations	1	5	6
Utilisations	- 1	-	- 1
TOTAL	1	15	16

Engagements en matière de pensions

En vertu d'une convention de mise à disposition de personnel Arbed auprès de la société Arcelor, les engagements en matière de complément de pension afférents aux salariés d'Arbed qui en découlent et qui accroissent à partir de la mise à disposition à la société, sont couverts par une provision. La quote-part de la dotation relative à la société est déterminée en appliquant le taux de financement actuariel à la masse salariale des salariés Arbed mis à disposition. La détermination du taux de financement actuariel est confiée à un actuaire indépendant.

En ce qui concerne les salariés propres de la Société, non mis à disposition, un régime de cotisations définies est instauré, régime en vertu duquel la Société cotise sur une base annuelle à une société d'assurance. Ce régime ne donne pas lieu à un engagement et les cotisations annuelles sont comptabilisées en résultat selon la même logique que les salaires.

Autres provisions

Les autres provisions sont liées aux conséquences fiscales de la création du groupe Arcelor en Allemagne.

Note 9 - Dettes financières

Emprunts obligataires convertibles

- Au terme des Offres Publiques d'Échange réalisées en 2002 sur les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E.) de la société Usinor, 24 723 689 O.C.E.A.N.E. Usinor 2005 et 27 747 470 O.C.E.A.N.E. Usinor 2006 ont été converties en titres obligataires Arcelor de même nature. Les conditions financières des O.C.E.A.N.E. Arcelor 2005 et des O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 sont strictement identiques à celles des O.C.E.A.N.E. Usinor.
- Les O.C.E.A.N.E. Arcelor 2005 ont été émises à 19,87 euros et viennent à échéance le 1^{er} janvier 2005 portant un intérêt annuel de 3,875 %. Suite à l'augmentation de capital de juillet 2004 (voir note 7) le ratio d'attribution d'actions est porté d'une action par obligation à 1,028 action Arcelor par O.C.E.A.N.E. 2005. En l'absence de conversion et d'amortissement anticipé, ces obligations sont remboursables à l'échéance au pair, soit 19,87 euros.

En 2004, 328 512 O.C.E.A.N.E. Arcelor 2005 ont été converties en 337 707 actions Arcelor par utilisation d'actions propres.

- Les O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 ont été émises à 12,81 euros et devaient venir à échéance le 1^{er} janvier 2006 portant un intérêt annuel de 3 % et convertibles ou échangeables à raison d'une action pour une obligation. En l'absence de conversion et d'amortissement anticipé, ces obligations devaient être remboursées à l'échéance à 110,905 %, soit 14,20 euros.

En 2002, 100 O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 ont été converties en actions Arcelor par utilisation d'actions propres.

Dans le cadre d'une optimisation de la structure du bilan du Groupe et de la réduction du coût de la dette, Arcelor avait décidé de procéder au remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006, les conditions de mise en œuvre de ce remboursement étant réalisées.

Les porteurs d'O.C.E.A.N.E. avaient la faculté jusqu'au 11 mars 2004 (inclus) d'exercer leur droit à l'attribution d'actions servies dans ce cas par mise à disposition d'actions détenues en autocontrôle, jouissance au 1^{er} janvier 2004. Au terme de cette offre, 22 490 577 O.C.E.A.N.E., soit 81,05 % de l'émission initiale, ont été échangées contre des actions et 5 256 793 O.C.E.A.N.E. ont été remboursées le 22 mars 2004 au prix de 13,80607 euros par obligation.

- En juin 2002, Arcelor a procédé à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E.) pour un montant nominal de 750 millions d'euros représenté par 38 961 038 titres.

Ces O.C.E.A.N.E. Arcelor 2017 ont été émises à 19,25 euros et viennent à échéance le 27 juin 2017 portant un intérêt annuel de 3 %. Suite à l'augmentation de capital de

juillet 2004 (voir note 7) le ratio d'attribution d'actions est porté d'une action par obligation à 1,027 action Arcelor par O.C.E.A.N.E. 2017. En l'absence de conversion et d'amortissement anticipé, ces obligations sont remboursables à l'échéance au pair, soit 19,25 euros.

Aucun mouvement n'est survenu au cours de l'exercice 2004.

Note 10 - Durée résiduelle des dettes (en millions d'euros)

	31.12.2004				31.12.2003			
	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles	504	-	750	1 254	30	885	750	1 665
Dettes envers des établissements de crédit	-	-	-	-	p.m.	-	-	p.m.
Dettes sur achats et prestations de services	7	-	-	7	7	-	-	7
Dettes envers des entreprises liées	505	-	-	505	20	-	-	20
Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	-	-	p.m.
Autres dettes	9	-	-	9	5	-	-	5
TOTAL	1 025	-	750	1 775	62	885	750	1 697

La société n'a accordé aucune sûreté réelle pour les dettes figurant au tableau ci-dessus.

Éléments relevant de plusieurs postes

Les dettes envers des entreprises liées et les dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de

participation comprennent des dettes de nature commerciale pour un montant de 12 millions d'euros et le solde à payer sur l'acquisition des titres Arcelor Spain Holding.

Note 11 - Engagements hors bilan (en millions d'euros)

Engagements donnés

	2004	2003
Garanties sur dettes	220	238
Engagements d'acquisitions d'immobilisations financières	138	-
Autres engagements donnés	2	1
TOTAL	360	239

Note 12 - Résultat financier (en millions d'euros)

	2004	2003
Dividendes reçus	807	558
Charge d'endettement net et divers	- 60	- 18
Variation de provisions liées à des participations	-	-
TOTAL	747	540

Les produits provenant de participations sont essentiellement composés de dividendes reçus de Arbed, Usinor, Aceralia, Arcelor Finance and Services Belgium et Arcelor Holding.

Les autres charges financières incluent en 2004 un montant de 19 millions d'euros correspondant à l'amortissement intégral

du solde de la prime de remboursement des obligations O.C.E.A.N.E. ARCELOR 2006 remboursées anticipativement en mars 2004.

Note 13 - Personnel

Effectifs moyens de l'exercice au service de la société	2004	2003
Employés	192	170
Ouvriers	-	-
TOTAL	192	170

Note 14 - Rémunérations allouées aux organes d'administration et de surveillance

Il a été alloué au titre de l'exercice 2004 des tantièmes et des jetons de présence aux membres du Conseil d'administration,

du Comité d'audit et du Comité de nominations et de rémunérations pour un montant total de 1,9 million d'euros.

Note 15 - Plan de stock-options

Le plan de stock-options à dimension internationale mis en place en 2003 prévoit l'attribution d'options conférant un droit de souscrire ou acheter des actions de la société. La période d'exercice, différente en fonction des pays, a une durée maximale de quatre années.

Les options émises au 31 décembre 2004 ont les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options *	Prix d'exercice (en euros) *	Date d'échéance
30 juin 2003	73	1 336 282	9,67	01/07/2006- 30/06/2010
30 juin 2004	91	1 212 942	13,11	01/07/2007- 30/06/2011

* Ajusté suite à l'augmentation de capital de juillet 2004.

Note 16 - Autres informations

La Société est associée indéfiniment responsable dans les entreprises suivantes :

- Arcelor Finance SCA, Luxembourg (Luxembourg)
- Arcelor Treasury SNC, Puteaux (France).

Note 17 - Événements postérieurs à la clôture

Au terme de la clôture le 11 janvier 2005 de l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire (« OPR-RO ») des actions Usinor, le Groupe a acquis 1 094 066 actions

représentant 0,43 % du capital de la société et détient donc désormais 100 % d'Usinor.

Rapport sans réserve du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires d'Arcelor SA
Société anonyme
Luxembourg

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2003, nous avons contrôlé les comptes annuels d'Arcelor SA pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004, tels que présenté aux pages 208 à 219, et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission

de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes annuels, tels que présentés aux pages 208 à 217 donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière d'Arcelor SA au 31 décembre 2004, ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 18 mars 2005

KPMG Audit SARL
Réviseurs d'entreprise

Éric Damotte



31, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Téléphone +352 22 51 51 1
Fax +352 22 51 71

Internet www.kpmg.lu
E-mail audit@kpmg.lu

Résolutions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2005

1 - Approbation des comptes annuels de l'exercice 2004

Proposition de résolution (première résolution)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et de l'attestation du réviseur d'entreprises, approuve dans toutes leurs parties les comptes annuels de l'exercice 2004, faisant ressortir pour Arcelor S.A. un bénéfice de 706 996 580,89 euros.

2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2004

Proposition de résolution (deuxième résolution)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et de l'attestation du réviseur d'entreprises, approuve dans toutes leurs parties les comptes consolidés de l'exercice 2004.

3 - Affectation du résultat et fixation des tantièmes et du dividende

Proposition de résolution (troisième résolution)

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

	<i>En euros</i>
Résultat de l'exercice	706 996 580,89
Report à nouveau	318 539 894,77
Résultat à répartir	1 025 536 475,66
Affectation à la réserve légale	35 349 829,04
Affectation aux autres réserves	-
Tantièmes au Conseil d'administration	1 500 000,00
Dividende de 0,65 euro brut pour l'exercice 2004 à 639 774 327 actions *	415 853 312,55
Résultat à reporter	572 833 334,07

* Soit le total des actions émises au 31 décembre 2004.

Le dividende de 0,65 euro brut par action sera mis en paiement le 2 mai 2005.

4 - Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de résolution (quatrième résolution)

L'Assemblée générale décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice 2004.

5 - Élection définitive d'un administrateur coopté

Proposition de résolution (cinquième résolution)

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur, décidée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 12 novembre 2004, de M. Manuel Fernandez Lopez en remplacement de M. Ignacio Fernandez Toxo, qui a démissionné avec effet au 12 novembre 2004, et ce pour achever le mandat de M. Toxo qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en 2006.

6 - Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'administration de la Société et aux organes d'autres sociétés du Groupe d'acquérir des actions de la Société

Proposition de résolution (sixième résolution)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des éléments figurant dans la note d'information, portée à la connaissance du public, autorise le Conseil d'administration de la Société, avec faculté de délégation, et les organes d'autres sociétés du Groupe visées par l'article 49 bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales (« la Loi »), à acquérir des actions de la Société, dans les conditions fixées par la Loi.

Cette autorisation est destinée à permettre de :

1. animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des entreprises d'investissement (AFEI) ;

2. attribuer des actions de la Société aux salariés, dirigeants, mandataires sociaux de sociétés ou d'entreprises associées du Groupe dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de la Société, des plans d'actionnariat salarié ou de plans d'options établis en faveur de salariés ou non ou d'épargne d'entreprise ;
3. remettre des actions de la Société à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
4. attribuer des actions de la Société aux porteurs d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions (O.C.E.A.N.E.) déjà émises ou à émettre et aux porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société, qui exerceraient leurs droits à l'attribution d'actions de la Société ;
5. annuler les titres rachetés par décision d'une Assemblée générale extraordinaire à tenir ultérieurement, notamment, pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société.

Dans le respect notamment de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 et du Règlement (CE) 2273/2003 du 22 décembre 2003, les opérations d'achat, de cession, d'échange, d'apport ou de transfert pourront être effectuées par tous moyens en Bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme. Les actions de la Société pourront être acquises y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange lancée par un tiers sur les actions de la Société.

L'autorisation est valable pour une période de 18 (dix-huit) mois à compter de ce jour ou jusqu'à la date de son renouvellement par une Assemblée générale si cette date est antérieure. Elle remplace, à compter de la présente Assemblée générale, l'autorisation qui avait été accordée par l'Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004.

Le nombre maximal d'actions pouvant être acquises est le maximum permis par la Loi de sorte que le pair comptable des actions Arcelor détenues par la Société (ainsi que, le cas échéant, par d'autres sociétés du Groupe visées par l'article 49 bis de la Loi) ne pourra à aucun moment dépasser 10 % de son capital souscrit.

La contre-valeur d'acquisition des actions ne devra pas être inférieure à 10 (dix) euros ni supérieure à 30 (trente) euros par action. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas de division ou regroupement des actions, les contre-valeurs préindiquées seront ajustées par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le montant global affecté au programme de rachat d'actions de la Société ne pourra en aucun cas dépasser le montant des capitaux propres disponibles d'Arcelor.

La contre-valeur de cession des actions de la Société ne devra pas être inférieure à dix (10) euros.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Glossaire

Acier au carbone :

Nuance d'acier contenant seulement une quantité négligeable d'éléments autres que carbone, silicium, manganèse, soufre ou phosphore, c'est-à-dire ne contenant aucune quantité significative d'éléments d'alliage.

Aciers inoxydables :

Les aciers inoxydables se distinguent de l'acier au carbone par leur teneur en chrome (acier ferritique) et, dans certains cas, en nickel (acier austénitique). Le fait d'ajouter du chrome à l'acier le rend plus résistant à la rouille et le fait d'ajouter du nickel aux aciers inoxydables au chrome améliore les propriétés mécaniques de l'acier.

Aciers revêtus :

Les aciers sont revêtus par voie thermique ou électrolytique d'une couche protégeant le métal de base contre la corrosion. La matière la plus utilisée pour le revêtement est le zinc, qui peut être appliqué par voie thermique (galvanisation au trempé) ou électrolytique (électrozingage). Un revêtement organique (peinture, matières plastiques) peut également être déposé sur la couche de zinc.

Agglomération :

Installation dans laquelle du minerai de fer fin, homogénéisé, est mélangé à de la chaux et à du poussier de coke puis cuit (« fritté ») par combustion de coke. L'aggloméré, sorte de mâchefer, constitue l'essentiel de la charge minérale du haut-fourneau.

Billette :

Produit semi-fini ayant une section carrée pouvant atteindre 155 x 155 mm. Ce produit est soit laminé, soit coulé en continu, puis transformé par laminage pour obtenir des produits finis tels que fil machine, barres marchandes et autres profilés. La gamme des demi-produits de dimension supérieure à 155 x 155 mm est appelée Bloom.

Bloom :

Voir Billette.

Brame :

Produit semi-fini obtenu en laminant des lingots ou coulé en continu à l'aciérie, et coupé en différentes longueurs. La brame a une section transversale rectangulaire et est utilisée comme matériau de départ dans le processus de production de produits plats, c'est-à-dire des bobines laminées à chaud ou des plaques.

Consommation apparente :

Le total des livraisons nettes dans un pays ou une région donnée, augmenté des importations et diminué des exportations de ce pays ou de cette région.

Consommation réelle :

Pour tout pays ou région, consommation apparente pour ce pays ou cette région, corrigée des variations de stock des négociants et utilisateurs finaux.

Coulée continue de bandes minces :

Technique de coulée qui part de l'acier liquide et le solidifie directement en tôles minces. Ce procédé supprime l'étape intermédiaire de laminage à chaud des brames.

Demi-produits :

Produits d'aciers tels que les billettes, les blooms et les brames. Ces produits peuvent être obtenus par coulée continue de l'acier en fusion ou en coulant l'acier liquide en lingots et en laminant ensuite ces derniers.

Feuillards :

Produits plats de faible largeur, présentés en bobines et laminés à chaud (largeur inférieure à 600 mm) ou à froid (largeur inférieure à 500 mm). Les produits plats de plus grande largeur sont appelés larges bandes.

Flan :

Tôle d'acier de grande précision dimensionnelle, de forme simple ou complexe, parfois de multi-épaisseur, constituant principalement des éléments de carrosserie automobile.

Four électrique :

Four utilisé pour la production de l'acier à partir de ferrailles. Une fois que le four est chargé et recouvert, des électrodes en graphite sont descendues au travers d'orifices dans la voûte. Le passage de l'arc électrique entre les électrodes et la charge métallique provoque une chaleur intense qui fait fondre la ferraille. Des éléments d'alliage peuvent être ajoutés au cours de la transformation.

Haut-fourneau :

Appareil utilisé dans la filière intégrée dans lequel le coke et le fer réagissent ensemble sous un courant d'air chaud pour former de la fonte liquide.

Laitier :

Sous-produit, regroupant les éléments stériles, obtenu au cours du procédé de fusion au haut-fourneau et des opérations de fabrication de l'acier.

Laminoir à chaud et à froid :

Équipement sur lequel l'acier solidifié préalablement réchauffé à haute température est écrasé en continu entre deux cylindres rotatifs. Le laminoir à froid réduit l'épaisseur des aciers plats en laminant le métal entre deux cylindres à température ambiante.

Recuit :

Traitement thermique par lequel les produits sidérurgiques sont réchauffés à la température appropriée afin d'éliminer les contraintes résultant des traitements précédents et de les adoucir et/ou d'améliorer leur usinabilité et propriétés de formage à froid.

Station d'affinage :

Une étape dans le processus de production de l'acier brut au cours de laquelle l'acier brut est affiné à nouveau (c'est-à-dire où la plus grande part des impuretés résiduelles est enlevée) et au cours de laquelle il est impossible d'ajouter d'autres métaux avant la coulée continue.

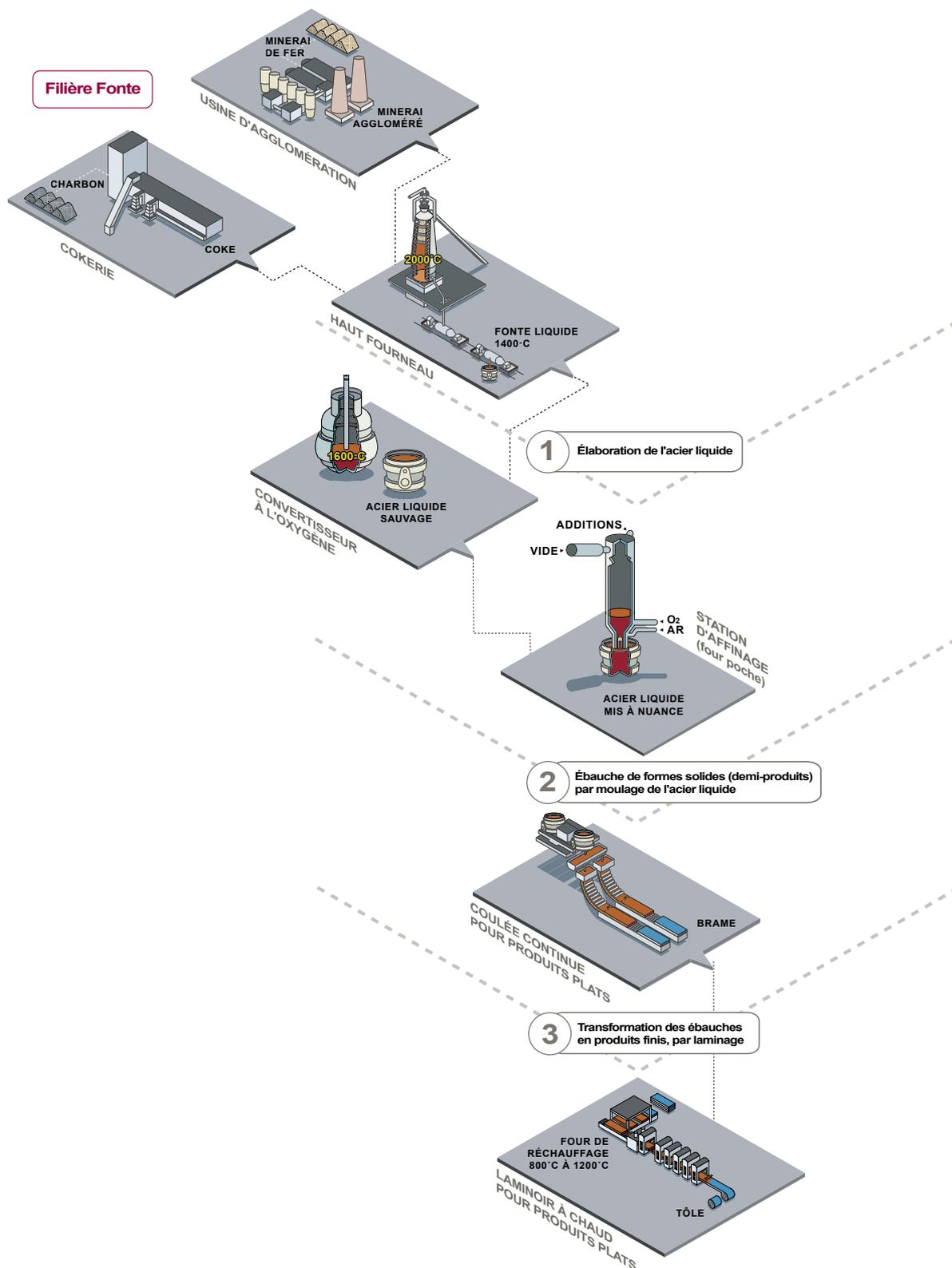
Taux de fréquence des accidents du travail :

Nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

Taux de gravité des accidents du travail :

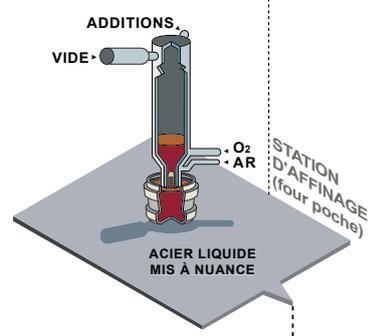
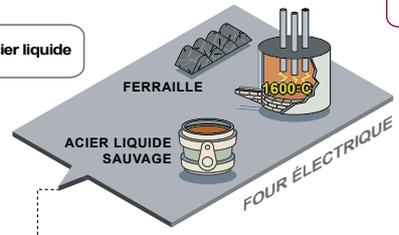
Nombre de journées perdues pour accident du travail par million d'heures travaillées.

Comment fabrique-t-on l'acier ? un processus en trois étapes

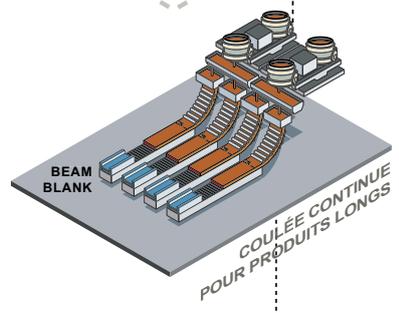


Filière Électrique

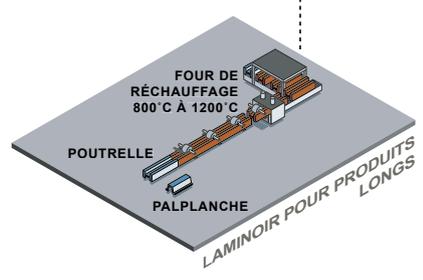
1 Élaboration de l'acier liquide



2 Ébauche de formes solides (demi-produits) par moulage de l'acier liquide



3 Transformation des ébauches en produits finis, par laminage



Crédits photos :
Arcelor remercie ses collaborateurs qui ont participé
au reportage photographique pour illustrer ce document.
Photothèque arcelor : P-F.Grosjean, I.Brandajs, A.Sagasti, F.Konnen
Gettyimages : M. Rabukusen, C. Ena, AP/SIPA PRESS
Architecte Viaduc de Millau : Lord Norman Foster DR

Conception, réalisation, fabrication :
 33 1 53 06 30 80
8 rue Lantiez - 75017 Paris - France

